

Plus loin. Plus proche.
Ensemble.

Solvay
Rapport Annuel
2011





SOLVAY

Sommaire

01

- Groupe 01 Faits marquants
- 02 Message des Présidents
- 04 Encart
- 06 Stratégie
- 08 Événement

10

- Gestion et Finances partie 1 11 Rapport de gestion
- 17 Informations financières par action

18

- Activités 18 Solvay Chemicals
- 26 Solvay Plastics
- 34 Solvay Rhodia
- 44 Solvay New Business Development

48

- Responsabilités 48 Ressources Humaines
- 52 Développement durable
- 58 Comité exécutif et Directeurs Généraux

60

- Gestion et Finances partie 2 60 Sommaire
- 61 États financiers
- 181 Déclaration de gouvernance d'entreprise
- 210 Glossaires
- Agenda de l'actionnaire

Chiffres clés du groupe Solvay

Données financières

	IFRS					PRO FORMA ⁸
	2007	2008	2009	2010 ¹	2011	2011
	millions EUR					
Situation opérationnelle						
Chiffre d'affaires (net) ²	9 572	9 490	8 485	5 937	8 001	12 693
REBITDA ³	1 662	1 436	1 439	930	1 208	2 068
REBITDA sur chiffre d'affaires (net)	17 %	15 %	17 %	16 %	15 %	16 %
REBIT ⁴	1 192	965	969	571	748	1 408
Résultat net	828	449	553	1 823	296	784
Amortissements totaux ⁵	593	417	496	607	455	655
Free Cash flow ⁶	402	531	789	117	371	656
Dépenses d'investissement	777	1 320	567	457	4 797	1 058
Dépenses de recherche	556	564	555	125	156	218
Dépenses de personnel	2 081	1 981	2 016	1 281	1 422	
Valeur ajoutée	3 921	3 083	3 306	3 838	2 345	
Situation financière						
Capitaux propres	4 459	4 745	5 160	6 708	6 653	
Endettement net ⁷	1 307	1 597	1 333	-2 993	1 760	
Endettement net sur capitaux propres	29 %	34 %	26 %		26 %	
Return on Equity (ROE)	18 %	9 %	11 %	27 %	4 %	
Distribution brute aux actions Solvay	240	241	241	240	250	
Effectifs						
Effectifs au 31 décembre	28 340	29 433	28 204	14 720	29 121	

1. Seules les données financières de l'année 2010 ont été retraitées pour tenir compte de la modification, depuis le 1^{er} janvier 2011, du traitement comptable des co-entreprises, consolidées selon la méthode de mise en équivalence et non plus selon la méthode proportionnelle.
2. Chiffres d'affaires de 2007 à 2009 et chiffres d'affaires nets à partir de 2010.

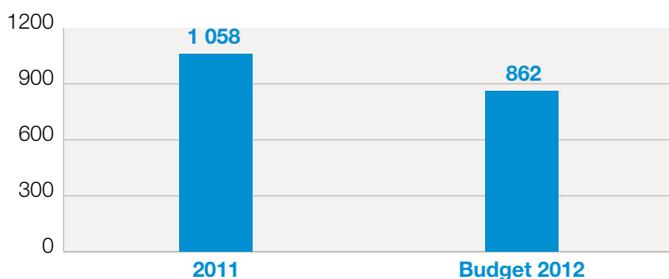
3. REBITDA: résultat opérationnel avant amortissements, éléments non récurrents, charges financières et impôts.
4. REBIT = EBIT récurrent.
5. Dont dépréciations d'actifs: -123 en 2007, +54 en 2008, -25 en 2009, -248 en 2010 et +5 en 2011.
6. Flux de trésorerie des activités opérationnelles + flux de trésorerie d'investissement, hors acquisition et

cession de filiales et participations + dividendes reçus de sociétés mises en équivalence.
7. Endettement (+) / surplus de cash (-).
8. Les données pro forma reflètent les résultats (1) comme si l'acquisition de Rhodia avait eu lieu au 01/01/2010, (2) en harmonisant les règles comptables et (3) en éliminant les impacts PPA.

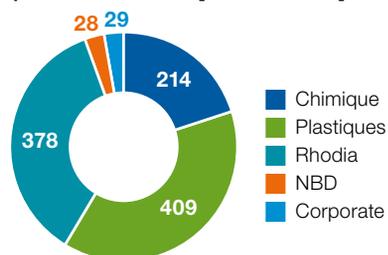
Dépenses d'avenir

Investissements, acquisitions et R&D en 2011 (pro forma) = 1 276 millions EUR

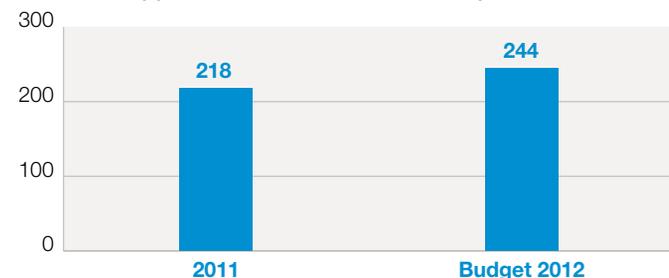
Investissements et acquisitions



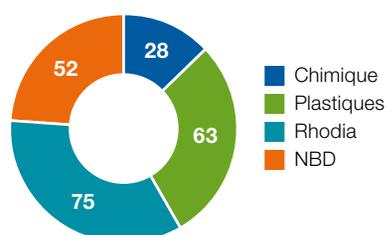
Investissements & acquisitions par Secteur 2011 [millions EUR]



R&D: développement de solutions durables pour le futur

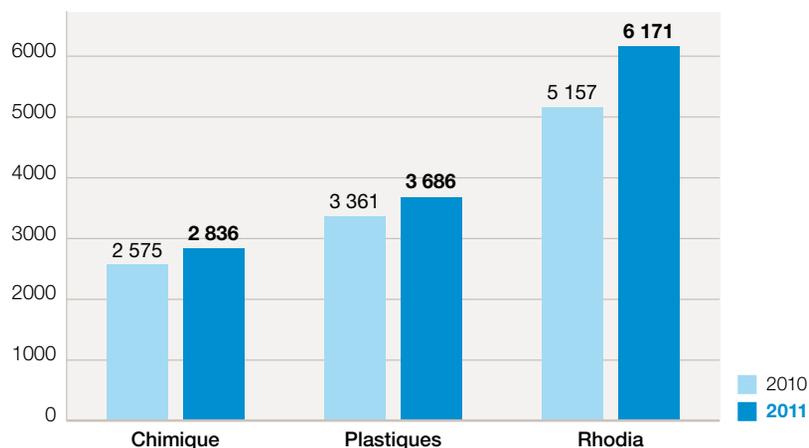


R&D par Secteur 2011 [millions EUR]

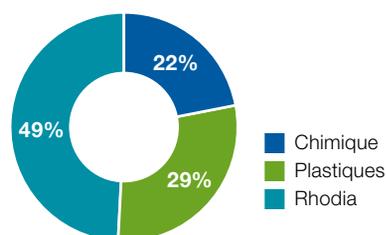


Données financières clés des activités poursuivies du Groupe (pro forma)⁸

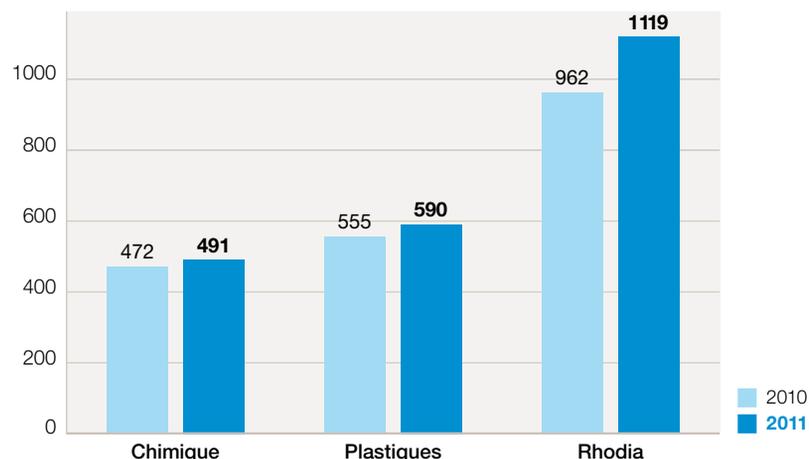
Chiffre d'affaires net 2011 = 12 693 millions EUR



Répartition du chiffre d'affaires net 2011 par Secteur

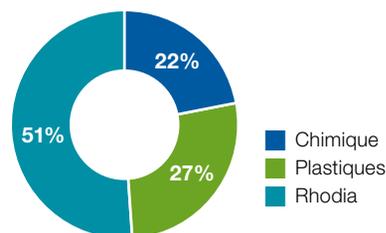


REBITDA 2011 = 2 068 millions EUR (y compris "Corporate & Support d'activités": -79 millions EUR and "New Business Development": -53 millions EUR)



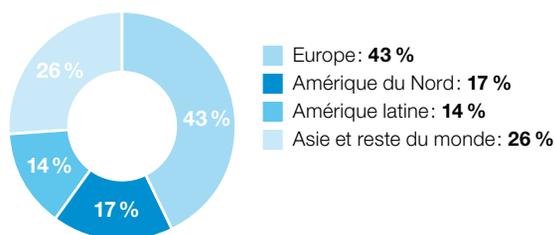
Répartition du REBITDA* 2011 par Secteur

* non compris "Corporate & Support d'activités" et "New Business Development".

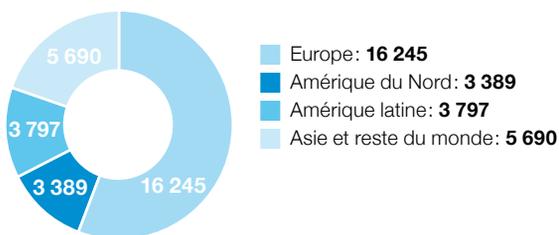


Une présence mondiale

Chiffre d'affaires net 2011 = 12 693 millions EUR



Personnel au 31.12.2011 : 29 121 équivalents temps plein



Les marchés finaux

Chiffre d'affaires net 2011 = 12 693 millions EUR

Biens de consommation	28%	Environnement	4%
Construction	17%	Agriculture, sylviculture et pêche	4%
Automobile	15%	Papier	2%
Électricité et électronique	7%	Autres industries	18%
Énergie	5%		



Faits marquants 2011

22 février 2011
Bulgarie

Solvay assure le développement de ses produits fluorés par l'acquisition d'une mine de fluorine en Bulgarie.

3 mars 2011
SOLEF® PVDF

Solvay annonce l'augmentation de sa capacité de production de SOLEF® PVDF de 50% pour répondre à une demande en forte croissance.

30 mai 2011
Séoul

Solvay et l'université coréenne EWHA créent un centre de recherche et de développement commun à Séoul.

8 juin 2011
Chine

Solvay et Tianjin Soda Ash Plant établissent un partenariat pour créer une usine de carbonate de soude en Chine.

9 juin 2011
FOMBLIN-Y® et GALDEN®

Solvay annonce l'augmentation de la capacité de production de FOMBLIN-Y® et GALDEN® en réponse à la demande en croissance rapide.

23 juin 2011
Polymères spéciaux

Solvay investit 120 millions EUR dans la production de polymères spéciaux à haute valeur ajoutée en Chine.

26 juillet 2011
Plextronics

Solvay engage 10 millions EUR dans la société Plextronics pour le développement de technologies innovantes dans les diodes électroluminescentes organiques et les cellules photovoltaïques organiques.

28 juillet 2011
Arabie saoudite

Solvay va constituer une coentreprise avec Sadara pour la construction d'une méga-usine de peroxyde d'hydrogène en Arabie saoudite.

23 août 2011
Gaz fluoré

Solvay développe une technologie de production de gaz fluoré pour réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie photovoltaïque et des semi-conducteurs.

3 octobre 2011
Terres rares

Le Groupe se lance dans le recyclage des terres rares issues des aimants, après avoir annoncé les initiatives pour recycler les terres rares contenues dans les lampes basse consommation et les batteries rechargeables nickel-métal-hydrure.

5 octobre 2011
Thaïlande

Solvay met en service la plus grande usine de peroxyde d'hydrogène du monde en Thaïlande.

27 octobre 2011
Nicolas Boël

Nomination de Nicolas Boël en tant que futur Président du Conseil d'Administration de Solvay, à compter du 9 mai 2012.

4 novembre 2011
Produits et procédés éco-efficaces

Inauguration à Shanghai (Chine) du laboratoire Eco-efficient Products and Processes, unité mixte internationale avec le CNRS, l'ENS Lyon et l'East China Normal University, dédiée à la chimie verte.

9 novembre 2011
eSpheres

Solvay crée eSpheres, une spin-out pour la gestion de l'information "environnement, santé et sécurité".

25 novembre 2011
Orbeo

Le groupe Solvay accroît son leadership dans l'efficacité énergétique et le CO₂ avec le rachat d'Orbeo.

5 décembre 2011
BLUECAR®

Des produits Solvay, matériaux stratégiques dans les batteries de la voiture électrique BLUECAR® (groupe Bolloré).

27 décembre 2011
Bâtiments du siège du Groupe

Signature d'un accord portant sur la vente des bâtiments du siège de Solvay à Ixelles (Belgique).

15 février 2012
Pipelife

Wienerberger acquiert la participation de Solvay dans la société Pipelife, un des leaders mondiaux dans la fabrication de tubes en plastique.

Solvay acquiert Rhodia

4 avril 2011

Solvay annonce son intention de créer avec Rhodia un acteur majeur de la chimie, leader mondial dans ses métiers.

7 avril 2011

Solvay dépose son offre publique amicale sur Rhodia auprès de l'autorité française des marchés financiers.

10 mai 2011

L'autorité française des marchés financiers déclare conforme l'offre publique amicale de Solvay sur Rhodia.

14 juin 2011

Solvay lance son offre amicale sur les actions Rhodia à 31,60 EUR par action.

30 juin 2011

Solvay notifie son offre publique amicale sur Rhodia à la Commission européenne.

5 août 2011

La Commission européenne approuve l'acquisition de Rhodia par Solvay.

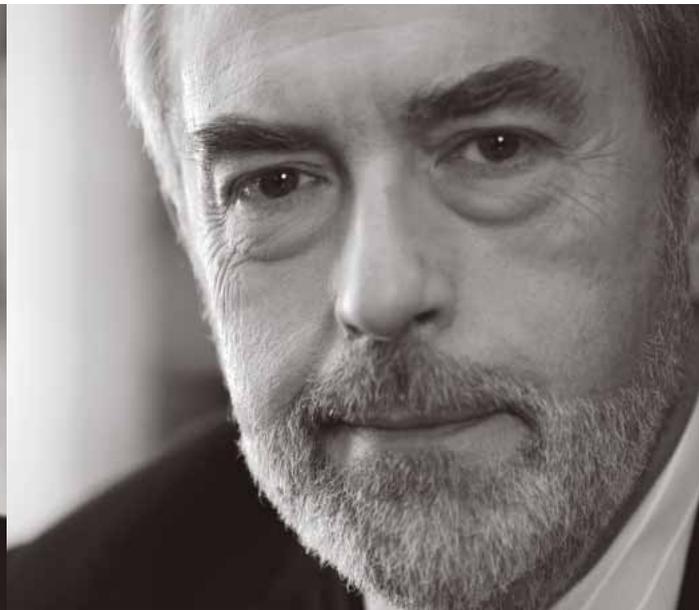
31 août 2011

L'offre amicale de Solvay sur Rhodia remporte un succès total.

13 septembre 2011

Mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire.





Plus loin. Plus proche. Ensemble.

Solvay vient de vivre une année historique : nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et d'expansion géographique, qui nous emporte plus loin, vers les gisements de prospérité de demain.

Nous avons concrétisé une profonde transformation de nos structures, qui nous a permis de créer une organisation plus proche de nos marchés et de nos clients. Nous avons réussi l'acquisition de Rhodia. Ensemble, nous donnons naissance à un acteur majeur de la chimie durable.

En 2008, à l'occasion d'une des révisions stratégiques périodiques qui lui permettent de doter le Groupe d'une vision en phase avec le monde qui l'entoure, le Comité exécutif de Solvay avait souhaité se projeter loin dans l'avenir, en fixant un objectif à long terme : le 175^e anniversaire du Groupe, en... 2038.

Afin de s'assurer que cette future célébration couronne un succès pérenne, Solvay se devait d'adapter ses pratiques et de repenser ses activités, afin de les inscrire au mieux dans les grandes tendances qui caractérisent le développement de la communauté humaine. Nous nous sommes mis au travail avec ardeur et avons effectué depuis lors, en quelques années, un parcours impressionnant.

UNE ÉTAPE CRUCIALE

En 2011, le Groupe a vécu une année charnière, en franchissant une étape importante du voyage stratégique vers la création d'un Solvay plus durable, entamé lors de la vente des activités pharmaceutiques. Le succès de l'offre amicale sur Rhodia a doublé la taille du Groupe, enrichi son portefeuille et élargi ses frontières.

L'intégration de la société qui constitue désormais le troisième Secteur de Solvay est en marche. Elle donnera naissance à un Groupe plus puissant et plus ambitieux encore.

Outre cette incontestable réussite, Solvay a également pris en 2011 de nombreuses autres initiatives, s'inscrivant elles aussi dans les critères stratégiques qui ont motivé l'acquisition de Rhodia :

- renforcer la présence du Groupe dans les pays à forte croissance ;
- développer ses activités à haute valeur ajoutée ;
- croître dans les produits avec une empreinte énergétique et environnementale réduite ; et
- diminuer la cyclicité du portefeuille d'activités.

RÉALISATIONS IMPRESSIONNANTES

Le relevé des réalisations en 2011 s'avère d'autant plus impressionnant que Solvay intègre désormais les initiatives du nouveau Secteur Rhodia. Pour l'ensemble de ses Secteurs, le groupe Solvay a déposé en 2011 322 brevets, dont 199 pour les Secteurs Chimique et Plastiques, ce qui constitue un record absolu, et 123 pour le Secteur Rhodia. La politique d'innovation du Groupe n'a jamais été aussi prolifique.

Sur le plan industriel, en Chine, ce ne furent pas moins de cinq projets majeurs pour le Groupe dans sa nouvelle configuration. Ainsi Solvay se nourrira-t-il encore davantage du formidable dynamisme et des tendances qui animent la société chinoise. En Thaïlande, Solvay a mis en service une nouvelle méga-usine de peroxyde d'hydrogène, d'une capacité de 330 kilotonnes. Un premier accord a également été signé en vue de créer un dispositif industriel similaire, sur la base d'une technologie Solvay exclusive, en Arabie saoudite.

Le Groupe a poursuivi le développement de ses activités à haute valeur ajoutée, avec des accroissements de capacités de production de polymères fluorés à Spinetta (Italie) et à Tavaux (France) et

mis en œuvre de nouvelles capacités en silice hautement dispersible dans l'usine du Secteur Rhodia à Chicago Heights, aux États-Unis.

Solvay a progressé en 2011 dans sa recherche permanente de gisements de croissance durable. Le Groupe a décidé l'installation d'un nouveau centre de recherche et de développement au cœur d'un campus universitaire coréen très réputé, qui se consacrera aux énergies nouvelles et à l'électronique.

Toujours en Corée du Sud, Solvay teste une nouvelle technologie du fluor qui permet de réduire les gaz à effet de serre émis lors de la fabrication de cellules photovoltaïques ou de semi-conducteurs.

Le Groupe a annoncé la mise au point d'un procédé innovant pour le recyclage des terres rares, en collaboration avec le groupe Umicore. Le Secteur Rhodia a également lancé un nouveau partenariat de recherche avec le CNRS français, l'ENS Lyon et la East China Normal University de Shanghai, focalisé sur la chimie verte.

DE TRÈS BONS RÉSULTATS

En termes de résultats financiers, 2011 a été une très bonne année.

Le chiffre d'affaires net pro forma s'établit à 12 693 millions EUR, en progrès de 14 %. Le contexte d'activité est resté soutenu tout au long de l'année 2011.

La part des ventes réalisées par le groupe Solvay dans les régions à forte croissance s'inscrit en nette progression. En 2011, Solvay a réalisé 40 % de ses ventes en Amérique latine, en Asie et dans le reste du monde. Le REBITDA pro forma s'établit à 2 068 millions EUR contre 1 862 millions EUR en 2010, soit une hausse de 11 %.

La progression du REBITDA du Secteur Plastiques (+6 % à 590 millions EUR) s'explique par la performance opérationnelle record des Specialty Polymers dans un contexte d'activité très soutenue.

Le REBITDA du Secteur Chimique est à nouveau en hausse par rapport à l'exercice précédent ; il progresse de 4 % à 491 millions EUR. Le résultat des Essential Chemicals est supérieur de 9 % à celui réalisé en 2010 ; il a été soutenu par une demande en hausse dans la majorité de ses activités et par un bon niveau de rentabilité.

Le Secteur Rhodia enregistre un REBITDA record de 1 119 millions EUR. Cette hausse de 16 % comparée à 2010 illustre la remarquable exécution de sa stratégie de croissance rentable et confirme les ambitions liées à cette acquisition. Rhodia a tiré parti de son portefeuille d'activités de qualité et résilient, de sa solide présence dans les régions en forte croissance et d'un excellent "pricing power".

LA FORCE DE CHANGER

2011 a été l'année où se sont cristallisés de nombreux changements initiés dans le cadre des grandes manœuvres stratégiques qui préparent Solvay pour l'avenir.

En avril dernier, le Groupe s'est formellement doté d'une nouvelle structure opérationnelle, plus efficace, plus légère et moins coûteuse, qui rapproche Solvay de ses clients et donne davantage d'autonomie aux collaborateurs actifs sur le terrain. Cette nouvelle organisation décentralisée, s'appuyant davantage sur la délégation responsable, vise notamment à améliorer la réactivité nécessaire en temps de crise. Rhodia avait entrepris une démarche similaire, dont les objectifs sont convergents et les principes fondamentaux, comparables à ceux du programme mis en œuvre par Solvay.

C'est également en 2011 que les

quartiers généraux du Groupe ont quitté le siège historique d'Ixelles afin de s'installer – toujours dans l'agglomération bruxelloise – au cœur de Solvay Campus dans le nord de Bruxelles, un site animé d'une forte culture de recherche et de technologie. Le Groupe assoit ainsi très concrètement deux traits essentiels de son caractère : l'innovation et l'excellence opérationnelle.

Enfin, Solvay a lancé fin 2011, dans la foulée du très rapide succès de son offre sur Rhodia, un nouveau chantier puissamment ambitieux : l'intégration des deux sociétés, afin de donner naissance à un nouveau leader de la chimie résolument axé sur le développement durable. L'objectif du Groupe est de concrétiser cette intégration dès le premier semestre de 2012.

C'est un Solvay encore plus puissant qui voit le jour. Il est doté d'une masse critique et d'atouts stratégiques lui permettant d'aborder avec confiance la période troublée qui s'annonce dans l'économie mondiale. Et en conjuguant leurs talents, Solvay et Rhodia peuvent se prévaloir, ensemble, de plus d'ambition. Uni, le nouveau Groupe crée au profit de toutes ses parties prenantes une valeur bien supérieure à la somme qu'elles pourraient générer en agissant seules.

Ces belles perspectives se concrétisent sous l'égide de nouveaux talents : dès le mois de mai de cette année, Nicolas Boël et Jean-Pierre Clamadieu prennent les rênes de ce nouveau Groupe : le premier à la présidence du Conseil d'Administration et le second, à la présidence du Comité exécutif. Nous leur souhaitons tous les brillants succès que Solvay mérite.



Christian Jourquin
Président du Comité exécutif



Aloïs Michielsen
Président du Conseil d'Administration



En septembre 2011, Solvay a acquis Rhodia, créant un acteur majeur de l'industrie chimique et offrant des produits et solutions à haute valeur ajoutée. Ce nouveau Groupe se classe parmi les 10 premières sociétés chimiques au monde.

**SOLVAY,
leader mondial
en chimie.**





Groupe chimique international

ACTEUR MAJEUR EN CHIMIE, SOLVAY S'ENGAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SE FOCALISE SUR LE PROGRÈS CONTINU, L'INNOVATION ET L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE. SOLVAY DÉVELOPPE DES PRODUITS ET DES SOLUTIONS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE POUR LES BIENS DE CONSOMMATION, LA CONSTRUCTION, L'AUTOMOBILE, L'ÉLECTRONIQUE, L'ÉNERGIE, L'ENVIRONNEMENT ET L'EAU.

1/3

DES VENTES RÉALISÉES
AVEC DES PRODUITS
RÉPONDANT AUX ENJEUX DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un leader responsable



Nos projets de recherche et développement concordent avec les objectifs que le Groupe s'est fixé en matière de **développement durable** : apporter des solutions technologiques répondant à des grands défis sociétaux.



FONDÉ EN
BELGIQUE EN **1863**
PAR ERNEST SOLVAY



12,7
MILLIARDS EUR
CHIFFRE
D'AFFAIRES NET

2,1
MILLIARDS EUR
REBITDA

Nos efforts d'**innovation** portent sur les énergies renouvelables, la conservation des ressources naturelles, la réduction des émissions et des déchets, le développement de technologies avec un impact environnemental réduit, ainsi que des procédés de pointe pour le recyclage des matériaux.

29 100
EMPLOYÉS

Double cotation à
Paris et Bruxelles

 **NYSE Euronext**

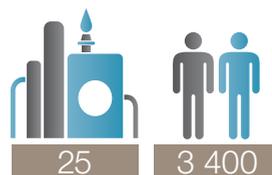
90%

DE SES VENTES DANS
LES MARCHÉS OÙ IL FAIT
PARTIE DU TOP 3

Acteur mondial avec de croissance durable

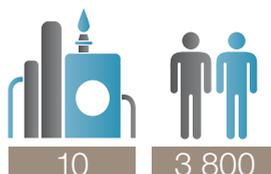
AMÉRIQUE DU NORD

17%



AMÉRIQUE LATINE

14%



218

MILLIONS EUR INVESTIS
EN RECHERCHE &
DÉVELOPPEMENT

1700

EMPLOYÉS EN R&D

12 centres de
recherche majeurs
dans le monde

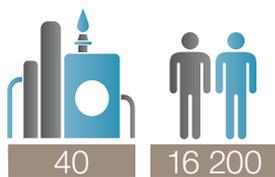
322

NOUVEAUX BREVETS
DÉPOSÉS EN 2011

avec une stratégie rentable et rentable

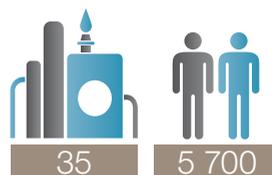
EUROPE

43%



ASIE PACIFIQUE / RESTE DU MONDE

26%



RÉALISE

40%

DE SES VENTES DANS
DES PAYS À FORTE
CROISSANCE

PRÉSENT DANS

55 110

PAYS ET
SITES DE PRODUCTION

Les chiffres contenus dans
cet encart sont en pro forma.



Leadership mondial



n° 1

Specialty Polymers

Polymères et Compounds techniques à haute performance, Polymères Fluorés, Polymères Haute Barrière

n° 1

Essential Chemicals

Peroxyde d'Hydrogène, Carbonate et Bicarbonate de soude

n° 1

Silica & Rare Earth Systems

Silices à haute performance et formulations à base de terres rares

n° 1

Consumer Chemicals

Tensio-actifs, Chimie du Phosphore et Diphénols

n° 2

Polyamide & Intermediates

Polyamide 6.6 et plastiques techniques à base de polyamide 6.6

n° 3

Vinyls & Acetow

PVC & Câble d'Acétate de Cellulose

Leader dans

BIENS DE CONSOMMATION

Pour le confort au quotidien, nous développons une large gamme de produits utilisés dans les détergents, les soins personnels et domestiques, l'alimentation, la santé humaine, la nutrition animale, les textiles, le cuir artificiel et les équipements sportifs.

28%*

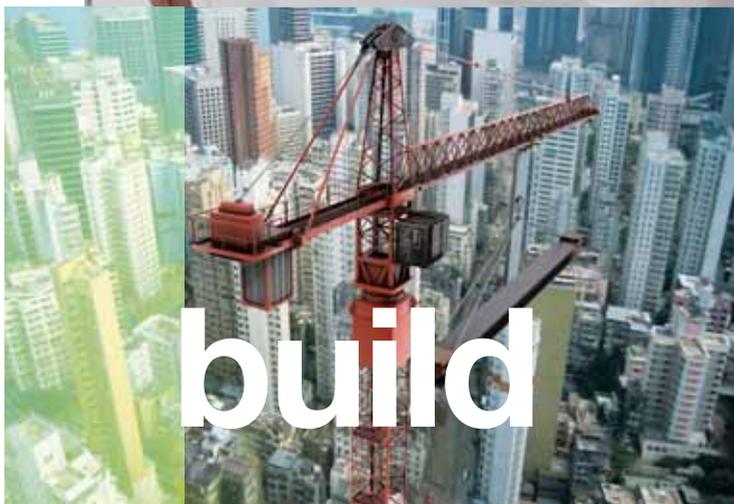


live

CONSTRUCTION

Notre gamme de produits, qui comprend les agents gonflants et les retardateurs de flamme, est utilisée pour les peintures et les revêtements, l'isolation thermique, les fenêtres, les fils et les câbles électriques et les tubes et raccords pour les systèmes de chauffage et de refroidissement.

17%*



build

AUTOMOBILE

Nous offrons des solutions innovantes avec une gamme diversifiée de produits et d'applications, contribuant à la mobilité durable: les silices pour améliorer l'efficacité énergétique des pneus, les matériaux pour systèmes à carburant et systèmes d'induction d'air, les composants pour la réfrigération, le chauffage, le verre plat, les lubrifiants et les plastiques techniques à base de polyamides allégeant le poids des véhicules.

15%*



move

ses activités



ÉNERGIE

Nous offrons : des solutions et des produits de pointe pour augmenter l'efficacité énergétique ou le volume d'énergie stockée dans les batteries au lithium, des produits utilisés pour la production d'énergie issue de ressources renouvelables comme l'énergie solaire ou éolienne, les matériaux pour les piles à combustible, les membranes pour la diffusion du gaz, le transfert thermique.

5%*



ENVIRONNEMENT

Nos produits sont adaptés pour aider à protéger l'environnement dans différents domaines de la vie quotidienne et de l'industrie : le contrôle des émissions dans l'air, l'assainissement des sols, l'approvisionnement et le traitement de l'eau, les techniques de séparation des gaz par membrane et les membranes de purification de l'eau.

4%*



ÉLECTRONIQUE

Nous offrons des produits de haute qualité pour l'électricité et l'électronique mobile : les matériaux conducteurs et photovoltaïques, les revêtements pour les écrans plats, les semi-conducteurs, l'imagerie médicale, les caméras numériques, l'éclairage électrique avec le développement de produits d'efficacité énergétique, les LED et l'isolation des composants électriques et l'électronique organique.

7%*

* Pourcentage du chiffre d'affaires.

SOLARIMPULSE™

AROUND THE WORLD IN A SOLAR AIRPLANE

SOLVAY

MAIN PARTNER

Premier partenaire principal de l'avion "zéro carburant", Solvay accompagne ce défi technologique en lui apportant, au-delà du financement, le savoir-faire de ses ingénieurs et son expertise de chimiste.

11 produits Solvay, 15 applications et plus de 6 000 pièces optimisent le système énergétique et la structure ultra légère du Solar Impulse.



2003

ANNONCE DU PROJET, ÉTUDE DE FAISABILITÉ (EPFL)

2005-2008

CONCEPT, DESIGN ET CONSTRUCTION

2010

VOL DE 26 HEURES (PREMIER VOL DE NUIT)

2014

VOL AUTOUR DU MONDE EN ÉTAPES

2004

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE AVEC SOLVAY

2009

PREMIER VOL "SAUT DE PUCE"

2011

VOLS EUROPÉENS (BRUXELLES ET PARIS LE BOURGET)



PREMIERS VOLS INTERNATIONAUX

Après son vol expérimental de nuit en 2010, Solar Impulse a franchi une nouvelle étape au printemps 2011, en effectuant ses premiers vols internationaux. Il a relié sa base helvétique à Bruxelles et Paris, où il a fait son entrée dans le monde de l'aviation comme invité spécial du Salon aéronautique du Bourget. Il a ainsi pu véhiculer des messages importants pour l'avenir de la planète en matière d'énergies alternatives, notamment auprès des autorités européennes. Ces vols ont aussi rencontré un vrai succès populaire qui a passionné les collaborateurs du Groupe pour qui le choix de Bruxelles comme premier lieu d'atterrissage hors de Suisse était une récompense saluant l'engagement de Solvay dans le projet.

DES PRODUITS "RÉVOLUTIONNAIRES"

La contribution du Groupe, basée sur la recherche de matériaux et solutions techniques innovants et sur l'étude de leur comportement en milieu extrême, est vitale pour Solar Impulse. 11 produits Solvay, 15 applications et plus de 6 000 pièces sont présentes dans l'avion : films à base de polymères fluorés (ECTFE HALAR®), utilisés dans les panneaux photovoltaïques captant l'énergie solaire ensuite stockée dans les batteries au lithium (SOLEF® PVDF, F1EC®). Les produits et plastiques Solvay (le polyamide-imide TORLON®, le solvant fluoré SOLKANE® 365mfc, l'ultra-polymère Polyphénylène PRIMOSPIRE®, etc.) contribuent à l'allègement du poids global, à la résistance de la structure et à l'optimisation de la chaîne énergétique. Ils se retrouvent dans des applications quotidiennes (batteries d'ordinateurs, de GSM, de voitures électriques, panneaux solaires, isolation, électronique grand public, etc.).

UN CHALLENGE QUI TRADUIT UN ÉTAT D'ESPRIT

Au cours de l'été, le prototype Solar Impulse HB-SIA a procédé à plusieurs vols en Suisse, moins médiatisés. Ils ont constitué un entraînement permanent pour les équipes au sol et permis aux pilotes, André Borschberg et Bertrand Piccard, de poursuivre leur entraînement dans le but d'effectuer, en 2012, un premier vol intercontinental. Ces vols ont aussi démontré le bien-fondé de l'engagement de Solvay dans ce projet ambitieux et s'inscrivent dans le projet de réaliser un tour du monde en 2014, ce qui nécessite des modifications de l'avion en termes de poids, d'autonomie et donc de design. Par conséquent, la construction d'un deuxième prototype (HB-SIB) a été mise en route et capitalisera sur l'expérience acquise à ce jour.

CHANGER POUR PRÉSERVER

Ce projet de démonstration, véritable challenge du futur, associe la haute technologie à la promotion de changement de nos comportements, clés de l'avenir de notre planète. Il a également permis de mettre en place une série de partenariats avec des acteurs de premier plan – notamment l'Ecole fédérale polytechnique de Lausanne (EPFL) – qui offre à Solvay de nouvelles perspectives de développement dans le cadre d'une démarche d'innovation ouverte.





SOLVAY, leader mondial en chimie.

Conjuguons nos talents pour bâtir un nouveau

En intégrant Rhodia, Solvay constitue à l'échelle mondiale un acteur majeur de la chimie, qui pèse près de 13 milliards EUR en chiffre d'affaires, qui est leader mondial dans 90 % des marchés qu'il sert, qui réalise 40 % de ses ventes dans des pays à forte croissance et qui investit 218 millions EUR par an en R&D.

SOLVAY 

L'offre amicale de Solvay sur Rhodia ayant été soutenue par les marchés, l'intégration des deux sociétés s'est mise en marche sans tarder et progresse à un rythme soutenu, dans le cadre d'une démarche structurée. Des réalisations tangibles, très concrètes ont vu le jour dès la fin 2011 et en préfigurent de nombreuses autres.

Le Comité exécutif a, par exemple, approuvé en décembre 2011 un vaste plan qui permettra de réduire le montant des achats annuels du Groupe d'environ 250 millions EUR à un horizon de trois ans. Ce gain considérable résultera de la combinaison des efforts déjà en cours avec les effets du puissant levier que constitue l'intégration de Rhodia au sein du groupe Solvay.

Le 1^{er} janvier 2012, Solvay s'est doté

d'une nouvelle Global Business Unit (GBU), Solvay Energy Services, qui fournira des services liés à l'énergie et au CO₂ à l'ensemble du Groupe ainsi qu'à des clients externes. Conjuguant les meilleures pratiques des deux sociétés, cette nouvelle GBU porte en elle un puissant potentiel synergétique, qui avait été identifié dès les prémices de l'intégration de Solvay et Rhodia.

Le Groupe mène en parallèle de multiples chantiers d'intégration, qui portent chacun sur des domaines opérationnels spécifiques. La phase de reconnaissance mutuelle s'est achevée fin 2011, conférant à tous les décideurs du Groupe une très bonne connaissance des caractéristiques et des forces respectives de Rhodia et Solvay.

L'étape suivante, entamée dès le

début de 2012, consiste à élaborer de nouvelles options d'organisation, qui capitalisent sur les qualités des diverses composantes du Groupe dans sa nouvelle configuration. Au lieu de mettre en œuvre l'intégration par la seule autorité discrétionnaire de l'acquéreur, Solvay a choisi une méthode plus difficile, mais dont le Groupe est persuadé qu'elle profitera à toutes les parties prenantes. L'intégration se déroule dans le respect des compétences de chacun et valorise ce qu'il y a de meilleur de part et d'autre. Ce travail a d'abord porté sur plusieurs fonctions importantes de support corporate : Finance, Juridique, Communication, Public Affairs et Ressources Humaines.

L'intégration permet de profiler rapidement le nouveau Groupe, avec la mise en place de nouvelles organisations au cours du premier semestre 2012, à l'issue des procédures usuelles d'information/consultation des partenaires sociaux, comme le requiert tout changement de ce type.

Les collaborateurs du nouveau Solvay sont pleinement impliqués – et pour bon nombre d'entre eux, très sollicités – par les profonds changements qui transforment actuellement

nts u Solvay

le Groupe. Solvay continuera à évoluer – et chaque salarié en est parfaitement conscient. Afin de faire fonctionner la nouvelle organisation, le périmètre industriel agrandi, le nouveau quartier général, Solvay entend déployer un nouveau style de gestion, davantage en phase avec la réalité du monde et fondée sur des valeurs essentielles partagées :

- le respect mutuel, comprenant entre autres une culture HSE profondément ancrée ;
- la quête de performances toujours plus ambitieuses ; et
- la mobilisation des efforts de tous, notamment par une délégation, une collaboration et une formation accrues.

Fidèle à sa tradition, Solvay a eu la force de changer. En quelques années, la mutation a été profonde et des étapes spectaculaires ont été franchies. La communauté et la cohésion des actionnaires de Solvay ont permis de bâtir, à travers les creux et les pics, un Groupe industriel solide, résolument axé sur la croissance durable et rentable.

Le Comité exécutif et le Conseil d'Administration ont pris ensemble la décision mûrement réfléchie de vendre la Pharmacie, une activité dont Solvay ne pouvait plus garantir

le succès en agissant seul, mais dont la cession allait lui donner les moyens d'assurer l'avenir du Groupe.

Aujourd'hui, le Groupe va bâtir une vision ambitieuse et enthousiasmante, qui s'appuiera sur les qualités respectives de nos entreprises. Cette vision d'avenir sera portée par les grandes tendances qui préfigurent le monde de demain. Les mégatendances les plus pertinentes pour le nouveau Groupe sont clairement identifiées :

- Le changement du paradigme géographique se confirme, avec un glissement vers les économies à forte croissance. Cette tendance est déjà établie, et l'intégration de Rhodia confère à Solvay l'envergure nécessaire pour constituer un champion capable d'imprimer sa marque et de croître rapidement dans les zones les plus dynamiques de notre planète.
- Le développement durable : le Groupe doit capitaliser sur ses forces et son savoir-faire afin de mettre en œuvre une stratégie visant à fournir des produits et des solutions capables de relever les défis vitaux auxquels l'humanité fait face aujourd'hui.
- Le Groupe devra rééquilibrer son portefeuille de produits ainsi que ses débouchés, et

offrir aux marchés des solutions écologiques, en proposant à ses clients des produits et des services innovants, différenciés, dans lesquels ses compétences clés réaliseront tout leur potentiel.

- Solvay devra répondre à la raréfaction des matières premières par la minimisation de ses consommations, par le développement du recyclage et par la montée en puissance des technologies liées aux énergies renouvelables et aux matériaux biosourcés.
- Solvay devra aussi s'adapter à des réglementations sans cesse plus exigeantes, par la mise en œuvre de procédés de production plus économes en ressources naturelles et en eau, plus propres encore, y compris en matière d'émissions de gaz à effet de serre (notamment le CO₂).
- Enfin, toutes nos nouvelles activités et nos acquisitions futures devront s'accorder avec les principes du développement durable.

Les efforts du Groupe tendent désormais vers un objectif suprême : la création d'un nouveau Solvay, conquérant, taillé pour l'expansion géographique et focalisé sur le développement durable.

Une implication forte dans le cadre de “2011, Année interna



1. Cérémonie de clôture à Bruxelles le 1^{er} décembre 2011.
2. Le groupe de jeunes scientifiques ont présenté leur vision du Monde et de la chimie en 2050, à la cérémonie de clôture IYC 2011.
3. Journée portes ouvertes à l'usine de Jemeppe (Belgique) le 21 mai 2011.



tionale de la Chimie”

2011 a été déclarée “Année Internationale de la Chimie” par la 63^e Assemblée générale des Nations Unies. Objectif : mettre l’accent sur l’importance de la chimie pour un développement durable dans tous les aspects de la vie sur la planète. Solvay s’est impliqué dans cette démarche de l’inauguration le 28 janvier 2011 au siège de l’Organisation des Nations Unies pour l’Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) à Paris à la cérémonie de clôture qui s’est tenue à Bruxelles le 1^{er} décembre 2011.

Soutenue par l’UNESCO, “2011, Année internationale de la Chimie” était un événement mondial. Quatre objectifs ont été fixés : faire reconnaître que la Chimie entend répondre aux besoins de la planète, accroître chez les jeunes l’intérêt pour nos métiers, susciter l’enthousiasme pour une chimie tournée vers l’avenir et célébrer les travaux de Marie Curie et la contribution des femmes à la Chimie.

Les entités du Groupe, tant à l’étranger qu’en Belgique, ont contribué à la poursuite des objectifs de cette Année de la Chimie. Par exemple, sur notre site de Jemeppe-sur-Sambre (Belgique), quelque 70 membres du personnel ont répondu aux questions des 1 300 visiteurs lors du “Week-end de la chimie et des sciences de la vie” organisé par la Fédération belge de l’industrie chimique, Essenscia. Citons également la présentation de EOLYS POWERFLEX™, additif pour les carburants diesel, à l’exposition “Regards sur la chimie”. Solvay a aussi été l’un des sponsors de l’exposition “Chimie pour un monde meilleur” à la station scientifique de l’Université de São Paulo, au Brésil. S’articulant autour des

mégatendances qui préfigurent le monde de demain (soins de santé et de nutrition, construction, énergie, ressources, mobilité et communication), ce projet interactif a été mené sous l’égide de l’Association brésilienne de l’Industrie chimique (ABIQUIM) et de la Société brésilienne de Chimie.

BRUXELLES : UN CHOIX INSPIRÉ PAR ERNEST SOLVAY

Si 2011 marquait le 100^e anniversaire du Prix Nobel attribué à Marie Curie, l’année était aussi importante pour le Groupe, qui fêtait le centenaire du 1^{er} Conseil de Physique et de Chimie instauré par Ernest Solvay – et auquel Marie Curie a d’ailleurs participé. D’où le choix de la Belgique et de Bruxelles pour la cérémonie de clôture de cet événement, le 1^{er} décembre 2011, largement inspiré par le rôle de notre pays dans cette industrie et par la personnalité d’Ernest Solvay.

La cérémonie de clôture a permis à un groupe de jeunes – y compris des collaborateurs de Solvay – de confronter leurs idées sur les attentes de l’Humanité vis-à-vis de la chimie. Démontrer

la contribution de la chimie à la résolution des enjeux vitaux pour la planète (démographie, besoins croissants, ressources limitées et environnement menacé) à l’horizon 2050 a été au centre des débats de cette journée de clôture, pour laquelle le Groupe s’est fortement mobilisé.



Premier Conseil de Physique-Chimie Solvay auquel assista Mme Marie Curie Bruxelles, 1911

Goldschmidt / Planck* / Rubens / Lindemann / Hasenohrl / Nernst** / Brillouin / Sommerfeld / de Broglie* / Hostelet / Solvay / Knudsen / Herzen / Jeans / Rutherford** / Lorentz* / Warburg / Wien* / Einstein* / Langevin / Perrin* / Madame Curie** / Poincare / Kamerlingh-Onnes*.

* Prix Nobel de Physique ** Prix Nobel de Chimie



Gestion et Finances partie 1

États financiers

RAPPORT DE GESTION

page 11

INFORMATIONS FINANCIÈRES PAR ACTION

page 17

Résultat opérationnel¹ en hausse dans chaque Secteur d'activité

LE PRÉSENT RAPPORT DE GESTION PORTE AUSSI BIEN SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE SOLVAY QUE SUR LES COMPTES STATUTAIRES DE SOLVAY SA.



- Naissance d'un acteur majeur de la chimie mondiale suite à l'acquisition de la société Rhodia en septembre 2011
- Chiffre d'affaires net² pro forma³ (12 693 millions EUR) en hausse de 14 % dans un contexte d'activité globalement soutenu
- Forte progression du REBITDA¹ pro forma: +11 % à 2 068 millions EUR
- Génération d'un Free Cash Flow⁴ pro forma des activités poursuivies de 656 millions EUR
- Résultat net pro forma des activités poursuivies de 825 millions EUR contre 406 millions EUR en 2010
- Dividende 2011 proposé: 3,0667 EUR brut par action (stable par rapport à celui de 2010)

1. REBITDA: résultat opérationnel avant amortissements, éléments non récurrents, charges financières et impôts.

2. Le chiffre d'affaires net comprend les ventes de biens et les prestations de service à valeur ajoutée liées aux métiers et savoir-faire de Solvay. Il exclut principalement les transactions de trading sur matières premières et utilités et les autres revenus annexes du Groupe (par exemple temporaires).

3. Les données pro forma reflètent les résultats (1) comme si l'acquisition de Rhodia avait eu lieu au 01/01/2010, (2) en harmonisant les règles comptables et (3) en éliminant les impacts PPA (Purchase Price Allocation).

4. Flux de trésorerie des activités opérationnelles + flux de trésorerie d'investissement, hors acquisition et cession de filiales et participations + dividendes reçus de sociétés mises en équivalence.

Le rapport de gestion pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2011, repris aux pages 11 à 17, 149 à 162 (analyse des risques) et 181 à 209 (déclaration de gouvernance d'entreprise), a été préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et a été approuvé par le Conseil d'Administration du 15 février 2012.

NAISSANCE D'UN ACTEUR MAJEUR DE LA CHIMIE, LEADER SUR SES MARCHÉS

Solvay a créé avec Rhodia un acteur majeur de la chimie avec un chiffre d'affaires de 12,7 milliards EUR, dont 40 % réalisé dans des pays à forte croissance, et un REBITDA de 2,1 milliards EUR. Ce nouveau Groupe se classe désormais parmi les 10 plus grands chimistes mondiaux.

Le Groupe s'appuie sur des positions d'excellence : 90 % de son chiffre d'affaires est réalisé dans des activités où il figure parmi les trois premiers mondiaux. Il est l'un des leaders mondiaux de polymères spéciaux à haute performance et le leader mondial du carbonate de soude et du peroxyde d'hydrogène. Il apporte également son leadership dans les matériaux de spécialités (silices, formulations à base de terres rares), les produits destinés aux marchés de grande consommation (tensio-actifs et polymères naturels de spécialités, câbles acétate) et les plastiques techniques à base de polyamide 6.6.

La complémentarité des activités industrielles de Rhodia et de Solvay dote le nouvel ensemble d'une exposition dans des marchés très diversifiés : spécialités chimiques destinées aux produits de grande consommation, construction, automobile, énergie, eau, environnement, électronique...

Ce nouvel ensemble, coté sur NYSE Euronext Bruxelles et Paris, a pour ambition de s'affirmer comme un grand groupe chimique mondial résolument engagé dans le développement durable et focalisé sur l'innovation et l'excellence opérationnelle.

L'INTÉGRATION DE RHODIA AU SEIN DE SOLVAY PROGRESSE TEL QUE PRÉVU

L'intégration conjugue les forces et excellences de Rhodia à celles de Solvay.

Des actions importantes ont déjà été initiées :

- Les programmes de réduction de coûts relatifs aux achats et à la logistique ont été lancés et généreront des économies de 250 millions EUR par an. Elles seront pleinement effectives dans les trois ans.
- Les nouvelles organisations des fonctions corporate devraient être mises en place au 1^{er} semestre 2012. Le programme d'alignement des autres fonctions se poursuit.
- Solvay Energy Services a été créée le 1^{er} janvier 2012.

Solvay est confiant dans sa capacité à délivrer les synergies d'intégration annoncées de 250 millions EUR par an à l'horizon 2014, auxquelles s'ajoutent les économies annoncées de 120 millions EUR par an à partir de fin 2012 relatives au programme Horizon.

Au cours de l'exercice 2012, ces deux programmes d'optimisation devraient déjà générer plus de 100 millions EUR d'économies brutes⁵.

MARCHE DES AFFAIRES (PRO FORMA)

L'acquisition de Rhodia a été clôturée le 16 septembre 2011. Seuls les résultats du 4^e trimestre de Rhodia sont inclus dans les comptes consolidés IFRS du groupe Solvay. De façon à donner des informations comparables et complètes, Solvay publie des résultats financiers ajustés pro forma, en plus des comptes consolidés IFRS sur l'année 2011. Les commentaires de la marche des affaires sur l'année 2011 ci-dessous portent sur les chiffres pro forma.

Le **chiffre d'affaires net** de l'année 2011 s'établit à 12 693 millions EUR, en progrès de 14 %.

Le contexte d'activité est resté soutenu tout au long de l'année 2011 dans la majorité des activités, comme en témoigne la hausse des volumes de vente aussi bien en Chimie (+4 %), en Plastiques (+2 %) que dans le Secteur Rhodia (+3 %).

L'activité a été particulièrement dynamique en Specialty Polymers, en Advanced Materials et en Consumer Chemicals ; leurs volumes de vente à périmètre constant sont en hausse de respectivement 6 %, 19 % et 6 % par rapport au niveau d'activité déjà élevé de l'année 2010. D'autres activités ont par contre été confrontées à un net ralentissement de la demande durant les derniers mois de l'année, en particulier les Vinylns, les produits chimiques fluorés et, dans une moindre mesure, les Polyamide Materials.

La part des ventes réalisées par le groupe Solvay dans les régions à forte croissance s'inscrit en nette progression. En 2011, Solvay a réalisé 40 % de ses ventes en Amérique latine, en Asie et dans le reste du monde.

Le **REBITDA** de l'année 2011 s'établit à 2 068 millions EUR contre 1 862 millions EUR en 2010, soit une hausse de 11 %. La priorité a été donnée à la génération de cash, en particulier au 4^e trimestre, ce qui a notamment permis de réduire sensiblement les stocks.

5. Avant frais associés, non récurrents.

En millions EUR	Comptes IFRS		Comptes pro forma	
	2011	2011	2010	2011/2010
Chiffre d'affaires net⁶	8 001	12 693	11 095	+14 %
Plastiques	3 686	3 686	3 361	+10 %
Chimique	2 836	2 836	2 575	+10 %
Rhodia	1 479	6 171	5 157	+20 %
REBITDA	1 208	2 068	1 862	+11 %
Plastiques	583	590	555	+6 %
Chimique	484	491	472	+4 %
Rhodia	231	1 119	962 ⁸	+16 %
New Business Development	-38	-53	-47	-13 %
Corporate et Support d'activités ⁷	-51	-79	-80	+1 %

La progression du REBITDA du **Secteur Plastiques** (+6% à 590 millions EUR) s'explique par la performance opérationnelle record des Specialty Polymers dans un contexte d'activité très soutenue. La marge – REBITDA sur chiffre d'affaires net – de cette activité s'élève à 29% en nette hausse grâce à des prix de vente plus élevés, à une amélioration sensible des performances industrielles et à un meilleur mix produits. Les résultats des Vinyls sont, quant à eux, sous forte pression depuis la fin de l'été malgré de gros efforts de compression des coûts. Sur l'ensemble de l'année, leur REBITDA enregistre une légère baisse de 4% par rapport à 2010, avec une marge – REBITDA sur chiffre d'affaires net – de 9% contre 10% en 2010.

Le REBITDA du **Secteur Chimique** est à nouveau en hausse par rapport à l'exercice précédent ; il progresse de 4% à 491 millions EUR. Le résultat des Essential Chemicals est supérieur de 9% à celui réalisé en 2010 ; il a été soutenu par une demande en hausse dans la majorité de ses activités et par un bon niveau de rentabilité, les augmentations des prix de vente ayant plus que compensé le renchérissement de l'énergie et de certaines matières premières. Malgré une très bonne performance opérationnelle au 1^{er} semestre, le REBITDA des Special Chemicals s'inscrit à la baisse du fait d'un net ralentissement de l'activité durant les derniers mois de l'année.

Le **Secteur Rhodia** enregistre un REBITDA record de 1 119 millions EUR. Cette hausse de 16% comparée à 2010 illustre l'exécution réussie de sa stratégie de croissance rentable et confirme les ambitions liées à cette acquisition. Rhodia a tiré parti de son portefeuille d'activités de qualité et résilient, de sa solide présence dans les régions en forte croissance et d'un excellent "pricing power". Les volumes ont progressé de 3%. L'acquisition de Feixiang, consolidée depuis décembre 2010, a enregistré une croissance à deux chiffres. Dans un contexte de hausse des coûts de matières premières et d'énergie, le "pricing power" a généré un impact prix net positif de 158 millions EUR sur le REBITDA. Les pôles Consumer Chemicals et Advanced Materials, puissants moteurs de croissance, affichent une rentabilité en hausse de plus de 30%, avec des REBITDA respectifs de 364 millions EUR

et 267 millions EUR. Polyamide Materials, en recul de 23% par rapport à une base de comparaison élevée en 2010, a souffert d'un faible niveau d'activité au second semestre. Le pôle Acetow & Eco Services, en hausse de 7%, a profité tout au long de l'année d'une bonne dynamique sur des marchés pourtant matures. Energy Services reste stable.

Le REBITDA de **New Business Development** s'élève à -53 millions EUR ; il traduit les efforts de recherche menée dans des domaines prometteurs et importants pour le développement du Groupe en dehors de ses activités traditionnelles.

Le REBITDA de **Corporate et Support d'activités** s'élève à -79 millions EUR contre -80 millions EUR en 2010.

COMMENTAIRES SUR LES AUTRES CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTATS (IFRS) DE L'ANNÉE 2011

Les commentaires sur les autres chiffres clés du compte de résultats ci-dessous portent sur les chiffres IFRS 2011.

Les **éléments non récurrents** s'élèvent à -188 millions EUR. Ils sont impactés à hauteur de -160 millions EUR par la réévaluation à la juste valeur des stocks de Rhodia incluse dans le bilan d'ouverture au 30 septembre 2011. Ils comprennent en outre la reprise d'une provision à hauteur de 27 millions EUR suite à la décision de la Cour de justice européenne d'annuler les amendes imposées à Solvay par la Commission européenne en 2000 pour violation des règles de la concurrence sur le marché du carbonate pour la période précédant 1990, ainsi que la reprise partielle d'une provision à hauteur de 24 millions EUR suite à la décision de la Cour générale européenne de réduire l'amende infligée à Solvay en 2006 par la Commission européenne pour violation des règles de la concurrence sur le marché du peroxyde. Solvay a décidé de faire appel de ce dernier jugement. Ils sont également impactés par les coûts d'acquisition du groupe Rhodia à hauteur de 33 millions EUR et des charges de restructuration relatives au déploiement du programme Horizon (15 millions EUR).

6. 272 millions EUR de chiffre d'affaires de l'année 2010 ont été transférés du Secteur Chimique vers le Secteur Plastiques sans impact sur le résultat suite à la mise en place de la nouvelle organisation (Horizon).

7. Une partie des frais Corporate du Secteur Rhodia ont été transférés dans le Segment Corporate et Support d'activités dans les résultats de l'année (pro forma) 2011.

8. Retraité sur la base des principes comptables du groupe Solvay (harmonisation des règles comptables).

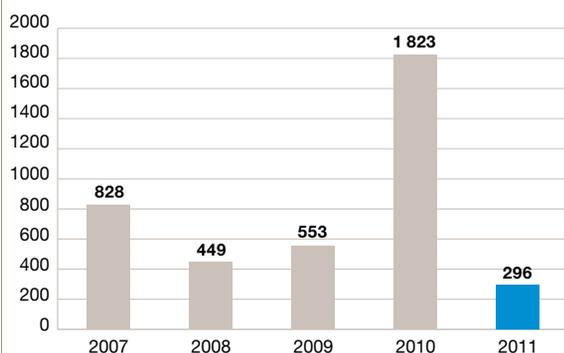
Les **charges sur endettement net** s'élèvent à -208 millions EUR. Les charges sur emprunts s'élèvent à -159 millions EUR. La dette financière brute du groupe Solvay s'élève à 4 168 millions EUR à fin décembre 2011. Les produits de placement de trésorerie s'élèvent à 39 millions EUR. Le coût d'actualisation des provisions s'élève à 72 millions EUR.

Les **charges d'impôts** s'élèvent à -19 millions EUR. Signalons la comptabilisation d'un actif d'impôt différé de 60 millions EUR lié à la cession en interne de l'activité de Solvay Advanced Polymers Belgium, la réduction de valeur d'un actif d'impôt différé en Belgique de 31 millions EUR et la réduction d'un passif d'impôt différé de 47 millions EUR lié à l'allocation du prix d'acquisition de Rhodia.

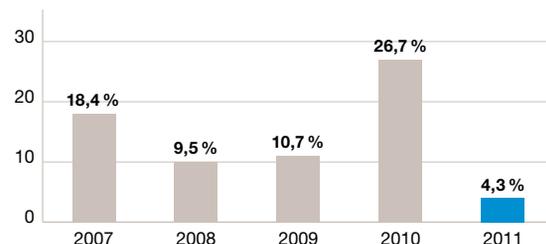
Le **résultat net** s'élève à 296 millions EUR. La contribution négative des "discontinued operations" à hauteur de -38 millions EUR s'explique principalement par l'ajustement de -47 millions EUR relatif au fonds de roulement postérieur à la clôture de la vente des activités pharmaceutiques.

Le **résultat net part Solvay** s'élève à 247 millions EUR.

RÉSULTAT NET IFRS GROUPE (MILLIONS EUR)



RETURN ON EQUITY (%)



GESTION ÉNERGÉTIQUE

Les dépenses énergétiques sont une composante importante de la structure de coûts du Groupe. Elles sont estimées à 1,2 milliard EUR par an (sur la base pro forma en 2011).

Le groupe Solvay mène une politique énergétique dynamique depuis de nombreuses années. Rappelons à cet égard que Solvay opère un parc mondial d'autoproduction d'énergie qui représente à ce jour une puissance installée de 1 000 MW.

Plus récemment, la création de la GBU Solvay Energy Services en date du 1^{er} janvier 2012 est à souligner. Elle résulte de la mise en commun des compétences et savoir-faire clés de Solvay et de Rhodia dans le domaine énergétique.

Cette nouvelle entité a pour mission d'optimiser la facture énergétique et les émissions de CO₂ du Groupe et pour le compte de tiers. Solvay Energy Services a pour objectif, d'une part, d'optimiser les achats d'énergie du nouvel ensemble et, d'autre part, d'accompagner l'ensemble des Business Units et des sites de production du Groupe dans leur gestion de l'énergie et du CO₂.

Ces différentes ressources sont mises au service de l'objectif fixé par le Groupe de réduire de 20% sa facture énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020.

STRUCTURE DE FINANCEMENT

Les **capitaux propres** s'élèvent à 6 653 millions EUR à fin 2011, comparables à ceux de fin 2010 (6 708 millions EUR).

Le groupe Solvay est passé d'une situation de trésorerie nette positive à fin décembre 2010 (2 993 millions EUR) à une situation d'**endettement net** de 1 760 millions EUR à fin décembre 2011 suite à l'acquisition de Rhodia pour un montant total en cash de 3 953 millions EUR. À fin 2011, le **ratio d'endettement net sur capitaux propres** s'élevait à 26%, traduisant la priorité que le groupe Solvay donne à une situation financière saine.

Les **ratings** à long et court termes de Solvay sont respectivement Baa1/P2 (outlook négatif) chez Moody's et BBB+/A2 (outlook négatif) chez Standard & Poor's.

Compte tenu du succès de l'offre d'acquisition de Rhodia, les 880 766 **actions propres** détenues par Solvay SA, au titre de emploi partiel temporaire de la trésorerie provenant de la vente des activités pharmaceutiques, ont été transférées à Solvay Stock Option Management SPRL en vue de la couverture du programme de stock options. En date du 17 février 2012, la participation de Solvay Stock Option Management SPRL dans Solvay s'élevait à 2,81%.

FREE CASH FLOW⁹

Le **Free Cash Flow pro forma des activités poursuivies** de l'année 2011 s'élève à 656 millions EUR.

Le **Free Cash Flow IFRS des activités poursuivies** de l'année 2011 s'élève à 371 millions EUR.

9. Flux de trésorerie des activités opérationnelles + flux de trésorerie d'investissement, hors acquisition et cession de filiales et participations + dividendes reçus de sociétés mises en équivalence.

- Le **cash flow opérationnel IFRS des activités poursuivies** s'élève à 838 millions EUR. Outre l'EBIT de 515 millions EUR, les éléments suivants sont à mettre en évidence :
 - Les amortissements et dépréciations d'actifs s'élèvent à 455 millions EUR. Les amortissements et dépréciations d'actifs du Secteur Rhodia du 4^e trimestre s'élèvent à 111 millions EUR.
 - Le fonds de roulement baisse de 303 millions EUR. Outre l'impact de la vente des stocks de Rhodia réévalués à la juste valeur dans le bilan d'ouverture au 30 septembre 2011 dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de cette société, cette baisse témoigne des efforts très importants réalisés par le Groupe pour réduire son fonds de roulement.
- Le **cash flow d'investissement IFRS des activités poursuivies** s'élève à -4 679 millions EUR.
 - L'investissement principal concerne l'acquisition de la société Rhodia pour un montant en cash de 3 953 millions EUR.
 - Les autres investissements s'élèvent à 845 millions EUR. Outre la santé, la sécurité et l'environnement ainsi que la maintenance de l'outil industriel, ils concernent un nombre limité de projets stratégiques orientés par priorité vers l'expansion géographique et vers les choix posés en matière de développement durable. L'investissement le plus matériel concerne l'augmentation de capital de 167 millions EUR dans RusVinyl (partenariat entre SolVin et Sibur pour la construction en Russie d'une usine de PVC).

INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN 2011

Les **investissements 2011** s'élèvent à 845 millions EUR, hors impact de l'acquisition de Rhodia. Sur base pro forma, ils s'élèvent à 1 058 million EUR.

Le **budget d'investissements 2012** s'élève à 862 millions EUR. Il prévoit la poursuite d'investissements stratégiques orientés vers le développement durable et l'expansion de capacités dans les régions à fort potentiel de croissance.

Les frais de **Recherche et Développement 2011** s'élèvent à 156 millions EUR. Sur une base pro forma, ils s'élèvent à 218 millions EUR.

Le **budget de Recherche et Développement 2012** s'élève à 244 millions EUR. Des activités importantes de Recherche et Développement seront notamment menées en Specialty Polymers, en Consumer Chemicals et en New Business Development.

EFFECTIFS

Le groupe Solvay employait 29 121 équivalents temps plein au 31 décembre 2011. Par rapport aux effectifs à fin 2010 (16 785 équivalents temps plein), l'évolution s'explique principalement par l'acquisition de la société Rhodia, qui comptait 14 255 équivalents temps plein à fin décembre 2011.

PERFORMANCES DE LA MAISON-MÈRE SOLVAY SA

Solvay SA est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé 310, rue de Ransbeek à 1120 Bruxelles.

Les comptes de Solvay SA sont préparés selon les principes comptables généralement acceptés de droit belge et incluent ses succursales française et italienne.

Les activités principales de Solvay SA consistent, d'une part, à détenir et gérer un certain nombre de participations dans des sociétés du Groupe et, d'autre part, à financer le Groupe à partir des marchés bancaires et obligataires. Par ailleurs, elle gère le centre de recherche de Neder-Over-Heembeek ainsi qu'un nombre très limité d'activités industrielles et commerciales non filialisées.

Le résultat d'exploitation représente le solde des coûts de fonctionnement du siège partiellement compensés par les revenus des activités industrielles et commerciales non filialisées.

Le bénéfice courant avant impôts s'élève à 82 millions EUR contre 211 millions EUR l'an dernier. Il inclut les

En millions EUR	Investissements en 2011			Recherche & Développement en 2011	
	IFRS		Pro forma	IFRS	Pro forma
	Avec acquisition Rhodia	Sans acquisition Rhodia			
Plastiques	409	409	409	67	63
Chimique	214	214	214	32	28
Rhodia	164	164	378	21	75
New Business Development	28	28	28	37	52
Corporate & Support d'activités	3 982	29	29	0	0
Groupe	4 797	845	1 058	156	218

Millions EUR	2011	2010
Bénéfice de l'exercice à affecter	325	2 782
Report à nouveau	3 447	925
Total à disposition de l'Assemblée Générale	3 772	3 707
Affectations :		
Dividende brut	260	260
Report à nouveau	3 512	3 447
Total	3 772	3 707

dividendes reçus de ses différentes participations (363 millions EUR en 2011) ainsi que le différentiel entre les intérêts versés et encaissés sur son activité de financement.

Le solde des résultats exceptionnels s'élève à 209 millions EUR contre 2 543 millions EUR en 2010. Ils comprennent principalement une plus-value de 177 millions EUR sur la cession en interne de l'activité de Solvay Advanced Polymers Belgium.

Le bénéfice net de Solvay SA s'élève en 2011 à 325 millions EUR contre 2 782 millions EUR en 2010.

En l'absence de transfert aux réserves, le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à 3 772 millions EUR.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN

Le seul événement important survenu entre la date de la clôture de l'exercice (31 décembre 2011) et le jour de l'approbation du présent rapport de gestion par le Conseil d'Administration (15 février 2012) est la décision de Solvay annoncée le 15 février 2012 de céder à Wienerberger sa participation de 50% dans le capital de Pipelife, sous réserve de l'accord des autorités antitrust.

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques (processus, risques identifiés et actions entreprises pour les réduire) est décrite aux pages 149 à 162 du Rapport Annuel 2011.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La gestion des risques financiers et l'utilisation éventuelle d'instruments financiers afin de les couvrir font l'objet d'une description aux pages 131 à 145 du Rapport Annuel 2011.

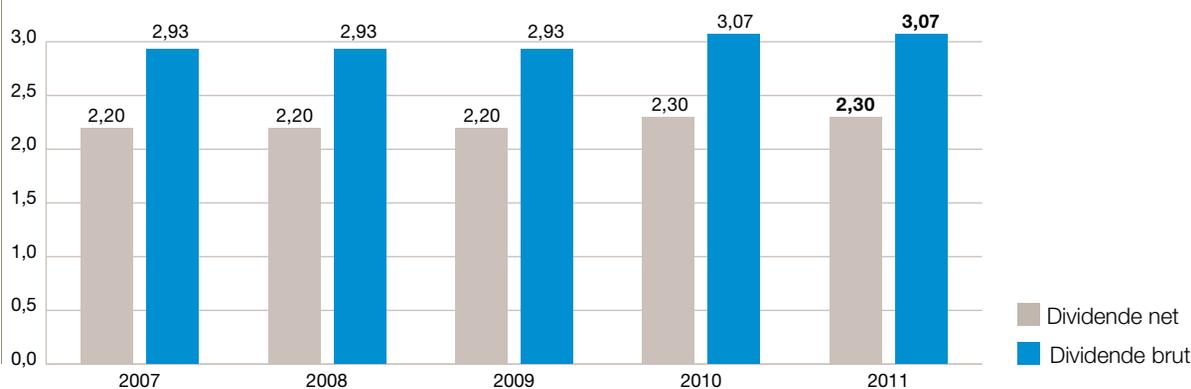
COMITÉ D'AUDIT

La mission, la composition et le mode de fonctionnement du Comité d'Audit sont décrits aux pages 203 et 206 à 207 du Rapport Annuel 2011.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La Déclaration de Gouvernance d'Entreprise est reprise aux pages 181 à 209 du Rapport Annuel 2011. Cette Déclaration comprend, entre autres, une description de la structure juridique et de l'actionnariat de Solvay, de sa politique en matière de capital social et de dividende, du mode de fonctionnement des Assemblées Générales, de la composition et du mode de fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses Comités, de la composition et du mode de fonctionnement du Comité exécutif, la politique de rémunération et le dernier rapport de rémunération, une description des principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, les mesures prises par Solvay afin de se conformer aux règles belges en matière d'abus de marché et une description du Code de Conduite du Groupe.

DIVIDENDES BRUTS ET NETS PAR ACTION (EN EUR)



Informations financières IFRS par action

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action généré par les activités poursuivies est de 3,51 EUR (contre 0,62 EUR en 2010).

LE DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration du 15 février 2012 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2012 le paiement d'un dividende total brut de 3,0667 EUR par action, stable par rapport à celui de 2010. Sur la base du cours de clôture du 15 février 2012 (78,40 EUR), ceci représente un rendement de dividende brut de 3,9%. Cette évolution est en ligne avec la politique de dividende

du Groupe qui consiste à l'augmenter chaque fois que possible et, si possible, ne pas le diminuer.

En ligne avec cette politique, le dividende n'a jamais été réduit depuis 30 ans et a été augmenté certaines années. Compte tenu de l'acompte de 1,20 EUR brut par action (coupon n° 89), qui a été payé le 19 janvier 2012, le solde de dividende sur l'exercice 2011, soit 1,87 EUR brut par action (coupon n°90), sera payé le 15 mai 2012; les actions Solvay traiteront "ex-dividende" sur NYSE Euronext dès le 10 mai 2012.

DONNÉES FINANCIÈRES IFRS PAR ACTION

EUR	2007	2008	2009	2010	2011
Capitaux propres	52,10	54,05	57,87	77,34 ¹⁰	75,79
REBITDA	20,13	17,44	17,52	11,44 ¹⁰	14,87
Résultat net	9,46	4,92	6,28	21,85	3,04
Résultat net (hors activités non poursuivies)	9,46	4,92	2,59	0,62	3,51
Résultat net dilué	9,40	4,91	6,28	21,80	3,03
Résultat net dilué (hors activités non poursuivies)	9,40	4,91	2,59	0,62	3,49
<i>Nombre d'actions émises (en milliers) au 31 décembre</i>	84 701	84 701	84 701	84 701	84 701
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers) pour le calcul des résultats par action</i>	82 586	82 318	82 143	81 320	81 224
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers) pour le calcul des résultats dilués par action</i>	83 054	82 447	82 186	81 499	81 546
Dividende brut	2,93	2,93	2,93	3,07	3,07
Dividende net	2,20	2,20	2,20	2,30	2,30
Cours le plus haut	123,2	97,9	77,8	81,9	111,6
Cours le plus bas	92,3	51,45	42,0	67,8	61,5
Cours au 31 décembre	95,7	53,05	75,6	79,8	63,7
Price / earnings au 31 décembre	10,2	10,8	12,0	3,6	21,0
Rendement sur dividende net	2,6%	4,2%	3,1%	2,9%	2,9% ¹¹
Rendement sur dividende brut	3,5%	5,6%	4,1%	3,9%	3,9% ¹¹
Volume annuel (en milliers de titres)	57 536	94 322	71 259	47 028	63 462
Volume annuel (en millions EUR)	6 318	7 702	4 414	3 481	5 522
Capitalisation boursière au 31 décembre (en milliards EUR)	8,1	4,5	6,4	6,8	5,4
Vélocité (en %)	71,5	113,2	85,2	56,0	77,8
Vélocité ajustée par le free float (en %)	102,1	161,7	121,7	80,4	111,2

10. Chiffre 2010 retraité pour tenir compte de la modification de traitement comptable des coentreprises.

11. Sur la base du cours de clôture du 15 février 2012 (78,40 EUR).



Solvay Chemicals

Porter notre excellence au cœur de nos marchés

LE SECTEUR CHIMIQUE A POURSUIVI EN 2011 LA CROISSANCE DE SES RÉSULTATS, TOUT EN RÉUSSISSANT À MIEUX S'ARMER POUR RELEVER LES DÉFIS FUTURS. SA NOUVELLE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE LE PLACE DANS UNE PERSPECTIVE D'AVENIR FAVORABLE.



Les produits de Solvay Chemicals entrent dans l'élaboration des matériaux répondant aux besoins accrus de mobilité.

Vincent De Cuyper
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SECTEUR CHIMIQUE

Une approche basée sur les produits et la proximité régionale

L'excellence opérationnelle comme moteur de la croissance.

2011 a été une année de croissance de nos ventes sur l'ensemble de nos activités, tant en chimie essentielle que dans les spécialités, malgré un ralentissement observé dans certains produits en fin d'année. Cette croissance est le résultat combiné d'une amélioration de nos prix et d'une augmentation de nos volumes de vente. Ceci découle du démarrage de projets stratégiques décidés au cours des dernières années, mais aussi de la mise en place progressive d'une démarche globale d'excellence au niveau du Groupe. Ce double vecteur de croissance du Secteur devrait se maintenir dans le futur.

En Thaïlande, en septembre 2011, la RBU Essential Chemicals a mis en service avec succès la plus grande usine de peroxyde d'hydrogène au monde. MTP HPJV (Thaïlande) est la coentreprise de peroxyde d'hydrogène de Solvay avec Dow et sa nouvelle usine possède une capacité de production annuelle de plus de 330 000 tonnes de peroxyde d'hydrogène à 100 % de concentration.



“ Le Secteur Chimique s'oriente résolument vers une phase de développement et de croissance de nos produits phares, en y consacrant les moyens nécessaires à nos ambitions afin de mieux répondre aux besoins de nos clients. ”

CHIFFRES CLÉS (MILLIONS EUR)

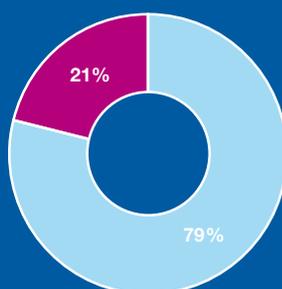
	IFRS		Pro forma ³	
	2011	2010 ¹	2011	2010
Chiffre d'affaires net	2 836	2 575 ²	2 836	2 575
REBITDA	484	455	491	472
REBITDA sur chiffre d'affaires net	17 %	18 %	17 %	18 %
REBIT	334	297		
Amortissements et dépréciations d'actifs	153	394		
Investissements et acquisitions	214	166		
R&D	32	36		
Équivalents temps plein	8 114	8 083		

1. Les données financières de l'année 2010 ont été retraitées pour tenir compte de la modification du traitement comptable des co-entreprises, consolidées selon la méthode de mise en équivalence et non plus selon la méthode proportionnelle.
2. 272 millions EUR de chiffre d'affaires de l'année 2010 ont été transférés du Secteur Chimique vers le Secteur Plastiques sans impact sur le résultat suite à la mise en place de la nouvelle organisation (Horizon).
3. Après ajustements liés à l'harmonisation des règles comptables entre Solvay et Rhodia.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2011 : 2 836 MILLIONS EUR

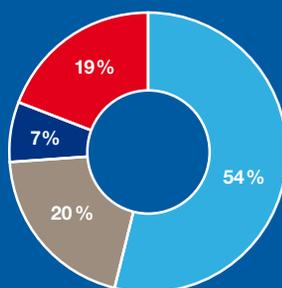
Par pôle

Essential Chemicals	79 %
50 % EMEA	
17 % Amérique du Nord	
5 % Amérique latine	
7 % Asie-Pacifique	
Special Chemicals	21 %



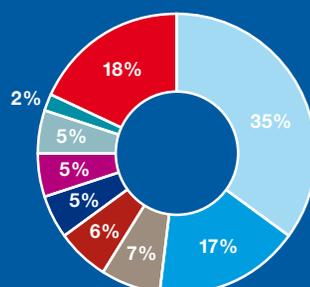
Par destination

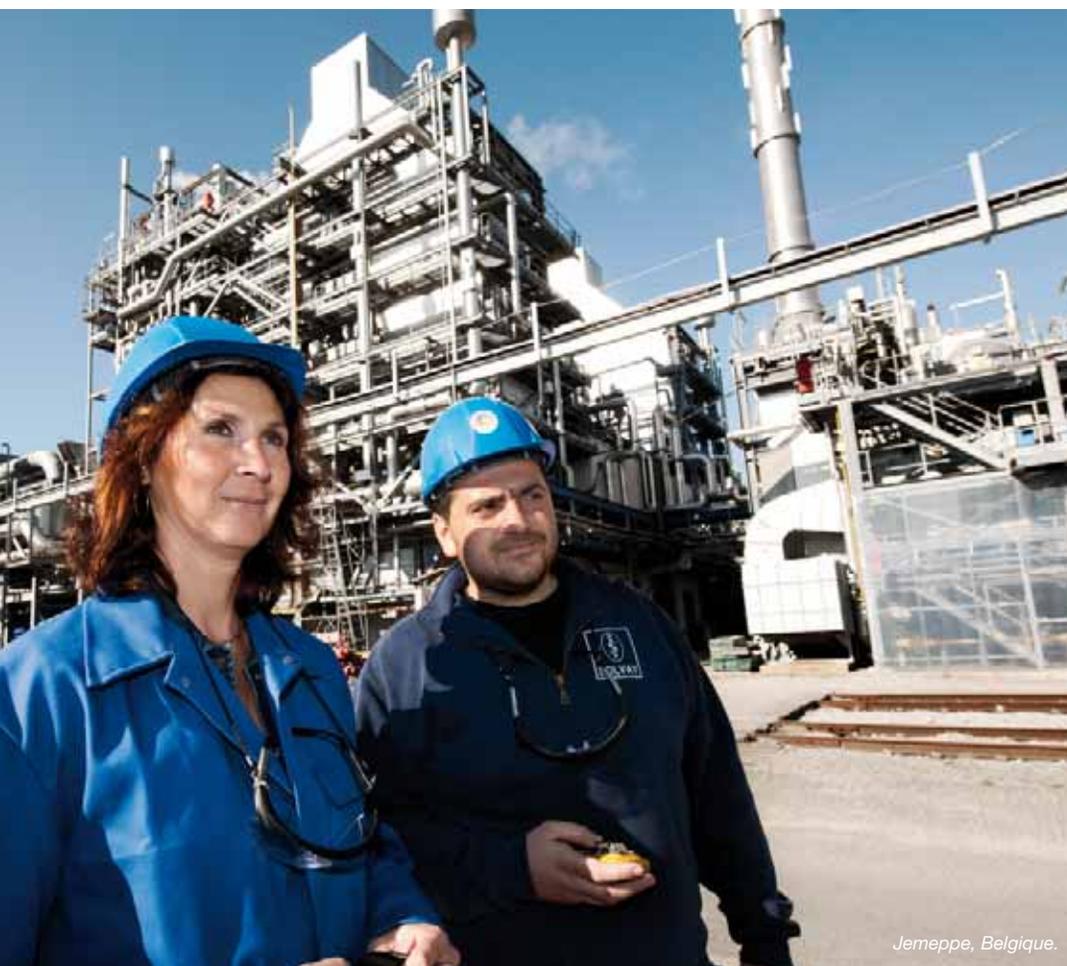
Europe	54 %
Amérique du Nord	20 %
Amérique latine	7 %
Asie et reste du monde	19 %



CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2011 PAR MARCHÉS FINAUX : 2 836 MILLIONS EUR

Biens de consommation	35 %
Construction	17 %
Environnement	7 %
Automobile	6 %
Agriculture, sylviculture et pêche	5 %
Papier	5 %
Électricité et électronique	5 %
Énergie	2 %
Autres industries	18 %





Jemeppe, Belgique.

UNE ANNÉE POSITIVE

Dans l'ensemble, la tendance a été très positive pour le Secteur Chimique, grâce notamment à une demande en hausse. De ce fait, les ventes ont affiché une progression soutenue, tant en volume qu'au niveau des prix. Un ralentissement a néanmoins été enregistré au dernier trimestre, en particulier dans les spécialités, sans pour autant obérer les résultats engrangés en début d'exercice. Les résultats opérationnels sont à nouveau en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe est armé pour faire face aux conséquences d'un ralentissement de l'économie mondiale, en raison de sa capacité d'anticipation et de la gestion rigoureuse de ses activités, qui a pour fils conducteurs la maîtrise des coûts, la qualité constante des produits et l'excellence.

LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR UNE STRATÉGIE PAYANTE

La stratégie du Secteur Chimique consiste à intensifier l'expansion géographique dans les régions à forte croissance à travers l'investissement dans ses produits phares de chimie essentielle et d'accroître globalement la croissance dans ses spécialités, en particulier sur les marchés de l'environnement, de l'énergie, de l'électronique et de l'hygiène et santé, tout en consolidant sa compétitivité grâce à l'excellence opérationnelle.

Cette année a permis de récolter les fruits de cette démarche, basée sur des produits et des technologies performantes. Le Secteur a mis en place une organisation régionale, proche de ses clients, pour ses produits essentiels, et une organisation mondiale, proche des grands marchés visés, pour ses spécialités. Dans ce cadre, il entend développer des produits adaptés aux exigences des clients grâce à une meilleure

connaissance de leurs besoins. D'importants investissements sont consentis pour renforcer la présence du Groupe sur les marchés à forte croissance, comme l'Asie, pour accroître la production en réponse à la demande nouvelle et pour intégrer la notion de développement durable dans toutes ses activités.

Par ailleurs, le Secteur entend renforcer sa compétitivité à court terme au travers du déploiement d'une démarche globale d'excellence opérationnelle à tous les niveaux, ainsi qu'à moyen terme par



Solvay Chemicals propose un large éventail de produits spécialement conçus pour les secteurs pharmaceutique et cosmétique.

des efforts accrus et ciblés en innovation technologique.

LE CONTRASTE EUROPÉEN

L'Europe, marché historique du Groupe, a présenté en 2011 une image contrastée. Ainsi, du fait de la demande soutenue de l'industrie du verre creux et de l'amélioration de l'activité du verre plat, les volumes de ventes en carbonate de soude se

sont avérés supérieurs à ceux de l'an dernier. La demande a été élevée en Europe du Nord et de l'Est, mais elle a diminué dans le sud de l'Europe.

Par ailleurs, comme dans les autres régions du monde, les ventes européennes de peroxyde d'hydrogène sont restées stables, soutenues par la demande élevée pour la pâte à papier dans les pays en forte croissance. Les autres marchés, en particulier l'industrie minière, l'industrie chimique, les emballages alimentaires et les applications environnementales, ont également affiché de bonnes performances.

Le caractère contrasté du marché européen pousse Solvay à mettre particulièrement l'accent sur l'excellence opérationnelle afin de maintenir sa compétitivité. Le Groupe entend également poursuivre le développement de nouvelles applications basées sur des produits qui ont fait leurs preuves. En matière de compétitivité, Solvay a notamment démarré l'approvisionnement d'une part importante de ses besoins d'électricité en France via le consortium Exeltium et commencé la mise en place de la technologie membrane, plus performante, de son électrolyse de Tavaux (France).

D'importants efforts d'économies d'énergie ont également été développés au travers d'une démarche d'excellence Groupe, "Solwatt".

L'ASIE, TERRE DE CROISSANCE

Dans le contexte mondial de 2011, la région Asie-Pacifique s'est distinguée par une progression dans de nombreux domaines d'activité. Cela conforte Solvay dans sa stratégie de développement de sa présence dans cette zone.

Le déploiement du procédé EPICEROL[®], une technologie innovante et verte pour la production d'épichlorhydrine, progresse à grands pas sur le marché asiatique. ABT, filiale de Vinythai, a construit une unité de production d'une capacité de 100 000 tonnes, qui présente

des avantages substantiels par rapport aux technologies existantes en termes d'utilisation de ressources naturelles, de consommation énergétique et d'impact environnemental. L'usine a démarré ses activités au début de 2012. Une deuxième unité basée sur le procédé EPICEROL[®], également d'une capacité de 100 000 tonnes, est à l'étude en Chine afin de répondre à la croissance rapide de la demande liée à la production de résine époxy. Cette nouvelle usine conférerait à Solvay la position de premier producteur mondial dans cette activité.

Après le démarrage réussi de son unité d'Anvers (Belgique) – d'une capacité de 250 Kt/an, fruit d'une coentreprise avec BASF et Dow – Solvay a également mis en service deux nouvelles usines de peroxyde



Solvay Chemicals fabrique plusieurs ingrédients détergents, ainsi que des produits utilisés pour l'hygiène quotidienne comme les lessives liquides et en poudre.



Des liquides hautes performances sont appliqués lors de la production des cellules solaires pour améliorer leur efficacité et leur durabilité.

La réutilisation de l'eau est devenue une priorité. L'acide peracétique permet aux effluents urbains de satisfaire aux normes microbiennes et d'être ainsi réutilisés pour l'irrigation des terres arables.

d'hydrogène en Asie. La première, dont le lancement a été annoncé en octobre 2011, se situe en Thaïlande et s'inscrit dans un partenariat avec Dow.

Sa capacité de production annuelle est de 330 000 tonnes, ce qui en fait la plus grande usine de peroxyde d'hydrogène au monde. Sa production est essentiellement destinée à la production d'oxyde de propylène. Solvay conforte ainsi sa position de leader sur ce nouveau marché captif.

La deuxième usine est située en Chine et a été construite en partenariat avec le groupe papetier

Huatai. Outre la production de peroxyde d'hydrogène pour le marché de la pâte à papier, elle fournit des produits de spécialité destinés à l'industrie des emballages alimentaires, grâce à une technologie de production mise au point par Solvay. D'une capacité annuelle de 50 000 tonnes, elle constitue pour le Groupe une tête de pont sur ce marché porteur.

Par ailleurs, le Groupe a annoncé en 2011 son intention de construire une nouvelle méga-unité de production de peroxyde d'hydrogène en Arabie saoudite, destinée à la production d'oxyde de propylène. Le projet devrait démarrer en 2015 et fera l'objet d'un partenariat avec Sadara Chemical Company, qui est elle-même une coentreprise de Saudi Aramco et Dow.

LES ÉTATS-UNIS, TREMPLIN VERS LES MARCHÉS LES PLUS DYNAMIQUES

Le 1^{er} janvier 2011, Solvay a définitivement quitté l'ANSAC (American Natural Soda Ash Corporation), le consortium d'exportation pour les productions américaines de carbonate de soude. Désormais, le Groupe dispose d'un accès plus souple aux marchés de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique, ce qui lui assure une présence accrue dans ces régions en forte croissance et à potentiel élevé. Ainsi, nos activités américaines ont continué à bénéficier du niveau élevé des exportations de carbonate de soude vers l'Asie et l'Amérique du Sud.

Le marché intérieur du carbonate de soude et du peroxyde d'hydrogène est resté soutenu. Par ailleurs, soucieux d'intégrer la notion de développement durable dans toutes ses activités, Solvay a développé un procédé pour la récupération et l'utilisation du méthane provenant de l'extraction du trona à Green

Les pigments bleus constituent un composant essentiel des écrans couleur à cristaux liquides.



River. Cette innovation permet la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la diminution de la consommation d'énergie liées à l'extraction et à la transformation du minerai en carbonate de soude.

Par ailleurs, le Groupe poursuit le déploiement commercial de SOLVAIR®, les solutions de dépollution à base de bicarbonate de soude développées par Solvay en Amérique du Nord.

L'AMÉRIQUE LATINE, UNE ZONE PROMETTEUSE

L'Amérique du Sud est un marché au potentiel élevé, déjà caractérisé par une croissance forte. Ainsi, une extension de la capacité de production annuelle de peroxyde d'hydrogène sera démarrée au Brésil mi-2012 pour la porter à 180 000 tonnes, afin de répondre à la demande de nos clients et de maintenir notre leadership régional.

La croissance des ventes de soude caustique a été particulièrement marquée, avec des prix nettement supérieurs à ceux de 2010, dans un contexte général où la demande, au niveau mondial, s'est maintenue à un bon niveau.

Par ailleurs, dans l'activité de



Une large gamme de produits de Solvay Chemicals sont utilisés dans la construction.

Développement significatif en peroxyde d'hydrogène en Asie.

CAPACITÉ DE
330 000

TONNES PAR AN
EN THAÏLANDE EN
PARTENARIAT AVEC DOW.

**Capacité de 50 000 tonnes
par an en Chine en partenariat
avec Huatai.**

Le bicarbonate de sodium BICAR® Z est intégré dans un large éventail d'aliments commerciaux pour animaux, en particulier ceux destinés au bétail, à la volaille et aux suidés afin d'en améliorer les performances et le confort.



Les produits INTEROX® AG sont des formules de peroxyde d'hydrogène stabilisées faiblement résiduelles spécialement développées pour le matériel de remplissage aseptique.

production d'acide peracétique, les ventes ont affiché une progression à deux chiffres, entraînées par les nouvelles applications dans l'alimentation, la santé et l'agriculture.

RALENTISSEMENT DANS LES SPÉCIALITÉS

Les activités de spécialités chimiques ont été regroupées au niveau mondial dans la nouvelle Global Business Unit Special Chemicals. L'année 2011 a vu les activités fluorées, carbonate

de calcium précipité (CCP) et carbonate de Ba/Sr poursuivre leur redressement tant en ventes qu'en résultats, tandis que l'activité LifeSciences restait pénalisée par un manque de développement de nouveaux produits. Globalement, la fin d'année a vu un ralentissement de son activité.

Solvay poursuit sa stratégie en se focalisant sur le développement de produits destinés à des débouchés porteurs comme l'électronique,

le photovoltaïque et les semi-conducteurs et en accroissant sa présence en Asie. Signalons à ce titre que le nouveau centre de R&D que Solvay a créé en Corée se focalisera sur ces domaines d'activité.

Au cours de l'année, Solvay a concrétisé plusieurs projets innovants dans les spécialités chimiques. Une nouvelle unité de production de gaz fluorés, qui permettra notamment de réduire l'empreinte écologique de la fabrication des semi-conducteurs et des cellules photovoltaïques, est en cours d'installation sur le site du Groupe à Onsan, en Corée.

2011 a vu aussi le démarrage d'une nouvelle activité de la GBU Special Chemicals dans les agents nettoyants pour l'industrie électronique, avec un premier projet pilote de production d'acide phosphorique de haute pureté en Allemagne qui s'ajoutera à l'offre existante en peroxyde d'hydrogène et en acide fluorhydrique.



Le bicarbonate est particulièrement efficace dans la lutte contre les bactéries mortelles. Une étude réalisée par l'institut de microbiologie de l'université de Plaisance (Italie) a montré que l'ajout de 15 g/l de bicarbonate à l'eau utilisée pour laver les légumes permettait d'améliorer l'efficacité du nettoyage de 20 à 90%.

L'usine de Torrelavega, Espagne.

A hand is shown holding a tablet computer. The screen of the tablet displays several petri dishes containing blue and green cultures, likely representing scientific research or medical applications. The background is a blurred green and white, suggesting a laboratory or clinical setting.

Solvay Plastics

Des matériaux et des solutions pour un avenir sain

APRÈS LE REBOND DE 2010, LE SECTEUR PLASTIQUES A POURSUIVI SUR SA LANCÉE EN 2011 POUR ATTEINDRE UN NIVEAU RECORD AU 1^{ER} SEMESTRE. SI LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ANNÉE A ÉTÉ PLUS CONTRASTÉE, LES RÉSULTATS DEMEURENT EN HAUSSE. CETTE NOUVELLE PROGRESSION S'EXPLIQUE PAR LE SUCCÈS DES CHOIX STRATÉGIQUES DE SOLVAY, NOTAMMENT DANS LES POLYMÈRES SPÉCIAUX.



Les polymères spéciaux contenus dans les applications mobiles contribuent à leur design et à leur solidité.

Jacques van Rijckevorsel
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SECTEUR PLASTIQUES

Répondre aux besoins par l'innovation et l'excellence technologique

Une croissance portée par les spécialités, les marchés émergents et l'excellence opérationnelle.

Après une année faste en 2010, le Secteur Plastiques a enregistré une nouvelle année de progression, particulièrement dans les polymères spéciaux. Les ventes sur les marchés émergents ont renforcé la tendance. De même, le programme très ambitieux d'excellence opérationnelle a permis une meilleure rentabilité du Secteur. Enfin, le lancement de la nouvelle Global Business Unit Specialty Polymers, en avril, a été un facteur de créativité, de responsabilisation, d'efficacité et de dynamisme entrepreneurial.

120 millions EUR d'investissement pour la construction de l'usine Solvay à Changshu (Chine). Opérationnelle début 2014, elle renforcera la production de polymères spéciaux.



“Entreprendre, c'est innover. Sciences et industries innovantes doivent faire progresser le monde.”

120
MILLIONS EUR
D'INVESTISSEMENT
**CHANGSHU
(CHINE)**

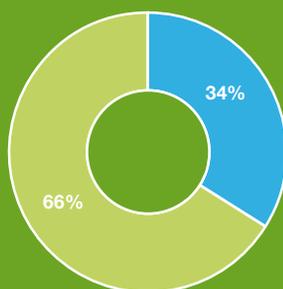
CHIFFRES CLÉS (MILLIONS EUR)

	IFRS		Pro forma ³	
	2011	2010 ¹	2011	2010
Chiffre d'affaires net	3 686	3 361 ²	3 686	3 361
REBITDA	583	538	590	555
REBITDA sur chiffre d'affaires net	16 %	16 %	16 %	17 %
REBIT	391	344		
Amortissements et dépréciations d'actifs	183	205		
Investissements et acquisitions	409	267		
R&D	67	63		
Équivalents temps plein	5 067	4 920		

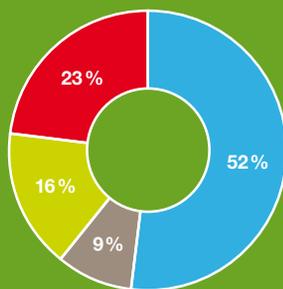
1. Les données financières de l'année 2010 ont été retraitées pour tenir compte de la modification du traitement comptable des co-entreprises, consolidées selon la méthode de mise en équivalence et non plus selon la méthode proportionnelle.
2. 272 millions EUR de chiffre d'affaires de l'année 2010 ont été transférés du Secteur Chimique vers le Secteur Plastiques sans impact sur le résultat suite à la mise en place de la nouvelle organisation (Horizon).
3. Après ajustements liés à l'harmonisation des règles comptables entre Solvay et Rhodia.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2011 : 3 686 MILLIONS EUR

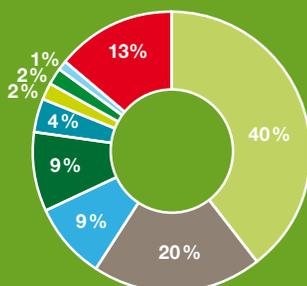
Par pôle



Par destination



CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2011 PAR MARCHÉS FINAUX : 3 686 MILLIONS EUR





Les plastiques au service de la santé : environnements stériles, instruments stérilisables et implants.

PRIORITÉ À L'INNOVATION

La stratégie mise en œuvre par Solvay dans le Secteur Plastiques est basée, comme pour d'autres activités, sur un programme d'excellence opérationnelle très ambitieux, qui couvre tant les produits que la démarche industrielle et commerciale. Un des buts poursuivis est la réduction des coûts pour améliorer la compétitivité et la rentabilité. À cet égard, Solvay estime figurer dans le haut du classement au sein de l'industrie.

La stratégie d'investissement dans les pays en forte croissance est une priorité pour l'ensemble du Groupe, comme pour le Secteur Plastiques. L'objectif est de développer dans ces régions des positions industrielles fortes.

Solvay maintient aussi ses efforts d'investissement dans la recherche et le développement, notamment dans les polymères spéciaux, malgré la crise. Le Groupe estime que la R&D – et notamment l'apport de ses centres de recherche – sera un facteur de succès et de croissance déterminant.

Par une R&D innovante, le Secteur Plastiques étend la diversification de son portefeuille produits et répartit encore mieux les risques. Les efforts portent aussi sur la mise au point de nouvelles molécules et nouvelles technologies.

En 2011, Solvay a lancé deux nouveaux centres de R&D en Inde et en Corée du Sud. Un troisième centre sera créé en Chine, dans le cadre de l'intégration de Rhodia au sein du Groupe.

Dans le domaine des produits vinyliques, les efforts de recherche de Solvay portent essentiellement sur l'excellence technologique visant à réduire la consommation de ressources des procédés de production (énergie, matières premières, etc.).

Dans l'ensemble, le profil du Secteur Plastiques s'est nettement amélioré au cours de 2011, notamment grâce à la bonne résilience des prix pour les polymères spéciaux, ce qui a contribué à réduire la cyclicité des résultats.

LES POLYMÈRES SPÉCIAUX EN PLEINE EXPANSION

La reprise vigoureuse observée en 2010 s'est poursuivie tout au long de l'année pour atteindre un niveau record dans les polymères spéciaux. La progression a été forte en début d'année, et toujours sensible en fin d'exercice malgré la crise globale. La tendance générale sur douze mois a été très positive.



Les films et résines produits par Solvay apportent aux panneaux solaires durabilité, protection et haute transmission de la lumière.

Plusieurs raisons expliquent cette évolution. Nos polymères spéciaux récoltent les fruits d'une politique de l'innovation particulièrement dynamique : les produits et les applications développés au cours des cinq dernières années représentent aujourd'hui 30 % du chiffre d'affaires de la GBU Specialty Polymers. Par ailleurs, nos produits s'alignent sur les mégatendances mondiales actuelles que constituent par exemple les soins de santé, l'énergie, la mobilité

et la communication. Ces éléments contribuent à faire des polymères spéciaux un domaine d'activité qui connaît une croissance structurelle.

Leader mondial dans les plastiques à haute valeur ajoutée pour l'industrie, Solvay commercialise une gamme de produits offrant des performances qu'aucune autre entreprise de l'industrie ne propose. Cette position avantageuse résulte des choix stratégiques du Groupe en matière de polymères spéciaux. Aujourd'hui, le portefeuille produits de la GBU Specialty Polymers comporte plus de 30 marques disponibles dans plus de 1 500 formulations, couvrant une très large gamme d'applications sans cesse plus exigeantes.

Les nouvelles spécialités lancées en 2010 ont rencontré un réel succès l'an dernier, démontrant sans ambages la pertinence des choix stratégiques du Groupe. Solvay a notamment été choisi par le groupe Bolloré pour fournir plusieurs produits destinés aux batteries lithium métal polymère LMP® de la voiture électrique conçue par le groupe international de transport, de logistique et d'investissement. Solvay a par ailleurs mis en œuvre un programme de R&D en

commun avec le groupe Bolloré. Les voitures électriques font partie intégrante de la stratégie de développement durable du Groupe. Dans ce domaine, il s'appuie sur la mise au point de produits comme le polyfluorure de vinylidène SOLEF® PVDF, qui permet d'accroître sensiblement les performances des batteries Li-ion. Les qualités de ce polymère fluoré utilisé pour la fabrication de composants importants des batteries – les liants et les séparateurs – sont reconnues par de nombreux constructeurs automobiles.

Les polymères spéciaux à haute valeur ajoutée font l'objet d'une demande croissante en Asie, en raison de l'expansion du marché chinois. En 2011, Solvay a commencé la construction d'une usine de polymères spéciaux SOLEF® PVDF et fluoroélastomères TECNOFLON® (FKM) qui entraînera un investissement de 120 millions EUR. Ces derniers produits sont utilisés dans des applications d'étanchéité pouvant résister à des environnements chimiques agressifs ou à des températures élevées, qui sont essentielles dans les industries automobile, aéronautique et pétrolière. La nouvelle usine sera établie sur le

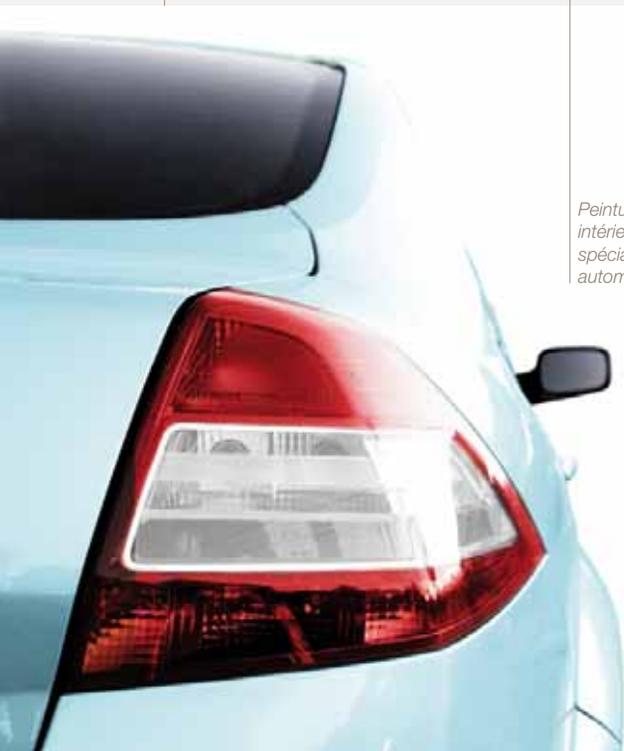
site industriel de Solvay à Changshu (Chine) et sera opérationnelle début 2014. Elle permettra d'augmenter significativement la capacité de production globale de polymères spéciaux du Groupe et d'accroître sa présence en Chine.

Solvay construit également une unité de production de compounds de polymères spéciaux à Changshu ; elle devrait être opérationnelle à partir du deuxième trimestre 2012. Le site de Changshu deviendra une base industrielle forte et intégrée en matière de polymères fluorés. Grâce aux augmentations de capacité de production en Chine et en Inde, mais aussi sur ses sites européens et aux États-Unis, Solvay Specialty Polymers sera en mesure de répondre encore mieux à la demande de ses clients.



Solvay, avec ses 12 centres de Recherche & Développement dans le monde, contribue grandement aux progrès en matière de développement durable dans le domaine des polymères spéciaux.

Peintures anticorrosives, lubrifiants, plastiques intérieurs, câbles électriques, les polymères spéciaux sont omniprésents dans l'industrie automobile.



LE PÔLE VINYLIQUE DAVANTAGE SENSIBLE AU CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Au début de l'année 2011, la demande mondiale de polychlorure de vinyle (PVC) a été soutenue, confirmant largement le redressement observé en 2010. Au niveau du Groupe, les premiers mois ont même atteint un niveau historique. Toutefois, à partir de l'été, un net ralentissement s'est opéré. Plusieurs raisons expliquent cette situation : l'effet saisonnier habituel durant la période estivale, la diminution de la demande dans le contexte actuel d'incertitude



Les tuyaux d'arrosage, un des Eco-produits VINYLOOP®, permettent le recyclage de déchets composites de PVC.

**Engagement VinylPlus :
après le succès du projet
Vinyl2010, 261 kilotonnes/an
de PVC recyclé en Europe,
VinylPlus à pour objectif de**

RECYCLER

800 000

TONNES/AN
DE PVC EN 2020

économique et le déstockage réalisés par les clients. Ces éléments ont pesé négativement sur les ventes. Par ailleurs, la performance opérationnelle des activités vinyliques a été négativement impactée par la hausse du coût de l'éthylène et de l'énergie électrique. Au total, le pôle vinylique affiche néanmoins des ventes en légère hausse par rapport à 2010 et un REBITDA de 218 millions EUR en baisse de 4 %.

La tendance générale se décline différemment selon les régions.

Ainsi, l'Asie a davantage tiré son épingle du jeu en 2011. La très bonne performance opérationnelle de Vinythai (Vinyls Asia), a encore progressé par rapport à l'année précédente. Cette amélioration s'est réalisée en dépit de conditions difficiles provoquées par les inondations qui ont frappé le Sud-Est asiatique et plus particulièrement la Thaïlande. La compétitivité technologique du Groupe a également contribué à limiter l'effet de la baisse de la rentabilité observée dans cette partie du monde, due à la pression de la concurrence asiatique et américaine.

En Amérique latine, le résultat opérationnel de Solvay Indupa, en nette amélioration durant le premier semestre, s'est vu affecté dans la seconde partie de l'année par la baisse des prix internationaux, la concurrence nord-américaine, un net ralentissement de la demande apparente au quatrième trimestre, et l'impact de l'arrêt bisannuel de son usine de Bahia Blanca (Argentine). Ces facteurs sont surtout conjoncturels dans un marché sud-américain en croissance.

En Europe, SolVin, leader sur le marché des vinyliques, couvre toute la chaîne vinylique. Après un bon début d'année 2011, ses performances opérationnelles ont toutefois été mises sous pression durant le second semestre car la diminution de la

demande a été plus importante en Europe que dans d'autres régions du globe. De même, la non-répercussion de la hausse des matières premières et de l'énergie dans les prix de vente et le déstockage opéré par les clients ainsi qu'une diminution des volumes de ventes ont pesé sur les marges.

Dans ce contexte, le groupe Solvay a poursuivi en 2011 des programmes d'actions visant à renforcer sa compétitivité et son leadership technologique dans le domaine des vinyliques. À noter tout particulièrement la construction en cours d'une nouvelle électrolyse à membranes à Lillo (Belgique) qui viendra remplacer une ancienne électrolyse à mercure, et le déploiement d'une démarche structurée et systématique d'excellence opérationnelle dans toutes les usines.

RÉALISATION MAJEURE EN RUSSIE

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi son projet de co-entreprise en Russie, pour la création d'un grand producteur vinylique en partenariat avec le leader pétrochimique et producteur d'éthylène Sibur. Le financement a été finalisé en partenariat avec les institutions financières et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Solvay considère qu'il s'agit d'une réalisation majeure et se félicite du soutien des pouvoirs publics russes, tant fédéraux que régionaux, et de l'intervention des autorités belges.

La construction est actuellement en cours et le projet représente un coût d'un montant total de 1,5 milliard EUR. Le montage financier du projet a été récompensé deux fois comme "European Petrochemicals Deal of the Year".

Une fois opérationnel, RusVinyl sera le premier site de taille mondiale pour la production de vinyliques au cœur de ce marché très prometteur

L'eau potable est acheminée par les produits PVC Solvay en Amérique latine, Asie et Europe.



Isolations thermique et acoustique haute performance des fenêtres en PVC.

et devrait être en mesure de produire 330 000 tonnes de PVC par an en 2013, avec une efficacité énergétique maximale, tout en minimisant sa consommation de matières premières et ses effluents.

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE AVEC VINYLOOP®

SolVin a connu en 2011 des succès incontestables grâce à la technologie VINYLOOP®, qui permet de recycler des déchets composites de PVC. Une étude validée en externe a démontré de manière claire la faible empreinte environnementale du

PVC recyclé basé sur la technologie VINYLOOP® en comparaison au PVC conventionnel. Cela a conduit à l'adoption d'une "stratégie verte" destinée à satisfaire les demandes et les exigences croissantes pour les produits durables. L'étude souligne que VINYLOOP® diminue la consommation d'énergie de 46% et le potentiel de réchauffement climatique de 39%.

Solvay va développer pour ses clients un nouvel outil qui permettra de calculer l'empreinte environnementale des applications réalisées en VINYLOOP®, telles que les tuyaux d'arrosage et les

semelles de chaussures. Les clients VINYLOOP® pourront à leur tour communiquer cette information au consommateur final. SolVin et VinyLoop ont apporté une forte contribution au succès du programme Vinyl2010, reconnu par les autorités comme exemple d'engagement sectoriel volontaire réussi. VinylPlus en prend désormais le relais pour développer d'autres engagements ambitieux pour l'industrie.



Construction de l'usine RusVinyl de PVC à Kstovo (Russie): production de 330 000 tonnes de PVC prévue pour 2013.



Solvay Rhodia

Le leadership au service de la durabilité



CES DERNIÈRES ANNÉES, RHODIA S'ÉTAIT PROFILÉ COMME UN GROUPE CHIMIQUE FORT, TRÈS INTERNATIONAL, EN CROISSANCE DANS LES MÉTIERS OÙ IL OCCUPAIT DES POSITIONS DE LEADER MONDIAL, CE QUI A JUSTIFIÉ L'INTÉRÊT DE SOLVAY. CETTE STRATÉGIE DE CROISSANCE, INCARNÉE PAR UNE AMBITION CHIFFRÉE DE 1 MILLIARD EUR* À L'HORIZON 2013-2015, S'APPUYAIT SUR UN MODÈLE DE MANAGEMENT ET UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE, FAVORISANT L'AUTONOMIE ET L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL.

* Excluant les résultats des Certified Emission Reductions (CER).



L'expertise et l'innovation de Solvay contribuent à la qualité de vie au quotidien.

Gilles Auffret
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SECTEUR RHODIA

Une stratégie de croissance rentable et responsable

Inventer de nouveaux modes de fonctionnement pour croître durablement.

Outre l'intégration au sein de Solvay, l'année 2011 a été importante pour Rhodia, qui a déployé avec succès sa nouvelle ambition de croissance et récolté des premiers résultats très positifs.

Rhodia renforce ses bases opérationnelles en Chine, avec de nouvelles capacités de diphenols et tensio-actifs à Zhenjiang et le démarrage d'une unité de formulations pour dépollution automobile à Lyang. En novembre 2011, le laboratoire éco-efficient de Shanghai a été inauguré, c'est la première Unité mixte internationale dédiée à la chimie verte.



“ Le remarquable parcours de Rhodia ces dernières années, son engagement en matière de développement durable et sa capacité à relever les défis de la croissance sont autant d'atouts qui contribueront à porter plus haut et plus loin les ambitions du nouveau Solvay, grâce à des produits forts et à une présence accrue dans les économies en forte croissance. ”

CHIFFRES CLÉS (MILLIONS EUR)

	IFRS ¹	Pro forma ²	
	4T 2011	2011	2010 ³
Chiffre d'affaires net	1 479	6 171	5 157
REBITDA	231	1 119	962
REBITDA sur chiffre d'affaires net	16 %	18 %	19 %
REBIT	120		
Amortissements et dépréciations d'actifs	111		
Investissements et acquisitions	164		
R&D	21		
Équivalents temps plein	14 255		

1. Le compte de résultats et le tableau des flux de trésorerie de Rhodia ne sont consolidés que depuis le 4^e trimestre 2011.

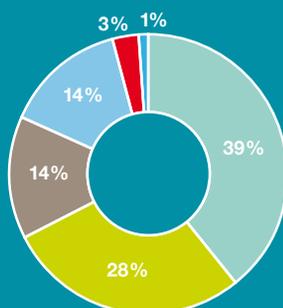
2. Les données pro forma reflètent les résultats (1) comme si l'acquisition de Rhodia avait eu lieu au 01/01/2010, (2) en harmonisant les règles comptables et (3) en éliminant les impacts PPA (Purchase Price Allocation).

3. Retraité sur la base des principes comptables du groupe Solvay (harmonisation des règles comptables).

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET PRO FORMA 2011 :

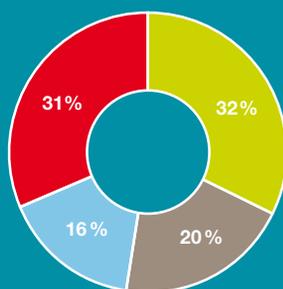
Par pôle

Consumer Chemicals	39 %
Polyamide Materials	28 %
Advanced Materials	14 %
Acetow & Eco Services	14 %
Energy Services	3 %
Corporate & Others	1 %



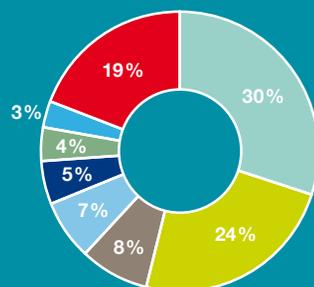
Par destination

Europe	32 %
Amérique du Nord	20 %
Amérique latine	16 %
Asie et reste du monde	31 %



CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2011 PAR MARCHÉS FINAUX :

Biens de consommation	30 %
Automobile	24 %
Électricité et électronique	8 %
Énergie	7 %
Agriculture, sylviculture et pêche	5 %
Environnement	4 %
Construction	3 %
Autres industries	19 %





Présentes dans la composition de parfums, shampoings ou gels douche, les solutions de Rhodia permettent la mise au point de produits ciblés et efficaces, qui contribuent au bien-être au quotidien.

CONSUMER CHEMICALS

Le pôle Consumer Chemicals développe une offre qui répond aux nouveaux modes de consommation et à la demande pour des produits contribuant à une meilleure protection de la santé et de l'environnement. Ce pôle est l'un des moteurs de croissance les plus dynamiques du Groupe. Les trois leviers (croissance organique, innovation et acquisitions ciblées) ont démontré toute leur efficacité et sont à l'origine de la progression de sa rentabilité de plus de 30 % en 2011 par rapport à 2010.



UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE RENTABLE ET RESPONSABLE

Le développement du Secteur s'articule autour de trois grands axes :

- la croissance organique dans les pays émergents ainsi que dans les métiers et marchés porteurs, à forte valeur ajoutée, tirés par des enjeux de développement durable ;
- l'innovation : tous les projets de recherche à long terme du Secteur Rhodia visent à développer des solutions et des technologies en phase avec les exigences de production et de consommation responsables des clients ;
- la croissance par acquisitions ciblées pour consolider les positions de leadership, compléter le portefeuille d'activités ou les capacités d'innovation, capturer les opportunités de croissance. Les récentes acquisitions de Feixiang Chemicals, premier producteur chinois de tensio-actifs, et de l'activité plastiques techniques de PI Industries en Inde s'inscrivent dans cette perspective.

Le Secteur Rhodia fonde son ambition sur des atouts solides : un positionnement différenciant sur la chimie en faveur du développement durable, une implantation historique dans les pays émergents, des positions de leadership sur des marchés porteurs.

La culture du progrès continu et de l'excellence opérationnelle, garante de la compétitivité des activités, est partagée par toutes les entités, avec l'objectif affiché de figurer parmi les meilleures références mondiales. Enfin, l'engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale, incarné par le référentiel Rhodia Way est au cœur de tous les processus managériaux.

CINQ PÔLES D'ACTIVITÉ LEADERS SUR LEURS MARCHÉS

Les activités du Secteur Rhodia sont structurées en 11 Business Units mondiales regroupées en cinq pôles d'activité répondant à des logiques de marché.

Servant essentiellement le marché des biens de consommation, Consumer Chemicals s'inscrit comme une activité résolument résiliente qui devrait poursuivre sa croissance rentable et responsable.

Novecare est un leader mondial des produits chimiques de haute performance à destination de segments clés de l'industrie (soins de la personne, détergence,

agrochimie, pétrole et gaz, peintures et applications industrielles). La qualité de son portefeuille de produits ainsi que le succès remporté par ses plus récentes innovations dans le domaine des polymères et formulations expliquent le niveau élevé de la croissance organique de ses volumes enregistré sur l'année 2011. De plus, l'intégration réussie de Feixiang ainsi que le rythme de croissance élevé et continu de ses ventes (croissance à deux chiffres) placent Novecare parmi les plus importants contributeurs à la croissance du Secteur Rhodia en 2011.

Les plus importants développements comprennent des additifs pour les produits de protection des plantes pour servir un marché de l'agrochimie très dynamique ainsi que des formulations innovantes dédiées à l'exploitation du gaz et pétrole de schiste.

Au 4^e trimestre 2011, Novecare a annoncé la construction d'un nouveau site de production de surfactants à Zhuhai (Chine), tandis que la technologie des dérivés du guar a été renforcée par l'acquisition de l'unité de Suzhou Hipro en Chine, ainsi que par l'augmentation

des capacités et l'amélioration des procédés de l'usine de Vernon (Texas). De même, une lettre d'intention a été signée avec la société russe Sibur pour la création d'une coentreprise dans le domaine des tensio-actifs de spécialités, pour répondre à la demande croissante du marché local.

Basé au Brésil, **Coatis** est le seul producteur de phénol en Amérique latine pour les résines industrielles, l'automobile, le bois et la construction. Il est aussi leader dans le marché des solvants oxygénés, plus respectueux de l'environnement, et a élaboré une gamme de solvants issus de glycérine, matière première renouvelable dérivée du biodiesel, et vendus sous la marque AUGEO™.

L'Entreprise enregistre une bonne performance sur 2011 malgré

l'impact défavorable de l'appréciation du real brésilien par rapport à l'euro qui a réduit la compétitivité de l'industrie locale. Les positions de leadership de Coatis dans la région ainsi que le succès de ses produits innovants expliquent la croissance à deux chiffres de ses ventes et du REBITDA d'une année sur l'autre. L'année 2011 a été marquée par l'augmentation de la capacité de production de phénol et le développement de la gamme AUGEO™. Une alliance a été conclue avec Cobalt Technologies pour développer le marché du bio n-butanol en Amérique latine.

Aroma Performance conçoit des arômes pour le marché alimentaire ainsi que des intermédiaires de synthèse pour les marchés de la parfumerie, de l'agroalimentaire, de la pharmacie et de l'électronique.



Après les biopolymères JAGUAR® élaborés à partir de la graine de guar, de nouveaux polyamides et tensio-actifs issus de matières premières renouvelables ont été récemment mis sur le marché. Profitant de son fort ancrage au Brésil, Rhodia a lancé les solvants AUGEO™ issus de la canne à sucre, qui se substituent avec succès aux solvants traditionnels. Le procédé de production de RHOVANIL®, l'arôme vanille référence du marché alimentaire, apporte pureté, compétitivité et performances environnementales.

Partout dans le monde, le Secteur Rhodia aide les constructeurs à relever les défis de la mobilité durable, avec des solutions expertes pour la réduction des émissions, une moindre consommation d'énergie, l'allègement et une sécurité accrue des véhicules.



L'Entreprise détient une position de leader mondial sur l'arôme vanille s'appuyant sur une chaîne diphenol intégrée. En 2011, elle a obtenu l'accréditation FSSC 22000 (Food Safety System Certification) pour les productions de vanilline et d'éthyl-vanilline sur les sites de Saint-Fons (France) et de Bâton Rouge (Louisiane). L'Entreprise déploie un nouveau positionnement de ses marques de vanilline RHOVANIL®, RHOVANIL® Natural et RHODIAROME®, désormais exclusivement dédiées au marché de l'alimentaire avec une forte priorité donnée à la sécurité alimentaire.

Aroma Performance est par ailleurs leader sur le marché des inhibiteurs de polymérisation utilisés par les grands acteurs de la pétrochimie. Elle y poursuit le repositionnement de sa gamme de produits en signant des accords de coopération industrielle de long terme avec ses clients. L'Entreprise a procédé au renforcement de sa plate-forme industrielle (diphénols) de Zhenjiang (Chine), où sont regroupées les fabrications de produits utilisés sur les marchés des inhibiteurs de l'agrochimie et de la parfumerie. Enfin, l'Entreprise a commercialisé avec succès le LiTFSI, sel de lithium pour véhicules électriques Autolib,

développés par le groupe français Bolloré.

ADVANCED MATERIALS

Autre grand moteur de croissance du Groupe, Advanced Materials comprend les Entreprises Silica et Rare Earth Systems et sert des industries de haute performance comme le pneumatique à faible consommation d'énergie, la catalyse automobile ou les éclairages basse consommation. La croissance de ce pôle, supérieure à la croissance organique des marchés servis, est tirée par les enjeux liés au développement durable.

L'avantage concurrentiel du Groupe repose sur son avance technologique, ses économies d'échelle, son implantation mondiale, sa capacité à innover et à tirer parti des évolutions réglementaires. Les deux Entreprises ont contribué aux excellentes performances du pôle sur l'année avec, dans le domaine des terres rares, des conditions de prix exceptionnelles qui se sont progressivement normalisées après un pic atteint en milieu d'année 2011. Le REBITDA a ainsi doublé par rapport à l'année précédente. Le potentiel de ce pôle reste très prometteur.

Silica est leader mondial de la silice

hautement dispersible, produite à partir de silicate de sodium et utilisée essentiellement par l'industrie du pneumatique, ainsi que dans les marchés du dentifrice, de la nutrition animale, des séparateurs de batteries et des produits caoutchouc de performance. Rhodia est l'inventeur de cette technologie développée dans les années 1990.

En 2011, l'Entreprise a pleinement bénéficié des capacités de production du site de Qingdao (Chine) opérationnel depuis le début de l'année. De plus, Silica a continué à investir dans l'augmentation des capacités de production de ses usines de Chicago Heights (Illinois) (démarrage effectué au 4^e trimestre 2011) et de Collonges (France) (démarrage attendu au 1^{er} semestre 2012). L'ensemble de ces investissements augmente de 40% les capacités mondiales de production de l'Entreprise en vue d'accompagner la croissance de la demande locale et internationale des pneumatiques à basse consommation d'énergie.

Leader mondial de formulations à base de terres rares, **Rare Earth Systems** développe des solutions innovantes pour des applications à forte valeur ajoutée. Ses produits sont utilisés dans les ampoules basse



marqué par la politique chinoise sur les quotas d'exportation de terres rares, l'Entreprise a ainsi développé de longue date une stratégie de sécurisation et de diversification de ses sources d'approvisionnement, y compris au travers de nouveaux procédés de recyclage. À l'avenir, Rare Earth Systems devrait bénéficier du démarrage courant 2012 des activités de recyclage des terres rares issues des ampoules basse consommation, des batteries NiMH et des aimants usagés. De plus, Rare Earth Systems a noué en 2011 une alliance stratégique avec China Rare Metals and Rare Earth Co. portant sur l'approvisionnement en terres rares ainsi que sur le développement technologique et marché, en capitalisant sur les avantages compétitifs de chacune des Entreprises dans la chaîne de valeur.

consommation, l'électronique, les écrans de télévision LCD, ainsi que dans l'automobile où ils contribuent à la réduction des émissions.

Ses solutions technologiques de pointe, le développement rapide de ses capacités de production et de R&D en Asie ainsi que sa position unique en Chine fondée sur des partenariats long terme avec des clients clés, mais aussi hors de Chine, lui confèrent un avantage stratégique sans égal et durable. Sur un marché

Pour accompagner la croissance du marché local en Chine, une nouvelle unité de production de composés à base de terres rares pour la dépollution automobile a été implantée à Lyang en 2011. Enfin, Rhodia a obtenu le Prix Pierre Potier de l'innovation en chimie en faveur du développement durable,

décerné par le Ministère français de l'Industrie pour son additif catalytique pour filtres à particules EOLYS POWER-FLEX™, qui équipe déjà 1,5 million de véhicules à motorisation diesel dans le monde.

POLYAMIDE MATERIALS

La production intégrée de la chaîne polyamide 6.6 assure au Secteur une position de premier plan dans les segments les plus porteurs. En outre, l'intégration industrielle lui confère, de façon structurelle, un avantage concurrentiel fort. Les activités de la chaîne polyamide sont regroupées au sein de trois Entreprises.

Au premier semestre 2011, le pôle a bénéficié d'une demande soutenue et d'un environnement marqué par une tension entre l'offre et la demande, se traduisant globalement en un "pricing power" élevé. Cependant, au deuxième semestre, l'activité a souffert d'un ralentissement de la demande, conjugué à une forte et soudaine chute du prix des matières premières clés (butadiène et cyclohexane). Cette situation s'est traduite par une pression significative sur les marges sur cette période.



Silica aura augmenté ses capacités de production de 40% en l'espace de deux ans, accompagnant les exigences réglementaires sur l'étiquetage des pneumatiques. L'activité polyamide bénéficie d'une compétitivité de premier ordre grâce à son intégration sur l'ensemble de la chaîne.



Pionnier des ampoules à basse consommation d'énergie, Rare Earth Systems démarrera sous peu le recyclage des terres rares contenues dans les lampes usagées.

Polyamide & Intermediates est le n°2 mondial du polyamide 6.6 et le leader mondial des intermédiaires à base d'acide adipique. Pour mieux servir les clients, des programmes de fiabilisation des installations ont été mis en place dans l'ensemble des sites, et les capacités des sites de Freiburg (Allemagne) et Onsan (Corée du Sud) ont été augmentées.

Engineering Plastics est spécialisée dans les plastiques techniques de haute performance commercialisés



Les fibres polyamide intelligentes EMANA® et AMNI® garantissent au consommateur un grand confort d'utilisation.

sous la marque TECHNYL®. Ils sont notamment utilisés en substitution du métal pour obtenir des gains de poids significatifs, tout en permettant une grande liberté de design, dans des secteurs à haute technicité tels que l'automobile, la construction, l'énergie, l'électronique et les biens de consommation.

En 2011, Engineering Plastics a reçu plusieurs homologations et a démarré les premières ventes de son nouveau TECHNYL® eXten, polyamide partiellement biosourcé, dans les systèmes de freinage. Elle a également conclu un partenariat avec Faurecia pour développer des structures de sièges automobiles allégées, utilisant des plastiques techniques polyamide à haute résistance au crash. Elle a augmenté ses capacités de production dans

ses sites en Pologne, au Brésil et en Chine, et elle a également acquis l'activité Plastiques techniques de la société indienne PI Industries Ltd pour accélérer sa croissance.

Fibras est le premier producteur en Amérique latine de fils et fibres en polyamide 6.6, utilisés dans l'industrie textile (lingerie, sportswear, chaussettes, mode) et pour certaines applications industrielles (pneumatiques, fils à coudre, airbags et abrasifs). L'Entreprise dispose de l'expertise pour la production de fils pour les textiles intelligents aux propriétés anti-UV, antibactériennes et favorisant la réduction de cellulite, commercialisés sous les marques EMANA® et AMNI®.

ACETOW ET ECO SERVICES

Acetow et Eco Services opèrent sur des marchés très spécifiques, matures et stables où les partenariats avec les clients se construisent sur des critères de fiabilité, de qualité du service et de sécurité d'approvisionnement.

Le pôle a enregistré de très bonnes performances en 2011 grâce à l'excellence opérationnelle et une compétitivité accrue. À l'avenir, la forte résilience de ce pôle devrait se poursuivre.

Acetow développe de l'acétate de cellulose pour filtres à cigarette et l'industrie textile. En 2011, elle a inauguré une nouvelle unité à Freiburg (Allemagne) pour améliorer la compétitivité du site et en augmenter la capacité.

Eco Services produit et régénère l'acide sulfurique utilisé en Amérique du Nord dans le raffinage de l'essence, la fabrication de produits chimiques et d'autres applications industrielles. Dans le cadre d'un accord pionnier conclu avec l'Environmental Protection Agency en

2007, visant à réduire les émissions de dioxyde de soufre de 90 % d'ici 2014, elle a poursuivi l'installation d'équipements de contrôle dans plusieurs sites.

SOLVAY ENERGY SERVICES

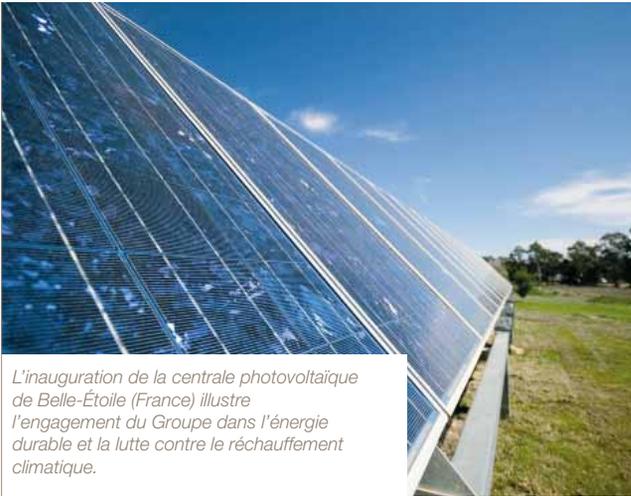
Le 1^{er} janvier 2012, Solvay a créé Solvay Energy Services, première réalisation concrète issue de l'intégration des groupes Solvay et Rhodia. Cette nouvelle GBU aura pour mission d'optimiser la facture énergétique et les émissions de CO₂ pour le compte du Groupe et de tiers.

Le Groupe a finalisé fin 2011 le rachat de 100 % d'Orbeo, coentreprise auparavant détenue à parité avec la Société Générale et opérateur majeur sur le marché du carbone.

Cette acquisition, qui illustre la détermination de Solvay à poursuivre le développement des activités de réduction d'émissions de gaz à effet de serre que Rhodia avait engagé, permettra de renforcer son engagement dans la lutte contre le changement climatique en élargissant son offre dans la gestion intégrée de l'énergie et des émissions de CO₂.

Solvay Energy Services s'appuie donc sur les compétences et savoir-faire clés de Solvay, de Rhodia et d'Orbeo pour, d'une part, optimiser les achats d'énergie du nouvel ensemble qui s'élèvent à 1,2 milliard EUR par an et, d'autre part, accompagner l'ensemble des Business Units et sites de production du Groupe dans leur gestion de l'énergie et du CO₂, sachant que Solvay opère un parc mondial d'autoproduction d'énergie qui représente à ce jour une puissance installée de 1 000 MW.

La GBU développera également des activités destinées à ses clients externes pour les aider à réduire leur empreinte environnementale. Elles porteront notamment sur les services



L'inauguration de la centrale photovoltaïque de Belle-Étoile (France) illustre l'engagement du Groupe dans l'énergie durable et la lutte contre le réchauffement climatique.



énergétiques, la gestion du CO₂ ou encore le développement d'énergies renouvelables et de biocarburant.

En 2011, la GBU a poursuivi la mise en place de son premier projet pour produire de l'énergie à partir de biomasse au Brésil en partenariat avec la société Paraiso. En France, elle a lancé une centrale photovoltaïque à Lyon et a obtenu les premières livraisons d'électricité via le consortium Exeltium, auquel Solvay et Rhodia sont associés depuis sa constitution. Elle a conclu un partenariat avec Vattenfall, la SNCF et Arcelor Mittal pour répondre à des appels d'offres pour le renouvellement

de concessions hydroélectriques. En Belgique, l'entreprise a développé le projet Blue Sky avec d'autres industriels électro-intensifs et GDF Suez afin d'obtenir de l'électricité d'origine nucléaire liée à un investissement dans la construction d'une centrale au gaz. Elle développe également les projets Solwatt d'efficacité énergétique afin de réduire la consommation d'énergie des sites du Groupe ainsi que leur empreinte carbone.

En termes d'activité, les volumes annuels de CER (Certified Emission Reduction) et ERU (Emission Reduction Unit) se sont élevés à 14 millions de tonnes en 2011,

production stable comparée à l'an dernier. Par ailleurs, la stratégie de couverture long terme a démontré toute son efficacité en permettant au Groupe de bénéficier de prix de vente de ses CER bien supérieurs aux prix spot. Cette stratégie couvre également une majorité des volumes de production de CER attendus en 2012 et 2013.



OBJECTIF

20%

DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2020.

Première GBU issue de l'intégration de Rhodia dans Solvay, Solvay Energy Services optimisera la gestion énergétique et les émissions de gaz à effet de serre du Groupe. Elle propose ses expertises à des clients externes pour les aider à réduire leur empreinte environnementale.

Solvay New Business Development

L'innovation: une passion L'anticipation: un impératif



SOLVAY ET RHODIA ONT CONCRÉTISÉ EN 2011 LE DÉPÔT DE 322 BREVETS. LES DEUX ORGANISATIONS AFFICHENT DES OBJECTIFS COMMUNS, QU'ELLES POURRONT ATTEINDRE, ENSEMBLE, PLUS RAPIDEMENT GRÂCE À L'INTÉGRATION ACTUELLEMENT EN COURS.

Dynamiser l'innovation pour renforcer le leadership

“ Solvay a attribué à son Innovation Center, mis en place en avril 2011, trois missions principales. D'une part, il renforce et encourage les bonnes pratiques en matière de gestion de l'innovation et améliore la culture de l'innovation pour que chaque entité puisse gérer plus efficacement ses projets. Ensuite, il assure une transversalité en R&D entre les différentes entités, responsables de leurs propres ressources, programmes et priorités. Enfin, il anime les quatre plates-formes de développement, qui représentent près de 20 % des efforts d'investissement en innovation du Groupe. ”

L'Innovation Center mène une réflexion stratégique avec le Comité exécutif concernant les grandes tendances scientifiques et technologiques. Axée sur le développement durable, la démarche Innovation de Solvay vise d'abord à apporter des solutions technologiques répondant à quatre grands défis sociétaux : la rareté des ressources naturelles, les problèmes environnementaux y compris de réchauffement climatique, la tendance à la digitalisation généralisée et enfin les besoins continus d'amélioration dans les domaines de la santé et du bien-être.

Par une démarche collaborative, l'Innovation Center contribue à assurer entre les entités une cohérence dans les activités R&D et à en exploiter au maximum les synergies. Cela permet de détecter et d'analyser les projets pouvant être accélérés, de recevoir davantage de ressources et d'appuyer des projets de développement de nouveaux business pour assurer un renouvellement à

long terme. Ils s'articulent sur quatre plates-formes reprises dans la suite (Électronique organique imprimable, Énergies renouvelables, Chimie du renouvelable et Nanotechnologies).

À l'image de l'Innovation Center du Groupe, la Direction R&D du Secteur Rhodia a notamment pour mission d'identifier de nouveaux territoires de croissance en s'appuyant sur les mégatendances sociétales et de promouvoir des procédés éco-conçus ("Process Step Change") en utilisant des technologies intensives. Animant l'ensemble de la famille R&D du Secteur, elle est le garant de l'excellence et de l'optimisation des compétences. Les Entreprises du Secteur assument pour leur part la responsabilité directe de l'ensemble des moyens R&D dédiés à leurs projets d'innovation.

De plus, Solvay pratique une politique de Corporate Venturing active en direct ou à travers des fonds de capital-risque, dans lesquels le



Pile à combustible géante (1MW) sur le site de Lillo, Belgique.

Groupe investit. Cette approche vise à identifier des opportunités d'investissement dans des activités émergentes et innovantes alignées avec sa stratégie de développement durable.

La stratégie d'innovation du Secteur Rhodia repose sur de nombreuses collaborations scientifiques externes, et en particulier sur quatre Unités de recherche mixtes (UMI) implantées en France, aux États-Unis et en Chine depuis 2011. Le laboratoire *Eco-efficient Products and Processes*, dédié à la chimie verte, collaboration entre le Secteur Rhodia, le Centre national de la recherche scientifique (France), l'École normale supérieure de Lyon (France) et l'East China Normal University (Chine), a été inauguré le 4 novembre 2011 à Shanghai. Les équipes du Secteur Rhodia sont en outre engagées dans une cinquantaine de projets de recherche collaboratifs dont la naissance de partenariats dans le cadre d'initiatives du gouvernement français en faveur des industries d'avenir. Ces nouveaux projets exploreront notamment la chimie basée sur la filière des huiles (projet Pivert) et le développement de procédés toujours plus respectueux de l'environnement (projet IDEEL).

NEW BUSINESS DEVELOPMENT : DES PROGRAMMES ORGANISÉS EN QUATRE PLATES-FORMES

L'activité New Business Development

(NBD), gérée par l'Innovation Center, porte sur le développement des technologies du futur et la mise au point de produits innovants, susceptibles de déboucher sur une industrialisation à plus grande échelle.

ÉLECTRONIQUE ORGANIQUE IMPRIMABLE

Depuis 2008, Solvay dispose d'un laboratoire interne sur son site de Neder-over-Heembeek (Belgique), occupant une trentaine de chercheurs qui travaillent sur la mise au point de nouveaux matériaux et d'encre pour le marché émergent de l'électronique organique. Les applications finales particulièrement visées sont les diodes électroluminescentes organiques (OLED), les transistors organiques en couche mince (OTFT) et le photovoltaïque organique (OPV). Au cours de l'année écoulée, les matériaux développés et brevetés par Solvay ont été intégrés dans des prototypes.

Solvay a renforcé sa coopération avec Plextronics, dont elle est le principal actionnaire. Il s'agit d'un investissement majeur. La collaboration porte principalement sur le développement d'encre pour la production d'OLED, plus particulièrement pour l'émission de lumière blanche pour dalles d'éclairage.

Les collaborations avec la société américaine Polyera Corp., dans laquelle Solvay détient une participation, se sont accentuées.

Polyera est un des leaders dans le développement de matériaux destinés au marché des transistors imprimés (OTFT). Solvay collabore avec l'Imec, un centre de recherche belge de réputation mondiale dans le domaine de la microélectronique, pour le développement de nouvelles architectures de modules photovoltaïques organiques (OPV) à haute performance. Cette collaboration s'appuie sur les meilleurs matériaux issus de la recherche de Plextronics et Polyera. Un module développé par Solvay et l'Imec vient d'établir un nouveau record mondial de conversion d'énergie solaire en électricité. Il s'agit d'un record dans la catégorie des cellules OPV en structure inversée, dont l'intérêt est d'offrir une stabilité et une durée de vie améliorées. Cette excellente performance représente une étape cruciale dans le développement de cette technologie, qui constituerait une source d'énergie durable à coût réduit.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Groupe et ses partenaires développent des matériaux nécessaires à l'élaboration de nouvelles solutions énergétiques durables, comme les piles à combustible, le photovoltaïque, le stockage d'hydrogène et les batteries de nouvelle génération.

En 2011, Solvay a poursuivi son partenariat avec Umicore, le groupe international de technologie des matériaux, au sein de la coentreprise SolviCore en vigueur depuis 2006. Celle-ci est leader européen dans la production des assemblages membranes-électrodes (AME). En parallèle, Solvay, au travers de sa Global Business Unit Specialty Polymers, est l'un des leaders mondiaux dans le développement des membranes utilisées dans ces AME. Le Groupe a multiplié les accords de collaboration avec le monde automobile afin de développer une

membrane fluorée et un AME pour la pile à combustible automobile de demain. L'objectif est de créer une voiture électrique d'une autonomie comparable aux véhicules d'aujourd'hui lorsqu'ils sont alimentés par des carburants fossiles. Solvay a démarré la mise au point d'une pile à combustible stationnaire de technologie membrane polymères sur le site de Lillo (Belgique), d'une capacité de 1 MW, ce qui constitue une première mondiale. C'est l'un des projets les plus avancés de la plate-forme. Les équipes travaillent au déploiement de cette technologie dans un cadre européen. Les travaux portent sur la mise au point de solutions destinées aux activités de transport et de manutention.

En outre, la collaboration s'est poursuivie avec la société britannique ACAL Energy, qui développe une nouvelle génération de piles à combustible moins onéreuse que les technologies actuelles.

Les initiatives que le Secteur Rhodia a lancées en la matière sont cohérentes avec cette plate-forme.



Fabrication de cellules solaires.

NANOTECHNOLOGIES

Le but de cette plate-forme est d'explorer de façon efficace et maîtrisée l'apport potentiel des nanotechnologies au portefeuille de produits du Groupe et de ses différentes Business Units. Pour cela,

la plate-forme a défini, en lien avec les BU, des projets centrés sur quelques thématiques principales : surfaces nanostructurées à base de polymères spéciaux (en vue d'améliorer leurs propriétés de transparence, de nettoyabilité, d'hydrophilicité, etc.), particules carbonées (pour l'amélioration des propriétés mécaniques, électriques ou thermiques de certains polymères), oxydes métalliques (pouvant améliorer l'effet "barrière" de polymères, ou utilisés dans les électrodes transparentes) et matériaux autoassemblés.

Les équipes de la plate-forme apportent leur expertise spécifique tant dans la compréhension du potentiel innovant des nanotechnologies que dans les méthodes de mise en œuvre des matériaux nanostructurés. Une attention particulière est accordée à la compréhension de l'impact de ces technologies dans les domaines de l'hygiène, de l'environnement et de la sécurité, ainsi qu'à la mise en place des réglementations pertinentes.

Pour la seule année 2011, les équipes ont déposé quelque 12 brevets dans les différentes thématiques.

De même, de nombreuses collaborations externes avec des partenaires industriels ou académiques ont été initiées au cours de l'année écoulée.

CHIMIE DU RENEUVELABLE

Cette plate-forme, qui est structurée à la fois au niveau de l'activité New Business Development et du Secteur Rhodia, anticipe l'évolution de la chimie basée sur une utilisation croissante de sources de matières premières durables et prépare l'évolution du portefeuille de produits et procédés du Groupe en réponse à l'évolution des marchés et des technologies.

Les travaux portent notamment sur l'utilisation future de bioressources renouvelables ou de la biotechnologie

industrielle et sur le rôle que ces deux types d'outils joueront dans la construction d'une industrie chimique nouvelle.

Solvay étudie la transformation des agroressources issues de différentes filières (canne à sucre, amidon, cellulose, huiles végétales, etc.), pour fabriquer de façon concurrentielle des intermédiaires chimiques ou créer de nouveaux monomères permettant d'élargir le portefeuille des polymères de spécialité. Ainsi, un accord de collaboration a-t-il été conclu avec la start-up néerlandaise Avantium, portant sur l'utilisation d'un monomère biosourcé pour la chaîne des polyamides. Par l'intermédiaire du fonds de capital-risque Aster dans lequel le Secteur Rhodia a investi en 2011, et du fonds de capital-risque Capricorn dans lequel Solvay était déjà investi, le Groupe participe au financement de cette start-up innovante.

Les équipes travaillent aussi sur le fractionnement de la biomasse et la valorisation des composés qui en seraient issus. Dans ce domaine, le Secteur Rhodia a conclu une alliance avec Cobalt Technologies au Brésil pour développer le marché du bio-butanol en Amérique latine.

Une autre piste explorée porte sur la capture et la valorisation du gaz carbonique (CO₂) par des technologies émergentes de biosynthèse ou catalytiques.

À ces quatre plates-formes viennent se rajouter des projets spécifiques au Secteur Rhodia structurés autour de deux grands domaines : d'une part, celui des matériaux et formulations avancés qui vise à maintenir l'avance technologique en renforçant le design par modélisation et, d'autre part, celui des procédés éco-conçus pour développer des innovations de rupture en termes de consommation de matières premières et d'énergie, de suppression de rejets et de réduction des investissements.

Solvay Human Resources

Conjuguer nos talents pour faire bien mieux que les additionner

LA NOUVELLE STRUCTURE DU GROUPE, QUI A ÉTÉ FORMELLEMENT MISE EN ŒUVRE EN AVRIL 2011, A CONTRIBUÉ À PLACER LES RESPONSABILITÉS AU PLUS PRÈS DES MARCHÉS.

Adapter la culture de l'entreprise pour une gestion plus performante

« En renforçant sa culture entrepreneuriale et en favorisant les comportements qui la nourrissent, Solvay entend consolider la gestion de la performance. Désormais, l'évaluation de la performance de chacun est basée sur des objectifs individuels en ligne avec les objectifs stratégiques du Groupe. Chaque collaborateur bénéficie d'outils adaptés et de formations permanentes, lui permettant de déployer ses talents. »

La stratégie d'expansion géographique du Groupe constitue un véritable défi en termes de gestion des ressources humaines. Pour accompagner efficacement ces changements, le plan Horizon mis en œuvre depuis avril 2011 poursuivait plusieurs objectifs dont celui de transformer l'organisation du Groupe pour la rapprocher de ses marchés et de ses clients. Cela a conduit à une réorganisation de la structure opérationnelle en Global Business Units (GBU) et Regional Business Units (RBU) au sein des Secteurs Chimique et Plastiques, auxquels un troisième Secteur – Rhodia – est venu s'ajouter en 2011.

Dans le cadre de son programme 'Move for Growth', Rhodia avait également lancé une campagne comportementale. La dynamique de croissance ainsi enclenchée permet de développer l'orientation client et de renforcer les capacités d'anticipation et d'innovation. Les équipes de Solvay et de Rhodia travaillent maintenant à conjuguer

les spécificités des deux démarches dans le cadre de l'intégration.

Ces modifications structurelles répondaient également à la nécessité d'adapter la culture de l'entreprise à un monde en évolution rapide. Dans ce cadre, les Ressources Humaines s'appliquent à faire évoluer les comportements des collaborateurs, afin de renforcer leurs performances tout en veillant à leur assurer un bien-être au travail.

Chaque travailleur fixe ses objectifs en adéquation avec ceux du Groupe et est en mesure d'évaluer sa progression. Après le déploiement de nouveaux outils de pointe les années précédentes et en se concentrant désormais sur les comportements des collaborateurs, la gestion des Ressources Humaines chez Solvay figure désormais parmi les références de l'industrie.



HR e-Services, le portail des Ressources Humaines doté d'une interface conviviale et interactive, est accessible à l'ensemble du personnel du Groupe. En plus des fonctionnalités de base comme la gestion du temps et les évaluations, il présente les actualités RH, la mobilité interne, etc.

MODIFIER LES COMPORTEMENTS POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Par l'action sur le comportement individuel, Solvay aspire avant tout à permettre à chaque salarié de s'épanouir dans son travail par une parfaite connaissance des objectifs fixés, un meilleur positionnement dans son environnement et une évaluation du parcours effectué vers la concrétisation des buts. En privilégiant l'axe comportemental, Solvay entend responsabiliser tous ses collaborateurs, dans leur approche des clients, des collègues ou des différents intervenants qu'ils sont amenés à rencontrer dans le cadre de leur activité professionnelle. De même, par un comportement basé sur une stratégie claire, nos collaborateurs contribuent à la croissance du Groupe et à sa rentabilité.

PROMOUVOIR DE NOUVEUX COMPORTEMENTS

Le Change Leadership Model (CLM) est un véhicule par lequel Solvay entend modifier les comportements, soutenir le processus de changement et aider les collaborateurs dans l'accomplissement de leurs objectifs. Le CLM renforce la structure organisationnelle par une adaptation des comportements à l'environnement de l'entreprise et, par conséquent, contribue à la réalisation des priorités stratégiques du Groupe. Le CLM accroît aussi la créativité tout en veillant à un partage des informations pertinentes et en encourageant les échanges entre les responsables des entités. Il apporte une valeur ajoutée dans le processus de gestion du rendement et de la carrière.

CONSOLIDER LES PERFORMANCES INDIVIDUELLES

Les objectifs de croissance et de rentabilité ne peuvent être atteints

que par une gestion efficace des performances à tous les niveaux de l'entreprise. Pour y arriver, la nouvelle structure se base sur les objectifs stratégiques du Groupe pour les traduire en indicateurs de performances au niveau des GBU et des RBU. Ces objectifs stratégiques sont ensuite déclinés en objectifs individuels, pouvant être mesurés de façon plus rigoureuse. De cette manière, chaque collaborateur contribue de façon efficace au renforcement de la performance opérationnelle.

DES OUTILS INDISPENSABLES

Ces dernières années, différents outils électroniques basés sur l'intranet du Groupe ont été mis en place afin de soutenir l'organisation. Dernier en date, le nouvel e-portail interne a pour vocation de répondre aux besoins quotidiens et locaux des salariés. L'outil d'évaluation électronique e-PDA permet d'organiser, d'enregistrer et de partager des informations sur les objectifs de

développement personnel pour aider à améliorer les performances individuelles. Il s'agit d'un processus continu réparti en trois étapes: la planification, l'examen et l'évaluation. Il donne à chacun l'occasion d'avoir des discussions structurées avec les supérieurs au sujet de ses performances de l'année, de définir les futurs objectifs et les ambitions de développement de carrière.

DÉVELOPPER SA CARRIÈRE

Grâce aux outils qui soutiennent le processus de développement, le Groupe connaît les attentes de ses collaborateurs en termes d'évolution de leur carrière. Dans cette optique, les 'Talent Round Tables' portent à la fois sur l'évaluation des performances et des potentialités. Elles permettent aux managers des entités d'échanger leurs informations pour valoriser au mieux le profil des cadres et évitent les appréciations figées. Pour le personnel non-cadre, l'évaluation se fait sur la base des spécificités locales au sein des différentes entités.

SOLVAY PEOPLE SURVEY

Tous les deux ans, une vaste enquête dénommée Solvay People Survey est effectuée auprès de l'ensemble des travailleurs à travers le monde. L'objectif est de mesurer l'engagement et de déceler les risques potentiels de problèmes. Cette démarche proactive permet à chacun de s'exprimer sur ses attentes, son état d'esprit, ses remarques et ses idées. En pleine période de réorganisation, Solvay a pu analyser en 2011 des résultats en légère baisse mais toujours favorables, qui lui permettront de prendre les mesures adéquates afin de corriger d'éventuels problèmes.

FORMATION CONTINUE

Les programmes de formation regroupés au sein de la Solvay Corporate University portent sur différents thèmes, qui accompagnent les collaborateurs dans leur développement selon leur fonction, leur performance et leur potentiel. Les formations dispensées au sein de la Solvay Corporate University ne sont pas uniquement didactiques, mais aussi axées sur la connaissance de soi, afin de conscientiser les

employés sur leurs capacités et leur potentiel. Elles s'accompagnent de séminaires thématiques. Par ailleurs, dans une entreprise en mutation, des formations plus spécifiques sont proposées. Elles s'adressent à l'ensemble des salariés, dans des approches différentes. Le but est d'accroître leur capacité à faire face aux changements.



Visite du Comité exécutif en Italie.



La Solvay Corporate University organise de nombreux programmes permettant à nos talents internationaux de se développer et de partager leurs expériences. Comme ici dans le cadre du programme de Leadership "Pinnacle".

The background of the entire page is an underwater scene. A large shark is swimming towards the viewer in the center. Other smaller fish are scattered throughout the blue water. In the lower part of the image, a group of people is seen from behind, walking through a curved tunnel that looks like an aquarium. The lighting is bright and natural, suggesting sunlight filtering through the water.

Solvay Sustainable Development

Réussir l'avenir

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE FAIT PARTIE
INTÉGRANTE DE L'APPROCHE STRATÉGIQUE ET
OPÉRATIONNELLE DU GROUPE, EN TANT QUE
SOURCE DE CRÉATION DE VALEUR À LONG TERME.**

Un document complémentaire au rapport annuel, le "Sustainability indicators and progress 2011", présente l'ensemble des indicateurs pertinents pour chacun des trois Secteurs en matière de gestion durable et sur leur vérification externe. Il est disponible sur le site internet www.solvay.com

La concrétisation d'un engagement de responsabilité

« Trois axes concrétisent cette approche : le développement d'un portefeuille d'activités inscrites dans une perspective de chimie durable, une gestion responsable portant sur le cycle de vie complet des produits et la recherche d'un dialogue avec toutes les parties prenantes. Rhodia avait lui aussi placé le développement durable au cœur de sa stratégie. L'intégration en cours renforcera encore cette démarche. »

VERS UNE CHIMIE DURABLE

Le développement d'un portefeuille d'activités durable optimisant l'exploitation des ressources dans la production et proposant des applications à des marchés alignés sur des critères de durabilité est un objectif clé du Groupe.

À ce jour, environ 30 % du chiffre d'affaires du groupe Solvay (y compris le Secteur Rhodia) est réalisé dans des produits et des marchés alignés avec des exigences clés de durabilité. Le portefeuille du Secteur Rhodia s'inscrit pleinement dans cette évolution.

Le déploiement de la stratégie de durabilité s'inscrit dans la ligne opérationnelle. Le suivi des 107 objectifs définis pour 2008-2012 fait l'objet d'une responsabilisation accrue de l'ensemble des entités opérationnelles de Solvay, notamment en matière de gestion environnementale, d'hygiène et de santé. Solvay utilise un tableau de bord structuré d'indicateurs extra-financiers facilitant le suivi de ces objectifs.

Déployée depuis 2007 dans l'ensemble des entités de Rhodia, la démarche Rhodia Way, conçue comme un support de performance, vise à toujours mieux intégrer les critères de responsabilité dans les pratiques. Actualisée en 2011, cette démarche est conforme au standard ISO 26000 sur la Responsabilité sociale et environnementale.

PARTAGER ET DIALOGUER AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Établir des relations avec les agences de notation.

Le dialogue avec les investisseurs institutionnels et les analystes des agences de notation extra-financière contribue à clarifier les pistes de progrès en matière de pratiques responsables pour le Groupe. Les points faibles sont traités par des actions spécifiques : perfectionnement des processus de déploiement de la stratégie, y compris les indicateurs, ou amélioration des performances. Dans ce contexte, Solvay a été récompensé comme l'un des deux finalistes du prix du meilleur rapport belge de développement durable 2011.



placés sous l'autorité d'un des membres du Comité exécutif et regroupés en six clusters. Un *Sustainability Council* intégrant des experts externes est en cours de création et conseillera directement le Comité exécutif. Les grands projets de R&D sont tous examinés systématiquement selon des critères de durabilité.

développé pour quantifier et comparer les risques liés aux différents itinéraires et modes de transport. Rhodia intègre depuis plusieurs années la Responsabilité sociale et environnementale dans sa politique achats. Ainsi, en 2011, Rhodia a signé une charte de médiation avec le gouvernement français garantissant un traitement équitable des fournisseurs en cas de litige. Rhodia a également organisé l'an dernier un forum sur l'innovation en matière de bio-approvisionnements afin d'optimiser les partenariats avec les fournisseurs dans ce domaine.

Portefeuille de produits/marchés "alignés" et "stars" ¹ - % du chiffre d'affaires dans des solutions de ...

Évaluation hors Pipelife et Inergy, et hors Secteur Rhodia.

Réduction des consommations d'énergie	13 %
Amélioration de la gestion des eaux douces	4 %
Réduction de l'exposition aux substances dangereuses et toxiques	3 %
Amélioration des filières de gestion des déchets	5 %
Augmentation de la production alimentaire	3 %
Total contribuant à des solutions "alignées" et "stars"	28 %

L'analyse des activités de Solvay selon la méthodologie "SPM" porte sur l'ensemble du portefeuille avant l'intégration de Rhodia. L'analyse du portefeuille de Rhodia est prévue en 2012.

1. Analyse utilisant l'outil SPM basée sur des critères de durabilité clairement définis et reconnus. "Aligné" signifie que le produit dans son marché répond à des attentes claires des consommateurs en matière de durabilité. La catégorie "Star" est atteinte quand ce marché a de plus un potentiel de forte croissance.

Partenariats avec les syndicats européens et internationaux.

Le dialogue entre la Direction de Solvay et le Groupe de travail développement durable du Comité d'entreprise européen, partenaire depuis 2002 du Groupe, a porté plus particulièrement sur le bien-être au travail, la diversité, l'employabilité et la démographie du personnel. Un séminaire consacré à la démographie a été tenu avec une large représentation du personnel.

En février 2011, Rhodia et la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie (ICEM) ont reconduit leur accord mondial de Responsabilité sociale et environnementale, pour une nouvelle période de cinq ans. Il intègre une nouvelle instance commune de dialogue consacrée aux questions de sécurité au niveau mondial ("Global Safety Panel"). En 2011, une délégation de l'ICEM a réalisé des missions d'évaluation sur des sites Rhodia en Russie et en Chine.

Une sensibilisation du personnel accrue à la démarche de durabilité du Groupe.

Des actions lancées par le Comité exécutif sont en cours pour favoriser l'adhésion de tous aux objectifs de durabilité : organisation de séminaires de culture HSE et de forums interhiérarchiques sur le développement durable.

En 2011, Solvay est repris dans les indices FTSE4Good et le FTSE KLD Global Sustainability Index. Solvay est très honorablement classé par Vigeo et par le Carbon Disclosure Project (CDP) comme appartenant à la catégorie des "fast followers". Rhodia, alors société cotée en Bourse, était en 2010 sélectionné dans l'indice mondial Dow Jones Sustainability Index, les indices européens ASPI Eurozone et Ethibel, et évaluée par le CDP. Rhodia était également distingué par l'agence de rating européenne Vigeo comme leader de la profession en matière de Responsabilité sociale et environnementale (RSE).

La gouvernance globale en matière de développement durable a été renforcée au sein du Groupe.

Les différents aspects de la gestion du développement durable sont

Le déploiement du référentiel Rhodia Way est également suivi par la Direction Générale. Rhodia a été récompensé en 2011 par le "Prix de la Gouvernance Responsable" dans la catégorie SBF 120 en France, qui saluait sa politique en matière de non-discrimination.

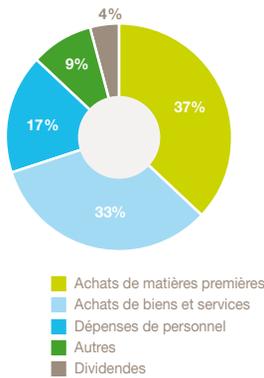
Etablir des relations de confiance avec nos clients et fournisseurs.

Faisant suite au succès de l'engagement volontaire "Vinyl 2010" de l'industrie européenne de PVC (portant sur des objectifs de recyclage de déchets et de substitution de certains additifs), Solvay s'est engagé à participer au nouvel engagement VinylPlus avec pour objectif le recyclage annuel de 800 000 tonnes de PVC à horizon 2020.

Un programme global de sélection des transporteurs a permis d'augmenter la sécurité de la distribution de nos produits. Un outil a été

Distribution de la valeur économique générée – hors Secteur Rhodia

Millions EUR



La plus grande partie de la valeur économique générée par le Groupe est redistribuée sous forme de salaires et d'achats de ressources ou de services.

Depuis 2009, le module de formation Rhodia Way "Agir de manière responsable" est déployé dans tous les pays avec un taux de 60% de salariés formés fin 2011. Les derniers Trophées Rhodia Way, valorisant les meilleures pratiques de terrain, ont primé six projets sur un total de 240. La politique de rémunération dans le Secteur Rhodia intègre depuis 2011 des critères liés au développement durable. Ainsi, 10% du bonus attribué à ses 3 000 cadres est directement lié aux objectifs de Responsabilité sociale et environnementale de leurs entités.

UNE GESTION RESPONSABLE DE NOS ACTIVITÉS

Sécurité des personnes et des installations. Pour Solvay, l'objectif "zéro accident" reste primordial. Le programme Groupe de "sécurité comportementale" s'étend à présent à 66% de ses usines. Il contribue à la correction des attitudes inadaptées et vise à encourager chacun à échanger avis et recommandations, quels que soient les niveaux hiérarchiques. De plus, l'objectif du Groupe visant à étendre les programmes de sécurité aux sous-traitants actifs sur ses sites est maintenant déployé à 98%.

Les résultats de sécurité occupationnelle du groupe Solvay sont restés très bons en 2011, avec un taux de fréquence des accidents avec arrêt global égal à 0,8. Toutefois, malgré les efforts de prévention, le décès accidentel, en 2011, d'une personne travaillant sur une bande transporteuse est à déplorer sur notre site d'Okorusu (Namibie).

Le Secteur Rhodia a fait évoluer son système de gestion de la sécurité et de l'environnement en validant un nouveau référentiel RCMS (Rhodia Care Management System). Le travail sur la prise en compte du facteur humain est poursuivi sur les sites français au travers de deux programmes : STOP (destiné à l'ensemble de l'encadrement) et VIGILANCE (destiné à l'ensemble des salariés et spécifique aux facteurs humains). Leur déploiement sera mondial en 2012.

Une meilleure information sur la sécurité des produits.

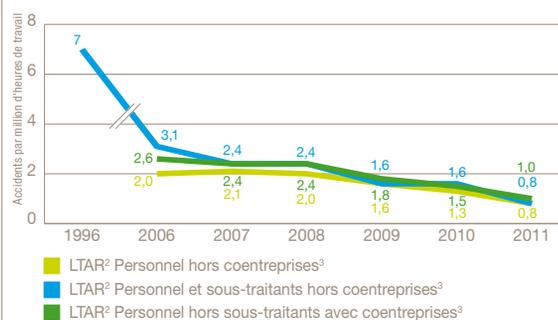
Dans le cadre de l'engagement Global Stewardship de l'ICCA, le Groupe a rédigé des fiches-résumés décrivant les propriétés d'une série de ses produits dans un souci de vulgarisation auprès d'une large

audience. Début 2012, 60 de ces fiches seront disponibles sur le site de l'ICCA. Le Groupe poursuit par ailleurs la préparation des dossiers REACH à enregistrer pour juin 2013. Un travail important a été accompli dans le cadre de l'application de la nouvelle législation européenne et mondiale pour la classification et l'étiquetage harmonisés des substances chimiques, avec la distribution aux clients et utilisateurs, dans les langues nationales, des fiches de sécurité (SDS) adaptées.

La mise en place d'un ensemble de projets destinés à atteindre notre objectif de réduction de 20% des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre et de consommations totales d'énergie.

Après des gains importants d'efficacité énergétique réalisés grâce à un ensemble de centrales de cogénération installées entre 1990 et 2000, le Groupe a mis à l'étude une nouvelle série de projets de cogénération en Europe, au Brésil et aux États-Unis. Deux autres démarches sont actuellement déployées dans le Groupe. Pour les unités de production existantes, le projet Solwatt vise à identifier de nouveaux gains d'énergie d'ici fin

Accidents de personnes sur les sites – Secteur Rhodia intégré pour 2011 – LTAR



Les progrès en 2011 prolongent des progrès de fond obtenus grâce aux programmes d'action focalisés sur les comportements et la sécurité des sous-traitants. Les résultats de Rhodia, consolidés pour toute l'année 2011, contribuent également significativement à l'amélioration de cette année.

2. Nombre d'accidents avec arrêt, par million d'heures prestées.
3. Coentreprises = Pipelife et Inergy



2013 (trois sites ont déjà été audités). Deux nouvelles unités d'électrolyse à membrane, l'une à Lillo (Belgique), l'autre à Tavaux (France), entreront en activité en 2012 et représenteront des gains énergétiques de l'ordre de 17%. De son côté, Rhodia a lancé en 2011 plusieurs projets d'efficacité énergétique dans le cadre d'un plan environnemental à cinq ans, qui vise à une baisse de 8% de la consommation énergétique. Un projet de production d'énergie à base de biomasse sur le site Solvay de Dombasle (France) fait actuellement l'objet d'une évaluation par les autorités françaises. Par ailleurs, en 2011, Rhodia a mis en exploitation des unités de production de biogaz en Asie et investit au Brésil dans la production d'énergie à partir

de bagasse de canne à sucre.

Outre l'action sur les gaz à effet de serre, d'autres actions visent à rencontrer notre objectif de diminution de 20% des émissions globales dans l'air et l'eau entre 2006 et 2020.

L'évaluation des performances des sites par rapport aux "meilleures techniques disponibles" en matière environnementale (BAT) est achevée avec plus de 500 évaluations réalisées. Solvay a proposé un programme volontaire d'assainissement des sols, et un concept original de "zéro rejet" pour le nouveau site industriel de Panoli (Inde). À Santo Andre (Brésil) et Bahia Blanca (Argentine), de nouveaux incinérateurs

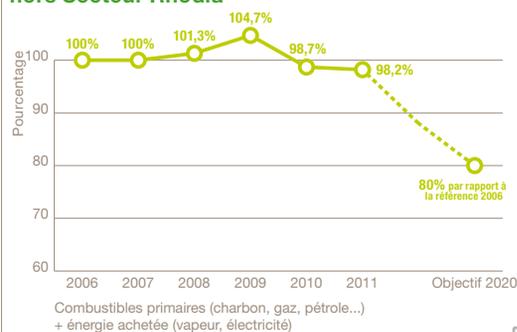
d'appoint assurent un contrôle plus efficace des émissions et une amélioration de la qualité de l'air. Des jalons supplémentaires ont été posés dans le déploiement de la gestion des contaminations historiques de sol, notamment à Spinetta et Rosignano (Italie). Rhodia a poursuivi l'optimisation des ses unités d'abattement d'oxydes de soufre sur les sites de la GBU Eco Services (États-Unis) et des oxydes d'azote à Chalampé (France) pour les amener au niveau de performance des BAT.

Des unités de production nouvelles plus éco-efficaces.

Solvay a construit en Thaïlande la plus grande unité de production de peroxyde d'hydrogène dans le

Consommation d'énergie primaire totale

Consommation directe et indirecte (énergie achetée) liée aux fabrications – hors Secteur Rhodia



Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1 000 térajoules	195	199	193	173	202	206

Évolution à périmètre constant : évolution tenant compte de l'évolution du portefeuille d'usines et des volumes de production.

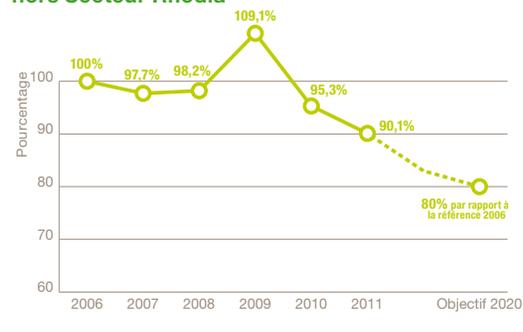
Secteur Rhodia

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1 000 térajoules	74,0	65,0	61,0	53,9	57,0	56,4

Le Secteur Rhodia a pour objectif d'accroître de 1,5% par an son efficacité énergétique (consommation d'énergie par tonne produite) entre 2010 et 2015, soit 8% sur la période. Entre 2010 et 2011, l'efficacité énergétique globale a encore progressé de 2,9%.

Émissions de gaz à effet de serre

Emissions directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2) liées aux fabrications – hors Secteur Rhodia



Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1 000 tonnes équivalent CO ₂	14 729	14 853	14 512	13 183	15 197	14 486

La diminution est due en grande partie aux réductions d'émissions de gaz à effet de serre hors CO₂.

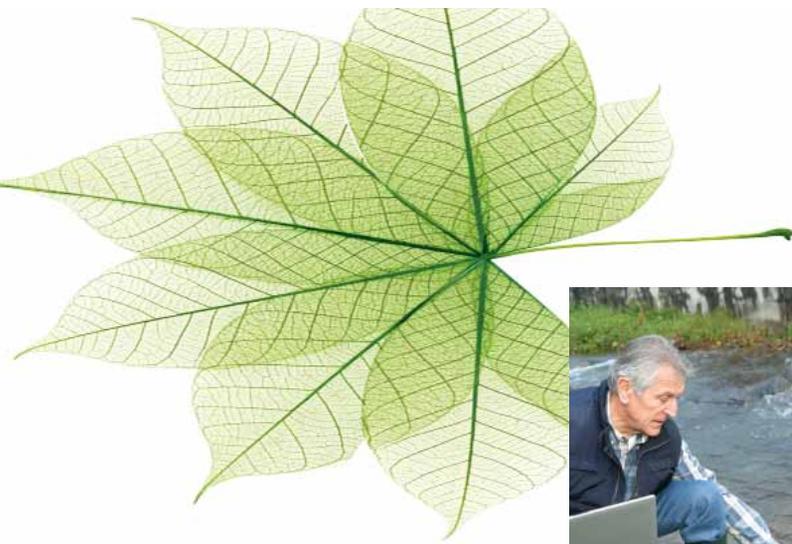
Évolution à périmètre constant : évolution tenant compte de l'évolution du portefeuille d'usines et des volumes de production.

Secteur Rhodia

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1 000 tonnes équivalent CO ₂	22 560	8 403	6 564	5 335	4 524	4 316

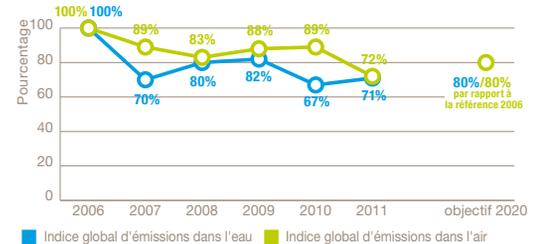
Rhodia a réduit de près de 80% ses émissions depuis 2005. Les réductions réalisées principalement via des investissements sur quatre sites permettent de générer environ 14 millions de tonnes d'URCE par an (Unité de valeur du Protocole de Kyoto représentant 1 tonne métrique d'équivalent CO₂).

Voir rapport de vérification d'Ernst & Young et PricewaterhouseCooper publié dans le document complémentaire : "Sustainability indicators and progress 2011" sur Internet : www.solvay.com/EN/Lit/Literature.aspx



Indices globaux d'émissions dans l'air et dans l'eau – hors Secteur Rhodia

Évolution depuis 2006 à périmètre d'activité constant



monde. Le procédé de production fait appel à la technologie à haut rendement de Solvay qui réduit très significativement la consommation d'énergie et le volume des eaux usées. Sur le site de Onsan (Corée), un nouveau type de petites unités de production de fluor gazeux a été conçu en vue de construire et d'exploiter en partenariat avec Air Liquide ces unités qui seront installées sur le site des clients (industries des écrans plats et des panneaux photovoltaïques). Le fluor gazeux, qui n'a aucun potentiel sur le réchauffement climatique, se substituera aux gaz ayant un tel potentiel élevé utilisés jusqu'ici, tels le CF₄ ou le NF₃, tout en augmentant la productivité et en supprimant les risques liés au transport.

Réduire la consommation d'eau et améliorer la biodiversité.

Un programme a été lancé pour

mieux mesurer et modéliser les flux d'eau sur les sites industriels et identifier de nouvelles sources possibles d'économies, en particulier dans les régions en stress hydrique. En matière de biodiversité, la réhabilitation de digues anciennes et des carrières appartenant à Solvay est un processus continu : 8 000 hectares en zone naturelle dont 1 600 réhabilités, et souvent reboisés. Pour le Secteur Rhodia, l'année 2011 a été marquée par des programmes de réduction des prélèvements d'eau. Par ailleurs, la majorité des sites rejetant des effluents dans le milieu naturel ont terminé l'évaluation de leur impact sur la biodiversité aquatique.

Des performances mesurées et vérifiées.

Au-delà des indicateurs de base repris dans ce document, un complément au rapport annuel – "Sustainability indicators and

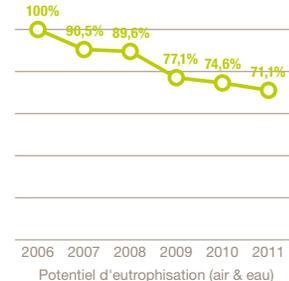
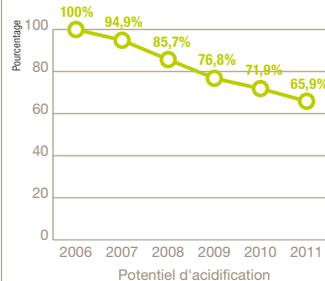
progress 2011" – commente environ 80 indicateurs de performance extra-financière de Solvay auxquels seront adjoints séparément cette année une série d'indicateurs de Rhodia pour 2011 avant une intégration complète à partir de 2012.

Le reporting des chiffres d'énergie, de gaz à effet de serre et d'émissions dans l'environnement fait l'objet d'un processus de vérification. En 2010, Ernst & Young a produit un rapport d'assurance du système de reporting des données d'énergie et d'émissions environnementales. En 2011, la vérification a été approfondie aux données rapportées. Le reporting de Rhodia est vérifié par PricewaterhouseCoopers.

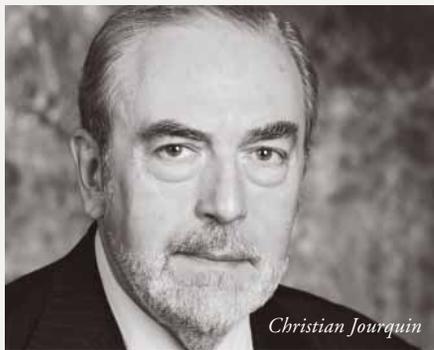
L'intégration des données du Secteur Rhodia, nécessitant l'alignement des définitions et modes de calcul des indicateurs, est en cours : seul l'indicateur d'accidents de personnes est présenté de façon intégrée. Les chiffres présentés sont représentatifs des activités du Groupe en 2011 et les années précédentes, avec toutefois des périmètres qui peuvent varier d'un paramètre à l'autre. Ils respectent en particulier, pour les gaz à effet de serre et l'énergie, les lignes directrices du GRI qui imposent comme base le périmètre opérationnel.

Impacts environnementaux – Émissions des unités de production hors Secteur Rhodia

Acidification, création de smog photochimique, destruction de l'ozone et eutrophisation.



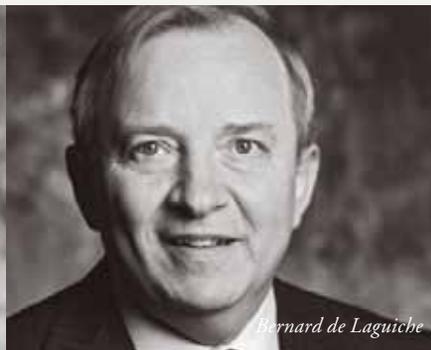
* Voir rapport de vérification de Ernst and Young portant sur les émissions 2011 non corrigées pour les changements de périmètre.



Christian Jourquin



Jean-Pierre Clamadiou



Bernard de Laguiche

Comité exécutif* et Directeurs Généraux



Jacques van Rijkevorsel



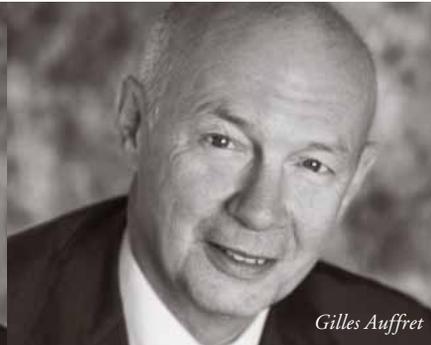
Vincent De Cuyper



Jean-Michel Mesland



Roger Kearns



Gilles Auffret

*Christian Jourquin**
PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF
Chief Executive Officer

*Jean-Pierre Clamadiou**
DEPUTY CHIEF EXECUTIVE OFFICER

*Bernard de Laguiche**
DIRECTEUR GÉNÉRAL FINANCES
Chief Financial Officer

*Jacques van Rijkevorsel**
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU SECTEUR PLASTIQUES
*Group General Manager of
Plastics Sector*

*Vincent De Cuyper**
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU SECTEUR CHIMIQUE
Group General Manager of Chemicals Sector

*Jean-Michel Mesland**
DIRECTEUR GÉNÉRAL TECHNOLOGY,
RESEARCH SERVICES AND PROCUREMENT
*Group General Manager Technology,
Research Services and Procurement*

*Roger Kearns**
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE
Region General Manager Asia-Pacific

*Gilles Auffret**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SECTEUR RHODIA
Group General Manager of Rhodia Sector



Daniel Broens



Dominique Dussard



Michel Defourny

Daniel Broens
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES RESSOURCES HUMAINES
*Group General Manager
Human Resources*

Michel Defourny
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Group Corporate Secretary

Dominique Dussard
GROUP GENERAL COUNSEL





Solvay Finance partie 2

États financiers

RAPPORT DE GESTION	page 11
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	page 61
– Compte de résultats	page 61
– Etats du résultat global	page 62
– Tableau des flux de trésorerie	page 63
– Etat de situation financière (bilan)	page 64
– Etat des variations des capitaux propres	page 65
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	page 66
– Méthodes comptables IFRS	page 66
– Jugements comptables critiques et sources principales d’incertitude relative aux estimations	page 89
– Description générale des segments opérationnels	page 90
– Notes au compte de résultats	page 92
– Notes à l’état du résultat global	page 104
– Notes au tableau des flux de trésorerie	page 106
<i>Acquisition de Rhodia et informations pro forma</i>	page 108
– Notes à l’état de situation financière (bilan)	page 114
– Notes à l’état des variations des capitaux propres	page 146
– Autres notes	page 147
– Gestion des risques	page 149
– Périmètre de consolidation 2011	page 163
COMPTES ANNUELS ABRÉGÉS DE SOLVAY SA	page 177
RAPPORT DU COMMISSAIRE	page 179

Etats financiers consolidés

Le Conseil d'Administration a autorisé la publication des états financiers en date du 15 février 2012.

Ils ont été établis conformément aux méthodes comptables IFRS décrites dans les pages qui suivent. L'information relative aux parties liées requise par l'IAS 24 se trouve dans le chapitre relatif à la "déclaration de gouvernance d'entreprise".

Compte de résultats

Millions EUR	Notes	2010	2011
Chiffre d'affaires	(1) (2)	5 959	8 109
Coût des ventes		-4 833	-6 545
Marge Brute	(3)	1 126	1 564
Frais commerciaux et administratifs	(4)	-482	-660
Frais de recherche et développement	(5)	-125	-156
Autres charges et produits d'exploitation	(6)	6	-60
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	(7)	46	61
REBITDA		930	1 208
REBIT	(8)	571	748
Eléments non récurrents	(9)	-317	-188
EBIT		254	560
Charges sur emprunts	(10)	-138	-159
Intérêts sur prêts et produits de placements à terme	(10)	22	39
Autres charges et produits sur endettement net	(10)	-10	-16
Coût d'actualisation des provisions	(10)	-52	-72
Gains/pertes sur participations disponibles à la vente		0	1
Résultat avant impôts		76	354
Charges d'impôts	(11)	21	-19
Résultat des activités poursuivies		97	334
Résultat des discontinued operations		1 726	-38
Résultat net de l'année	(12)	1 823	296
Participations ne donnant pas le contrôle		-47	-50
Résultat net part Solvay		1 776	247
Résultat de base par action des activités poursuivies (EUR)	(13)	0,62	3,51
Résultat de base par action des discontinued operations (EUR)		21,22	0,47
Résultat de base par action (EUR)		21,84	3,04
Résultat dilué par action des activités poursuivies (EUR)	(13)	0,62	3,49
Résultat dilué par action des discontinued operations (EUR)		21,18	0,47
Résultat dilué par action (EUR)		21,80	3,03
RATIOS			
Marge brute en % du chiffre d'affaires		18,9 %	19,3 %
Times charges earned		4,5	5,5
Charges d'impôts / Résultat avant impôts (%)		-27,9 %	5,5 %

Times charges earned = REBIT/charges sur endettement net
Les notes suivent les états financiers

Etat du résultat global

Millions EUR	Notes	2010	2011
Résultat net de l'année		1 823	296
Gains et pertes liés à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	(15)	-10	-8
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	(15)	2	3
Ecarts actuariels non comptabilisés dans des régimes à prestations définies	(15)	-183	-105
Ecarts de conversion à la suite de la conversion des activités étrangères	(15)	251	58
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	(15)	27	-30
Impôt relatif aux autres éléments du résultat global	(15)	52	28
Autres éléments du résultat global, après effets d'impôt liés (other comprehensive income)		139	-54
Résultat global de l'année (total comprehensive income)		1 962	242
attribué aux:			
- propriétaires de la société mère		1 876	202
- participations ne donnant pas le contrôle		86	40

Tableau des flux de trésorerie

Les montants ci-dessous incluent les effets des "discontinued operations".

Millions EUR	Notes	2010	2011
EBIT		287	515
Amortissements et dépréciations d'actifs*	(16)	607	455
Variations du fonds de roulement	(17)	-34	303
Variation des provisions	(18)	21	-187
Impôts payés		-96	-163
Autres	(19)	-194	-128
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		590	794
Acquisition (-) de filiales	(20)	0	-3 984
Acquisition (+) de la trésorerie de Rhodia	(20)	0	931
Acquisition (+) de la trésorerie d'Orbeo	(20)	0	67
Acquisition (-) de participations - Autres	(20)	-170	-212
Cession (+) de filiales	(20)	4 430	0
Cession (+) de participations - Autres	(20)	279	40
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(20)	-286	-602
Cession (+) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(20)	19	17
Dividendes reçus		1	1
Variation des actifs financiers non courants		-206	60
Autres		1	0
Flux de trésorerie des activités d'investissement		4 068	-3 681
Augmentation (+) / remboursement (-) de capital	(21)	-27	31
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres	(23)	-83	10
Variation des emprunts		12	-97
Variation des autres actifs financiers courants		-3 701	3 278
Charges sur emprunts		-142	-159
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme		22	39
Autres		-10	-16
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence		32	56
Dividendes payés		-248	-266
Flux de trésorerie des activités de financement		-4 144	2 877
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		515	-10
Ecart de conversion		25	-1
Trésorerie à l'ouverture		1 415	1 954
Trésorerie à la clôture	(32)	1 954	1 943
Free cash flow des activités poursuivies		117	371
Free cash flow des activités cédées		35	-44

*Sur immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill

Free cash flow = Trésorerie des activités opérationnelles + flux de trésorerie des activités d'investissement hors les acquisitions et cessions de filiales et autres participations + dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les notes suivent les états financiers

Tableau des flux de trésorerie des discontinued operations

Millions EUR	Notes	2010	2011
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		35	-44
Flux de trésorerie des activités d'investissement		4 430	0
Flux de trésorerie des activités de financement		0	0
Variation nette de trésorerie		4 465	-44

Etat de situation financière (bilan)

Millions EUR	Notes	2009	2010	2011
ACTIF				
Actifs non courants		4 923	5 090	12 064
Immobilisations incorporelles	(24)	105	111	1 705
Goodwill	(25)	71	68	2 599
Immobilisations corporelles	(26)	3 380	3 276	5 652
Participations disponibles à la vente	(27)	68	62	80
Participations dans des entreprises associées	(28)	466	346	704
Autres participations	(29)	196	275	125
Actifs d'impôts différés	(11b)	525	631	780
Prêts et autres actifs non courants	(33)	112	322	420
Actifs courants		7 173	8 633	7 373
Stocks	(30)	672	761	1 578
Créances commerciales	(33)	1 270	1 651	2 311
Créances fiscales		8	12	43
Dividendes à recevoir		0	1	0
Autres créances courantes - Instruments financiers	(32)	26	3 722	464
Autres créances courantes - Autres		322	533	938
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(32)	1 415	1 954	1 943
Actifs détenus en vue de la vente - Pharma		3 408	0	0
Actifs détenus en vue de la vente	(34)	53	0	95
Total de l'actif		12 096	13 723	19 437
PASSIF				
Total des capitaux propres		5 024	6 708	6 653
Capital social		1 271	1 271	1 271
Réserves		3 347	5 017	4 885
Participations ne donnant pas le contrôle		406	419	497
Passifs non courants		4 549	4 692	8 179
Provisions à long terme: avantages du personnel	(31)	1 025	1 003	2 595
Autres provisions à long terme	(31)	763	946	1 325
Passifs d'impôts différés	(11b)	172	163	710
Dettes financières à long terme	(32)	2 546	2 535	3 374
Autres passifs non courants		43	46	174
Passifs courants		2 524	2 323	4 605
Provisions à court terme: avantages du personnel	(31)	6	78	39
Autres provisions à court terme	(31)	50	58	230
Dettes financières à court terme	(32)	129	148	794
Dettes commerciales	(33)	700	1 428	2 232
Dettes fiscales		50	62	51
Dividendes à payer		100	100	100
Autres passifs courants		466	450	1 159
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - Pharma		1 012	0	0
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente		11	0	0
Total du passif		12 096	13 723	19 437

RATIOS	2009	2010	2011
Return on equity (ROE)	11,1 %	26,7 %	4,3 %
Net debt to equity ratio	24,6 %	ns	26,5 %

ROE = résultat net Groupe / capitaux propres totaux avant réserves de réévaluation allouées directement en capitaux propres.
 Net debt to equity ratio = endettement net / capitaux propres.
 Endettement net = dettes financières à court et long terme - trésorerie et équivalents de trésorerie.
 Les notes suivent les états financiers.

Etat des variations des capitaux propres

Millions EUR	Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère										
	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves de réévaluation (juste valeur)			Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
						Participations disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Plans de pension à prestations définies			
Solde au 31/12/2009	1 271	18	4 272	-218	-612	21	3		4 754	406	5 160
Solde au 01/01/2010 après retraitement	1 271	18	4 272	-218	-612	21	3	-136	4 617	406	5 024
Résultat net de la période			1 777						1 777	46	1 823
Autres éléments du résultat global					238	-10	1	5	235	40	275
Résultat global			1 777		238	-10	1	5	2 012	86	2 098
Coût des stock options			10						10		10
Dividendes			-240						-240	-8	-248
Acquisition / vente d'actions propres				-83					-83		-83
Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans perte de contrôle			-22						-22	-65	-86
Autres			-6						-6		-6
Solde au 31/12/2010	1 271	18	5 791	-301	-374	11	4	-131	6 289	419	6 708
Résultat net de la période			247						247	50	296
Autres éléments du résultat global					42	-8	8	-86	-44	-10	-54
Résultat global			247		42	-8	8	-86	202	40	242
Coût des stock options			9						9		9
Dividendes			-250						-250	-14	-263
Acquisition / vente d'actions propres				10					10		10
Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans perte de contrôle			-100						-100	52	-48
Autres			-4						-4		-4
Solde au 31/12/2011	1 271	18	5 693	-292	-332	3	12	-217	6 156	497	6 653

Notes aux états financiers consolidés

Méthodes comptables IFRS

Les principales méthodes comptables adoptées dans la préparation des comptes consolidés sont les suivantes :

1. Informations générales et normes IFRS applicables

Solvay (la "Société") est une société anonyme de droit belge cotée sur NYSE Euronext Bruxelles et également sur NYSE Euronext Paris depuis le 23 janvier 2012. Les activités principales de la société, de ses filiales et de ses coentreprises (dénommées ensemble "le Groupe") sont décrites à la note 1 portant sur l'information sectorielle.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 ont été préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Ces états financiers consolidés sont également préparés conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

a. Normes et Interprétations applicable dès 2011

- Améliorations aux IFRS (2009-2010) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2011)
- Amendements à IAS 24 Informations relative aux parties liées (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2011). Cette norme remplace IAS 24 Informations relative aux parties liées publié en 2003.
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers : Présentation – Classement des émissions de droits (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} février 2010)
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} juillet 2010)
- Amendements à IFRIC 14 IAS 19 – Le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction – Avances d'une obligation de financement minimum (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2011)

Les normes, interprétations et amendements aux normes mentionnés ci-dessus n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés.

b. Normes et Interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2011

- IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2015)
- IFRS 10 Etats financiers consolidés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2013)
- IFRS 11 Partenariats (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2013)
- IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2013)
- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir – Décomptabilisation (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} juillet 2011)
- Amendements à IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers – Présentation des autres éléments du résultat global (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} juillet 2012)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat – Impôt différé: Recouvrement de la valeur comptable d'un actif (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2012)
- Amendements à IAS 19 Avantages du personnel (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 27 Etats financiers individuels (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 28 Participations dans des entreprises associées et coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2013)

- Amendements à IAS 32 Instruments financiers : présentation – Compensation des actifs et passifs financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2014)
- IFRIC 20 Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à dater du 1^{er} janvier 2013)

A ce stade, le Groupe estime que l'adoption de ces nouvelles normes, amendements aux normes et nouvelles interprétations n'auront pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés

c. Changement de méthodes comptables

- IAS 31 – Participations dans des coentreprises

A partir du 1^{er} janvier 2011, Solvay a adopté la méthode de mise en équivalence pour la consolidation des participations dans des coentreprises au lieu de la méthode de la consolidation proportionnelle.

La raison du changement se situe dans la publication en mai 2011 de la nouvelle norme IFRS 11 – Partenariats imposant l'application de la méthode de mise en équivalence aux coentreprises. Si adoptée au sein de l'Union européenne, la norme remplacera IAS 31 à dater du 1^{er} janvier 2013.

- IAS19 – Avantages du personnel

La méthode comptable sur les avantages postérieurs à l'emploi a été modifiée à dater du 1^{er} juillet 2011. Cela a conduit Solvay à comptabiliser les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global (capitaux propres) au lieu de continuer à appliquer la méthode du corridor.

Ce changement est cohérent avec la norme révisée IAS 19 qui devrait être applicable à dater du 1^{er} janvier 2013.

- Impact de ces changements de méthodes comptables

Les tableaux suivants résument l'impact de ces changements de méthodes comptables qui ont été appliqués rétrospectivement comme le prévoit la norme IAS 8 :

a) Compte de résultats

Millions EUR	2010 Publié	Impact Mise en équivalence	Impact Ecart actuariels	2010 Retraité
Chiffre d'affaires	6 796	-837		5 959
Coût des ventes	-5 496	663		-4 833
Marge Brute	1 301	-175		1 126
Frais commerciaux et administratifs	-560	78		-482
Frais de recherche et développement	-136	11		-125
Autres charges et produits d'exploitation	-4	10		6
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	1	45		46
REBITDA	1 019	-89		930
REBIT	602	-31		571
Eléments non récurrents	-328	11		-317
EBIT	274	-20		254
Charges sur emprunts	-142	4		-138
Intérêts sur prêts et produits de placements à terme	23	-1		22
Autres charges et produits sur endettement net	-10	0		-10
Coût d'actualisation des provisions	-52	0		-52
Gains/pertes sur participations disponibles à la vente	0			0
Résultat avant impôts	93	-17		76
Charges d'impôts	4	17		21
Résultat des activités poursuivies	97	0		97
Résultat des discontinued operations	1 726			1 726
Résultat net de l'année	1 823			1 823
Participations ne donnant pas le contrôle	-47			-47
Résultat net part Solvay	1 776			1 776

	2010 Publié	Impact Mise en équivalence	Impact Ecart actuariels	2010 Retraité
Résultat de base par action des activités poursuivies (EUR)	0,62			0,62
Résultat de base par action des discontinued operations (EUR)	21,22			21,22
Résultat de base par action (EUR)	21,84			21,84
Résultat dilué par action des activités poursuivies (EUR)	0,62			0,62
Résultat dilué par action des discontinued operations (EUR)	21,18			21,18
Résultat dilué par action (EUR)	21,80			21,80

b) Etat du résultat global

Millions EUR	2010 Publié	Impact Mise en équivalence	Impact Ecart actuariels	2010 Retraité
Résultat net de l'année	1 823			1 823
Gains et pertes liés à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-10			-10
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	2			2
Ecart actuariels non comptabilisés dans des régimes à prestations définies	0		-183	-183
Ecart de conversion à la suite de la conversion des activités étrangères	278	-27		251
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	27		27
Impôt relatif aux autres éléments du résultat global	-1		52	52
Autres éléments du résultat global, après effets d'impôt liés (other comprehensive income)	269	0	-131	139
Résultat global de l'année (total comprehensive income)	2 092		-131	1 962
attribué aux:				
- propriétaires de la société mère	2 006		-131	1 876
- participations ne donnant pas le contrôle	86			86

c) Tableau des flux de trésorerie

Millions EUR	2010 Publié	Impact Mise en équivalence	2010 Retraité
EBIT	305	-18	287
Amortissements et dépréciations d'actifs	717	-110	607
Variations du fonds de roulement	-42	8	-34
Variation des provisions	24	-3	21
Impôts payés	-108	12	-96
Autres	-198	4	-194
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	697	-107	590
Acquisition (-) de filiales	0	0	0
Acquisition (-) de participations - Autres	-172	2	-170
Cession (+) de filiales	4 430	0	4 430
Cession (+) de participations - Autres	280	-1	279
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles et incorporelles	-366	80	-286
Cession (+) d'immobilisations corporelles et incorporelles	20	-1	19
Dividendes reçus	1	0	1
Variations des actifs financiers non courants	-205	-1	-206
Autres	-13	14	1
Flux de trésorerie des activités d'investissement	3 976	92	4 068
Augmentation (+) / remboursement (-) de capital	-26	-1	-27
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres	-83	0	-83
Variation des emprunts	5	7	12
Variation des autres actifs financiers courants	-3 701	0	-3 701
Charges sur emprunts	-146	4	-142
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	24	-2	22
Autres	-10	0	-10
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	32	32
Dividendes payés	-248	0	-248
Flux de trésorerie des activités de financement	-4 185	41	-4 144
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	488	27	515
Ecart de conversion	29	-4	25
Trésorerie à l'ouverture	1 486	-71	1 415
Trésorerie à la clôture	2 003	-49	1 954

d) Etat de la situation financière (bilan)

Millions EUR	2009				2010			
	Publié	Impact Mise en équivalence	Impact Ecart actuariels	Retraité	Publié	Impact Mise en équivalence	Impact Ecart actuariels	Retraité
ACTIF								
Actifs non courants	5 075	-169	17	4 923	5 205	-129	14	5 090
Immobilisations incorporelles	162	-57		105	121	-10		111
Goodwill	76	-5		71	73	-5		68
Immobilisations corporelles	3 921	-541		3 380	3 698	-422		3 276
Participations disponibles à la vente	68	0		68	62	0		62
Participations dans des entreprises associées	0	466		466	20	326		346
Autres participations	209	-13		196	278	-3		275
Actifs d'impôts différés	487	-17	55	525	586	-7	52	631
Prêts et autres actifs non courants	152	-2	-38	112	368	-8	-38	322
Actifs courants	7 471	-298		7 173	8 809	-176		8 633
Stocks	805	-133		672	870	-109		761
Créances commerciales	1 373	-103		1 270	1 706	-55		1 651
Créances fiscales	19	-11		8	12	0		12
Dividendes à recevoir	0	0		0	1	0		1
Autres créances courantes - Instruments financiers	0	26		26	3 701	21		3 722
Autres créances courantes - Autres	327	-5		322	516	17		533
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 486	-71		1 415	2 003	-49		1 954
Actifs détenus en vue de la vente - Pharma	3 408	0		3 408	0	0		0
Actifs détenus en vue de la vente	53	0		53	0	0		0
Total de l'actif	12 546	-467	17	12 096	14 014	-305	14	13 723
PASSIF								
Total des capitaux propres	5 160	0	-136	5 024	6 839	0	-131	6 708
Capital social	1 271	0		1 271	1 271	0		1 271
Réserves	3 483	0	-136	3 347	5 148	0	-131	5 017
Participations ne donnant pas le contrôle	406	0		406	419	0		419
Passifs non courants	4 536	-140	153	4 549	4 636	-89	145	4 692
Provisions à long terme: avantages du personnel	895	-23	153	1 025	871	-13	145	1 003
Autres provisions à long terme	766	-3		763	952	-6		946
Passifs d'impôts différés	196	-24		172	175	-12		163
Dettes financières à long terme	2 635	-89		2 546	2 590	-55		2 535
Autres passifs non courants	44	-1		43	48	-2		46
Passifs courants	2 851	-327		2 524	2 540	-217		2 323
Provisions à court terme: avantages du personnel	7	-1		6	80	-2		78
Autres provisions à court terme	61	-11		50	63	-5		58
Dettes financières à court terme	185	-56		129	212	-64		148
Dettes commerciales	828	-128		700	1 489	-61		1 428
Dettes fiscales	66	-16		50	67	-5		62
Dividendes à payer	100	0		100	100	0		100
Autres passifs courants	582	-116		466	529	-79		450
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente - Pharma	1 012	0		1 012	0	0		0
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	11	0		11	0	0		0
Total du passif	12 546	-467	17	12 096	14 014	-305	14	13 723

2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés en millions d'euros, qui représentent également la monnaie fonctionnelle de la société-mère. Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, qui ont été évalués selon leur juste valeur. Les actifs financiers qui n'ont pas de prix cotés dans un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, sont évalués au coût. Sauf mention contraire, les principales méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente par rapport à l'année précédente.

La préparation des états financiers exige l'utilisation d'estimations et la formulation de jugements et hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et des valeurs comptables présentées dans les états financiers. Les sujets pour lesquels les estimations et hypothèses sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés, sont présentés dans la note "Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations".

3. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et les états financiers des entités qu'elle contrôle (ses filiales). La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Solvay est présumé avoir le contrôle si elle acquiert, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote. Afin d'évaluer ce contrôle, les droits de vote potentiels détenus pas Solvay et ses filiales qui sont immédiatement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont compris dans l'état consolidé du résultat global à compter de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition et jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas.

Si nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec les méthodes utilisées par le Groupe.

Les transactions, soldes, produits et charges intragroupes ont été entièrement éliminés lors de la consolidation.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées séparément au sein des capitaux propres du Groupe. Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées initialement soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation s'effectue transaction par transaction. Après l'acquisition, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est la valeur initiale de ces participations ne donnant pas le contrôle majorée par la quote-part de ces participations dans les variations ultérieures des capitaux propres. Le résultat global est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

Les changements dans les participations du Groupe dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations du Groupe et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements des participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, le résultat net de la sortie est calculé comme l'écart entre i) le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et ii) la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale ainsi que de toute participation ne donnant pas le contrôle. Lorsque les actifs de la filiale sont comptabilisés aux montants réévalués ou à la juste valeur et que la perte ou le profit cumulé a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et cumulé dans les capitaux propres, ce profit ou perte cumulé est comptabilisé comme si la Société avait sorti directement les actifs pertinents (c.-à-d. reclassé en résultat net ou transféré directement aux résultats non distribués). La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale à la date de la perte du contrôle doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ou bien, le cas échéant, comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou contrôlée conjointement.

4. Regroupement d'entreprises

Les acquisitions de filiales et d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs contractés par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Le cas échéant, la contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, évalué à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui constituent des ajustements de période d'évaluation (voir ci-dessous) sont reflétées dans le coût d'acquisition. Toutes les autres variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle présentée comme actif ou passif sont comptabilisées conformément aux normes IFRS applicables. Les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle classée comme capitaux propres ne sont pas comptabilisées.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le Groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle) et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net si un tel traitement est approprié en cas de sortie de la participation.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris qui répondent aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 (2008) sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition à l'exception :

- des actifs ou passifs d'impôt différé et des passifs ou actifs liés aux dispositions visant les avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12 Impôts sur le résultat, et à IAS 19 Avantages du personnel, respectivement ;
- des passifs ou des instruments de capitaux propres liés à des accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise ou à des accords de paiement fondé sur des actions du Groupe conclus pour remplacer des accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise, qui sont évalués conformément à IFRS 2 Paiement fondé sur des actions, à la date d'acquisition ;
- des actifs (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente selon IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et discontinued operations, qui sont évalués conformément à cette Norme.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, le Groupe doit présenter les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation (voir ci-dessous), ou les actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés pour tenir compte d'informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

Les ajustements de période d'évaluation découlent d'informations additionnelles à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et obtenues pendant la "période d'évaluation" (maximum d'un an à partir de la date d'acquisition).

5. Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe possède une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une coentreprise. Une influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise concernée, mais ne représente pas de contrôle (conjoint).

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation est classée comme détenue en vue de la vente; dans ce cas, celle-ci est comptabilisée selon IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et discontinued operations. Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une entreprise associée

est comptabilisée dans l'état consolidé de situation financière (bilan) au coût ajusté pour les variations post-acquisition de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée. Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci (y compris toute participation à long terme qui, en substance, constitue une partie de la participation nette de l'investisseur dans l'entreprise associée), le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir. Les pertes additionnelles sont comptabilisées seulement dans la mesure où le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels de l'entreprise associée constatée à la date d'acquisition est comptabilisé à titre de goodwill, qui est inclus dans la valeur comptable de la participation. Tout excédent de la part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels sur le coût d'acquisition, après réévaluation, est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les profits et pertes résultant de transactions entre une entité du Groupe et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée.

6. Participations dans des coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel le Groupe convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint.

Les coentreprises qui impliquent la création d'une entité distincte dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation constituent des entités contrôlées conjointement. Le Groupe comptabilise sa participation dans une entité contrôlée conjointement en utilisant la méthode de la mise en équivalence (voir 5 Participations dans des entreprises associées).

Nous renvoyons le lecteur à la note 5 pour la comptabilisation du goodwill à la suite de l'acquisition d'une participation dans une coentreprise.

Les profits et pertes résultant de transactions entre une entité du Groupe et une coentreprise sont éliminés à hauteur de la participation dans la coentreprise.

7. Goodwill

Le goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'un actif à la date d'obtention du contrôle (la date d'acquisition). Le goodwill est évalué comme l'excédent de la contrepartie transférée sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris. La contrepartie transférée correspond à la somme des justes valeurs des actifs transférés et passifs encourus par l'acquéreur pour le compte des propriétaires de l'entreprise acquise et les instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur.

Si, après réévaluation, le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la contrepartie transférée, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le goodwill n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation annuelle ou plus fréquemment s'il y a des indications de pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGC) du Groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement conformément à IAS 36 Dépréciation d'actifs.

Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ces tests consistent à comparer la valeur comptable des actifs (ou des UGC) à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif (ou d'une UGC) est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de tout goodwill affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

À la sortie d'une filiale, le goodwill qui en découle est pris en compte dans la détermination du résultat net de la sortie.

La méthode utilisée par le Groupe pour la comptabilisation d'un goodwill découlant de l'acquisition d'une coentreprise ou d'une entreprise associée est décrite à la note 5 ci-dessus.

8. Monnaies étrangères

Les états financiers de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (sa monnaie fonctionnelle). Aux fins de la présentation de ces états financiers consolidés, les résultats et la situation financière de chacune des entités du Groupe sont libellés en Euros (EUR), qui constitue la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation de ses états financiers consolidés.

Dans le cadre de la préparation des états financiers de chaque entité du Groupe, les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité (monnaie étrangère) sont comptabilisées en appliquant le cours du change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le taux de clôture. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant les cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés en monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent, sauf dans les cas suivants :

- les écarts de change sur des emprunts en monnaie étrangère liés à des actifs en cours de construction à des fins de production future, lesquels sont compris dans le coût de ces actifs lorsqu'ils sont assimilés à un ajustement des coûts d'intérêt sur les emprunts en monnaie étrangère;
- les écarts de change liés à des transactions conclues en vue de couvrir certains risques de change (se reporter au point 23 concernant les méthodes de comptabilité de couverture); et
- les écarts de change sur les éléments monétaires qui constituent une créance à recevoir ou une dette payable à un établissement à l'étranger, dont le règlement n'est ni planifié ni probable et qui constituent une part de l'investissement net dans cet établissement à l'étranger; ils sont comptabilisés initialement dans les autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres au résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et passifs liés aux activités du Groupe à l'étranger sont convertis en Euros en appliquant les cours de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments de produits et de charges sont convertis au cours de change moyen pour la période. Les écarts de change éventuels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres sous les écarts de conversion (attribué aux participations ne donnant pas le contrôle le cas échéant).

Au moment de la sortie d'une activité à l'étranger (sortie de la totalité de la participation du Groupe dans une activité à l'étranger, sortie donnant lieu à une perte de contrôle d'une filiale qui comprend une activité à l'étranger, sortie donnant lieu à une perte du contrôle conjoint sur une entité contrôlée conjointement qui comprend une activité à l'étranger, ou sortie donnant lieu à une perte d'influence notable sur une entreprise associée qui comprend une activité à l'étranger), tous les écarts de change cumulés en capitaux propres en rapport avec cette activité attribuables aux propriétaires du Groupe sont reclassés en résultat. Tous les écarts de change attribués auparavant aux participations ne donnant pas le contrôle sont décomptabilisés, mais ne sont pas reclassés en résultat.

Dans le cas d'une sortie partielle qui n'entraîne pas de perte de contrôle par le Groupe d'une filiale qui comprend une activité à l'étranger, la quote-part des écarts de change cumulés est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle et n'est pas comptabilisée en résultat. Pour toutes les autres sorties partielles (c.-à-d. réductions de la participation du Groupe dans des entreprises associées ou des entités contrôlées conjointement qui n'entraînent pas

une perte d'influence notable ou du contrôle conjoint), la quote-part des écarts de change cumulés est reclassée dans le résultat.

Les ajustements du goodwill et de la juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs ou des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les taux de change principaux sont présentés ci-dessous :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		2010	2011	2010	2011
1 Euro =					
Livre Sterling	GBP	0,8607	0,8353	0,8579	0,8679
Dollar américain	USD	1,3362	1,2939	1,3258	1,3920
Peso argentin	ARS	5,3287	5,5770	5,1940	5,7538
Réal brésilien	BRL	2,2177	2,4159	2,3318	2,3266
Baht thaïlandais	THB	40,1700	40,9910	42,0248	42,4295
Yuan Renminbi	CNY	8,8220	8,1588	8,9723	8,9962
Yen japonais	JPY	108,6500	100,2000	116,2492	110,9566

9. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le Groupe offre à ses employés divers avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme à la suite de la législation applicable dans certains pays et les accords contractuels conclus par le Groupe avec ses employés. Les avantages sont classés comme des régimes à prestations définies ou des régimes à cotisations définies.

a. Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies impliquent le paiement de cotisations à une entité distincte afin que l'employeur soit libéré de toute obligation ultérieure. Ainsi l'entité distincte est responsable de payer les montants à l'employé. Une fois que les cotisations sont payées, Solvay ne présente pas de passif dans les états financiers. Les cotisations sont comptabilisées comme frais de personnel quand elles sont encourues.

b. Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent tous les autres régimes.

Ces régimes concernent principalement :

- Les avantages de retraite : régimes de retraite, les indemnités de fin de contrat de travail, les autres obligations de retraite et avantages supplémentaires ;
- Les autres avantages du personnel à long terme : les avantages accordés aux employés sur base de leur ancienneté dans le groupe ;
- Autres avantages du personnel : soins médicaux postérieurs à l'emploi, compris dans 'Autres avantages postérieurs à l'emploi'.

En considérant les salaires projetés (méthode des unités de crédit projetées) sur base individuelle, les avantages postérieurs à l'emploi sont évalués en appliquant une méthode sur base d'hypothèses comme le taux d'actualisation, le rendement attendu des actifs de régime pour chaque pays, l'espérance de vie, la rotation du personnel, les salaires, la réévaluation d'annuité, les coûts médicaux future et l'actualisation des montants à payer. Les hypothèses spécifiques à chaque régime prennent en compte le contexte économique local et démographique.

Le montant comptabilisé comme obligation postérieure à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme correspond à la différence entre la valeur actualisée des obligations futurs et la juste valeur des actifs du régime utilisés afin de les couvrir, moins, le cas échéant, tout coût des services passés non amorti (sauf concernant les autres avantages du personnel à long terme pour lesquels le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat).

Si ce calcul résulte dans un engagement net, un passif est comptabilisé. Si l'évaluation de l'obligation nette résulte en un excédent pour le Groupe, l'actif comptabilisé pour cet excédent est limité au total net du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée des remboursements disponibles ou des réductions de contributions futures versées au régime.

Solvay a adopté la méthode consistant à comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements ou les actifs liés aux avantages postérieurs à l'emploi et résultant des ajustements d'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles, immédiatement en capitaux propres dans la période dans laquelle ils sont encourus. Ces écarts et les variations de la limite de l'actif comptabilisé sont présentés dans l'état du résultat global.

Les écarts actuariels liés aux autres avantages du personnel à long terme, tels que les jubilés d'ancienneté, sont entièrement comptabilisés en résultat de la période dans laquelle ils sont encourus.

Les charges d'intérêt à la suite de la désactualisation des avantages de retraite et engagements similaires et les produits financiers du rendement attendu des actifs du régime sont comptabilisés en résultat dans les éléments financiers.

L'introduction ou la modification d'un nouveau régime postérieur à l'emploi ou autres régimes à long terme peut augmenter la valeur actualisée de l'obligation au titre de régime à prestations définies pour les services rendus dans les périodes précédentes, c'est-à-dire le coût des services passés. Le coût des services passés lié aux régimes postérieurs à l'emploi est comptabilisé en résultat de façon linéaire sur la période moyenne jusqu'à ce que les avantages correspondants sont acceptés par les employés. Les avantages acceptés à la suite de l'adoption ou la modification d'un régime postérieur à l'emploi, et les coûts des services passés liés aux autres avantages à long terme, sont immédiatement comptabilisés en résultat.

Les calculs actuariels des obligations postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme sont effectués par des actuaires indépendants.

10. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent essentiellement :

- les pertes et profits sur ventes de filiales, coentreprises, entreprises associées mises en équivalence qui ne sont pas éligibles en tant que discontinued operations;
- participations disponibles à la vente ; pertes et profits sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- les charges de restructuration associées à la fermeture d'une activité ;
- les pertes liées à la cessation d'une activité et/ou la fermeture d'une usine ;
- les pertes résultant d'un test de dépréciation pour une unité génératrice de trésorerie¹ (une UGT comprend les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que le goodwill alloué le cas échéant) ;
- l'impact des litiges importants ;
- les coûts de remédiation qui ne sont pas générés par des facilités de production en exploitation (liés à la fermeture de sites ou à des activités cédées) ;
- autres produits ou charges opérationnels importants liés à des événements inhabituels qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la prestation du Groupe.

11. Impôts sur le résultat

Impôt exigible

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptabilisé dans le compte de résultats consolidé en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le

passif d'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Les éléments suivants ne génèrent pas d'impôts différés :

- la comptabilisation initiale du goodwill ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) ; et
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des coentreprises dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'impôt (et lois fiscales) qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et s'il a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôt exigible.

Impôt exigible et impôt différé de l'exercice

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont aussi comptabilisés respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si l'impôt exigible ou l'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

12. Contrats de location

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les contrats qui n'ont pas la forme légale d'un contrat de location sont analysés par référence vers IFRIC 4 afin de déterminer s'ils contiennent un contrat de location à comptabiliser selon IAS 17.

Contrats de location-financement

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont initialement comptabilisés à titre d'actifs du Groupe, à leur juste valeur déterminée au commencement du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur

actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état de situation financière (bilan) comme dette découlant d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus en location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs en propriété ou, si plus court, sur la durée de la location.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement en résultat net à moins qu'elles ne soient directement attribuables à un actif qualifié; dans ce cas, elles sont capitalisées selon la méthode générale utilisée par le Groupe pour la comptabilisation des coûts d'emprunt (voir le point 17 ci-dessous). Les loyers éventuels sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Contrats de location simple

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps. Les loyers éventuels découlant des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Dans l'éventualité où des avantages ont été reçus dans le cadre de la conclusion des contrats de location simple, ces avantages sont comptabilisés à titre de passif. Le profit cumulé des avantages est comptabilisé comme une diminution de la charge locative sur une base linéaire à moins qu'une autre méthode systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps.

13. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur. Les immobilisations incorporelles qui sont acquises séparément ou développées en interne sont comptabilisées au coût. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût ou à la juste valeur diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les dépenses ultérieures liées à des immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que si elles accroissent les avantages économiques liés à l'immobilisation. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées immédiatement en résultat.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation. Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement sont révisées à chaque date de clôture et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les durées d'utilité estimées sont présentées ci-dessous :

- brevets et marques : 2 – 25 ans
- logiciels informatiques : 3 – 5 ans
- coûts de développement : 2 – 15 ans

Brevets, marques et droits similaires

Les brevets et les marques sont évalués initialement à leur coût et sont amortis linéairement sur leur durée contractuelle, s'il y en a, ou sur la durée d'utilité attendue qui n'excède normalement pas 25 ans.

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées si, et seulement si, tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;

- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Les dépenses de développement comptabilisées sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité.

Les dépenses comptabilisées comprennent les avantages du personnel, les coûts de matériaux et de services directement attribuables aux projets, et une quote-part appropriée de frais généraux et, le cas échéant, les intérêts intermédiaires courus. Ces dépenses sont amorties quand les produits y relatifs sont vendus ou les processus industrielles y relatifs sont utilisés, sur la durée sur laquelle on s'attend à recevoir des avantages économiques provenant du projet. Les dépenses sont testées pour dépréciation s'il y a des indications de pertes de valeur et annuellement pour des projets en cours de développement (voir le point 16 ci-dessous).

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des listes de clients et autres immobilisations incorporelles à caractère commercial, comme les marques, acquises séparément ou lors d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

14. Quotas d'émission des gaz à effet de serre et crédits d'émission certifiés

Dans le cadre du dispositif instauré par l'Union Européenne pour inciter les industriels à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, le Groupe s'est vu octroyer pour certaines de ses installations des quotas d'émission de dioxyde de carbone (CO₂). Le Groupe s'est également engagé dans des projets entrant dans le champ de "Mécanisme pour un Développement Propre" (MDP) ou "Mise en Œuvre Conjointe" (MOC) placés sous le protocole de Kyoto. Dans le cadre de ces projets, il a déployé des installations visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des sites concernés en contrepartie de quoi il reçoit des crédits d'émission certifiés (Certified Emission Reductions – CER) ou unités de réduction des émissions (Emission Reduction Units – ERU).

Traitement des quotas d'émission européens (European Union Allowances – EUA)

Les quotas sont alloués dans le cadre des plans nationaux d'allocation dont la première période de référence est de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2005, et la deuxième période de référence est de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2008. Les quotas délivrés au cours de la deuxième période le sont à titre gratuit et sont valables pendant toute la deuxième période de référence tant qu'ils ne sont pas utilisés. Les quotas sont librement négociables dès leur attribution et peuvent faire l'objet d'achats ou de ventes, notamment en cas d'insuffisance ou d'excédent des quotas alloués au regard des émissions réelles.

En l'absence de disposition spécifique de l'IASB, le Groupe applique l'approche nette selon laquelle :

- les allocations sont comptabilisées en tant qu'immobilisations incorporelles et évaluées au coût (le coût des allocations émises gratuitement étant zéro) et
- toute position short est comptabilisée en tant que passif à la juste valeur des allocations requises pour couvrir la perte à l'état de situation financière (bilan).

Traitement des crédits d'émission certifiés (Certified Emission Reductions – CER)

Dans le cadre des projets entrant dans le champ du MDP, le Groupe a déployé sur ses sites d'Onsan (Corée du Sud) et de Paulinia (Brésil) des installations visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ces sites. Lorsque, après vérification par des experts indépendants, ces émissions se situent en deçà des niveaux de référence fixes par l'UNFCCC, le Groupe reçoit des crédits d'émission certifiés (CER) qui sont librement cessibles. Dans le cadre du développement de Solvay Energy Services et afin d'organiser la commercialisation des CER issus des deux projets, le Groupe a acquis les 50 % restants d'Orbéo, la coentreprise en partenariat avec Société Générale Energie.

Les CER attribués sont comptabilisés en stocks au plus faible de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût des CER attribués correspond principalement à l'amortissement des unités de réduction des émissions de gaz.

Les ventes de CER réalisées entre participants à des projets de MDP et sur des marchés organisés sont enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des CER, c'est-à-dire lors de leur comptabilisation chez le participant cessionnaire.

Dans le cadre du MOC, le Groupe a déployé en France des projets, similaires mais de taille plus réduite, visant l'obtention d'ERU. La comptabilisation des ERU est identique à celle des CER.

Afin de gérer son exposition au risque de variations futures de cours des CER, le Groupe a mis en place des contrats de vente à terme de CER, avec ou sans garantie de livraison. Lorsque, de par leurs caractéristiques, ces contrats constituent des instruments financiers dérivés conformément à IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, ils sont comptabilisés et évalués selon les règles décrites au point 23 ci-dessous. Dans le cas contraire, ils constituent des engagements hors bilan.

Traitement des activités d'Orbéo

Outre la commercialisation des CER, Orbéo s'est engagé dans le développement d'activités de négoce, d'arbitrage et de couverture sur instruments ainsi que dans le développement d'activité d' "origination". Le produit net ou la charge nette de ces activités est comptabilisé, après élimination des opérations intra-groupe, en chiffre d'affaires ou coût des ventes tant pour la composante "industrielle", où Orbéo commercialise les CER produits par Solvay, que pour la composante "trading", où Orbéo réalise des achats/ventes de CER et d'EUA.

Les appels de marge liés aux instruments dérivés souscrits par Orbéo sont comptabilisés en "Autres actifs financiers courants" dans le cadre de dépôts de garantie versés, et en "Emprunts et dettes financières" en cas de dépôts de garantie reçus.

Les variations de trésorerie provenant de ces appels de marge ont été isolées dans le tableau des flux de trésorerie au sein des flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

15. Immobilisations corporelles

a. Comptabilisation initiale

Les dépenses d'immobilisations corporelles du Groupe sont comptabilisées en tant qu'actif à leur coût d'acquisition lorsqu'elles satisfont aux critères suivants :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe ;
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation comprend son coût d'acquisition ou de production ainsi que tous les coûts directement attribuables à sa mise en état d'utilisation y compris, le cas échéant, les coûts d'emprunts encourus pendant la période de construction.

Les composants d'une immobilisation corporelle ayant des durées d'utilité différentes sont comptabilisés distinctement. Tout gain ou perte résultant de la cession d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat de l'exercice de sa décomptabilisation.

b. Durée d'utilité

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont revues à chaque clôture, avec un impact rétrospectif dans le cas d'un changement d'estimation.

L'amortissement est calculé de façon linéaire en fonction de leur durée d'utilité présentée ci-dessous :

Bâtiments	30 - 40 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
Machines et équipements	10 - 20 ans
Matériel de transport	5 - 20 ans
Frais de développement	2 - 5 ans
Brevets, marques et autres immobilisations incorporelles	5 - 20 ans

La charge d'amortissement est incluse au compte de résultats sur les lignes "coût des ventes", "frais commerciaux et administratifs" et "frais de recherche et développement".

c. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles uniquement si elles respectent les critères généraux mentionnés ci-dessus.

La valeur comptable des éléments remplacés est sortie de l'actif immobilisé. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultats au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Du fait de son activité industrielle, Solvay engage des dépenses de grosses réparations pluriannuelles sur la plupart de ses sites. Ces dépenses permettent de maintenir le bon état de fonctionnement de certaines installations sans pour autant modifier leur durée d'utilité. Ces dépenses sont considérées comme un composant spécifique des immobilisations corporelles concernées et sont amorties sur la durée bénéficiant de ces avantages économiques, c'est-à-dire la durée entre ces grosses réparations.

d. Coûts de démantèlement

Les coûts de démantèlement et de réhabilitation sont inclus dans le coût initial d'une immobilisation corporelle lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de démantèlement ou de réhabilitation.

En règle générale, Solvay n'a pas d'obligation actuelle, légale ou implicite, de démantèlement et/ou de remise en état de ses sites en exploitation selon IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, une telle obligation n'étant susceptible de naître que lors de la cessation définitive des activités du site. A ce jour, Solvay n'a donc pas constitué de provision en couverture des coûts de démantèlement ni comptabilisé de composants relatifs au démantèlement de ses installations en exploitation.

En revanche, les coûts de démantèlement des sites ou installations définitivement arrêtés, sont provisionnés lorsqu'il existe une obligation juridique (du fait d'une demande ou injonction des autorités compétentes), ou lorsqu'il n'existe pas d'alternative technique au démantèlement pour assurer la mise en sécurité des sites ou installations abandonnés.

16. Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles, excluant le goodwill

À chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des unités génératrices de trésorerie prises individuellement; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (ou cette unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

17. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce que l'actif soit pratiquement prêt pour son utilisation ou sa vente prévue.

Les produits obtenus du placement temporaire de fonds empruntés précisément en vue des dépenses relatives à un actif qualifié sont déduits des coûts d'emprunt incorporables au coût de l'actif.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

18. Subventions publiques

Les subventions publiques ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que le Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

Les subventions publiques liées à l'achat d'immobilisations corporelles sont déduites du coût de ces immobilisations. Elles sont comptabilisées à l'état de situation financière (bilan) à leur valeur attendue au moment de l'octroi gouvernemental initial et corrigées, si nécessaire, après l'octroi final. La subvention est amortie sur la durée d'amortissement des immobilisations sous-jacentes.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées en produits, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont censées compenser. Les subventions publiques à recevoir qui prennent le caractère d'une créance, soit en compensation de charges ou de pertes déjà engagées, soit pour apporter un soutien financier immédiat au Groupe sans coûts futurs liés, sont comptabilisées en résultat dans la période au cours de laquelle la créance devient acquise.

19. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus faible du coût (matières premières et marchandises) ou au prix de revient (encours de fabrication et produits finis) et à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé, sous déduction des coûts estimés nécessaires pour rendre le produit à l'état de produit vendable, y compris les frais de marketing, de vente et de distribution. La valeur des stocks est généralement déterminée par application de la méthode du prix moyen pondéré.

Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

20. Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction si l'achat ou la vente d'un placement a été effectué en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison du placement dans le délai défini par le marché concerné, et ils sont initialement évalués à la juste valeur, plus les coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultats, lesquels sont initialement évalués à la juste valeur.

Un actif financier est qualifié de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories définies par IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation en fonction de l'objectif à l'acquisition. Cette classification détermine la méthode d'évaluation de l'actif financier aux clôtures ultérieures : coût amorti ou juste valeur.

Le coût amorti est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, et majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance.

La juste valeur correspond, pour les instruments cotés sur un marché actif, à un prix de marché (niveau 1). Pour les instruments qui ne sont pas cotés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation incluant la référence à des transactions récentes effectuées à des conditions normales ou des transactions sur des instruments en substance similaires (niveau 2), ou l'analyse des flux de trésorerie actualisés intégrant, le plus possible, des hypothèses cohérentes avec celles observables sur les marchés (niveau 3). Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un instrument de capitaux propres, ce dernier est conservé au coût historique.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier et d'affectation des produits financiers au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes positives ou négatives) sur la durée de vie prévue de l'actif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Les produits tirés des instruments d'emprunt autres que les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Néanmoins, la méthode linéaire est utilisée chaque fois qu'elle résulte en une bonne approximation du coût amorti, c'-à-d. quand la différence entre les deux méthodes est considérée comme n'étant pas importante au niveau Groupe.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Un actif financier est classé comme actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'il est détenu à des fins de transaction. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis principalement à des fins de ventes à court terme. Les dérivés sont également classés comme à la juste valeur par le biais du compte de résultats, sauf s'ils sont désignés comme étant des instruments de couverture efficace.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les lettres de change et les débetures assorties de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance, sont classés à titre de placements détenus jusqu'à leur échéance. Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur et les produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon un rendement effectif.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers non courants disponibles à la vente comprennent les participations dans des sociétés qui ne sont pas acquises afin de les vendre à court terme et qui ne sont ni consolidées ni comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et toute variation qui en résulte est comptabilisée immédiatement dans les autres éléments du résultat global (capitaux propres), sauf dans le cas de pertes de valeur, auxquelles cas la perte cumulée en capitaux propres est recyclée en résultat. Néanmoins, ces actifs financiers peuvent être évalués au coût s'il n'y a pas de prix cotés dans un marché actif et que la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable par le biais de méthode de valorisation alternative.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances du Groupe comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances commerciales, les créances fiscales et autres actifs non courants, sauf les surplus de fonds de pension. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance originale de trois mois et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les produits d'intérêt sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme ou lorsque l'écart avec la méthode linéaire serait non significatif.

Dépréciation des actifs financiers

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur actuelle.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. En ce qui concerne les actifs disponibles à la vente, en cas de perte de valeur, le cumul des variations négatives de juste valeur antérieurement comptabilisées en capitaux propres est transféré en résultat.

La perte de valeur est reprise, si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après sa comptabilisation. Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des instruments de dette, la reprise est comptabilisée en résultat. Pour les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des instruments de capitaux propres, la reprise est comptabilisée directement en capitaux propres. Les pertes de valeur relatives aux actifs comptabilisés au coût ne sont pas réversibles.

21. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats ou comme passifs financiers au coût amorti.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Un passif financier est classé comme passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'il est détenu à des fins de transaction. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis principalement à des fins de ventes à court terme. Les dérivés sont également classés comme à la juste valeur par le biais du compte de résultats, sauf s'ils sont désignés comme étant des instruments de couverture.

Passifs financiers évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Les passifs financiers au coût amorti, y compris les emprunts, sont initialement évalués à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Ces passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et la charge d'intérêt est comptabilisée selon le rendement effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'affectation de la charge d'intérêt au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Les passifs financiers au coût amorti du Groupe consistent des dettes financières non courantes, d'autres passifs non courants, de dettes financières courantes, de dettes commerciales et des dividendes à payer inclus dans les autres passifs courants.

22. Instruments financiers dérivés

Le Groupe fait usage de divers instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, notamment des contrats de change à terme, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises. Plus de détails sur les instruments financiers dérivés sont présentés à la note 33.

Afin de gérer l'exposition aux variations futures du prix des CER, Solvay a contracté des contrats de vente à terme de CER, avec ou sans garantie de livraison (voir note 14).

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et ultérieurement évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Le profit ou la perte qui en découle est immédiatement comptabilisé aux résultats à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace, dans ce cas, le moment de comptabilisation aux résultats dépend de la nature de la relation de couverture. Le Groupe désigne certains dérivés soit comme couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagements fermes (couvertures de juste valeur), soit comme couvertures d'une transaction prévue hautement probable ou du risque de change lié aux engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie), ou soit comme couvertures de l'investissement net dans des activités à l'étranger.

Un dérivé avec une valeur positive est comptabilisé comme un actif financiers, tandis qu'un dérivé avec une valeur négative est comptabilisé comme un passif financiers. Un dérivé est présenté comme actif non courant ou comme passif non courant si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance de l'instrument est plus de 12 mois et si on s'attend à ce qu'il soit réalisé ou réglé dans un délai de 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou comme passifs courants.

23. Comptabilité de couverture

Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés, des dérivés incorporés et des instruments non dérivés au titre du risque de change, des prix d'énergie ou des droits d'émission CO₂, comme couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie ou couvertures de l'investissement net dans des activités à l'étranger. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe présente une documentation confirmant si l'instrument de couverture utilisé dans la relation de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert.

La note 33 présente en détail les justes valeurs des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture.

Couvertures de juste valeur

Les variations de la juste valeur de dérivés désignés et admissibles comme couvertures de juste valeur sont immédiatement comptabilisées en résultat, de même que toute variation de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert. La variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et la variation de l'élément couvert attribuable au risque couvert sont comptabilisées au poste de l'élément couvert dans le compte de résultats.

La comptabilité de couverture cesse lorsque le Groupe annule la relation de couverture, ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture.

Couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur de dérivés qui sont désignés et admissibles comme couvertures de flux de trésorerie est différée dans les capitaux propres. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat, dans le poste "Autres charges et produits financiers" du compte de résultats.

Les montants comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global et cumulés en capitaux propres sont reclassés en résultat dans les périodes au cours desquelles l'élément couvert est comptabilisé en résultat, au même poste du compte de résultats que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment été différés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif.

La comptabilité de couverture cesse lorsque le Groupe annule la relation de couverture, ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture. Tout profit cumulé ou toute perte cumulée dans les capitaux propres à ce moment continue d'être différé dans les capitaux propres et est comptabilisé lorsque la transaction prévue est inscrite dans les résultats. Lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser, la perte ou le profit cumulé qui avait été différé en capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

Couvertures de l'investissement net dans des activités à l'étranger

Les couvertures de l'investissement net dans des activités à l'étranger sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie. Tout profit ou toute perte sur l'instrument de couverture lié à la partie efficace de la couverture est comptabilisé en capitaux propres, dans la réserve liée à l'écart de change. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat, dans le poste « Autres charges et produits financiers » du compte de résultats.

Les profits et pertes sur l'instrument de couverture liés à la partie efficace de la couverture cumulés dans la réserve liée à l'écart de conversion sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'activité à l'étranger telle que décrite au point 8 ci-dessus.

24. Provisions

Les provisions sont comptabilisées si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que le Groupe sera tenu d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé comme un actif si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque le Groupe a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a mis au point un plan formalisé et détaillé de restructuration et a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée qu'il mettra en œuvre la restructuration, soit en commençant à exécuter le plan, soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. L'évaluation d'une provision pour restructuration tient compte seulement des dépenses directement liées à la restructuration, c'est-à-dire les dépenses qui sont à la fois nécessairement entraînées par la restructuration et non liées aux activités poursuivies par l'entité.

Passifs environnementaux

Solvay procède périodiquement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes. Solvay évalue ces provisions au mieux de sa connaissance des lois et réglementations applicables, de la nature et de l'étendue des pollutions, des techniques de remédiation et des autres informations disponibles.

Les variations de taux d'actualisation sont comptabilisées dans les résultats financiers.

25. Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui exerce des activités susceptibles de générer des produits et des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel et pour laquelle des informations financières sont disponibles. Le principal décideur opérationnel du groupe Solvay est le CEO.

26. Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires et autres produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des activités ordinaires sont réduits du montant estimatif des retours de marchandises par les clients, des rabais et autres réductions similaires.

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de biens (produits et marchandises) et les prestations de services à valeur ajoutée correspondant au savoir faire de Solvay.

Les autres produits de l'activité comprennent essentiellement les transactions de négoce de matières et d'utilités et les autres revenus qualifiés d'accessoires par le Groupe (comme les contrats temporaires consécutifs à des cessions d'activités).

Le chiffre d'affaires et les autres produits sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes a été satisfait :

- le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ;
- le Groupe ne continue ni à être impliqué dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens vendus ;
- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe ;
- les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

27. Actifs non courants détenus en vue de la vente et "discontinued operations"

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est remplie seulement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif non courant (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée à la vente et on doit s'attendre à ce que la vente se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification.

Une "discontinued operation" est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et qui peut être identifiée distinctement à des fins opérationnelles et d'information financière.

Un Groupe engagé à l'égard d'un plan de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale doit classer tous les actifs et passifs de cette filiale comme détenus en vue de la vente lorsque les critères établis ci-dessus sont remplis, que l'entité conserve ou non une participation ne donnant pas le contrôle dans son ancienne filiale après la vente.

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable antérieure et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente est présenté comme perte de valeur. L'amortissement de tels actifs cesse dès la classification comme détenus en vue de la vente. L'information comparative bilantaire pour toutes périodes antérieures n'est pas retraitée afin de refléter la nouvelle classification dans l'état de situation financière (bilan).

28. Charges et produits financiers

Les charges financières comprennent les intérêts sur emprunts et dettes financières calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, l'amortissement systématique des frais de transactions relatifs aux lignes de crédit, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit, ainsi que le coût financier de la désactualisation des passifs non financiers non courants et l'impact d'une variation des taux d'actualisation.

Les produits financiers comprennent le rendement attendu des actifs de régimes de retraite, les produits de trésorerie et les dividendes.

Les écarts de change ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés sont présentés respectivement en produits ou charges financiers, à l'exception des variations de juste valeur des dérivés qui sont comptabilisées sur la même ligne que la transaction couverte.

Tous les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges financières lorsqu'ils sont encourus, à l'exception des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'une immobilisation corporelle ou incorporelle éligible, qui sont incorporés au coût de l'immobilisation conformément à IAS 23 Coûts d'emprunt.

29. Options sur actions

Les options sur actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Cette juste valeur est estimée en utilisant le modèle de Monte-Carlo d'évaluation d'options et est prise en charge de façon linéaire sur la période d'acquisition de ces droits, en tenant compte d'une estimation du nombre d'options finalement acquises.

La méthode comptable décrite précédemment s'applique à tous les paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres qui ont été attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ont été acquis après le 1^{er} janvier 2005.

30. Etat du résultat global

Conformément à IAS 1 Présentation des états financiers, une société peut choisir de présenter soit un état unique du résultat global, soit deux, c'est-à-dire un compte de résultats suivi immédiatement par un état du résultat global. Le Groupe a décidé d'appliquer la dernière option.

Les composantes des autres éléments du résultat global sont présentées avant effets d'impôt présentant ainsi un montant total de l'impôt lié à ces composantes.

31. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Ils sont décrits dans les notes si l'entrée des avantages économiques est probable.

Les passifs financiers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont décrits dans les notes sauf si la possibilité de perte est improbable.

32. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les événements postérieurs à la date de clôture qui fournissent des informations additionnelles sur la situation de la société à la date de clôture (événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements) sont reflétés dans les états financiers. Les événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes si significatifs.

Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

Dépréciation

Le Groupe effectue un test annuel de dépréciation du goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indicateurs tendent à démontrer que la valeur comptable pourrait excéder la valeur recouvrable. Cette analyse exige que la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus provenant de l'unité génératrice de trésorerie et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée.

Plus de détails sont fournis dans la note 25.

Actifs d'impôt différé

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Elle est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant émane de l'avantage de ces actifs, en tout ou en partie. Une telle réduction de valeur est extournée s'il devient probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Le "Corporate tax competence center", qui a une vue d'ensemble de la situation des impôts différés du Groupe, est systématiquement impliqué dans l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Plus de détails sont fournis dans la note 11b.

Provisions pour avantages du personnel

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'engagement de pension au 31 décembre ainsi que son coût annuel figurent à la note 31. L'ensemble des programmes d'avantages du personnel est évalué annuellement par des actuaires indépendants. La direction établit globalement les taux d'actualisation et d'inflation ; les autres hypothèses (telles que les futures augmentations de salaire, les taux attendus de rendement à long terme des actifs du plan et les taux attendus d'augmentation des coûts des soins médicaux) sont définis à l'échelon local. Tous les plans sont supervisés par le département RH central du Groupe, épaulé par un actuaire central pour contrôler la recevabilité des résultats et l'uniformité des rapports.

Provisions santé, sécurité et environnement (HSE)

Les provisions pour HSE sont gérées et coordonnées conjointement par un centre de compétence HSE et le département financier du Groupe.

Les prévisions en matière de dépenses sont actualisées en vertu des normes IFRS.

Le taux d'actualisation fixé par zone géographique correspond au taux moyen de placement sans risque d'une obligation d'État à 10 ans plus inflation. Ce taux est fixé annuellement par le département financier de Solvay et peut être révisé en fonction de l'évolution des paramètres économiques du pays concerné.

Afin de refléter le rapprochement de la date probable de réalisation des dépenses, les provisions sont majorées chaque année prorata temporis, au taux d'actualisation défini par le département financier de Solvay. Plus de détails sont fournis dans la note 31.

Provisions pour litiges

Tous les litiges juridiques significatifs (ou menace de litige) sont examinés par les juristes internes de Solvay, avec l'aide, le cas échéant, de conseillers externes, au moins tous les trimestres. Cet examen comprend une évaluation de la nécessité d'inscrire des provisions ou d'ajuster les provisions existantes, en concertation avec le service financier de Solvay et le service assurances. Le rapport qui en résulte est soumis au Comité exécutif par l'avocat-conseil du Groupe puis au Comité d'audit.

Ajustements de juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Conformément à IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe réévalue les actifs et passifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises à la juste valeur. Si possible, les ajustements à la juste valeur sont basés sur des valorisations externes ou des modèles de valorisation, par exemple pour les passifs éventuels et les immobilisations incorporelles qui n'étaient pas comptabilisés pas l'entreprise acquise. Des benchmarks internes sont souvent utilisés pour évaluer des installations de production spécifiques. Tous ces modèles de valorisation utilisent diverses hypothèses telles que les flux de trésorerie futurs, la durée d'utilité économique restante.

Plus de détails sont fournis dans la note 20.

Une procédure similaire est implémentée pour les litiges fiscaux.

Description générale des segments opérationnels

Les cinq segments opérationnels sont les Plastiques, la Chimie, Rhodia, New Business Development (NBD) et le Corporate & Business Support (CBS).

Le secteur **Plastiques** s'articule autour de deux pôles d'activité :

Specialty Polymers

- Specialty polymers : polymères haute et ultrahaute performance tels que polymères, élastomères et fluides fluorés, matériaux-barrières, polyarylamides, polysulfones, polyamides haute performance, polymères à cristaux liquides

Vinyls

- Produits Vinyliques : chaîne électrolyse intégrée, VCM (monomère) et PVC (polymère)
- Plastics integration : compounds de PVC et Pipelife (coentreprise 50/50 avec Wienerberger)

Le secteur **Chimique** s'articule autour de deux pôles d'activité :

Essential Chemicals

- Carbonate de soude et spécialités (bicarbonate)
- Peroxyde d'hydrogène et détergents (persels)
- Produits électrochimiques et leurs dérivés (soude caustique, épichlorhydrine)

Special Chemicals

- Produits fluorés
- Advanced Functional Minerals (carbonate de calcium précipité)
- Molecular Solutions

Le secteur **Rhodia** s'articule autour de cinq pôles d'activité :

Consumer Chemicals

- Formulations et tensioactifs
- Polymères et monomères de spécialité
- Dérivés phosphorés
- Solvants plus respectueux de l'environnement
- Amines de spécialité
- Phénol et solvants oxygénés
- Diphénols et dérivés

Advanced Materials

- Silices de haute performance
- Formulations à base de terres rares

Polyamide Materials

- Polyamide 6.6
- Plastiques techniques à base de polyamide 6.6

Acetow and Eco Services

- Cable en acétate de cellulose
- Acide sulfurique, services de régénération

Energy Services

- Optimisation énergétique et réduction des émissions de CO₂

Le secteur **New Business Development (NBD)** comprend les activités de recherche entreprises en dehors des "Strategic Business Units", dans des domaines prometteurs et importants pour le développement du Groupe. Le Secteur Corporate & Business Support (CBS) comprend le personnel et les installations de différents sièges du Groupe qui fournissent des services aux autres Secteurs, de même que certains sites où des activités industrielles ont été interrompues.

Les définitions des secteurs **Corporate et New Business Development (NBD)** ont été harmonisées. Du secteur Corporate de Rhodia, les charges suivantes ont été transférées à compter du 1^{er} octobre vers le secteur Corporate du Groupe :

- Communication
- Ressources Humaines
- Juridiques
- Gestion générale (sauf Retraite, Expatriés, Zones, Sécurité, Audit)
- Finance (sauf honoraires d'Audit, Assurance, Zones)

Les 5 segments sont décrits en détail dans la partie générale de ce rapport.

Notes au compte de résultats

(1) Données financières par secteur opérationnel

Les Secteurs Chimique, Plastiques, Rhodia et New Business Development (NBD) sont amplement décrits dans la partie "activités". Le Secteur Corporate & Business Support (CBS) comprend le personnel et les installations des quartiers généraux du Groupe qui fournissent des services aux quatre autres Secteurs, ainsi que certains sites où les activités industrielles ont été interrompues.

L'information par segment opérationnel pour 2010 se présente comme suit :

2010	Millions EUR	Chimie	Plastiques	New Business Development	Corporate & Business support	Total Groupe
Compte de résultats						
Chiffre d'affaires		3 009	4 071	0	0	7 080
- Ventes intersectorielles ¹		-412	-709	0	0	-1 121
Chiffre d'affaires externe		2 597	3 361	0	0	5 959
Marge brute		530	596	0	0	1 126
REBITDA		455	538	-25	-37	930
REBIT		297	344	-26	-45	571
Eléments non récurrents		-332	93	0	-78	-317
EBIT		-34	437	-26	-123	254
Eléments des flux de trésorerie (activités poursuivies)						
EBIT		-34	437	-26	-123	254
Amortissements récurrents		158	194	0	8	359
Dépréciations		236	11	0	0	248
Variations de provisions et autres		25	-162	0	-37	-173
Variation de fonds de roulement		28	-70	0	3	-38
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant impôts		413	411	-25	-149	650
Dépenses d'investissement		-166	-267	-12	-12	-457
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-386	20	-12	16	-363
Etat de situation financière et autres						
Immobilisations ²		2 002	2 157	35	249	4 443
Fonds de roulement ³		408	548	0	78	1 033
Provisions		861	284	0	939	2 084
Effectif au 1/1 de l'année suivante		7 706	5 237	0	1 777	14 720

¹ Prix de transferts intersectoriels basés sur les prix de marché.

² Comprennent les actifs non-courants à l'exclusion des actifs d'impôts différés et des autres actifs long terme.

³ Comprend les actifs et passifs courants et autres actifs et passifs non courants, à l'exception des dividendes à payer

En 2010, le Groupe présente le secteur Pharmaceutique en tant que "discontinued operations" conformément à IFRS 5.

L'information par secteur opérationnel pour 2011 se présente comme suit :

2011	Millions EUR	Chimie	Plastiques	Rhodia	New Business Development	Corporate & Business support	Total Groupe
Compte de résultats							
Chiffre d'affaires		3 264	4 373	0	0	0	7 638
- Ventes intersectorielles ¹		-406	-688	1 565	0	0	471
Chiffre d'affaires externe		2 858	3 686	1 565	0	0	8 109
Marge brute		572	670	323	0	-2	1 564
REBITDA		484	583	231	-38	-51	1 208
REBIT		334	391	120	-39	-58	748
Éléments non récurrents		15	-18	-158	0	-28	-189
EBIT		349	373	-38	-39	-85	560
Éléments des flux de trésorerie (activités poursuivies)							
EBIT		349	373	-38	-39	-85	560
Amortissements récurrents		150	191	111	0	7	460
Dépréciations		3	-8	0	0	0	-5
Variations de provisions et autres		-82	-30	-61	2	-106	-277
Variation de fonds de roulement		-53	88	222	0	7	264
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant impôts		367	614	234	-36	-177	1 002
Dépenses d'investissement		-214	-409	-164	-28	-3 982	-4 797
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-219	-404	-126	-38	-3 893	-4 679
Etat de situation financière et autres							
Immobilisations ²		2 093	2 347	6 513	82	210	11 246
Fonds de roulement ³		402	450	518	-1	-83	1 287
Provisions		672	299	2 183	0	906	4 060
Effectif au 1/1 de l'année suivante		8 114	5 067	14 255	0	1 685	29 121

¹ Prix de transferts intersectoriels basés sur les prix de marché.

² Comprennent les actifs non-courants à l'exclusion des actifs d'impôts différés et des autres actifs long terme.

³ Comprend les actifs et passifs courants et autres actifs et passifs non courants, à l'exception des dividendes à payer

Les ventes externes par pôle d'activité (activités poursuivies) sont présentées ci-dessous :

Millions EUR	2010	2011
Plastiques	3 361	3 686
Specialty Polymers	1 143	1 251
Vinyls ¹	2 217	2 435
Chimie	2 597	2 858
Essential Chemicals	2 034	2 247
Special Chemicals	564	612
Rhodia		1 565
Consumer Chemicals		617
Advanced Materials		218
Polyamide Materials		406
Acetow and Eco Services		288
Energy Services		55
Autres ventes		36
Harmonisation des règles comptables		-55

1. Incluant les Vinyls et Plastic integration

(2) Données financières par pays et région

Les ventes du Groupe par destination se présentent comme suit :

Millions EUR	2010	%	2011	%
Belgique	314	5 %	326	4 %
Allemagne	675	11 %	851	10 %
Italie	536	9 %	607	7 %
France	465	8 %	749	9 %
Espagne	322	5 %	357	4 %
Union Européenne - autres	729	12 %	939	12 %
Union Européenne	3 042	51 %	3 829	47 %
Autre Europe	111	2 %	177	2 %
Etats-Unis	888	15 %	1 164	14 %
Canada	36	1 %	60	1 %
Amérique du Nord	924	16 %	1 224	15 %
Brésil	419	7 %	664	8 %
Argentine	140	2 %	191	2 %
Amérique Latine - autres	100	2 %	152	2 %
Amérique Latine	659	11 %	1 007	12 %
Russie	44	1 %	88	1 %
Turquie	60	1 %	89	1 %
Chine	122	2 %	283	3 %
Inde	67	1 %	89	1 %
Japon	180	3 %	254	3 %
Egypte	31	1 %	49	1 %
Autres	719	12 %	1 020	13 %
Asie et le reste du monde	1 224	21 %	1 872	23 %
Total	5 959	100 %	8 109	100 %

La valeur comptable des capitaux investis et les dépenses d'investissement par pays/région sont présentées ci-dessous :

Millions EUR	Capitaux investis				Dépenses d'investissement			
	2010	%	2011	%	2010	%	2011	%
Belgique	781	14 %	3 083	24 %	-37	8 %	-1 056	22 %
Allemagne	479	9 %	1 372	11 %	-25	6 %	-44	1 %
Italie	691	13 %	721	6 %	-45	10 %	-67	1 %
France	470	9 %	1 850	15 %	-47	10 %	-3 137	65 %
Grande-Bretagne	0	0 %	240	2 %	0	0 %	-4	0 %
Espagne	237	4 %	168	1 %	-34	7 %	-23	0 %
Union Européenne - autres	384	7 %	241	2 %	-11	2 %	-14	0 %
Union Européenne	3 042	56 %	7 675	61 %	-199	44 %	-4 345	91 %
Autre Europe	144	3 %	-5	0 %	-125	27 %	0	0 %
Etats-Unis	1 075	20 %	1 747	14 %	-35	8 %	-66	1 %
Canada	0	0 %	-1	0 %	0	0 %	0	0 %
Amérique du Nord	1 075	20 %	1 746	14 %	-35	8 %	-66	1 %
Brésil	423	8 %	1 008	8 %	-22	5 %	-56	1 %
Argentine	104	2 %	106	1 %	-11	2 %	-12	0 %
Amérique Latine - autres	25	0 %	58	0 %	-1	0 %	-1	0 %
Amérique Latine	551	10 %	1 172	9 %	-34	7 %	-69	1 %
Russie	6	0 %	376	3 %	0	0 %	-168	3 %
Turquie	5	0 %	4	0 %	0	0 %	0	0 %
Thaïlande	369	7 %	456	4 %	-47	10 %	-84	2 %
Chine	21	0 %	504	4 %	-1	0 %	-27	1 %
Corée du Sud	66	1 %	183	1 %	-4	1 %	-9	0 %
Inde	48	1 %	90	1 %	-2	0 %	-11	0 %
Singapour	0	0 %	237	2 %	0	0 %	0	0 %
Japon	27	0 %	88	1 %	0	0 %	-1	0 %
Egypte	90	2 %	101	1 %	-3	1 %	-13	0 %
Autres	33	1 %	8	0 %	-6	1 %	-6	0 %
Asie et le reste du monde	664	12 %	2 047	16 %	-63	14 %	-318	7 %
Total	5 476	100 %	12 636	100 %	-457	100 %	-4 797	100 %

(3) Marge brute

Exprimée en pourcentage des ventes, la marge brute s'est établie à 19 % en 2011, ce qui est stable par rapport à 2010. Pour Rhodia, intégrée dans les comptes du Groupe au 1^{er} octobre, la marge brute s'élève à près de 21 % des ventes pour le dernier trimestre. Notons que l'impact négatif lié aux stocks de Rhodia réévalués à leur juste valeur et vendus au cours du dernier trimestre, a été reclassé en charges non récurrentes.

(4) Frais commerciaux et administratifs

Les frais commerciaux et administratifs du Groupe augmentent de 37 % entre 2010 et 2011. Sans l'acquisition de Rhodia, les frais commerciaux et administratifs auraient augmenté de 3 %. Ceci démontre que, toutes les réductions de dépenses liées à l'implémentation d'Horizon n'étant pas complètement effectives en 2011, les frais administratifs liés aux activités poursuivies n'ont pas évolué de manière significative depuis la vente de l'activité Pharmaceutique.

(5) Frais de recherche & développement

Les frais de recherche et développement ont augmenté de 25 % entre 2010 et 2011. Cette augmentation est essentiellement liée aux activités de R&D :

- dans les polymères spéciaux ;
- dans le "New Business Development" ;
- de Rhodia pour le dernier trimestre 2011, qui représente la majeure partie de la croissance.

(6) Autres charges et produits d'exploitation

Millions EUR	2010	2011
Frais de démarrage, d'études préliminaires et d'établissement	-9	-16
Frais de désaffectations et démolitions	-16	-19
Frais d'essais et expériences	-3	-4
Revenus de participations et intérêts sur prêts aux co-entreprises et sociétés non consolidées	7	11
Gain (+) / perte (-) net des actifs financiers détenus à des fins de transactions	8	5
Solde des autres produits et charges	19	-37
Autres charges et produits d'exploitation	6	-60

Le solde des autres charges et produits d'exploitation se ventile comme suit :

- -29 millions EUR concernant les amortissements suite au step-up des immobilisations incorporelles de Rhodia dans le cadre du Purchase Price Allocation (PPA) au cours du dernier trimestre 2011 ;
- -9 millions EUR correspondant à la perte de valeur des stocks de matières premières pendant le dernier trimestre de 2011 ;
- 12 millions EUR correspondant aux plus-values sur la vente de cavités souterraines en Allemagne, par rapport à 16 millions en 2010 ;
- 11 millions EUR pour la vente de crédits brésiliens liés à la fourniture d'énergie en 2010 ;
- -5 millions EUR pour les charges de restructuration, par rapport à -8 millions EUR en 2010 ;
- -7 millions EUR (-9 millions EUR en 2010) pour des fermetures temporaires de sites ;
- -8 millions EUR dans le secteur Chimique pour la régularisation d'impôts indirects en 2010 ;
- +7 millions EUR dans le secteur Chimique pour la vente de droits CO₂ en 2010 ;

(7) Résultats des coentreprises et entreprises associées comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

A compter du 1^{er} janvier, le Groupe applique la méthode de mise en équivalence au lieu de la méthode proportionnelle pour la consolidation des coentreprises.

Le résultat net des coentreprises fait partie du REBIT du Groupe et s'élève à 49 millions EUR pour les coentreprises de Solvay et à 12 millions EUR pour les coentreprises de Rhodia pour le dernier trimestre 2011.

(8) REBIT (EBIT récurrent)

Le REBIT a augmenté de 31 % passant de 571 millions EUR à 748 millions EUR en 2011. Le REBIT de Rhodia pendant le dernier trimestre s'élève à 120 millions EUR (ou 149 millions EUR hors amortissements du dernier trimestre sur les immobilisations incorporelles de Rhodia réévaluées dans le cadre du PPA).

Les définitions des secteurs Corporate et New Business Development (NBD) ont été harmonisées. Du secteur Corporate de Rhodia, les charges suivantes ont été transférées à compter du 1^{er} octobre vers le secteur Corporate du Groupe :

- Communication
- Ressources Humaines
- Juridiques
- Gestion générale (sauf Retraite, Expatriés, Zones, Sécurité, Audit)
- Finance (sauf honoraires d'Audit, Assurance, Zones)

Ceci permettra de suivre l'implémentation des synergies au niveau Groupe.

Comme les synergies n'étaient pas encore implémentées au cours du dernier trimestre de 2011, ceci a conduit à la baisse du REBIT pour les secteurs Corporate et NBD de 15 millions EUR dans les comptes 2011.

Le REBIT pour les secteurs Chimique et Plastiques a augmenté de 17 % passant de 617 millions EUR à 725 millions EUR en 2011.

(9) Eléments non récurrents

Les éléments non récurrents se répartissent principalement comme suit :

- Pertes et profits sur les ventes des filiales, coentreprises, entreprises associées mises en équivalence qui ne sont pas éligibles en tant que discontinued operations, participations disponibles à la vente ;
- Résultats sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- Charges de restructuration associées à la fermeture d'une activité ;
- Pertes liées à la cessation d'une activité et/ou la fermeture d'une usine ;
- Pertes résultant d'un test de dépréciation pour une unité génératrice de trésorerie (une UGT comprend les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que le goodwill alloué le cas échéant) ;
- impact des litiges importants ;
- Les coûts de remédiation qui ne sont pas générés par des facilités de production en continuité (liés à la fermeture de sites ou à des activités cédées) ;
- Les autres produits ou charges opérationnelles importants liés à des événements inhabituelles qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la prestation du Groupe

Les éléments non récurrents se ventilent comme suit :

Millions EUR	2010	2011
Dépréciations	-306	5
Impact Purchase Price Allocation sur les stocks de Rhodia	0	-160
Autres charges et produits	-11	-33
Eléments non récurrents	-317	-188

En 2011, l'impact PPA dans les éléments non récurrents (-160 millions EUR) est lié à la marge de Rhodia dans les stocks vendus pendant le dernier trimestre de 2011 et qui étaient réévalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

En 2011, les autres charges et produits non récurrents comprennent essentiellement :

- Les frais connexes à l'acquisition de Rhodia pour -33 millions EUR ;
- Les frais de consultants liés à l'implémentation d'Horizon (-15 millions EUR) ;
- Les provisions environnementales pour des travaux d'assainissement et de confinement (-16 millions EUR) ;
- L'annulation par l'Union Européenne de l'amende liée au carbonate de sodium (+27 millions EUR).

¹ CGU = Le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

En 2010, les dépréciations des activités poursuivies comprennent essentiellement :

- La dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie de carbonate de sodium en Europe pour un montant de -245 millions EUR ;
- Les autres dépréciations pour le secteur Chimique (-56 millions EUR, principalement liées à Bussi et Bitterfeld).

En 2010, les autres charges et produits comprenaient :

- Les coûts des plans de restructuration, principalement liés à l'implémentation d'Horizon (-98 millions EUR) ;
- La plus-value avant l'impôt sur la vente d'Inergy Automotive Systems (+139 millions EUR) ;
- Une provision environnementale de -21 millions EUR pour des travaux d'assainissement et de confinement à Spinetta (Italie).

(10) Charges sur endettement net

Millions EUR	2010	2011
Coûts d'emprunt - Charge d'intérêt sur passifs financiers au coût amorti	-138	-159
Produit d'intérêt sur trésorerie et équivalents de trésorerie (hors obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois)	5	12
Produit d'intérêt sur obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois (détenus jusqu'à échéance au coût amorti)	3	14
Produit d'intérêt sur obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois (détenus jusqu'à échéance au coût amorti)	9	5
Produit d'intérêt sur autres actifs financiers courants disponibles à la vente	5	7
Autres charges et produits sur endettement net	-10	-16
Coût d'actualisation des provisions	-52	-72
Charges sur endettement net	-178	-208

Produits d'intérêt sur actifs financiers au coût amorti + produits d'intérêt sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance + produits d'intérêt sur actifs financiers disponibles à la vente = Intérêts sur prêts et placements à terme (voir compte de résultats). Les actifs financiers correspondant sont inclus sous l'intitulé « Autres créances courantes – Instruments financiers » et « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Les charges sur endettement net s'élèvent à 208 millions EUR fin 2011, par rapport à 178 millions EUR fin 2010. Elles comprennent les charges de Rhodia pour 3 mois (39 millions EUR).

Les produits d'intérêt sur la trésorerie disponible s'élevaient à 39 millions EUR fin 2011, par rapport à 22 millions EUR fin 2010 ; l'augmentation s'explique par la consolidation des 3 derniers mois de Rhodia (5 millions EUR) et par le taux d'intérêt plus élevé sur la trésorerie disponible de Solvay avant (5,2 milliards EUR fin août 2011) et après (2,4 milliards EUR fin décembre 2011) l'acquisition de Rhodia.

Les charges d'intérêt moyennes sur emprunts (hors intérêts capitalisés et coût d'actualisation des provisions) ont augmenté de 5,1 % en 2010 à 5,2 % en 2011.

Les autres gains et pertes sur endettement net ont augmenté de -10 millions EUR fin 2010 à -16 millions EUR fin 2011 ; cette augmentation s'explique par une perte de 2,4 millions EUR chez Rhodia (différences de change liées à l'intégration de 400 millions USD de dette senior) et une perte de 2,5 millions EUR liée à la prime payée pour une Option de Taux Moyen qui arrivait à échéance en 2011. Ils comprenaient également le coût de financement de notre développement dans les pays de l'Europe de l'Ouest dans les devises locales, y compris la Russie et la Bulgarie.

Le coût d'actualisation des provisions a augmenté de 52 millions EUR fin 2010 à 72 millions EUR fin 2011. Ce montant comprend 23 millions EUR lié à la consolidation pour 3 mois de Rhodia.

(11) Impôts sur le résultat et impôts différés

(11a) Impôts sur le résultat

Composantes de la charge d'impôt

La charge d'impôt se ventile comme suit :

Millions EUR	2010	2011
Impôts courants relatifs à l'année en cours	-89	-101
Impôts courants relatifs aux années antérieures	-27	-3
Impôts différés	213	214
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	-76	-132
Impact fiscal des changements de taux d'impôt nominaux sur les impôts différés	0	3
Total	21	-19

Millions EUR	2010	2011
Impôts sur les éléments portés directement en capitaux propres	0	26
Total	0	26

Réconciliation de la charge d'impôt

La charge d'impôt effective a été réconciliée avec la charge d'impôt théorique obtenue en appliquant dans chaque pays où le Groupe Solvay est implanté, le taux d'impôt nominal en vigueur, au résultat avant impôts de chacune des entités du Groupe.

Millions EUR	2010	2011
Résultat avant impôts	76	354
Réconciliation de la charge d'impôt		
Charge totale d'impôt des entités du Groupe calculée sur base des taux locaux nominaux respectifs	-24	-89
Taux nominal moyen pondéré	32 %	25 %
Impact fiscal des dépenses non déductibles	-61	-125
Impact fiscal des revenus non imposables	148	291
Impact fiscal des changements dans les taux d'impôt	0	3
Impact fiscal d'ajustements d'impôts courants et différés relatifs aux années antérieures	34	34
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	-76	-132
Charge d'impôts effective	21	-19
Taux d'impôts effectif (*)	-28 %	5 %

(*) charge d'impôt (+)/crédit d'impôt (-)

Analyse de la charge d'impôt

Le taux effectif d'imposition du Groupe (5 %) est inférieur au taux nominal moyen pondéré (25 %), principalement en raison de la comptabilisation d'un actif d'impôt différé de 60 millions EUR sur un goodwill déductible liée à une vente d'activités intra-groupe comptabilisée dans les comptes statutaires et non dans les comptes IFRS, et de différents crédits d'impôt.

(11b) Impôts différés dans l'état de situation financière (bilan)

Les impôts différés comptabilisés dans l'état de situation financière (bilan) sont liés aux catégories suivantes :

Millions EUR	2010	Solde d'ouverture	Comptabilisé au compte de résultats	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Différences de change	Reclassé des capitaux propres au compte de résultats	Acquisition/ cession	Autres	Solde de clôture
Différences temporelles									
Obligations en matière d'avantages du personnel		189	28				-1	-3	213
Provisions autres que pour les avantages du personnel		168	11				0		178
Immobilisations corporelles		-126	77				-3		-52
Immobilisations incorporelles		-4	0				4		0
Pertes fiscales		537	89				-10		616
Crédits d'impôt		76	32				-1		107
Actifs détenus en vue de la vente									
Autres		-47	70	-1			-11	-8	2
Total (montant net)		792	306	-1			-22	-11	1 064
Actifs d'impôt différé non comptabilisés - Activités poursuivies		-439	-174				17		-596
Actifs d'impôt différé non comptabilisés - Actifs détenus en vue de la vente									
Total actifs d'impôt différé non comptabilisés		-439	-174				17		-596
Total		353	132	-1			-5	-11	468
Actifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)		525							631
Passifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)		-172							-163

Millions EUR	2011	Solde d'ouverture	Comptabilisé au compte de résultats	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Différences de change	Reclassé des capitaux propres au compte de résultats	Acquisition/cession	Autres	Solde de clôture
Différences temporelles									
Obligations en matière d'avantages du personnel		213	-1	36				-15	234
Provisions autres que pour les avantages du personnel		178	-7						172
Immobilisations corporelles		-52	-16						-68
Goodwill			60						60
Immobilisations incorporelles									
Pertes fiscales		616	164					-103	677
Crédits d'impôt		107	17						123
Actifs détenus en vue de la vente									
Autres		2	-1	4	3		923		932
Total (montant net)		1 064	217	41	3		923	-117	2 131
Actifs d'impôt différé non comptabilisés		-596	-132	-15	-7		-1 427	117	-2 061
- Activités poursuivies									
Actifs d'impôt différé non comptabilisés									
- Actifs détenus en vue de la vente									
Total actifs d'impôt différé non comptabilisés		-596	-132	-15	-7		-1 427	117	-2 061
Total		468	84	26	-4		-504		70
Actifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)		631							780
Passifs d'impôt différé comptabilisés à l'état de situation financière (bilan)		-163							-710

L'acquisition de Rhodia a eu un impact important sur la situation des impôts différés du Groupe, principalement concernant les actifs d'impôts non comptabilisés (un montant net de -504 millions EUR).

Les montants de la colonne "Autres" sont expliqués principalement par l'expiration des pertes fiscales.

Autres informations

Toutes les pertes fiscales reportées du Groupe ont généré des impôts différés actifs (dont certains n'ont pas été comptabilisés). Elles sont ventilées selon leur date d'expiration ci-dessous.

Millions EUR	2010	2011
Endéans 1 an	32	2
Endéans 2 ans	35	4
Endéans 3 ans	63	4
Endéans 4 ans	49	4
Endéans 5 ans ou plus	101	190
Non limitées dans le temps	603	821

(12) Résultat net du Groupe

Le résultat net hors discontinued operations a augmenté de 237 millions EUR et les variations majeures sont les suivantes :

- L'impact net du PPA qui réduit le résultat net de -142 millions EUR; le résultat net aurait augmenté de 379 millions EUR sans cet impact PPA (voir compte de résultats pro-forma) ;
- Un REBIT plus élevé en 2011 qu'en 2010 (+177 millions EUR) grâce à la contribution de Rhodia durant le dernier trimestre 2011 (149 millions EUR) ;
- Une réduction importante en 2011 des charges non récurrentes (289 millions EUR après exclusion de l'impact PPA dans les charges non récurrentes) ;
- Des impôts en hausse en 2011 par rapport à 2010 (-87 millions EUR après exclusion de l'impact PPA sur les impôts) en raison de résultats en augmentation ;
- Des charges financières accrues après l'acquisition de Rhodia (-30 millions EUR)

Les résultats des discontinued operations s'élevaient à 1 726 millions EUR en 2010, incluant la plus-value du Secteur Pharmaceutique. En 2011, les ajustements sur la plus-value s'élevaient à -38 millions EUR.

La part des participations ne donnant pas le contrôle dans ce résultat net s'élève à -50 millions EUR par rapport à -47 millions EUR en 2010.

(13) Résultat par action

Nombre d'actions	2010		2011	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (base) (en milliers)	81 320		81 224	
Effet dilutif des droits de souscription	179		322	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) (en milliers)	81 499		81 546	
	Basic	Diluted	De base	Dilué
Résultat net de l'année (part de Solvay), y compris les discontinued operations (en milliers)	1 776 951	1 776 951	246 769	246 769
Résultat net de l'année (part de Solvay), hors discontinued operations (en milliers)	50 676	50 676	284 736	284 736
Résultat par action (y compris les discontinued operations) (en EUR)	21,85	21,80	3,04	3,03
Résultat par action (hors discontinued operations) (en EUR)	0,62	0,62	3,51	3,49

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions, majoré par le nombre potentiel d'actions dilutives liées à l'émission d'options sur actions. Pour le calcul du résultat dilué par action, aucun ajustement n'a été effectué au résultat net de l'année (part Solvay).

Les informations complètes par action, y compris le dividende par action, se trouvent dans le rapport de gestion à la page 17.

Le prix moyen de clôture pendant 2011 était de 84,56 EUR par action (2010 : 74,46 EUR par action). Les options sur actions suivantes sont "out-of-the money" et, par conséquent, anti-dilutives pour la période sous revue, mais elles peuvent potentiellement diluer le résultat de base par action dans le futur (voir note 23 'Options et acquisition/vente d'actions propres').

Options sur actions non dilutives	Date d'attribution	Prix d'exercice	Nombre attribué	Nombre en circulation
Plan d'options sur actions 2005	1-Jan-2006	97,30	516 100	455 500
Plan d'options sur actions 2006	1-Jan-2007	109,09	499 100	498 100
Plan d'options sur actions 2007	1-Jan-2008	96,79	508 800	489 700
		Total	1 524 000	1 443 300

(14) Charges du personnel

Millions EUR	2010	2011
Salaires et avantages sociaux directs	-771	-947
Cotisation de l'employeur à la sécurité sociale	-184	-231
Pensions et Assurances	-89	-84
Autres charges du personnel	-65	-58
Provisions pour avantages au personnel	-172	-103
Total	-1 281	-1 422

Notes à l'état du résultat global

(15) Etat du résultat global consolidé

Millions EUR	2010	2011
Résultat net Groupe	1 823	296
Ecarts de conversion survenus dans l'année	222	58
Reclassification des écarts de conversion liés à des activités à l'étranger cédées pendant l'année	29	0
Ecarts de conversion à la suite de la conversion des activités étrangères	251	58
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-15	-8
Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente cédés pendant l'année (*)	4	0
Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente dépréciés pendant l'année (*)	1	0
Gains et pertes liés à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-10	-8
Partie efficace des gains et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	2	5
Reclassification vers le compte de résultats (*)	0	-2
Reclassification vers les valeurs comptables des éléments couverts (*)	0	0
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	2	3
Ecarts actuariels des régimes à prestations définies	-183	-105
Reclassification vers le compte de résultats (*)	0	0
Ecarts actuariels non comptabilisés dans des régimes à prestations définies	-183	-105
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	27	-30
Impôt relatif aux autres éléments du résultat global	52	28
Autres éléments du résultat global, après effets d'impôt liés (other comprehensive income)	139	-54
Résultat global du Groupe (comprehensive income)	1 962	242
attribué aux:		
- propriétaires de la société mère	1 876	202
- participations ne donnant pas le contrôle	86	40

* voir note 33 page 138

Présentation de l'impact fiscal pour chaque composante des autres éléments du résultat global

Millions EUR	2010			2011		
	Montant avant impôts	charge(-) crédit (+) d'impôts	Montant après impôts	Montant avant impôts	charge(-) crédit (+) d'impôts	Montant après impôts
Ecarts de conversion survenus dans l'année	222	0	222	58	0	58
Reclassification des écarts de conversion liés à des activités à l'étranger cédées pendant l'année	29	0	29	0	0	0
Ecarts de conversion à la suite de la conversion des activités étrangères	251	0	251	58	0	58
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-15	0	-15	-8	0	-8
Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente cédés pendant l'année (*)	4	0	4	0	0	0
Reclassification des actifs financiers disponibles à la vente dépréciés pendant l'année (*)	1	0	1	0	0	0
Gains et pertes liés à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-10	0	-10	-8	0	-8
Partie efficace des gains et des pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	2	-1	1	5	4	9
Reclassification vers le compte de résultats (*)	0	0	0	-2	1	-1
Reclassification vers les valeurs comptables des éléments couverts (*)	0	0	0	0	0	0
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	2	-1	1	3	5	8
Ecarts actuariels des régimes à prestations définies	-183	52	-131	-105	21	-84
Reclassification vers le compte de résultats (*)	0	0	0	0	0	0
Ecarts actuariels non comptabilisés dans des régimes à prestations définies	-183	52	-131	-105	21	-84
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	27	0	27	-30	1	-28
Autres éléments du résultat global (other comprehensive income)	87	52	139	-82	28	-54

Notes au tableau des flux de trésorerie

(16) Amortissements et dépréciations

Le total des amortissements et dépréciations d'actifs s'élève à 455 millions EUR, en baisse de -152 millions EUR par rapport à 2010 (607 millions EUR).

Pour les activités poursuivies :

- Les amortissements linéaires normaux ont augmenté de 359 millions EUR en 2010 à 460 millions EUR en 2011 essentiellement en raison de Rhodia;
- Les dépréciations s'élevaient à -248 millions EUR en 2010.

(17) Variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement s'élève à +303 millions EUR pour les activités poursuivies en 2011; cet impact positif est du à:

- La vente au cours du dernier trimestre des stocks de Rhodia qui étaient réévalués dans le bilan d'ouverture dans le cadre du PPA pour 160 millions EUR ;
- La gestion rigoureuse du fonds de roulement de tous les Secteurs, ce qui a eu un impact positif à fin 2011.

(18) Variations des provisions

Ce montant (-187 millions EUR) comprend l'utilisation, les additions et les reprises de provisions présentées à la note 31 et une augmentation des excédents de fonds de pensions.

En 2011, la variation des provisions (qui ne prend pas en compte l'impact des variations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global) est principalement liée aux provisions pour avantages du personnel à hauteur de -90 millions EUR.

De plus, deux provisions ont été partiellement reprises :

- La provision pour l'amende H2O2 pour la violation des règles de concurrence (-24 millions EUR) ;
- Les provisions pour les obligations liées aux discontinued operations (-37 millions EUR).

(19) Autres éléments non opérationnels et non cash

En 2011, le résultat des coentreprises (-61 millions EUR) et le coût d'actualisation des provisions (-65 millions EUR, y compris +7 millions EUR pour les discontinued operations) représentent les éléments non cash les plus significatifs (pour un total de -128 millions EUR).

En 2010, l'élimination des non cash (-194 millions EUR) concernait essentiellement :

- Le coût d'actualisation des provisions (-52 millions EUR) ;
- L'élimination de la plus-value sur la vente d'Inergy (-139 millions EUR) ;
- Le résultat des coentreprises (-48 millions EUR) et la quote-part de la dépréciation affectée aux participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (+58 millions EUR).

(20) Flux de trésorerie liés à l'acquisition/cession des immobilisations et participations

2010 Millions EUR	Acquisitions	Cessions	Total
Filiales		4 430	4 430
Entreprises associées			0
Coentreprises		268	268
Participations disponibles à la vente			0
Autres	-170	12	-158
Total Participations	-170	4 710	4 540
Immobilisations corporelles et incorporelles	-286	19	-267
Total	-457	4 729	4 272

2011 Millions EUR	Acquisitions	Cessions	Total
Filiales	-3 984	39	-3 945
Entreprises associées	-167		-167
Coentreprises			0
Participations disponibles à la vente	-23		-23
Autres	-22	2	-20
Total Participations	-4 195	40	-4 155
Immobilisations corporelles et incorporelles	-602	17	-585
Total	-4 797	57	-4 740

Hors l'acquisition de Rhodia pour 3 953 millions EUR, les autres acquisitions en 2011 s'élèvent à

-243 millions EUR et comprennent :

- L'augmentation de capital de la coentreprise Rusvinyl (-165 millions EUR) et la participation disponible à la vente Plextronics (-16 millions EUR) ;
- L'acquisition de 50 % de la filiale Orbéo (-31 millions EUR), qui a été consolidée globalement pendant le dernier trimestre.

L'acquisition d'immobilisation corporelles/incorporelles en 2011 (-602 millions EUR) concerne plusieurs projets, dont la réalisation s'étend le plus souvent sur plusieurs années :

- Advanced Biochemical Thailand, filiale de Vinythai, a construit en Thaïlande une unité de production d'épichlorhydrine (100 000 tonnes/an) sur base de glycérine naturelle (EPICEROL® procédure). Cette unité est opérationnelle depuis début 2012 ;
- La construction d'une méga-usine pour la production à haut rendement de peroxyde d'hydrogène (Thaïlande) dans le cadre d'un partenariat avec la Dow Chemical Company (lancement en 2011) ;
- Les investissements dans la filiale chinoise Solvay Specialty Polymers Co Ltd (Changsu) ;
- L'augmentation de capacité du PVDF à Tavaux (France) ;
- Energy Services : Biomasse Brésil ;
- Silica : augmentation de capacité à Chicago Heights et Collonges ;
- Rare Earth : investissement dans le recyclage ;
- Novecare : augmentation de capacité à Feixiang.

Acquisition de Rhodia

Le 7 septembre 2011, Solvay acquiert 95,9 % des actions et des droits de vote de Rhodia, ainsi que 97,51 % des obligations convertibles "OCEANE".

Solvay a mis en œuvre en date du 15 septembre 2011 la procédure de retrait obligatoire ("squeeze-out") pour le reste des actions (4,1 %) et des obligations convertibles.

Le raisonnement stratégique de Solvay pour la finalisation de la transaction comprend plusieurs facteurs, y compris :

- Naissance d'un acteur majeur de la chimie à vocation mondiale ;
- Forte complémentarité des activités, conduisant à un portefeuille d'activités plus large et mieux équilibré ;
- 40 % des ventes réalisées dans les marchés émergents (Asie et Amérique Latine) ;
- Synergies de dépenses importantes (corporate et approvisionnement) ;
- Ventes combinées dans des activités où le nouveau Groupe est déjà parmi les trois leaders mondiaux ;
- Exposition accrue du Groupe à des activités moins cycliques.

Traitement comptable

L'état de situation financière (bilan) de Rhodia a été consolidé dans les états financiers du Groupe le 30 Septembre 2011.

Les résultats et les flux de trésorerie de Rhodia sont consolidés à partir du 1^{er} octobre 2011.

L'acquisition de Rhodia a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 – Regroupement d'entreprises. Ceci a conduit à l'évaluation des actifs et passifs identifiables de Rhodia à la juste valeur, y compris les immobilisations incorporelles et passifs éventuels que Rhodia n'avaient pas comptabilisés auparavant.

La comptabilisation initiale de l'acquisition de Rhodia a été déterminée de façon provisoire à la fin de la période comptable (l'acquisition peut être finalisée dans les 12 mois après la date d'acquisition).

En ce qui concerne la procédure de retrait obligatoire des actions restantes (4,1 %), la différence entre le prix payé pour acquérir ces actions et la valeur comptable dans les comptes du Groupe de 4,1 % de l'actif net de Rhodia comme évalué ci-dessus (-80 millions EUR) est comptabilisée dans les capitaux propres du Groupe, sans impact sur le goodwill et le compte de résultats.

Le tableau suivant résume la contrepartie transférée pour l'acquisition du groupe Rhodia, la juste valeur des actifs acquis et passifs repris à la date d'acquisition :

Millions EUR	Montants comptabilisés à la juste valeur	Acquisition de 95,9 % des actions totales	Retrait obligatoire ("squeeze-out") des 4,1 % des actions restantes
Trésorerie		3 816	137
Instruments de capitaux propres (options sur actions acquises)		60	
Total contrepartie transférée		3 876	137
Immobilisations corporelles	2 164		
Immobilisations incorporelles	1 607		
Coentreprises - Mise en équivalence	104		
Prêts et autres actifs non courants	120		
Fonds de roulement	752		
Actifs détenus en vue de la vente	34		
Provisions	-2 045		
Passifs éventuels	-100		
Impôts différés	-504		
Passifs d'impôt courant	-15		
Autres dettes non courantes	-72		
Dettes financières	-1 578		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	931		
Total de l'actif net identifiable	1 398	1 341	57
Goodwill provisoire		2 535	
Réduction des capitaux propres			80
Total		3 876	137

Le fonds de roulement comprend des créances et dettes commerciales et d'autres créances et passifs courants.

Dans le cadre de l'acquisition, Solvay a signé des contrats de liquidité avec des employés de Rhodia bénéficiaires d'actions gratuites ou d'options avec certaines restrictions. Pour les options sur actions déjà acquises, les contrats de liquidité ont été considérés comme un paiement différé, aucune condition d'emploi futur n'étant requise des bénéficiaires. Ce passif financier a été évalué à la juste valeur à la date d'acquisition et inclus dans la contrepartie transférée. Etant donné que ce passif financier est indexé au cours de l'action de Solvay jusqu'à son règlement, il sera réévalué à la fin de chaque période de reporting et à la date du règlement, tout changement de valeur étant comptabilisé dans le compte de résultats de la période. Ces ajustements seront comptabilisés comme résultats financiers.

Les immobilisations incorporelles évaluées à la juste valeur comprennent principalement l'acquisition de relations commerciales pour un montant de 696 millions EUR et de technologies pour un montant de 649 millions EUR.

Les stocks ont été réévalués à hauteur de 205 millions EUR. L'impact de cette réévaluation dans le compte de résultats 2011 et 2012 est comptabilisée comme un élément non récurrent.

Des passifs éventuels d'un montant de 100 millions EUR ont été comptabilisés. Ils sont de nature environnementale, fiscale et légale. Ce montant est identique à celui comptabilisé au 30 septembre 2011, les estimations ayant été faites sur la même base.

Le goodwill résultant de 2 535 millions EUR a été déterminé de façon provisoire :

- Les ajustements effectués décrits ci-dessus sont toujours susceptibles d'être revus et, le cas échéant, adaptés, et ce jusqu'au 30 septembre 2012 ; les montants présentés dans cette note ne devraient toutefois pas subir d'impact matériel.
- L'allocation du goodwill n'est pas finalisée à la date de clôture.

Ce goodwill comprend principalement les synergies attendues dans les fonctions corporate et d'approvisionnement (économies totales estimées à 250 millions EUR par an) ainsi que les développements futurs des activités.

On ne s'attend pas à ce que le goodwill soit déductible fiscalement.

Frais connexes à l'acquisition

Les frais connexes à l'acquisition s'élèvent à 33 millions EUR et ont été comptabilisés comme éléments non récurrents.

Informations pro-forma

Depuis la date d'acquisition, les ventes totales de Rhodia se sont élevées à 1 565 millions EUR et le résultat net à -41 millions EUR dont -142 millions EUR de charges supplémentaires relatives au PPA ("Purchase Price Allocation"). Afin de rendre comparables les résultats 2010 et 2011 les résultats 2010 et 2011 établis selon le référentiel IFRS ont été retraités afin de présenter des comptes de résultat pro forma. La différence entre le résultat net IFRS (+296 millions EUR) et le résultat net pro forma pour 2011 (+784 millions EUR) s'élève à +488 millions EUR, résultant des éléments suivants :

- Le résultat net pro forma 2011 comprend les 9 mois du résultat net Rhodia avant l'acquisition sur une base "stand alone" pour +259 millions EUR (c.-à-d. avant PPA et harmonisation des méthodes comptables) ;
- Le résultat net pro forma 2011 est basé sur les méthodes comptables harmonisées (impact de +30 millions sur le résultat net 2011) ;
- Le résultat net pro forma 2011 ne prend pas en compte les effets majeurs du PPA sur le résultat net (+142 millions EUR) ;
- Le résultat net pro forma 2011 calcule les charges financières nettes comme si l'acquisition s'était produite le 1^{er} janvier 2010 (impact sur le résultat net 2011 de près de -4 millions EUR à la suite de la compensation entre l'extourne des charges OCEANE et l'élimination des produits de la trésorerie utilisée pour l'achat des actions Rhodia) ;
- Le résultat net pro forma 2011 ne considère pas les frais connexes d'acquisition de Rhodia (impact de +60 millions EUR sur le résultat net 2011).

Si l'acquisition avait été effectuée au 1^{er} janvier 2010, les résultats du Groupe combiné auraient été comme suit :

Millions EUR	Proforma 2010	Proforma 2011
Chiffre d'affaires	11 095	12 693
Autres produits	403	386
Coût des ventes	-9 113	-10 339
Marge Brute	2 385	2 740
Frais commerciaux et administratifs	-1 043	-1 128
Frais de recherche et développement	-202	-218
Autres charges et produits d'exploitation	36	-63
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	50	77
REBITDA	1 862	2 068
REBIT	1 226	1 408
Eléments non récurrents	-331	17
EBIT	894	1 425
Charges sur emprunts	-199	-211
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	24	15
Autres charges et produits sur endettement net	-58	-21
Coût d'actualisation des provisions	-141	-133
Gains/pertes sur participations disponibles à la vente	0	1
Résultat avant impôts	520	1 077
Charges d'impôts	-114	-251
Résultat des activités poursuivies	406	825
Résultat des activités cédées	1 721	-41
Résultat net de l'année	2 127	784

Le free cash flow pro forma* s'élèvent à 449 millions EUR en 2010 et 656 millions EUR en 2011.

La différence principale entre les free cash flow IFRS et pro forma s'explique par :

- Les flux générés par Rhodia sur base stand alone en 2010 et pendant les 9 premiers mois de 2011 ; et
- La reprise de toutes les sorties de trésorerie générée par la transaction entre Solvay et Rhodia.

*Free Cash Flow = Trésorerie des activités opérationnelles + flux de trésorerie des activités d'investissement hors les acquisitions et cessions de filiales et autres participations + dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Acquisition d'Orbéo

Le 30 décembre 2011, Solvay a acquis 50 % des actions et des droits de vote d'Orbéo, détenu auparavant par la Société Générale.

Orbéo est impliqué dans la vente de crédits d'émission certifiés (CER), le développement d'instruments de négoce, d'arbitrage et de couverture CO₂.

L'acquisition des 50 % restants d'Orbéo fait partie du développement de Solvay Energy Services.

Le bilan d'ouverture d'Orbéo au 30 décembre 2011 est soumis à la méthode de l'acquisition (IFRS 3). Il n'y avait pas d'impact sur les états financiers de Solvay au 30 décembre 2011, car la société avait déjà été évaluée à la juste valeur dans le cadre du PPA de Rhodia le 7 septembre 2011.

Le tableau suivant résume la considération transférée pour Orbéo (50 %), la juste valeur des actifs et passifs acquis repris à la date d'acquisition:

Millions EUR	
Total contrepartie transférée	31
Immobilisations corporelles et incorporelles	2
Instruments financiers	8
Autres actifs non courants	2
Trésorerie nette	18
Actifs et passifs courants nets	0
Total de l'actif net identifiable	30
Goodwill	1
Total	31

Cession de participations

En 2011, la vente de participations concerne l'activité Salicylic (39 millions EUR).

En 2010, les autres ventes de participations (279 millions EUR) concernent Inergy (268 millions EUR) et les participations non consolidées de la Vinyls (11 millions EUR).

(21) Augmentation/remboursement de capital

En 2011, comme en 2010, le Groupe Solvay a remboursé aux actionnaires minoritaires une partie du capital de ses activités de carbonate naturel aux États-Unis (-21 millions EUR).

En 2011, la BERD, actionnaire minoritaire, a augmenté le capital de Solvin afin de contribuer au financement des investissements dans la coentreprise Rusvinyl (+52 millions EUR).

(22) Flux de trésorerie des discontinued operations

En 2011, les flux de trésorerie des discontinued operations (-44 millions EUR) résultent essentiellement des ajustements sur la plus-value comptabilisée en 2010 (1 703 millions EUR).

(23) Options et acquisition/cession d'actions propres

A la clôture 2010, le Groupe détenait 3 635 584 actions propres (dont 880 766 actions dans un programme de placement en actions propres – voir 23a ci-dessous) inscrites en diminution des capitaux propres consolidés. A la clôture de 2011, le Groupe détenait 3 499 125 actions propres pour couvrir le programme de stock options offert aux exécutifs du Groupe.

(23a) Programme de placement en actions propres

Solvay a lancé un programme de placement en actions propres en février 2010.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 12 mai 2009 a autorisé le Conseil d'Administration d'acquérir en bourse, durant une période de 5 ans, des actions de la société à concurrence de 16 940 000 actions maximum, à un cours compris entre 20 EUR et 150 EUR. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration a décidé de lancer un programme de placement en actions propres pour un maximum de 5,1 millions d'actions (6 % du capital émis).

Une institution bancaire a été mandatée pour une période d'un an à compter du 16 janvier 2010 pour exécuter ce programme de placement, qui avait pour objectif l'investissement temporaire d'une partie de l'argent généré par la vente des activités pharmaceutiques avant réinvestissement dans des actifs industriels. Au 31 décembre 2010, le placement en actions propres de Solvay totalisait 880 766 actions depuis le lancement du programme. En 2011, Solvay S.A. a vendu ces 880 766 actions à Solvay Stock Option Management S.P.R.L Bxl.

Ce programme a été renouvelé par le Conseil d'Administration jusqu'à la fin 2011 pour des placements futurs à concurrence de 1,65 millions d'actions propres maximum.

(23b) Programme de plans d'options sur actions

Comme chaque année depuis 1999, le Conseil d'Administration a renouvelé le plan d'options sur actions offert au personnel exécutif (environ 215 personnes) dans le but de l'associer au développement à long terme du Groupe. La plupart des personnes concernées ont souscrit aux options offertes en 2011 à un prix d'exercice de 65,71 EUR représentant la moyenne du cours de l'action sur les 30 jours qui précédaient l'offre.

La période d'acquisition des droits de 3 ans est suivie d'une période d'exercice de 5 ans au terme de laquelle toute option non exercée expire. Le règlement s'effectue en titres.

Options sur actions	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'options sur actions attribuées et en circulation au 31/12/2010	49 500	215 100	433 400	511 200	498 100	505 500	522 700	555 600	431 900	
Options sur actions attribuées										414 750
Pertes de droits et options expirées		-34 300								
Options sur actions exercées	-14 800	-180 800	-182 277	-55 700		-15 800				
Nombre d'options sur actions au 31/12/2011	34 700		251 123	455 500	498 100	489 700	522 700	555 600	431 900	414 750
Options sur actions exerçables au 31/12/2011	34 700		251 123	455 500	498 100	489 700				
Prix d'exercice (EUR)	63,76	65,83	82,88	97,30	109,09	96,79	58,81	72,34	76,49	65,71
Juste valeur des options à la date d'évaluation (EUR)	9,60	9,50	7,25	10,12	21,20	18,68	14,95	19,85	15,58	13,54

	2010		2011	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Au 1/1	3 432 400	83,43	3 723 000	83,32
Attribuées durant l'année	431 900	76,49	414 750	65,71
Pertes de droits et options expirées pendant l'année	-9 200	77,33	-34 300	65,83
Exercées pendant l'année	-132 100	64,24	-449 377	77,67
Au 31/12	3 723 000	83,32	3 654 073	82,18
Exerçables au 31/12	1 707 300		1 729 123	

L'impact des options sur actions en 2011 représente une charge de 8,5 millions EUR calculée par un tiers selon le modèle de Monte-Carlo et enregistrée au compte de résultats sous la rubrique des frais commerciaux et administratifs.

Ce modèle attribue une valeur aux options en tenant compte du fait que certaines seront exercées avant leur échéance.

La valeur de l'option est basée sur :

- le cours du sous-jacent (action Solvay) : 63,66 EUR au 31 décembre 2011 ;
- le délai jusqu'à l'échéance de l'option : exerçable à partir du 1^{er} janvier 2015 ;
- le prix d'exercice de l'option : 65,71 EUR ;
- le rendement sans risque : 2,112 % ;
- la volatilité du rendement du sous-jacent : 33,445 %.

Moyenne pondérée de la durée de vie restante contractuelle :

En années	2010	2011
Options sur actions 2000	1,0	0,0
Options sur actions 2001	2,0	1,0
Options sur actions 2002	2,9	1,9
Options sur actions 2003	1,0	0,0
Options sur actions 2004	2,0	1,0
Options sur actions 2005	5,0	4,2
Options sur actions 2006	5,5	4,5
Options sur actions 2007	6,7	5,7
Options sur actions 2008	6,0	5,0
Options sur actions 2009	6,9	5,9
Options sur actions 2010	8,0	7,0
Options sur actions 2011	0,0	8,0

Notes à l'état de situation financière (bilan)

(24) Immobilisations incorporelles

Millions EUR	Frais de développement	Marques et brevets	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable brute				
Au 31 décembre 2009	98	204	39	342
Au 1 ^{er} janvier 2010 - Chiffres retraités	8	181	29	219
Investissements	0	7	1	8
Cessions	-1	0	0	-1
Cessions d'une participation consolidée	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	9	1	10
Autres	5	-1	-6	-2
Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP	1	0	0	1
Au 31 décembre 2010	14	195	25	235
Investissements	5	1	7	13
Cessions	0	-1	0	-1
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0	942	907	1 848
Ecart de conversion	0	11	6	17
Autres	-4	-1	1	-5
Au 31 décembre 2011	14	1 147	946	2 107
Amortissements cumulés				
Au 31 décembre 2009	-55	-100	-25	-180
Au 1 ^{er} janvier 2010 - Chiffres retraités	-5	-89	-19	-113
Amortissements	-2	-6	0	-8
Dépréciations	0	0	0	0
Reprise de dépréciations	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	0	0	0	0
Cession d'une participation consolidée	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	-2	-1	-3
Autres	0	0	0	0
Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	0	0	0
Au 31 décembre 2010	-7	-96	-20	-124
Amortissements	-2	-26	-22	-50
Dépréciations	0	0	0	0
Reprise de dépréciations	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	0	1	0	1
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-6	-205	-22	-233
Ecart de conversion	0	-2	-1	-3
Autres	4	6	-4	6
Au 31 décembre 2011	-11	-322	-69	-402
Valeur comptable nette				
Au 31 décembre 2009	43	104	14	162
Au 1 ^{er} janvier 2010 - Chiffres retraités	3	93	10	105
Au 31 décembre 2010	6	100	5	111
Au 31 décembre 2011	3	825	877	1 705

(25) Goodwill

Millions EUR	Total
Valeur comptable nette	
Au 31 décembre 2009	76
Solde après retraitement au 1er janvier 2010	71
Issus d'acquisitions	0
Cessions et désaffectations	-1
Dépréciations	-11
Ecart de conversion	5
Autres	0
Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - PCC	4
Au 31 décembre 2010	68
Issus d'acquisitions	2 535
Cessions et désaffectations	0
Dépréciations	0
Ecart de conversion	0
Autres	-4
Au 31 décembre 2011	2 599

En 2011, à l'exception d'un goodwill provisoire lié à l'acquisition de Rhodia et comptabilisé pour 2 535 millions EUR, il n'y a pas eu d'autre changement.

La dépréciation de 2010 concerne Alexandria Sodium Carbonate Co en Egypte, qui fait partie de l'unité génératrice de trésorerie couvrant les activités de carbonate de sodium en Europe et en Egypte et de chlorure de calcium.

Cette dépréciation avait réduit le goodwill lié à Alexandria Sodium Carbonate Co à zéro en 2010.

Goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) dont on s'attend à ce qu'elles bénéficient du regroupement d'entreprises.

La valeur comptable du goodwill et les dépréciations y relatives ont été allouées comme suit :

Millions EUR Pôles d'activité	Unité Génératrice de Trésorerie	Dépréciation d'actifs 2010	Valeur comptable 31 déc 2011
Carbonate de soude	Carbonate de soude Europe 1	-11	0
Advanced Functional Minerals	CCP		4
Oxygène	H2O2 / Asie		6
Produits Fluorés	Solvay Fluor Mexico		7
Vinyliques	PVC Europe		3
	PVC Mercosur		2
	PVC Asie		2
Polymères Spéciaux	Fluoropolymères, polymères sulfones, ultra-polymères, polymères cristallins		27
	Compounds PE		12
Total		-11	64

Les secteurs Chimiques et Plastiques ont défini 39 unités génératrices de trésorerie.

Le secteur Rhodia a défini 11 UGT :

- Novecare
- Coatis
- Aroma performance
- Silica
- Rare Earth Systems
- Polyamides & intermedates
- Engineering Plastics
- Fibras
- Acetow
- Eco Services
- Energy Services

Les flux de trésorerie prévus pour chaque UGT concernée ont été calculés à la valeur actualisée selon des taux spécifiques, sur base de références externes et les risques propres à la localisation géographique des UGT (valeur d'utilité). Le taux d'actualisation de base avant prime de risque du pays est fixé à 8,7 %.

Le goodwill provisoire concerne :

- Les synergies attendues dans les fonctions corporate et achats (économies totales estimées à 250 millions EUR/an), et les développements futurs d'activité ;
- Les BUs Rhodia.

Le goodwill lié aux synergies de l'achat sera affecté avant septembre 2012 à chaque BUs du Groupe.

Les synergies liées aux BUs Rhodia seront affectées aux 11 UGT Rhodia mentionnées ci-dessus.

Le goodwill lié a été testé pour dépréciation :

- au niveau groupe pour les synergies dans les fonctions corporate et achats ; et
- au niveau du secteur Rhodia pour la partie restante.

(26) Immobilisations corporelles (y compris les contrats de location-financement)

Millions EUR	Terrains et bâtiments	Installations, machines et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur comptable brute					
Au 31 décembre 2009	2 031	8 364	75	377	10 848
Au 1 ^{er} janvier 2010 - Chiffres retraités	1 805	7 512	41	312	9 669
Investissements	9	64	1	203	278
Cessions et désaffectations	-10	-29	-1	0	-40
Cession d'une participation consolidée	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	41	251	2	10	303
Autres	72	123	44	-273	-34
Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP	19	94	1	4	117
Au 31 décembre 2010	1 935	8 015	88	256	10 294
Investissements	15	72	6	501	594
Cessions et désaffectations	-14	-49	-3	0	-66
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1 278	3 957	578	226	6 039
Ecart de conversion	23	75	4	4	106
Autres	19	150	0	-268	-98
Au 31 décembre 2011	3 257	12 220	673	719	16 869
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2009	-1 086	-5 784	-56	0	-6 926
Au 1 ^{er} janvier 2010 - Chiffres retraités	-995	-5 262	-32	0	-6 289
Amortissements	-39	-311	-2	1	-351
Dépréciations d'actifs	-65	-137	-1	-37	-240
Reprise dépréciations d'actifs	1	4	0	0	5
Cessions et désaffectations	5	25	0	0	31
Cession d'une participation consolidée	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	-14	-124	-2	0	-140
Autres	-3	82	-43	0	37
Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP	-21	-48	0	0	-70
Au 31 décembre 2010	-1 131	-5 772	-79	-37	-7 018
Amortissements	-46	-357	-10	2	-410
Dépréciations d'actifs	-1	-4	0	0	-5
Reprise dépréciations d'actifs	0	10	0	0	10
Cessions et désaffectations	7	45	2	0	55
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-611	-2 784	-479	0	-3 874
Ecart de conversion	-10	-56	-2	0	-69
Autres	12	74	9	0	94
Au 31 décembre 2011	-1 780	-8 843	-559	-34	-11 217
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2009	945	2 580	19	376	3 921
Au 1 ^{er} janvier 2010 - Chiffres retraités	810	2 250	9	312	3 380
Au 31 décembre 2010	804	2 243	10	219	3 276
Au 31 décembre 2011	1 477	3 376	114	685	5 652

Contrats de location-financement

Millions EUR	Terrains et bâtiments	Installations, machines et outillages	Total
Valeur comptable nette des contrats de location-financement compris dans le tableau précédent	1	2	3

Les valeurs comptables des obligations en matière de leasing sont proches de leurs justes valeurs.

Engagements au titre de contrats de location-financement

Millions EUR	Loyers minimaux		Valeur actualisée des loyers minimaux	
	2010	2011	2010	2011
Montants payables liés à des contrats de location-financement				
Endéans 1 an	1	3	1	3
De la 2 ^e à la 5 ^e année incluse	1	3	1	2
Au-delà de 5 ans	0	1	0	1
Moins : charges financières futures	0	1	0	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente - Pharma	0	0	0	0
Transfert hors des actifs détenus en vue de la vente - CCP	0	0	0	0
Valeur actualisée des loyers minimaux des contrats de location-financement	1	6	1	6
Moins : montant dû pour règlement endéans les 12 mois			1	3
Montant dû pour règlement après 12 mois			1	3

Engagements au titre de contrats de location simple

Millions EUR	2010	2011
Montant total des loyers minimaux des contrats de location simple comptabilisés dans le résultat de l'exercice	38	65

Millions EUR	2010	2011
Endéans 1 an	33	75
De la 2 ^e à la 5 ^e année incluse	74	229
Au-delà de 5 ans	35	70
Montant total des loyers minimaux futurs des contrats de location simple non résiliables	143	373

Les contrats de location simple sont principalement liés à la logistique.

(27) Participations disponibles à la vente

Millions EUR	2010	2011
Juste valeur au 1^{er} janvier	68	62
Acquisition NBD	8	24
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-13	-8
Participations disponibles à la vente cédées pendant l'année	0	0
Dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente	-1	0
Transfert de NBD hors de la rubrique 'autres participations'	0	0
Autres	0	2
Juste valeur au 31 décembre	62	80
Dont imputé directement en capitaux propres	11	3

La perte sur la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (-8 millions EUR) est principalement liée à la variation de juste valeur de la participation dans AGEAS (auparavant Fortis). L'acquisition est principalement liée à Plextronics (16 millions EUR).

(28) Participations dans des entreprises associées et coentreprises

Millions EUR	2010	2011
Juste valeur au 1^{er} janvier	466	346
Vente d'Inergy	-131	0
Changement de périmètre de consolidation - Rhodia	0	86
Consolidation globale d'Orbéo	0	-30
Résultat net des coentreprises Solvay	46	49
Résultat net des coentreprises Rhodia	0	13
Dividendes payés par coentreprises Solvay	-32	-41
Dividendes payés par coentreprises Rhodia	0	-16
Transfert Rusvinyl - valeur comptable à déc 2010	0	183
Augmentation de capital dans Rusvinyl	0	165
Transferts de Pipelife vers les actifs détenus en vue de la vente	0	-90
Autres	0	40
Juste valeur au 31 décembre	346	704

(29) Autres participations

Millions EUR	2010	2011
Valeur comptable au 1^{er} janvier	196	275
Vendues en cours d'année	-7	-1
Acquises en cours d'année	110	44
Changements de méthode de consolidation	-28	-187
Variations de périmètre de consolidation	0	0
Transfert de NBD vers 'participations disponibles à la vente'	0	0
Liquidations	0	0
Dépréciation d'actifs	-11	-4
Reprise de dépréciation d'actifs	0	0
Autres	15	-1
Valeur comptable au 31 décembre	275	125

En 2011:

- Le changement de méthode comptable concerne principalement Rusvinyl qui a été transféré des autres participations vers les participations dans les entreprises associées et coentreprises ;
- Les acquisitions des participations non consolidées de Rhodia (19 millions EUR) et autres participations acquises par les Secteurs Chimiques (Tianjin, Huatai) et Plastiques (Solvicore).

En 2010, les acquisitions concernent principalement l'investissement dans la société de la BU Vinyls en construction en Russie (-90 millions EUR), société qui a été consolidée dès 2011 selon la méthode de mise en équivalence. Les dépréciations sont liées aux activités dans l'unité génératrice de trésorerie Carbonate de Sodium.

(30) Stocks

Millions EUR au 31 décembre	2010	2011
Produits finis	443	899
Matières premières et fournitures	306	702
En cours de fabrication	24	44
Autres stocks	7	9
Total brut	779	1 653
Réductions de valeur	-18	-76
Total net	761	1 578

(31) Provisions

Millions EUR	Avantages du personnel	Santé, sécurité, environnement	Litiges	Autres	Total
Au 31 décembre 2010	1 081	459	437	108	2 084
Dotations	59	89	36	12	196
Reprises	-18	-83	-78	-12	-191
Utilisations	-180	-41	-15	-24	-260
Effet de la désactualisation	50	23	0	0	72
Écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres	99	0	0	0	99
Écarts de conversion	25	7	3	2	37
Acquisitions et variations de périmètre	1 522	338	228	69	2 156
Autres (transfert des actifs du plan)	-4	0	0	0	-4
Au 31 décembre 2011	2 634	791	611	153	4 189
Dont provisions courantes	39	87	106	37	269

Au total, les provisions ont augmenté de 2 105 millions EUR.

Les principaux événements de 2011 sont :

- L'acquisition de Rhodia qui a augmenté les provisions du Groupe de 2 145 millions EUR au 30 septembre 2011, après l'application du PPA (dont 100 millions EUR pour des passifs éventuels) ;
- La comptabilisation des écarts actuariels dans les capitaux propres à la suite de l'élimination de la méthode dite "approche du corridor" pour les avantages postérieurs à l'emploi (+99 millions EUR) ;
- La reprise partielle de -24 millions EUR sur les provisions liées à l'amende imposée par les autorités européennes pour le non respect des règles de concurrence dans le domaine des peroxydés, suite à la dernière décision des autorités européennes.

Conformément à IFRS 3, Solvay a comptabilisé au 30 septembre des passifs éventuels pour Rhodia, même s'il est peu probable que Solvay ait recours à un paiement pour régler les obligations liées. Les passifs éventuels suivants ont été comptabilisés :

- Risques environnementaux (HSE) pour 41 millions EUR ;
- Litiges fiscaux pour 32 millions EUR ;

- Autres litiges pour 27 millions EUR.

Les échéances des sorties de flux de trésorerie résultant de ces passifs éventuels sont estimées à moins de cinq ans, sauf pour les risques environnementaux qui sont estimés à plus long terme.

La direction estime l'utilisation des provisions (sorties de trésorerie) comme suit:

Millions EUR au 31 décembre 2011	Endéans 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Au-delà de 10 ans	Total
Provision totale de santé, sécurité et environnement	376	188	227	791
Provision totale de litiges	531	80	0	611
Autres provisions totales	69	21	63	153
Total	976	289	290	1 555

Provisions pour avantages au personnel

Aperçu

Les provisions pour les avantages au personnel sont ventilées ci-dessous :

Millions EUR	2010	2011
Avantages du personnel	1 081	2 634
Avantages postérieures à l'emploi	884	2 431
Autres avantages à long terme	42	74
Avantages du personnel qui ne sont pas évalués selon IAS 19	10	26
Indemnités de fin de contrat de travail	145	103

Les données de 2011 incluent l'impact de l'acquisition de Rhodia depuis le 30 septembre 2011.

Les données de 2010 ont été retraitées à la suite du changement de méthode comptable décrit dans la section "Méthodes comptables IFRS" (élimination de l'approche du corridor et comptabilisation des écarts actuariels dans les capitaux propres, et adoption de la méthode alternative autorisée par IAS 31 pour la consolidation des coentreprises).

Les plans d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés en plans à cotisations définies et plans à prestations définies.

- Plans à cotisations définies

Les plans de retraite à cotisations définies sont des plans pour lesquels la société paie des cotisations déterminées à une entité ou un fonds séparé, en accord avec les dispositions du plan. Lorsque les cotisations ont été payées, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour la société.

- Plans à prestations définies

Tous les plans qui ne sont pas à cotisations définies sont présumés être à prestations définies. Ces plans sont soit financés à l'extérieur par des fonds de pension ou des compagnies d'assurance ("plans financés"), soit financés au sein du Groupe ("plans non financés"). Pour les plans principaux, une évaluation actuarielle est effectuée tous les ans par des actuaires indépendants.

Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Le passif net résulte de la compensation des provisions et des actifs de régime comptabilisés.

Après l'intégration de Rhodia en 2011, les impacts majeurs sont :

Millions EUR	2010	2011
Passif net	880	2 426
Provisions	884	2 431
Actifs du plan comptabilisés	-4	-5
Charge opérationnelle	35	26
Charge financière	39	50

Ces provisions sont principalement constituées pour la couverture d'avantages postérieurs à l'emploi, accordés par la plupart des sociétés du Groupe, soit en accord avec les règles et pratiques locales, soit à la suite de pratiques établies qui génèrent des obligations implicites.

Les dernières années, le Groupe a réduit son exposition à des plans à prestations définies en les convertissant en plans de pension avec un profil de risque pour services futurs moins élevé (plans hybrides, plans à solde de trésorerie et plans à cotisations définies) ou en les fermant pour les nouvelles entrées.

Ces provisions sont comptabilisées sur base des méthodes comptables IFRS définies au point 9 du présent rapport. A la suite de l'acquisition de Rhodia, la méthode comptable relative aux avantages postérieurs à l'emploi a été harmonisée. Ceci a conduit à l'élimination par Solvay de l'approche du corridor et à la comptabilisation des écarts actuariels dans les capitaux propres (voir méthodes comptables à la page 67).

Répartition par pays des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

Après l'acquisition de Rhodia, les plans de pension les plus importants en 2011 sont situés au Royaume-Uni, en France, aux Etats-Unis, en Allemagne et en Belgique. Ces 5 pays représentent 93 % des engagements totaux au titre des plans à prestations définies.

Millions EUR	2010	2011
Royaume Uni	8 %	29 %
France	8 %	24 %
Etats-Unis	19 %	16 %
Allemagne	30 %	14 %
Belgique	27 %	10 %
Autres pays	8 %	7 %

Charge nette

Les montants liés à ces plans comptabilisés en résultat sont les suivants:

Millions EUR	2010	2011
Coût des services rendus: employeur	24	28
Coût financier	73	105
Rendement attendu des actifs du plan	-34	-55
Coût des services passés pris en compte dans l'année	-1	1
Pertes / gains (-) sur réductions / liquidations de plans	11	-3
Charge nette - Plans à prestations définies	74	76

La charge est comptabilisée en coût des ventes, en frais commerciaux et administratifs, en frais de recherche et développement, en autres charges et produits d'exploitation ou financiers et en éléments non récurrents

Comparé à 2010, la charge nette est restée stable. L'augmentation structurelle liée à l'intégration de Rhodia (18 millions EUR pour le dernier trimestre 2011) est partiellement compensée par une charge de règlement unique en 2010 (11 millions EUR) à la suite du transfert des plans de pension de Solvay Chimie aux Pays-Bas à une société d'assurance.

Passif net

Les montants inscrits à l'état de situation financière (bilan) pour des plans à prestations définies sont les suivants:

Millions EUR	2009			2010	2011
	Total Groupe	Détenus en vue de la vente (Ph)	Total sans Détenus en vue de la vente		
Obligations à prestations définies - plans financés	1 606	623	982	878	2 531
Juste valeur des actifs du plan en fin de période	-1 239	-599	-640	-601	-1 818
Déficit des plans financés	367	24	343	277	713
Obligations à prestations définies - plans non financés	738	165	574	599	1 702
Déficit / Surplus (-) de financement	1 105	189	917	876	2 415
Ecart actuariels non comptabilisés	-314	-120	-194	0	0
Gain des services passés non comptabilisé	18	9	9	8	7
Montants non comptabilisés comme actif suite au plafonnement des actifs	4	0	4	2	4
Autres				-6	0
Obligation nette (actif net) dans l'état de situation financière (bilan)	813	77	735	880	2 426
Obligation comptabilisée dans l'état de situation financière (bilan)	945	181	765	884	2 431
Actif comptabilisé dans l'état de situation financière (bilan)	-133	-103	-29	-4	-5

L'augmentation du déficit de 1 539 millions EUR entre 2010 et 2011 est principalement liée à :

- Une augmentation de 1 469 millions EUR liée à l'intégration de Rhodia au 30 septembre 2011 ;
- Une baisse des taux d'actualisation au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

L'évolution des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

Millions EUR	2010	2011
Obligations à prestations définies en début de période	1 503	1 477
Coût des services rendus : employeur	24	28
Coût financier	73	105
Contributions réelles de l'employé	3	4
Changement de plan	1	0
Acquisitions / Cessions (-)	0	2 609
Réductions de plans	-1	-3
Liquidations de plans	-78	-10
Ecart actuariels	33	89
Avantages payés	-100	-141
Différences de change	19	75
Obligations à prestations définies en fin de période	1 477	4 233
Obligations à prestations définies - plans financés	878	2 531
Obligations à prestations définies - plans non-financés	599	1 702

L'acquisition de Rhodia a augmenté l'obligation au titre des prestations définies de 2 609 millions EUR au 30 septembre 2011.

Le transfert à une société d'assurance de toutes les obligations de pension de Solvay Chimie et Plastiques Holding a généré un règlement de 10 millions EUR en 2011. En 2010, le transfert à la même société d'assurance des obligations de pension de Solvay Chimie au Pays-Bas a généré un règlement de 78 millions EUR.

L'augmentation des bénéfices payés correspond aux montants payés de Rhodia pendant le dernier trimestre de 2011.

L'évolution de la juste valeur des actifs du plan se présente comme suit :

Millions EUR	2010	2011
Juste valeur des actifs du plan en début de période	612	601
Rendement attendu des actifs du plan	34	55
Ecart actuariels	24	-5
Contributions réelle de l'employeur	102	120
Contributions réelles de l'employé	3	4
Acquisitions / Cessions (-)	0	1140
Liquidations de plans	-90	-10
Avantages payés	-100	-141
Différences de change	17	54
Juste valeur des actifs du plan en fin de période	601	1818
Rendement réel des actifs du plan	58	50

L'acquisition de Rhodia a augmenté les actifs du plan de 1 140 millions EUR au 30 septembre 2011.

Le rendement total sur les actifs du plan s'élève à 50 millions EUR.

Le résultat positif est lié aux conditions de marchés favorables qui ont impacté de manière positive le portefeuille d'actifs de Rhodia au cours du dernier trimestre de l'année.

Le transfert à une société d'assurance de toutes les obligations de pension de Solvay Chimie et Plastiques Holding a généré un règlement de 10 millions EUR en 2011. En 2010, le transfert à la même société d'assurance des obligations de pension de Solvay Chimie aux Pays-Bas a généré un règlement de 84 millions EUR.

Le Groupe s'attend à payer des cotisations en espèces (y compris les paiements de bénéfices directs) pour les plans à prestations définies pour un montant d'environ 200 millions EUR pour 2012, contre 120 millions EUR en 2011.

Les principales catégories des actifs du plan sont les suivantes :

	2010	2011
Obligations	44 %	51 %
Actions	49 %	34 %
Immobilier	1 %	2 %
Autres actifs	6 %	13 %

En ce qui concerne les actifs investis, il faut noter les points suivants :

- Ces actifs ne comprennent pas de participation directe dans les actions du Groupe Solvay ni dans des biens immobiliers ou d'autres actifs occupés ou utilisés par Solvay. Ceci n'exclut pas la présence d'actions Solvay dans des investissements de type "fonds commun de placement" (SICAV) ;
- Le taux de rendement attendu est défini au niveau local avec le support de l'actuaire local. Il est déterminé sur base du "building block approach", qui tient compte de l'inflation à long terme et des rendements attendus à long terme pour chaque catégorie d'actifs.

Le passif net a évolué comme suit pendant la période :

Millions EUR	2010	2011
Montant net comptabilisé au début de la période	911	880
Charge nette - Plans à prestations définies	74	76
Contributions réelle de l'employeur / avantages payés directement	-102	-120
Impact d'acquisitions / cessions	1	1 469
Ecart actuariels et variations du plafonnement de l'actif du plan par le biais des autres éléments du résultat global	-8	99
Différences de change	3	22
Montant net comptabilisé en fin de période	880	2 426

L'acquisition de Rhodia a augmenté le passif net de 1 469 millions EUR au 30 septembre 2011.

L'impact des variations du plafonnement des actifs comptabilisées en d'autres éléments du résultat global s'élève à 2 millions EUR.

Un montant cumulé de 282 millions EUR a été comptabilisé par les autres éléments du résultat global au 31 décembre 2011.

Hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre.

Ces hypothèses ne sont pas liées à un secteur spécifique.

	Eurozone		UK		USA	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Taux d'actualisation	4,75 %	4,75 %	5,4 %	4,75 %	5,5 %	4,75 %
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	3 % - 4,5 %	3 % - 4,5 %	3,8 %	3,25 %	4,5 %	4,5 %
Taux attendus d'accroissement des retraites	0 % - 2 %	0 % - 2 %	3,3 %	2,75 %	NA	NA
Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales	0 % - 2 %	2 %	NA	6,5 %	5 % - 7,5 %	5 % - 7,5 %

Hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer la charge annuelle

Ces hypothèses ne sont pas liées à un secteur spécifique.

	Eurozone		UK		USA	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Taux d'actualisation	5 %	4,75 %	5,7 %	5,4 %	5,75 %	5,5 %
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	3 % - 4,5 %	3 % - 4,5 %	4 %	3,8 %	4,5 %	4,5 %
Taux attendus de rendement à long terme des actifs du plan	5 % - 6 %	4,75 % - 6 %	5,4 %	6,2 %	7,5 %	7,25 %
Taux attendus d'accroissement des retraites	0 % - 2 %	0 % - 2 %	3,5 %	3,3 %	NA	NA
Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales	0 % - 2 %	0 % - 2 %	NA	NA	5 % - 8 %	5 % - 7,5 %

La sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux d'actualisation sur les obligations au titre des prestations définies est la suivante :

Millions EUR	Augmentation de 0,25 %	Diminution de 0,25 %
Zone Euro	-53	49
Royaume Uni	-51	47
Etats-Unis	-14	13
Autres	-5	4
Total	-123	114

Les hypothèses retenues pour les dépenses médicales ont un impact sur les montants comptabilisés dans le compte de résultats. La sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux attendus d'accroissement des dépenses médicales est la suivante :

Millions EUR	Augmentation de 1 %	Réduction de 1 %
Impact sur le cumul du coût des services rendus et du coût financier	1	-1
Impact sur les obligations à prestations définies	13	-11

Historique de l'évolution des plans à prestations définies :

Millions EUR	2007(*)	2008(*)	2009 (*)	2010	2011
Obligations à prestations définies	2 355	2 232	2 344	1 477	4 235
Actifs du plan	-1 341	-1 049	-1 239	-601	-1 819
Déficit / excédent (-)	1 013	1 183	1 105	876	2 416
Ajustements des obligations du plan liés à l'expérience	-12	6	22	34	44
Ajustements des actifs du plan liés à l'expérience	6	336	-95	-24	6

(*) Données pas retraitées à la suite du changement de méthode de consolidation pour les coentreprises, vu l'impraticabilité et l'impact limité.

Dont l'historique de l'évolution des plans médicaux postérieurs à l'emploi :

Millions EUR	2007(*)	2008(*)	2009(*)	2010	2011
Obligations à prestations définies	142	106	79	75	113
Ajustements des obligations du plan liés à l'expérience	2	0	-1	12	-1

Provisions Santé, Sécurité et Environnement (HSE) après transfert vers les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Ces provisions s'élèvent à 791 millions EUR fin 2011 contre 459 millions EUR fin 2010.

Elles visent à couvrir les risques et charges des principales problématiques suivantes :

- l'exploitation des mines et forages dans la mesure où la législation et/ou les permis d'exploitation relatifs aux carrières, mines et forages contiennent des obligations de dédommagement des tiers. Ces provisions, constituées sur base d'expertises locales, devraient être utilisées sur un horizon de 10 à 20 ans et s'élèvent à 146 millions EUR ;
- des provisions liées à l'arrêt des électrolyses au mercure : les étalements prévisionnels de dépenses dépendent des réaffectations envisagées des sites, des dispositions réglementaires nationales en matière de gestion des sols contaminés, et de l'état de contamination des sols et nappes. Alors que certaines de ces provisions seront utilisées entre court et moyen terme, d'autres pourront être utilisées sur un horizon de 10 à 20 ans ;
- digues, décharges et terrains : les provisions concernent principalement les digues de soudière, les anciennes digues à chaux, ainsi que les terrains et décharges liées à l'activité de certains sites industriels ; ces provisions ont un horizon de 1 à 20 ans ;
- amiante : un programme de désamiantage est en cours ; les provisions pour travaux de désamiantage et maladies professionnelles s'inscrivent sur un horizon de 1 à 15 ans.

L'acquisition de Rhodia a conduit à la comptabilisation de provisions liées aux différents types de pollution (organique et non organique) venant de diverses productions chimiques spécialisées ; ces provisions couvrent essentiellement les activités arrêtées ou fermées ; la plupart de ces provisions ont un horizon de 1 à 20 ans.

Les montants estimés sont actualisés en fonction de la date probable de survenance des dépenses. Ces provisions, outre les mises à jour annuelles, sont ajustées chaque année pour tenir compte du rapprochement de l'échéance.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges s'établissent à 611 millions EUR fin 2011 par rapport à 437 millions EUR fin 2010.

Cette augmentation résulte principalement de l'acquisition de Rhodia au 30 septembre 2011 pour 228 millions EUR, dont 59 millions EUR concerne des passifs éventuels.

Les provisions principales à fin 2011 servent à couvrir :

- les conséquences financières de l'amende de 175 millions EUR infligée par les autorités européennes pour non-respect des règles de concurrence dans le domaine des peroxydés, ainsi que, le risque potentiel financier concernant les litiges civils y afférents. Cette amende a été réduite en 2011 à la suite de l'appel interjeté par Solvay. Cet appel est néanmoins encore en cours ;
- la comptabilisation d'une provision pour un montant de 104 millions EUR pour couvrir les risques potentiels liés à la vente du secteur Pharmaceutique pour lequel le Groupe reste responsable ;
- des litiges fiscaux (222 millions EUR).

Autres provisions

Les autres provisions, établies pour couvrir les risques spécifiques tels que les obligations liées à la fermeture ou à la cession d'activités, s'élèvent à 153 millions EUR, par rapport à 108 millions EUR fin 2010. L'augmentation est principalement liée à l'intégration de Rhodia (58 millions EUR).

Politique du Groupe en matière d'assurance

Le Groupe Solvay a pour politique de ne souscrire à des assurances que pour couvrir des risques très importants, lorsque les dispositions légales le requièrent et lorsque les assurances constituent la meilleure solution financière pour Solvay.

Le Groupe maintient et développe des couvertures d'assurance appropriées pour les risques assurables, conformément à sa politique visant à limiter l'impact financier des risques susceptibles de se matérialiser.

En 2011, les polices d'assurance globales ont été renouvelées avec une couverture plus étendue et un niveau de primes inférieur. Le travail de consolidation du risque lié à Rhodia avec celui de Solvay dans des programmes d'assurance communs a été lancé et continuera en 2012. Cette consolidation conduit à une amélioration de la couverture et à un niveau de primes inférieures par rapport à des programmes d'assurance individualisés.

(32) Endettement net

L'endettement net du Groupe est le solde entre les dettes financières et les autres créances courantes – Instruments financiers, trésorerie et équivalents de trésorerie. Il s'élève à un endettement net de 1 760 millions EUR fin 2011, par rapport à une situation financière nette positive de 2 993 millions EUR (excédent de trésorerie) à fin 2010 résultant principalement des produits en espèces reçus de la vente des activités Pharmaceutiques (4,5 milliards EUR) et d'Inergy Automotive Systems (268 millions EUR).

Millions EUR	2010	2011
Dettes financières	2 683	4 168
- Autres créances courantes - Instruments financiers	-3 722	-464
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 954	-1 943
Endettement net	-2 993	1 760

Passifs (+) / Actifs (-)

A la suite de l'acquisition de Rhodia (pour 6,6 milliards EUR de valeur d'entreprise et 4 milliards EUR de paiement en espèces) en septembre 2011, la cotation à long terme de Solvay a été confirmée par les deux agences de notation, soit BBB+ (perspective négative) chez Standard & Poors et Baa1 (perspective négative) chez Moody's. Solvay a repris l'endettement net de Rhodia de 632 millions EUR à la date de clôture.

Dettes financières

Les dettes financières augmentent de 2 683 millions EUR fin 2010 à 4 168 millions fin 2011, à la suite de l'acquisition de Rhodia.

Millions EUR	2010	2011
Emprunts subordonnés	503	504
Emprunts obligataires	1 481	2 400
Dettes de locations-financement non courantes	1	0
Dettes à long terme envers des institutions financières	429	337
Autres dettes non courantes	122	133
Montant dû endéans 12 mois (indiqué sous dettes courantes)	45	106
Autres emprunts à court terme (y compris les découverts)	103	688
Dette financière (courante et non courante)	2 683	4 168

Emprunts et lignes de crédit

Les emprunts les plus importants échéant au-delà de 2011 sont :

Millions EUR (sauf mention contraire)						2010		2011	
	Montant nominal	Coupon	Echéance	Sécurisé	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	
Emission d'obligations EMTN par Solvay SA (Belgique)	500	4,99 %	2014	Non	496	535	495	525	
Emission d'obligations EMTN par Solvay SA (Belgique)	500 300	4,75 %	2018	Non	485	541	489	538	
	200 (tap)	5,71 %							
Retail	500	5,01 %	2015	Non	500	542	499	534	
Banque Européenne d'Investissement	300	3,90 %	2016	Non	300	317	300	330	
Dettes fortement subordonnées émises par Solvay Finance SA (France) avec le support de Solvay SA (Belgique)	500 ⁽¹⁾	6,375 %	2104	Non	497	512	497	485	
Senior dette obligataire Rhodia ⁽³⁾	500	7,00 %	2018	Non			555	539	
Senior dette obligataire Rhodia (400 millions USD) ⁽³⁾	309 ⁽²⁾	6,875 %	2020	Non			362	336	
Solvin	120	pas fourni	2012	pas fourni	120	120	120	120	
Solvay Indupa do Brazil (159 millions BRL)	66 ⁽⁴⁾	pas fourni	2014	pas fourni	66	66	66	66	
Total	3 295				2 464	2 633	3 383	3 473	

(1) Cette dette a reçu un traitement partagé entre capitaux propres (50 %) et dette (50 %) par les agences de notation Moody's et Standard & Poors. Selon les normes IFRS, cependant, elle est traitée à 100 % comme de la dette. Cette dette est subordonnée par rapport aux autres dettes du Groupe et fait l'objet d'une cotation au Luxembourg. Le coupon payé est à taux fixe pendant les dix premières années. En 2016, le coupon devient flottant (Euribor 3 mois + 335 points de base) jusqu'à son échéance en 2104. L'émetteur dispose d'une option de non-paiement éventuel d'un coupon, selon les règles.

(2) Dettes senior de Rhodia 2018 et 2020 ont été consolidées dans le Groupe Solvay à leur juste valeur à la date d'acquisition (septembre 2011, voir également la note sur le Purchase Price Allocation).

(3) l'équivalent de 400 MUSD; 1 EUR = 1.2949 USD (31 déc. 2011).

(4) l'équivalent de 159 M BRL; 1 EUR = 2.4159 BRL (31 déc. 2011).

Fin octobre 2011, Solvay avait exercé son option d'achat des billets d'emprunts à taux variables de Rhodia et avait remboursé le montant nominal ouvert de 229 millions EUR.

Aucune défaillance n'a été enregistrée sur les dettes financières mentionnées ci-dessus. Il n'y a pas de covenants sur Solvay SA, Rhodia SA ou sur tout autre véhicule financier détenu par le Groupe.

Tant les obligations non sécurisées senior de Solvay que celles de Rhodia ouvertes sont de notation "BBB+", selon S&Ps. Selon Moody's, il y un degré de différence entre les notations des obligations non sécurisées de Solvay (Baa1) et celles de Rhodia (Baa2).

La direction estime que la juste valeur de la dette à taux flottant (1 050 millions EUR) ne diverge pas de manière significative de sa valeur faciale (1 050 millions EUR – voir également la note 33 sur la gestion du risque de taux d'intérêt). La juste valeur est déterminée sur base des prix cotés sur le marché fin 2010. Les dettes non courantes sont évaluées au coût amorti.

Autres créances courantes – instruments financiers, trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie totale disponible, réunissant les “autres créances courantes – instruments financiers” et “trésorerie et équivalents de trésorerie”, s'élevait à 2 407 millions EUR fin 2011 (après l'acquisition de Rhodia pour un montant total de trésorerie de 3 953 millions EUR), par rapport à 5 676 millions EUR fin 2010 (y compris 4,7 milliards EUR pour les produits en espèces reçus de la vente des activités pharmaceutiques et d'Inergy Automotive Systems).

En 2010 et 2011, les produits reçus de la vente des activités pharmaceutiques et d'Inergy Automotive Systems ont été temporairement placés dans des instruments financiers à court terme à notation élevée : obligations gouvernementales (Allemagne, Pays-Bas) et instruments de trésorerie. Fin 2011, la partie restante (environ 800 millions EUR) est encore placée sur base de ces critères dans les instruments suivants :

- Fonds de trésorerie (Money Market Funds) (autres créances courantes – instruments financiers) pour 392 millions EUR ;
- Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois (autres créances courantes – instruments financiers) pour 30 millions EUR ;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie dans la forme de “repos” (contrats de rachat, c'est-à-dire dépôts à terme sécurisés) pour 371 millions EUR.

Autres créances courantes – instruments financiers:

Millions EUR	Classification	2010	2011
Fonds de trésorerie (Money Market Fund)	Actifs disponibles à la vente	1 097	392
Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois	Actifs détenus jusqu'à échéance	2 604	30
Compte courant financier		21	25
Autres actifs financiers courants		0	17
Autres créances courantes - Instruments financiers		3 722	464

Les instruments sous-jacents dans les fonds de trésorerie (Money Market Funds) sont évalués quotidiennement. Cependant, les fonds sont gérés de telle façon que la valeur totale de l'actif net de chaque fonds est stable.

Le compte courant financier représente intégralement des dettes des sociétés consolidées vis-à-vis des sociétés mises en équivalence. Elles sont assez stables fin 2011, par rapport à fin 2010.

Les “autres actifs financiers courants” comprennent principalement les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

La direction a fait le choix de considérer les obligations et les billets de trésorerie à plus de 3 mois comme des actifs détenus jusqu'à échéance ; ils ne sont donc pas réévalués au prix de marché.

La trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 1 943 million EUR à fin 2011 ce qui reste stable comparé à fin 2010.

Millions EUR	Classification	2010	2011
Actions	Actifs disponibles à la vente	23	274
Titres à revenu fixe	Actifs disponibles à la vente	8	162
Dépôts à terme	Prêts et créances	224	700
Obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois	Actifs détenus jusqu'à échéance	905	0
Trésorerie	Prêts et créances	793	807
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 954	1 943

La valeur comptable est la juste valeur des actions, des titres à revenu fixe et des dépôts à terme. La direction a fait le choix de considérer les obligations et les billets de trésorerie à moins de 3 mois comme des actifs détenus jusqu'à échéance ; ils ne sont donc pas réévalués au prix de marché.

(33) Instruments financiers et gestions des risques financiers

Aperçu des instruments financiers

Le tableau suivant donne un aperçu de la valeur comptable de tous les instruments financiers par classe et par catégorie telle que définie par IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Millions EUR	2010	2011
	Valeur comptable	Valeur comptable
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (*)	0	173
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture (*)	3	128
Participations disponibles à la vente - New Business Development / AGS (Fortis auparavant)	62	80
Prêts et créances (inclut les créances commerciales, les prêts et autres actifs non courants à l'exception des excédents de fonds de pension)	1 969	2 726
Autres créances courantes - instruments financiers		
Fonds de trésorerie (**)	1 097	392
Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois	2 604	30
Compte courant financier	21	25
Autres actifs financiers courants	0	17
Trésorerie et équivalents de trésorerie (classification: voir page précédente)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois (**)	905	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, sauf obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois (**)	1 049	1 943
Total Actifs financiers	7 710	5 514
Passifs financiers détenus à des fins de transaction (*)	-7	-179
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture (*)	-1	-104
Passifs financiers évalués au coût amorti (inclut les dettes financières non courantes, les autres passifs non courants, les dettes financières courantes, les dettes commerciales et les dividendes à payer inclus dans les autres passifs courants)	-4 257	-6 674
Dettes de location-financement	-1	0
Total Passifs financiers	-4 266	-6 957

(*) Y compris instruments dérivés sur des taux d'intérêts en devises, commodities et crédit de carbone comme détaillés ci-dessous (3. Instruments financiers à la juste valeur dans les états financiers consolidés).

(**) Le montant total correspond aux 'autres créances courantes - instruments financiers' à l'état de situation financière (bilan) (3 722 millions EUR en 2010 et 464 millions EUR en 2011) et la 'trésorerie et équivalents de trésorerie' (1 954 millions EUR en 2010 et 1.943 millions en 2011).

Juste valeur des instruments financiers

1. Juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti

Millions EUR	2010		2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts et créances (inclut les créances commerciales, les prêts et autres actifs non courants à l'exception des excédents de fonds de pension)	1 969	1 969	2 726	2 726
Autres créances courantes - instruments financiers (classification: voir page précédente)				
Obligations et billets de trésorerie à plus de 3 mois	2 604	2 604	30	30
Compte courant financier	21	21	25	25
Autres actifs financiers courants	0	0	17	17
Trésorerie et équivalents de trésorerie (classification: voir page précédente)				
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois	905	905	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, sauf obligations et billets de trésorerie à moins de 3 mois	1 049	1 049	1 943	1 943
Total Actifs financiers	6 548	6 548	4 741	4 741
Passifs financiers évalués au coût amorti (inclut les dettes financières à long terme, les autres passifs long terme, les dettes financières à court terme, les dettes commerciales et les dividendes à payer inclus dans les autres passifs courants)	-4 257	-4 426	-6 674	-6 765
Dettes de location-financement	-1	-2	0	0
Total Passifs financiers	-4 258	-4 428	-6 674	-6 765

2. Techniques de valorisation et hypothèses utilisées afin de déterminer la juste valeur

L'activité de New Business Development (NBD) de Solvay a développé un portefeuille de "Corporate Venturing" comprenant des placements directs dans des sociétés en phase de lancement et dans des fonds de Venture Capital. Tous ces instruments sont liés aux plateformes NBD. Ils sont tous évalués à la juste valeur selon les directives de valorisation publiées par l'European Private Equity and Venture Capital Association.

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers à des termes et conditions standards et négociés sur des marchés actifs et liquides sont les prix de marché cotés.

Les justes valeurs des instruments dérivés sont calculées sur base des prix cotés. Si de tels prix ne sont pas disponibles, une analyse de flux de trésorerie actualisés est effectuée en utilisant la courbe de rendement applicable à la durée des instruments pour les dérivés non optionnels et des modèles de valorisation d'options pour les dérivés optionnels. Les contrats de change à terme sont évalués sur base des taux de change à terme cotés et des courbes de rendement dérivées des taux d'intérêt cotés dont les échéances des contrats correspondent.

Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés sur base des courbes de rendements applicables, dérivées des taux d'intérêts cotés.

Les swaps de prix d'énergie – fixe pour flottant – sont évalués sur base des prix d'énergie cotés à terme et des courbes de rendement dérivées des taux d'intérêt cotés dont les échéances correspondent aux swaps.

Les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers (hors ceux décrits ci-dessus) sont déterminées conformément aux modèles de valorisation généralement admis sur base d'analyses de flux de trésorerie actualisés.

De plus, les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers sont décrites ci-dessous.

3. Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de situation financière (bilan)

Le tableau ci-après fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués après la comptabilisation initiale à leur juste valeur. Ils sont regroupés en niveaux de 1 à 3 en fonction de la visibilité de leur juste valeur :

- niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur base de prix de cotation (non ajustés) sur des marchés actifs pour un actif ou un passif identique ;
- niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur base de données autres que des prix de cotation repris au niveau 1 qui peuvent être déduites pour l'actif ou le passif, soit directement (comme des prix) ou indirectement (dérivés de prix) ;
- niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur base de techniques de valorisations dont les données d'entrées pour l'actif et le passif ne reposent pas sur des données observables de marchés (données non observables).

Millions EUR	2010			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
- Actifs financiers dérivés				
° Contrats de change et swaps				
° Options de change				
° Swaps de taux d'intérêt				
° Autres dérivés de taux d'intérêt				
° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)		0		0
° Swaps et contrats forward de certificats CO ₂		0		0
- Actifs financiers non dérivés				
Instrument dérivé désigné dans des relations de couverture				
° Contrats de change et swaps		1		1
° Options de change				
° Swaps de taux d'intérêt				
° Autres dérivés de taux d'intérêt				
° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)		2		2
Participations disponibles à la vente				
- New Business Development			35	35
- AGEAS (auparavant Fortis)	27			27
- Autres créances courantes - instruments financiers (Fonds de trésorerie)	1097			1097
Total Actifs financiers	1124	3	35	1162
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
- Passifs financiers dérivés				
° Contrats de change et swaps		-9		-9
° Options de change				
° Swaps de taux d'intérêt				
° Autres dérivés de taux d'intérêt				
° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)		0		0
° Swaps et contrats forward de certificats CO ₂		1		1
- Passifs financiers non dérivés				
Instrument dérivé désigné dans des relations de couverture				
° Contrats de change et swaps		-1		-1
° Options de change				
° Swaps de taux d'intérêt				
° Autres dérivés de taux d'intérêt				
° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)				
Total Passifs financiers	0	-8	0	-8

Millions EUR	2011			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
- Actifs financiers dérivés				
° Contrats de change et swaps		9		9
° Options de change				
° Swaps de taux d'intérêt				
° Autres dérivés de taux d'intérêt				
° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)			6	6
° Swaps et contrats forward de certificats CO ₂		142	3	145
° Options CO ₂	13			13
- Actifs financiers non dérivés				
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture				
° Contrats de change et swaps		2		2
° Options de change		1		1
° Swaps de taux d'intérêt				
° Autres dérivés de taux d'intérêt				
° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)				
° Swaps et contrats forward de certificats CO ₂		125		125
Participations disponibles à la vente				
- New Business Development			61	61
- AGEAS (auparavant Fortis)	19			19
- Autres créances courantes - instruments financiers (Fonds de trésorerie)	392			392
Total Actifs financiers	424	279	70	773
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
- Passifs financiers dérivés				
° Contrats de change et swaps		-17		-17
° Options de change				
° Swaps de taux d'intérêt		-1		-1
° Autres dérivés de taux d'intérêt				
° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)		0	-1	-1
° Option Energie		0		0
° Swaps et contrats forward de certificats CO ₂		-133	-15	-148
° Options CO ₂	-7		-4	-11
- Passifs financiers non dérivés				
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture				
° Contrats de change et swaps		-48		-48
° Options de change				
° Swaps de taux d'intérêt				
° Autres dérivés de taux d'intérêt				
° Swaps de prix d'énergie (fixe pour flottant)		-1		-1
° Swaps et contrats forward de certificats CO ₂		-55		-55
Total Passifs financiers	-7	-256	-20	-283

Les variations de 2011 par rapport à 2010 sont liées à l'acquisition de Rhodia.

La catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » comprend en général des instruments financiers utilisés pour la gestion du risque de change, de commodités ou de carbone. Ils ne sont cependant pas documentés de telle manière qu'ils puissent être qualifiés d'instruments de couverture. Le changement en 2011 concerne l'acquisition d'Orbéo Climate Care (instruments de carbone).

Réconciliation des justes valeurs de niveau 3 des actifs financiers :

Millions EUR	2010				Total
	A la juste valeur par le biais du compte de résultats		Disponibles à la vente		
	Dérivés	Non dérivés	Actions	Autres	
Solde d'ouverture au 1er janvier			27		27
Pertes ou gains totaux					
- Comptabilisés au compte de résultats					
- Comptabilisés en autres éléments du résultat global					
Acquisitions			8		8
Cessions					
Reclassification des participations dans des entreprises associées vers actifs financiers disponibles à la vente					
Reclassement hors du niveau 3					
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture					
Solde de clôture au 31 décembre			35		35

Millions EUR	2011				Total
	A la juste valeur par le biais du compte de résultats		Disponibles à la vente		
	Dérivés	Non dérivés	Actions	Autres	
Solde d'ouverture au 1er janvier			35		35
Pertes ou gains totaux					
- Comptabilisés au compte de résultats		-7			-7
- Comptabilisés en autres éléments du résultat global					
Acquisitions		-4	26		22
Cessions					
Reclassification des participations dans des entreprises associées vers actifs financiers disponibles à la vente					
Reclassement hors du niveau 3					
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture					
Solde de clôture au 31 décembre		-11	61		50

Produits et charges sur instruments financiers comptabilisés au compte de résultats et en capitaux propres

Les produits et charges sur instruments financiers se répartissent comme suit :

Millions EUR	2010	2011
Comptabilisé dans le compte de résultats		
Reclassification des capitaux propres des variations de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de devises (voir tableau suivant)	0	-1
Variation de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de devises	-7	-6
Reclassification des capitaux propres des variations de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de prix d'énergie (voir tableau suivant)	1	2
Variation de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie des prix d'énergie	1	15
Comptabilisé dans la marge brute	-5	10
Intérêts sur prêts et créances	2	3
Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction (énergie/droits d'émission CO ₂)	-1	-3
Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction (devise)	0	-4
Partie inefficace des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	0	6
Comptabilisé dans les autres charges et produits d'exploitation	0	2
Charge d'intérêt sur passifs financiers évalués au coût amorti (coût d'emprunts)	-138	-159
Intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie (y compris les obligations à moins de 3 mois)	8	26
Intérêts sur autres actifs financiers courants (y compris les fonds de trésorerie et obligations à plus de 3 mois)	14	12
Autres charges et produits sur endettement net	-10	-15
Comptabilisé dans les charges sur endettement net	-125	-136
Gains/pertes sur participations disponibles à la vente	0	1
Plus-value sur participations disponibles à la vente comptabilisée dans le compte de résultats	0	0
Reclassification des capitaux propres des pertes et gains non réalisés liés à la cession d'actifs financiers disponibles à la vente (voir tableau suivant)	0	0
Reclassification des capitaux propres des pertes de valeur (dépréciations) sur actifs financiers disponibles à la vente (voir tableau suivant)	-1	0
Resultat de la mise en équivalence	46	61
Total comptabilisé dans le compte de résultats	-86	-61

La couverture de flux de trésorerie de devises correspond aux contrats à terme visant à couvrir les ventes prévues en USD, JPY, BRL et KRW.

La variation de juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction concerne des contrats de change à terme liés à la position nette de trésorerie.

Les pertes de valeurs sur actifs financiers disponibles à la vente recyclées des capitaux propres sont liées au New Business Development.

Millions EUR	2010	2011
Comptabilisé directement en capitaux propres		
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-15	-8
Reclassification vers le compte de résultats des pertes et gains non réalisés liés à la cession d'actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Reclassification vers le compte de résultats des pertes de valeur (dépréciations) sur actifs financiers disponibles à la vente	1	0
Actifs financiers disponibles à la vente	-14	-8
Partie efficace des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	2	5
Reclassification vers le compte de résultats des variations de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de devises	0	1
Reclassification vers le compte de résultats des variations de juste valeur liée à la couverture de flux de trésorerie de prix d'énergie	-1	-2
Reclassification vers les valeurs comptables des éléments couverts	0	0
Couvertures de flux de trésorerie	1	3
Total	-13	-5

Conventionnellement, (+) indique une augmentation et (-) une diminution des capitaux propres.

En 2010 et 2011, la variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée directement en capitaux propres concerne principalement les actions AGEAS (auparavant Fortis).

Gestion du capital

Voir note 2 de la section sur la Gouvernance d'Entreprise du présent rapport.

Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé à des risques de marché liés aux variations des taux de change, taux d'intérêt et autres prix de marché (prix de l'énergie et prix d'instruments de capitaux propres). Le Groupe Solvay a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre des risques de change, des risques de taux d'intérêt et des risques de prix de l'énergie clairement identifiés (instruments de couverture). Cependant, les critères requis pour comptabiliser les instruments de couverture selon les IFRS ne sont pas remplis, dans tous les cas. Cela signifie que cette comptabilisation ne peut pas toujours être effectuée lorsque le Groupe couvre ses risques économiques. La politique de couverture du risque de change du Groupe repose principalement sur le principe du financement de ses activités dans la devise locale, sur la couverture systématique du risque de change transactionnel (voir ci-dessous) au moment de l'émission de factures (risque certain) et sur le suivi et la couverture le cas échéant des positions sur les taux de change générées par les activités du Groupe, compte tenu des flux de trésorerie attendus.

En outre, le Groupe est également exposé au risque de liquidité et au risque de crédit.

Le Groupe n'entre ni ne négocie dans des instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, pour des raisons spéculatives.

1. Risque de change

Voir élément sur le risque de change à la page 155 dans la section sur la gestion des risques du présent rapport.

Le Groupe entreprend des transactions en devises étrangères ; par conséquent, des expositions aux variations des taux de change en résultent. Les expositions aux taux de change sont gérées au sein des paramètres approuvés en utilisant des contrats de change à terme.

Le risque de change du Groupe peut être divisé en deux catégories : le risque de conversion et le risque transactionnel.

Risque de conversion

Un risque de conversion résulte de la conversion de données financières des filiales étrangères dans la monnaie fonctionnelle du Groupe, l'euro. Les principales devises étrangères sont le dollar US, le yen japonais et le réal brésilien.

Pendant 2011, le Groupe Solvay n'a pas couvert le risque de change des activités à l'étranger.

Les variations des taux de change, plus particulièrement celui du dollar US et du réal brésilien, peuvent affecter les résultats. Au cours de 2011, le taux de change EUR/USD a varié de 1,3362 début janvier à 1,2939 fin décembre.

Risque transactionnel

Il s'agit du risque de change lié à une transaction spécifique comme l'achat ou la vente par une société du Groupe dans une devise autre que sa devise fonctionnelle.

Le Groupe gère le risque transactionnel sur créances et emprunts au niveau de Solvay CICC en Belgique pour les activités de Solvay et à travers de Rhodia SA, de filiales brésiliennes et coréennes pour les activités du secteur Rhodia.

Le choix de la devise d'emprunt dépend essentiellement des possibilités offertes par les différents marchés ; dès lors, la devise sélectionnée ne s'identifie pas nécessairement à la devise du pays dans lequel les fonds seront investis. Toutefois, le financement des entités opérationnelles se fait dans la devise locale de ces dernières, cette devise étant, le cas échéant, obtenue par swap de devises au départ de la devise dont dispose la société financière. Le coût de ces swaps de devises est enregistré dans les charges sur emprunts. Ceci permet de limiter le risque de change, tant dans le chef de la société financière que dans celui de l'utilisateur final des fonds.

Dans les pays émergents, les marchés financiers locaux ne permettent pas toujours de s'endetter dans la monnaie du pays, soit parce qu'ils sont trop petits et que les fonds n'y sont pas disponibles, soit parce que les conditions financières y sont trop onéreuses. Dans un tel cas, le Groupe doit emprunter dans une devise différente. Néanmoins, chaque fois que cela a été possible, le Groupe a saisi les occasions de refinancer son endettement dans les pays émergents.

Vu que les filiales Solvay attribuent leurs transactions en devises (p.ex. les factures clientèles, les factures de fournisseurs) à Solvay CICC, la position en devises étrangères du Groupe est centralisée à Solvay CICC. Les filiales opérationnelles ne sont plus responsables de la gestion du risque de change. La position centralisée en devises est donc gérée selon les règles et les limites du Groupe.

Au sein du secteur Rhodia, l'exposition à des variations de taux de change à court terme est limitée en calculant la base quotidienne de l'exposition nette à des devises étrangères dans des transactions, y compris créances et dettes commerciales, des éléments financiers et en utilisant des dérivés afin de réduire cette exposition.

Les principaux outils de gestion sont l'achat de devises à terme, la vente de devises à terme et l'achat d'options put.

Le Groupe a couvert son exposition relative à l'année 2011 à hauteur d'un montant nominal de 260 millions USD et un montant net de 128 millions USD (194 millions USD sur les ventes et 66 millions USD sur les achats), par rapport à un montant net de 20 millions USD en 2010. Le Groupe a couvert son exposition relative à l'année 2011 à hauteur de 5 978 millions JPY sur les ventes. En utilisant des instruments financiers dérivés pour couvrir son risque de change à moyen terme, Solvay s'expose aux risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés en devises. Le Groupe utilise des dérivés afin de couvrir des risques de change clairement identifiés (instruments de couverture). Fin 2011, le Groupe a couvert des ventes prévisionnelles pour un montant nominal de 679 millions USD sur les ventes et 21 millions USD sur les achats ; et 12 327 millions JPY par le biais de contrat de change à terme.

Le tableau suivant présente les contrats de change à terme existant à la fin de la période :

Millions EUR	Montant notionnel		Juste valeur actifs		Juste valeur passifs	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Couverture de flux de trésorerie						
- Contrats de change	99	948	1	2	-1	-48
- Average rate options (ARO)	0	0	0	0	0	0
- Options de change (vanilla)	0	8	0	1	0	0
Détenus à des fins de transaction						
- Contrats de change	764	1 710	0	9	-9	-17
- Average rate options (ARO)	0	0	0	0	0	0
- Options de change avec des barrières	0	16	0	0	0	0
Total	863	2 682	1	12	-10	-65

Le tableau suivant présente les détails de la sensibilité du Groupe à une augmentation et à une diminution de 10 % de l'EUR par rapport aux USD et JPY et du BRL par rapport à l'USD.

Le taux de sensibilité de 10 % correspond à l'évaluation de la part de la direction d'une variation raisonnablement possible des taux de change. L'analyse de sensibilité tient uniquement compte des éléments monétaires libellés en devises en cours et permet d'ajuster leur conversion à la fin de l'exercice pour refléter une variation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité tient compte des prêts externes ainsi que des prêts aux activités à l'étranger au sein du Groupe lorsque les prêts sont libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles du prêteur ou de l'emprunteur. Elle comprend également les contrats de change à terme (non désignés pour la comptabilité de couverture).

Un nombre positif indique une augmentation du résultat ou des capitaux propres lorsque l'EUR s'apprécie de 10 % comparativement à l'USD ou le JPY (similaire pour le BRL contre l'USD).

Une dépréciation de 10 % de l'EUR comparativement à l'USD et le JPY aurait un effet comparable sur le résultat ou les capitaux propres, et les soldes ci-dessous seraient négatifs (similaire pour le BRL contre l'USD).

Millions EUR	Renforcement de l'EUR vs USD		Renforcement de l'EUR vs JPY		Renforcement du BRL vs USD	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Résultats	0	6	0	0	0	0
Capitaux propres	1	21	5	12	0	41

2. Risque de taux d'intérêt

Voir élément sur le risque de taux d'intérêt à la page 155 dans la section sur la gestion des risques du présent rapport. Le risque de taux d'intérêt est géré au niveau du Groupe.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt puisque les entités du Groupe empruntent des fonds à taux fixe et à taux variable. Le Groupe gère ce risque en maintenant une composition adéquate d'emprunts à taux fixe et à taux variable.

Au 31 décembre 2011, environ 3,1 milliards EUR de la dette du Groupe étaient à taux fixe.

- Le Groupe bénéficie de taux d'intérêt fixes pour ses emprunts obligataires (EMTN) : 500 millions EUR échéance 2018 (valeur comptable : 489 millions EUR) et 500 millions EUR échéance 2014 (valeur comptable 495 millions EUR) ; et "retail" 500 millions échéance en 2015 (valeur comptable 499 millions EUR) ;
- L'émission hybride subordonnée réalisée en 2006 (500 millions EUR à échéance 2104, valeur comptable : 497 millions EUR) est assortie d'un coupon fixe jusqu'en 2016 et flottant ensuite ;
- La Banque Européenne d'Investissement : 300 millions EUR à échéance en 2016 ;
- Obligation Senior HY : 500 millions EUR à échéance en 2018 (valeur comptable 555 millions EUR)
- Obligation Senior HY : 400 millions USD à échéance en 2020 (valeur comptable 362 millions EUR)

L'exposition aux taux d'intérêt par devise est présentée ci-dessous :

Millions EUR Devise	Au 31 Décembre 2010			Au 31 Décembre 2011		
	Taux fixe	Taux flottant	Total	Taux fixe	Taux flottant	Total
Passifs financiers						
EUR	-2 300	-37	-2 337	-2 803	-557	-3 360
USD	-1	-8	-9	-311	-231	-542
GBP	0	0	0		-1	-1
BRL	0	-122	-122		-98	-98
Autres	0	-215	-215	-4	-163	-167
Total	-2 301	-382	-2 683	-3 118	-1 050	-4 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
EUR	905	342	1 247	0	1 035	1 035
USD	0	519	519	0	446	446
JPY	0	21	21	0	27	27
BRL	0	18	18	0	135	135
Autres	0	149	149	0	301	301
Total	905	1 049	1 954	0	1 943	1 943
Autres actifs financiers courants						
EUR	2 604	1 118	3 722	30	434	464
USD	0	0	0	0	0	0
JPY	0	0	0	0	0	0
BRL	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0
Total	2 604	1 118	3 722	30	434	464
Total	1 208	1 785	2 993	-3 088	1 328	-1 760

* dettes à des sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence comprises comme flottant (21 millions EUR en 2010 et 25 millions EUR en 2011)

La dette financière est couverte à 75 % au taux fixe moyen de 5,59 % avec une durée d'environ 5 ans et la première échéance significative de dette n'intervient pas avant 2014.

Les analyses de sensibilité qui suivent ont été effectuées à partir de l'exposition des instruments dérivés et non dérivés aux taux d'intérêt à la date de clôture. En ce qui concerne les dettes à taux variable, l'analyse a été préparée en fonction de l'hypothèse selon laquelle les dettes en cours à la date de clôture l'étaient tout au long de l'exercice. En vue de présenter en interne le risque de taux d'intérêt aux principaux dirigeants, une augmentation ou une diminution de 1 %, qui correspond à l'évaluation qu'a fait la direction de la fluctuation raisonnablement possible des taux d'intérêt, est utilisée.

Impact des variations de taux d'intérêt fin 2011 :

- Charges sur emprunts : si les taux d'intérêt augmentaient ou diminuaient de 1 % et que toutes les autres variables demeuraient constantes, ces charges augmenteraient ou diminueraient de 6 millions EUR (4 millions EUR en 2010) ; ce qui est principalement attribuable à l'exposition des emprunts à taux variable du Groupe au risque de taux d'intérêt.
- Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants :
 - si les taux d'intérêt augmentaient de 1 % et que toutes les autres variables demeuraient constantes, les produits augmenteraient de 44 millions EUR (+49 millions EUR en 2010) ;
 - si les taux d'intérêt diminuaient de 1 % et que toutes les autres variables demeuraient constantes, les produits diminueraient de 38 millions EUR (-24 millions EUR en 2010)

Orbéo Climate Care a attiré des swaps de taux d'intérêt qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture. Le tableau suivant détaille les swaps de taux d'intérêt à la fin décembre 2011

Millions EUR	Montant notionnel		Juste valeur actifs		Juste valeur passifs	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Détenus à des fins de transaction						
- Instruments de taux d'intérêt (swap)	0	39	0	0	0	-1

Une variation soudaine de 1 % des taux d'intérêt en fin d'année n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat, vu que toutes les autres variables sont considérées comme constantes.

3. Autres risques de marché

Risque du prix de l'énergie

Le Groupe couvre une grande partie de ses besoins en charbon et gaz en Europe et aux Etats-Unis par des achats sur base d'indices de marché liquide et volatile. Pour réduire la volatilité du prix du gaz et du charbon, le Groupe a mis en place une méthode pour transformer un prix variable en prix fixe en se basant sur des contrats swaps. La plupart de ces contrats de couverture remplissent les critères de comptabilisation des couvertures tels que définis par les normes IFRS.

La couverture financière des risques de prix de l'énergie est gérée de façon centralisée par Solvay Energy SA au nom des entités du Groupe, qui présentent le risque résiduel dans leurs comptes.

Couvertures des ventes futures de CER

Solvay couvre son risque de variation du prix des ventes futures de CER (certificats de réduction d'émission de CO₂) en effectuant principalement des ventes à terme de CER par l'intermédiaire d'Orbéo Climate Care.

La politique d'Orbéo Climate Care est de maintenir une exposition résiduelle aux prix CER à zéro, ainsi ses achats de CER de Solvay sont systématiquement couverts par des ventes à terme avec une échéance similaire.

Autres activités d'Orbéo Climate Care

Orbéo Climate Care effectue également des transactions de négoce de crédits de carbone primaires ou garanties, dont l'exposition résiduelle aux prix est maintenue à près de zéro.

Les tableaux suivants présentent les montants notionnels de principal et les échéances restantes des swaps de prix de l'énergie et dérivés CO₂ en cours à la date de clôture :

Millions EUR	Montant notionnel		Juste valeur actifs		Juste valeur passifs	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Détenus à des fins de transaction						
- Swaps, contrats à terme et autres contrats de prix d'énergie	1	41	0	6	0	-2
- Options CO ₂	0	193	0	13	0	-11
- Swaps et contrats forward de certificats CO ₂	9	1 095	0	145	1	-148
Couverture de flux de trésorerie (*)						
- swaps de prix d'énergie	7	18	2	0	0	-1
- Swaps et contrats forward de certificats CO ₂	0	192	0	125	0	-55
Total	17	1 539	2	289	1	-217

* moins d'un an.

4. Risque de crédit

Voir élément sur le risque de contrepartie à la page 155 dans la section sur la gestion des risques du présent rapport. En 2011, les créances commerciales représentent 62 jours de vente. La valeur comptable des créances commerciales est une bonne approximation de leur juste valeur à la date de clôture.

Il n'existe pas de concentration significative de risque de crédit au niveau du Groupe dans la mesure où le risque est réparti sur un grand nombre de clients et de marchés.

La balance âgée des créances commerciales, autres créances courantes, prêts et autres actifs non courants se présente comme suit :

2010 Millions EUR	Total	avec réduction de valeur	dont créances sans réduction de valeur				
			non échues	échues depuis moins de 30 jours	échues depuis 30 à 60 jours	échues depuis 60 à 90 jours	échues depuis plus de 90 jours
Créances commerciales	1 651	10	1 506	101	17	5	12
Autres créances court terme - autres	533	1	525	2	1	0	4
Prêts et autres actifs long terme	322	0	322	0	0	0	0
Total	2 505	10	2 353	103	18	6	16

2011 Millions EUR	Total	avec réduction de valeur	dont créances sans réduction de valeur				
			non échues	échues depuis moins de 30 jours	échues depuis 30 à 60 jours	échues depuis 60 à 90 jours	échues depuis plus de 90 jours
Créances commerciales	2 311	1	2 137	74	12	8	79
Autres créances court terme - autres	938	11	907	3	1	0	17
Prêts et autres actifs long terme	420	0	420	0	0	0	0
Total	3 669	12	3 463	77	13	8	96

Les autres créances courantes se composent essentiellement des autres créances et des charges à reporter et produits acquis.

Les autres actifs non courants se composent essentiellement des excédents des fonds de pension et d'autres créances à plus d'un an. Ce solde comprend un dépôt en trésorerie effectué comme garantie pour la bonne exécution de l'amende imposée par la Commission européenne concernant les règles antitrust.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des réductions de valeur sur les créances commerciales, autres créances courantes – autres, prêts et autres actifs non courants.

Millions EUR	2010	2011
Au 1^{er} janvier	-118	-20
Variation nette	98	-118
Au 31 décembre	-20	-139

Pour le risque de crédit lié aux autres actifs financiers, nous référons vers les notes y relatives.

5. Risque de liquidité

Voir élément sur le risque de liquidité à la page 154 dans la section sur la gestion des risques du présent rapport.

Le risque de liquidité concerne la capacité de Solvay à servir et à refinancer sa dette (y compris les emprunts émis), ainsi qu'à financer ses activités. Ceci dépend de sa capacité à générer des liquidités à partir de ses opérations et de ne pas surpayer ses acquisitions.

Le Comité de Finance présente son opinion sur la gestion du risque de liquidité adéquat pour gérer le financement à court, à moyen et à long terme ainsi que les obligations en matière de gestion des liquidités du Groupe. Le Groupe gère le risque de liquidité en conservant des réserves adéquates, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en suivant de près les flux de trésorerie projetés et réels ainsi qu'en faisant concorder les échéances des actifs et des passifs financiers.

Le Groupe échelonne dans le temps les échéances de ses sources de financement afin de minimiser son risque de liquidité.

Le tableau suivant présente le détail de la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des passifs financiers non dérivés du Groupe ainsi que les périodes de remboursement convenues. Les tableaux ont été préparés à partir des flux de trésorerie non actualisés liés aux passifs financiers selon la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement. Le tableau comprend les flux de trésorerie liés aux intérêts et au principal. Dans la mesure où les flux d'intérêt sont à taux variable, le montant non actualisé est obtenu à partir des courbes de taux d'intérêt à la date de clôture. La durée contractuelle est fondée sur la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement.

Millions EUR	Total 2010	à la demande endéans un an	dans la 2 ^e année	dans les années 3 à 5	après 5 ans
Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers :	4769				
Autres passifs non courants	46	46			
Dettes financières courantes	148	148			
Dettes commerciales	1428	1428			
Dettes fiscales	62	62			
Dividendes à payer	100	100			
Autres passifs courants	450	450			
Dettes financières non courantes	2535	0	72	1479	984
Dettes financières totales (courantes et non courantes)	2683	148	72	1479	984

Millions EUR	Total 2011	à la demande endéans un an	dans la 2 ^e année	dans les années 3 à 5	après 5 ans
Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers :	7884				
Autres passifs non courants	174	174			
Dettes financières courantes	794	794			
Dettes commerciales	2232	2232			
Dettes fiscales	51	51			
Dividendes à payer	100	100			
Autres passifs courants	1159	1159			
Dettes financières non courantes	3374	0	97	1844	1433
Dettes financières totales (courantes et non courantes)	4168	794	97	1844	1433

La plupart des dérivés arrivent à échéance dans l'année.

Outre les sources de financement mentionnées ci-dessus, le Groupe peut recourir aux instruments suivants :

- un programme de Billets de Trésorerie belges pour un montant de 1 milliard EUR, non utilisé à la fin 2011 ; ou comme alternative, un programme de papier commercial américain pour 500 millions USD, inutilisé fin 2011. En complément des lignes de crédit ci-dessus, le plafond le plus haut des deux programmes est aussi couvert par des lignes de crédit “back up” (550 millions EUR) et une ligne de crédit bancaire de 550 millions EUR, avec une première échéance en 2016 ; toutes inutilisées fin 2011 ;
- une ligne de crédit bancaire de 1 milliard EUR (non utilisée fin 2011), avec échéance en 2015.

(34) Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Sur base des engagements existants en fin d'année entre l'acheteur et la direction de Solvay concernant la vente de la participation dans Pipelife, cette dernière a été transférée vers la rubrique “Actifs détenus en vue de la vente”. Pipelife fait partie du secteur Plastique et est présent sur le marché des “tubes et raccords”.

Conformément au compromis de vente signé, Solvay s'est engagé à vendre en 2012 les immeubles sis à Ixelles après la décision du transfert du siège social à Neder-Over-Heembeek. Ces immeubles sont presque entièrement amortis.

Notes à l'état des variations des capitaux propres

Ecarts de conversion

Le cours de clôture du dollar (USD) est passé de 1,3362 fin 2010 à 1,2939 fin 2011 et 1.3503 à fin septembre 2011 lorsque Rhodia a été consolidée pour la première fois dans les comptes du Groupe. L'impact de la reprise du dollar US a généré un écart de conversion positif. Il s'élève à +35 millions EUR, dont 42 millions pour la part du Groupe. Le solde diminue ainsi de -374 millions EUR fin 2010 à -332 millions EUR fin 2011.

Ecarts de juste valeur

Ces différences représentent les mises à valeur de marché des participations disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés de couverture.

En 2011, la variation négative de -8 millions EUR est due à la diminution de la juste valeur des actions AGEAS (auparavant Fortis).

Les écarts de juste valeur comprennent également les mises à valeur de marché des instruments financiers comptabilisés selon l'IAS 39, comme couverture de flux de trésorerie. Seule la partie efficace de la couverture est comptabilisée dans les capitaux propres, le solde venant influencer directement le compte de résultats. Les écarts survenus dans cette partie efficace, comptabilisés dans les écarts de juste valeur, s'élèvent à +8 million EUR fin 2011.

Lorsque l'instrument financier, désigné comme couverture, arrive à échéance, sa valeur comptabilisée en capitaux propres est transférée vers le compte de résultats.

Plans de pension à prestations définies

Bien que le Groupe Solvay et Rhodia évaluaient leurs avantages au personnel à long terme selon le référentiel IFRS (IAS 19 – Avantages au personnel), ils avaient chacun optés pour deux méthodes comptables différentes. Les méthodes comptables et les obligations au titre des plans à prestations définies ont été harmonisées à la fin du troisième trimestre lors de la publication des comptes consolidés. L'harmonisation des règles entre Solvay et Rhodia a conduit Solvay à comptabiliser les écarts actuariels immédiatement dans les capitaux propres en autres éléments du résultat global sans passer par le compte de résultat.

Après le retraitement de l'ouverture au 1^{er} janvier 2010 qui s'élève à -131 millions EUR suite au changement de méthode comptable, un montant de -88 millions EUR (dont -85 millions EUR pour la part du Groupe) a été comptabilisé en autres éléments du résultat global en 2011.

Participations ne donnant pas le contrôle – Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans perte de contrôle

Le solde de 52 millions EUR comprend :

- le remboursement de capital à des actionnaires minoritaires dans nos activités de carbonate naturel aux Etats-Unis (-21 millions EUR) ;
- la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle de Rhodia pour +25 millions EUR ;
- l'augmentation de capital par l'actionnaire minoritaire, BERD, dans Solvin qui est liée au financement de la participation dans Rusvinyl (+52 millions EUR).

Nombre d'actions (en milliers)³

	2010	2011
Actions émises et entièrement payées au 1/1/2011	84 701	84 701
Augmentation de capital	0	0
Actions émises et entièrement payées au 31/12/2011	84 701	84 701
Actions propres détenues au 31/12/2011	3 636	3 499
Actions autorisées, non encore émises	0	0
Valeur au pair	15 EUR / action	15 EUR / action

Les informations relatives au dividende proposé à l'Assemblée Générale se trouvent dans le rapport de gestion

³ Voir données consolidées dans les informations financières par action figurant au rapport de gestion.

Autres notes

(35) Engagements en vue d'acquérir des immobilisations corporelles et incorporelles

Millions EUR	2010	2011
Engagements en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	55	96
dont : coentreprises	17	4

(36) Passifs éventuels

Millions EUR	2010	2011
Dettes et engagements de parties tierces garantis par la société	238	373
Passifs éventuels environnementaux	0	38
Litiges et autres engagements importants	7	12

Dans le cadre de la revue annuelle du risque HSE, des passifs éventuels environnementaux pour un montant total de 38 millions EUR ont été identifiés. Le risque lié à ces passifs est considéré comme étant peu probable. Les dettes et engagements de tierces parties garantis par la société représentent essentiellement des garanties émises pour assurer le paiement de la TVA.

Les montants relatifs aux coentreprises se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Millions EUR	2010	2011
Dettes et engagements de parties tierces garantis par la société	4	4
Litiges et autres engagements importants	0	0

(37) Coentreprises

Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le tableau suivant présente le bilan résumé des coentreprises comme si la consolidation proportionnelle était appliquée.

Millions EUR	2010	2011
Actifs non courants	475	849
Actifs courants	255	314
Passifs non courants	109	490
Passifs courants	253	254
Chiffre d'affaires	892	690
Coût des ventes	-718	-551

(38) Parties liées

Les soldes et les transactions entre Solvay SA et ses filiales qui sont des parties liées à Solvay SA ont été éliminés en consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des transactions entre le Groupe et les autres parties liées sont présentés ci-dessous.

Transaction commerciales

Millions EUR	Vente de biens		Achat de biens	
	2010	2011	2010	2011
Coentreprises	170	138	143	210
Entreprises associées	0	3	0	1
Autres parties liées	0	2	0	1
Total	170	143	143	212

Millions EUR	Montants dus par des parties liées		Montants dus à des parties liées	
	2010	2011	2010	2011
Coentreprises	102	31	32	49
Entreprises associées	0	0	6	0
Autres parties liées	0	0	0	0
Total	102	31	38	49

Dettes à des parties liées

Millions EUR	2010	2011
Emprunts aux principaux dirigeants	0	0
Emprunts aux coentreprises	28	25
Emprunts aux entreprises associées	0	0
Emprunts à d'autres parties liées	48	55
Total	76	80

Rémunération des principaux dirigeants
Voir section Gouvernance d'Entreprise du présent rapport.

(39) Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas eu d'événements importants postérieurs à la date de clôture.

(40) Gestion du capital

Voir section Gouvernance d'Entreprise du présent rapport.

Gestion des risques

Solvay a adopté la méthodologie de gestion des risques préconisée par FERMA (Federation of European Risk Management Associations). Le Groupe déploie à tous les niveaux de son organisation une approche commune de gestion des risques et, en particulier, sa méthode d'identification des risques (Risk Profiling method) visant à :

- identifier, évaluer et gérer toute opportunité et tout risque potentiellement significatif en ce qui concerne les activités, en appliquant une gestion de risque systématique intégrée avec la stratégie, les décisions commerciales et les opérations ;
- améliorer constamment ses capacités en gestion de risque lui permettant d'obtenir une prise de conscience du risque, une confiance dans l'esprit d'entreprise et de faire de la gestion du risque le travail de tout un chacun.

Au sein de Solvay, une fonction corporate faisant partie de la Direction financière développe des outils, apporte son soutien aux entités en vue d'une gestion plus systématique des risques et propose des stratégies pour les gérer.

Historiquement, le processus de gestion des risques mis en œuvre au sein du secteur Rhodia vise à :

- recenser et évaluer les principaux risques pouvant affecter l'atteinte des objectifs des différentes entités du secteur Rhodia ;
- s'assurer du traitement de ces risques.

Depuis 2009, une approche commune de gestion des risques (méthodologie Enterprise Risk Management – ERM) a été déployée au niveau de chaque Entreprise, Direction Fonctionnelle et Zone de manière à renforcer la vision globale des risques au niveau du secteur Rhodia.

Les principes similaires entre ces deux cadres de référence devraient faciliter leur intégration au sein d'un référentiel de gestion des risques unique propre au nouvel ensemble. En 2011, il a été demandé à chaque Business Unit de Rhodia et Solvay d'analyser les risques pouvant affecter leurs objectifs, en utilisant des outils spécifiques. Les résultats des analyses individuelles ont été consolidés selon un profil de risque Groupe commun et validés par le Comité Exécutif. La bonne application des outils implique que, pour les risques identifiés comme étant les plus importants, des plans d'actions soient disponibles afin de gérer le risque à un niveau approprié

Pour une description du système de contrôle interne du Groupe Solvay, il convient de se reporter aux pages 195 et suivantes du Rapport Annuel 2010 de Solvay, étant précisé que, dans la cadre de la constitution du nouvel ensemble formé par Solvay et Rhodia, ce système est susceptible d'évoluer.

Par ailleurs, l'acquisition de Rhodia en 2011 a modifié le profil de risques de Solvay. L'exposition du Groupe à certains risques augmente du fait de la taille plus importante du nouvel ensemble. Cependant, concernant certains risques, on observe une variation du risque à la hausse ou à la baisse qui n'est pas proportionnelle à la taille du nouvel ensemble. Ainsi, l'exposition du Groupe à certains risques financiers tels que des placements de trésorerie en dette souveraine ou bancaires a diminué du fait de l'utilisation d'une part importante des liquidités existantes investies lors de l'acquisition de Rhodia. Par ailleurs, le risque stratégique de marché a également diminué en raison de l'élargissement du portefeuille d'activités et d'une meilleure diversification des marchés finaux servis par le Groupe. Enfin, le risque lié à l'intégration de Rhodia au sein du Groupe Solvay réside essentiellement dans le fait de ne pas tirer parti de la totalité des opportunités potentielles offertes par cette acquisition et ne constitue pas, à ce titre, un risque majeur pour le Groupe. Dans certains domaines, l'intégration n'est pas encore pleinement réalisée. Durant la période d'intégration, des processus différents mais avec des finalités similaires coexisteront, l'objectif étant de les aligner dans le cadre de la gouvernance du Groupe Solvay

Alors que les conditions économiques mondiales se sont améliorées en 2010 et une partie de 2011, des incertitudes concernant la dette souveraine de certains pays européens ont généré des inquiétudes sur un possible retour à la récession dans certains pans de l'économie mondiale. Ces incertitudes ont contribué à accroître le niveau de volatilité sur les marchés, ont marqué un élargissement des « credit spreads », ont réduit le niveau de confiance des consommateurs et des entreprises et entraîné un fléchissement des activités économiques dans certaines zones géographiques. Les réductions des liquidités disponibles des fournisseurs de crédit pourraient affecter nos coûts d'emprunt, et significativement affecter l'accès de nos clients au capital. Il n'est pas possible de prévoir l'effet d'une poursuite de la crise de la dette souveraine et par conséquent, des conditions économiques dégradées sur le Groupe Solvay ou sur la valeur

de l'Euro comparée à d'autres devises. Aucune assurance ne peut être donnée quant aux mesures gouvernementales prises face aux perturbations sur les marchés financiers, et pouvant potentiellement accroître la liquidité et les crédits disponibles.

Description des risques en 10 catégories de risque

Solvay a défini dix catégories de risque :

- 1. Risque stratégique de marché et croissance**
- 2. Risque inhérent à la chaîne logistique et à la production**
- 3. Risque réglementaire, politique et juridique**
- 4. Gouvernance d'entreprise et risque lié aux procédures internes**
- 5. Risque financier**
- 6. Risque lié aux produits**
- 7. Risque lié aux personnes**
- 8. Risque environnemental**
- 9. Risque lié à l'information et à la technologie de l'information**
- 10. Risque lié à la réputation**

L'objectif du rapport ci-dessous est de décrire le risque associé à chaque catégorie et d'indiquer les actions entreprises par le Groupe pour réduire ce risque. L'ordre selon lequel ces catégories de risques sont présentées ne reflète pas leur degré de gravité ou de probabilité. Les efforts de prévention décrits ne peuvent garantir la non-survenance du risque, mais attestent des mesures prises dans un esprit d'entreprise par le Groupe en vue de réduire son exposition aux risques. En 2011, le Groupe a amorcé une réorganisation ayant pour but de promouvoir une responsabilisation accrue des employés, un nouveau processus de planning ainsi qu'une nouvelle organisation pour ses BU. Les secteurs Chimie et Plastiques sont maintenant organisés en Strategic Development Units (SDU), se concentrant sur les options stratégiques pour le business, et en Regional Business Units (RBU) et Global Business Units (GBU), se concentrant sur les opérations.

1. Risque stratégique de marché et croissance

Le risque stratégique est l'exposition de Solvay à l'éventualité d'une évolution défavorable sur les marchés ou dans le cadre de son environnement compétitif, ainsi que le risque de mauvaises décisions stratégiques. Les avancées technologiques permettant le développement de produits ou de processus de fabrication de substitution, les variations importantes du prix de l'énergie, le manque de succès éventuel de nouveaux produits, la rareté des matières premières indispensables, la réduction de la demande sur nos marchés principaux liée à l'instauration d'une nouvelle législation, les événements influençant nos clients principaux et des déséquilibres marqués entre l'offre et la demande sur nos marchés, les crises sociales majeures sont autant d'exemples de ce type de risque.

La diversification des activités au sein du Groupe génère une grande variété de risques, dont certains sont susceptibles d'affecter l'entreprise dans son ensemble. Toutefois, la diversification contribue à réduire le risque global, puisque les activités, politiques, structures et processus divers de l'entreprise permettent de compenser certains risques, simplement grâce à un portefeuille équilibré de produits.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

La gestion de l'impact potentiel d'événements défavorables est prise en charge au niveau du Groupe et implique plus spécifiquement :

- des activités de gestion et la préservation d'un portefeuille équilibré de produits ;
- la diversification de la clientèle en différents segments de marché ;
- l'adaptation des opérations aux évolutions de l'environnement macroéconomique et de marché ;
- une intégration verticale sélective afin de limiter les effets cumulatifs potentiels des matières premières ;
- une politique financière stricte de contrôle du taux d'endettement ;
- une stratégie d'investissement.

La révision périodique des principales hypothèses macro-économiques, des prévisions de marché et des questions stratégiques principales de chaque Strategic Development Unit (SDU) pour les cinq années à venir est assurée via le processus stratégique et de planification du Groupe.

La phase stratégique se concentre sur des hypothèses liées à l'environnement de marché et de concurrence et sur les options stratégiques de chaque SDU. La phase de planification, gérée par les BU régionales et les BU globales se concentre sur le plan opérationnel, sur les scénarios et sur les principaux projets sur lesquels repose la mise en œuvre de la stratégie. La stratégie de chaque SDU est présentée par le management de la SDU au Comité Exécutif. Le plan à 5 ans de chaque RBU ou GBU est présenté par chaque RBU ou GBU au Comité Exécutif. Après discussion, la stratégie peut être amendée (si besoin) et validée par le Comité Exécutif. Le même processus s'applique au plan à 5 ans.

Le projet Horizon met davantage l'accent sur le processus de planning stratégique, en particulier avec plus de ressources dédiées à l'analyse des options stratégiques, à travers la mise en place de SDU et un processus rigoureux de revue annuelle stratégique entre la SDU et l'équipe corporate de Stratégie et développement. En plus, des présentations stratégiques annuelles des SDU et des présentations des plans des RBU et GBU, une revue annuelle stratégique Groupe se concentre sur les changements de stratégie des SDU dans la stratégie du Groupe. Le planning stratégique fait l'objet d'un chantier d'intégration visant à l'établissement d'une procédure commune qui capitaliserait sur les meilleures pratiques de Solvay et de Rhodia.

Le département Corporate Development agit en tant que facilitateur dans le processus, vérifiant les hypothèses entre les différentes BU ainsi qu'auprès de sources externes. Le département Corporate Development met à jour son analyse stratégique de l'environnement compétitif de manière constante. Les plus grands projets font l'objet d'une évaluation au moyen d'un outil qui mesure leur conformité aux cibles stratégiques du Groupe en matière de performance et de durabilité ainsi que leur profil de risque. Les orientations stratégiques les plus importantes sont soumises au Conseil d'Administration, qui a la responsabilité ultime de la stratégie du Groupe, y compris la gestion de l'équilibre du portefeuille d'activités.

Au sein du Secteur Rhodia, le pilotage des 11 Business Units est organisé à partir d'une feuille de route à 3-5 ans ("roadmap") suivie annuellement dans le cadre de revues de business (« business reviews ») et de rendez-vous – mensuels ou trimestriels – visant à apprécier les résultats de court terme.

2. Risque inhérent à la chaîne logistique et à la production

Le risque lié à la chaîne d'approvisionnement et aux entités de production est l'exposition du groupe Solvay aux risques associés aux matières premières, fournisseurs, unités de production et transport tels que les risques de panne ou d'endommagement important des équipements, les accidents de transport, les pénuries importantes de matières premières ou d'énergie, les catastrophes naturelles ou les grèves des transporteurs.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Les principaux risques sont pris en charge au travers de directives et de programmes de contrôle comme la santé et la sécurité, la sécurisation des processus, la prévention des risques industriels, la planification intégrée des ressources et les systèmes d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement (système d'optimisation des chaînes d'approvisionnement ou ERP), la réaction d'urgence, la gestion centrale et locale de crise, la continuité des activités, etc.

Solvay a également recours aux assurances pour réduire l'impact financier d'événements potentiels de nature à causer d'importants dommages et d'interrompre l'approvisionnement. Nos usines sont régulièrement auditées par des ingénieurs de la compagnie d'assurance spécialisés dans l'évaluation des risques industriels afin d'identifier et quantifier les risques de dommages matériels aux unités de production ainsi que la perte d'exploitation subséquente. Le partenariat avec un groupe d'assurance mutuelle améliorera considérablement la capacité d'adaptation et de protection de la production.

Le travail d'intégration conduira à l'adoption des meilleures pratiques de Solvay et Rhodia.

La répartition géographique des unités de production dans le monde entier permet de réduire l'impact général lié au fait qu'une unité de production soit endommagée ou interrompue. Certains produits spécialisés sont toutefois produits dans une seule et même usine.

En ce qui concerne les **matières premières**, outre les participations qu'il détient dans différentes mines et carrières, Solvay réduit le risque de perturbations (disponibilité, fiabilité et prix) par :

- des contrats à moyen et à long terme ;
- une diversité et une flexibilité des sources d'approvisionnement de matières premières, dans la mesure du possible ;
- le développement de partenariats avec des fournisseurs privilégiés ;
- des processus garantissant la conformité à REACH à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement et/ou la substitution, pour minimiser le risque de rupture d'approvisionnement des matières premières.

En ce qui concerne **l'approvisionnement en énergie**, Solvay n'a cessé de mettre en œuvre, depuis de nombreuses années, des programmes visant à réduire sa consommation. Bien que Solvay ait des activités industrielles à haute consommation d'énergie, plus particulièrement en Europe (carbonate de soude, électrolyse), la société a également une série d'activités industrielles à consommation d'énergie relativement basse, en particulier la GBU Polymères Spéciaux.

Le Groupe porte une attention particulière à la sécurisation et la fiabilité de son approvisionnement en énergie. Un certain nombre d'initiatives stratégiques sont menées à bien par Solvay afin de réduire les conséquences de la volatilité des marchés de l'énergie :

- leadership technologique dans les procédés, pour minimiser la consommation énergétique ;
- activités industrielles de haute performance ;
- diversification et mise en œuvre flexible des types et sources d'énergie primaires ;
- partenariats à long terme ou intégration verticale amont en production de vapeur et d'électricité (cogénération de gaz, biomasse ou cogénération de combustibles secondaires, etc.) ;
- stratégie de sécurisation des approvisionnements par des contrats à moyen ou long terme.

Au 1^{er} janvier 2012, Solvay a créé Solvay Energy Services, nouvelle GBU qui aura pour mission d'optimiser la facture énergétique et les émissions de CO₂ pour le compte du Groupe et de tiers, de manière durable.

Solvay Energy Services s'appuie donc sur les compétences et les savoir faire clé de Solvay, Rhodia et d'Orbéo pour d'une part optimiser les achats d'énergie du nouvel ensemble et d'autre part accompagner l'ensemble des Business Units du Groupe dans leur gestion de l'énergie et du CO₂.

L'entreprise va également poursuivre le développement de solutions « Climate Care » comme initié par Rhodia, incluant notamment la production d'énergies renouvelables à partir de biomasse ou le développement de technologies/services destinées à réduire l'empreinte environnementale de ses clients internes et externes.

Dans la mesure où les conditions de marché spécifiques de chaque BU le permettent, des augmentations de prix sont négociées de manière à compenser l'augmentation des coûts énergétiques.

En 2008, Solvay s'est engagé dans un programme structuré de développement durable. Ses objectifs : réduire de 20 %, par rapport aux chiffres de 2006, sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020. Rhodia s'est fixé des objectifs similaires, à l'horizon 2015, de réduction de sa consommation d'énergie de 8 % par rapport à 2010, et de ses émissions de gaz à effet de serre de 66 % par rapport à 2005.

3. Risque réglementaire, politique et juridique

Le risque réglementaire est l'exposition de Solvay à des événements tels que la régulation publique des prix, une imposition, une politique tarifaire, de nouvelles réglementations interdisant un produit, imposant une fabrication, instaurant des restrictions en matière de commercialisation et d'utilisation ou rendant sa production non rentable, etc. Solvay pourrait, en outre, devoir engager des dépenses importantes en cas d'adoption de nouvelles réglementations ou politiques gouvernementales, ou en cas d'interprétation ou d'application plus stricte des réglementations actuelles de la part des tribunaux ou des autorités compétentes.

Le risque juridique est l'exposition du Groupe aux conséquences négatives du non-respect des réglementations (par exemple les lois antitrust) ou de l'engagement contractuel, voire de la perte de droits ou de bénéfices attendus de la protection garantie par réglementation ou par contrat. Ceci comprend plusieurs aspects tels que la fiabilité du produit, les sanctions administratives ou judiciaires, les conflits relatifs à la propriété contractuelle ou intellectuelle, de même que le résultat défavorable possible d'un litige en cours.

L'activité du Groupe repose, pour partie, sur la maîtrise de ses technologies clés et sur sa capacité à innover. La remise en cause, par des tiers, du droit de Solvay d'utiliser certaines technologies pourrait avoir une incidence sur son activité.

De la même façon, l'insuffisante protection de ses innovations par Solvay pourrait être de nature à limiter ses perspectives d'évolution.

Le risque politique est l'exposition de Solvay à, notamment, des décisions politiques, à la destruction ou à la perte de contrôle des moyens de production, voire à l'indisponibilité des matières premières, des équipements, de la logistique ou des moyens de transport pour cause de guerre civile, de nationalisation, de terrorisme ou d'autres circonstances dans lesquelles l'autorité publique ne peut plus s'exercer normalement.

Solvay doit obtenir et conserver les autorisations réglementaires pour faire fonctionner ses moyens de production et vendre ses produits.

Un grand nombre de substances fabriquées ou employées dans les activités de Solvay ont été enregistrées conformément à la réglementation REACH, en marge des autres prescriptions préexistantes à REACH. A la fin de 2010, conformément au calendrier défini par l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques), 159 substances ont été enregistrées (82 pour Solvay, 77 pour Rhodia). Les produits sont sujets à conformité à la nouvelle réglementation sur la classification, l'étiquetage et l'emballage.

Compte tenu de l'extension internationale du Groupe, ces autorisations réglementaires émanent d'autorités ou d'agences établies dans de nombreux pays. Le retrait d'une autorisation obtenue antérieurement ou le fait de ne pas obtenir une autorisation peut avoir un effet négatif sur les activités et les résultats opérationnels. Ceci concerne aussi bien les produits fabriqués par le Groupe que les matières premières achetées à nos fournisseurs. Le même principe s'applique en cas de changements réglementaires susceptibles d'obliger Solvay à supporter des coûts supplémentaires.

La répartition géographique du Groupe dans le monde entier permet de réduire certains risques réglementaires et politiques.

Solvay a identifié l'évolution du coût des émissions de CO₂ en Europe tel qu'attendu dans le futur comme un risque potentiel et la surveille avec attention.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Une conception adéquate des produits et des processus de production contribue à la gestion des risques réglementaires et juridiques, de même que le dépôt ponctuel de demandes d'autorisations en bonne et due forme.

Le risque politique et réglementaire est réduit par le travail permanent et les interactions entre les pouvoirs publics, l'administration et le département des affaires publiques. En outre, et dans chaque pays en-dehors de l'Union européenne, Solvay assure une communication claire avec les pouvoirs politiques par le biais de l'Ambassade de Belgique.

Afin de gérer le risque juridique, Solvay dispose de juristes et collaborateurs spécialisés en propriété intellectuelle, et a également recours à des ressources professionnelles externes supplémentaires, le cas échéant. Le Groupe gère ce risque non seulement en faisant appel à des ressources internes et externes, mais aussi en faisant des provisions financières adéquates. Ayant conscience des risques juridiques, le Groupe a mis sur pied des formations spécifiques, un partage d'informations, des procédures d'auto-évaluation et de contrôle. Par le simple fait d'exercer des activités commerciales, Solvay s'expose à des conflits et à des litiges. Ceux-ci peuvent bien sûr toujours déboucher sur un résultat défavorable (voir note sur les litiges importants ci-dessous).

Afin d'optimiser la couverture de ces risques, le Groupe a mis en place des activités de contrôle.

Dans l'industrie chimique et plastique, le savoir-faire technologique peut être protégé par le secret de fabrication, ce qui constitue souvent une bonne solution alternative à la protection garantie par un brevet, et Solvay est, dans bien des cas, un leader dans le domaine du savoir-faire technologique en ce qui concerne ses processus de production. De surcroît, Solvay envisage systématiquement de faire breveter ses produits et processus et fournit un effort permanent en vue de préserver les informations relatives à ses brevets. Solvay met en œuvre une politique dynamique de protection de ses innovations et de son savoir-faire et prend des précautions particulières pour les protéger tant dans le choix de ses partenaires en recherche et développement que dans la localisation de ses activités de recherche.

En ce qui concerne les risques politiques, les actions entreprises par Solvay se font dans le cadre d'un risque partagé avec des partenaires locaux ou institutionnels, ainsi qu'un contrôle des évolutions politiques dans les zones sensibles.

4. Gouvernance d'entreprise et risques liés aux procédures internes

Le risque lié aux procédures internes est l'exposition de Solvay au risque de non-respect du Code de Conduite, des directives et des procédures de son propre Groupe. Une mauvaise stratégie en matière de ressources humaines, l'échec de l'intégration d'une société acquise, le non-respect des règles de gouvernance d'entreprise et des bonnes pratiques reconnues internationalement sont autant d'exemples de ce type de risque. Solvay est en particulier soumis au code belge de gouvernance d'entreprise.

A cet égard, l'intégration de Rhodia au Groupe Solvay ne constitue pas un risque significatif.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

En matière de gouvernance d'entreprise, Solvay dispose d'une charte détaillée disponible pour le grand public sur www.solvay.com et publie un rapport annuel consacré à la mise en œuvre des règles de gouvernance d'entreprise du Groupe Solvay. La référence est le code belge de gouvernance d'entreprise.

Depuis 2007, une fonction «Compliance» (conformité), sous la direction du "Group General Counsel", a été mise en place pour renforcer une culture basée sur l'éthique de groupe et sur la conformité et pour promouvoir et contrôler le respect du Code de Conduite et les valeurs d'entreprise. Des responsables de conformité ont été désignés dans les quatre régions où le Groupe est actif.

Des formations par les fonctions Legal & Compliance sont organisées pour renforcer la connaissance des réglementations et du Code de Conduite de Solvay et pour prévenir des comportements à risque. Des campagnes sont organisées régulièrement pour assurer la formation des nouvelles recrues et maintenir le niveau adéquat de sensibilisation au sein de l'ensemble du Groupe. La fonction Compliance, en collaboration avec l'audit interne, la fonction juridique et d'autres départements ou fonctions, contrôle la conformité avec les règlements en vigueur et le Code de Conduite de Solvay. Toute violation de ce code entraînera des mesures en accord avec les lois en vigueur. Le signalement des infractions est encouragé et plusieurs canaux sont proposés aux travailleurs, y compris aux Compliance Officers (responsables de conformité). Dans la plupart des pays dans lesquels Solvay est actif, Solvay a introduit la Solvay Ethics Helpline, une ressource externe au travers de laquelle les employés peuvent signaler leurs préoccupations d'éthique ou de conformité, dans leur propre langue.

Rhodia dispose de procédures internes équivalentes s'appuyant sur des outils et des processus comparables.

5. Risque financier

Le risque financier est l'exposition de Solvay au risque de change, de liquidité, de taux d'intérêt, de contrepartie (risque crédit), d'incapacité à financer les engagements de pension et aux risques fiscaux. Les principaux risques de taxes sont le risque de conformité, le risque de transfert de prix et le risque de litige. Suite à l'acquisition de Rhodia, la trésorerie du Groupe, placée auparavant en titres d'Etat et auprès de banques, a fortement diminué, réduisant ainsi significativement son exposition à la dette souveraine et au risque de défaut bancaire.

5.1. Le risque de liquidité est lié à la capacité de Solvay à servir et à refinancer sa dette (y compris les emprunts émis), ainsi qu'à financer ses activités. Ceci dépend de sa capacité à générer des liquidités à partir de ses opérations et de ne pas surpayer ses acquisitions.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Historiquement, le Groupe a la réputation d'avoir un profil financier prudent comme illustré par une notation BBB+ (BBB+ pour S&P, Baa1 pour Moody's) Son profil de liquidité est solide grâce principalement à des emprunts obligataires à long terme (pour un total de 2,8 milliards d'euros, dont 500 millions d'euros ayant une maturité en 2014). et de substantielles réserves de liquidités (trésorerie et lignes de crédit solides (comprenant deux lignes de crédit syndiquées respectivement de 1 milliard et 550 millions d'euros (refinancées en novembre 2011) et une ligne de crédit de 300 millions d'euros avec la Banque Européenne d'Investissement). Solvay garde pour objectif un ratio d'endettement net sur capitaux propres n'excédant pas durablement les 45 % après acquisition de Rhodia. La discipline financière demeure une mesure prudentielle.

5.2. En ce qui concerne **le risque de change**, Solvay y est tout naturellement exposé en raison de ses activités internationales. Dans sa structure actuelle, le Groupe est principalement exposé au risque EUR/USD, étant donné que les activités globales du Groupe génèrent un flux net positif en USD. De ce fait, une perte de valeur du dollar génère en règle générale une baisse de revenus pour Solvay.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

La diversification géographique de la production et des ventes fournit une couverture naturelle des différences de change, étant donné la combinaison qui en résulte entre un flux entrant et une base de dépenses en monnaie locale. En outre, Solvay surveille étroitement le marché des changes et se couvre dès que cela est nécessaire sur des termes de 6 à 24 mois. En pratique, Solvay souscrit des contrats à terme et des contrats d'option assurant la valeur en EUR des flux en devises au cours des mois qui suivent.

5.3. Le risque de taux d'intérêt est l'exposition de Solvay aux fluctuations des taux d'intérêt.

Efforts en matière de prévention et de limitation des risques

Dans sa structure actuelle, le Groupe a bloqué la plus grande partie de son endettement net à des taux d'intérêt fixes. Solvay suit étroitement le marché des taux d'intérêt et s'engage dans des swaps de taux d'intérêt dès que ceci s'avère nécessaire.

5.4. Solvay est exposé au **risque de contrepartie** dans le cadre de la gestion de ses liquidités et de la gestion du risque de change et de taux d'intérêt, ainsi que dans ses relations commerciales avec les clients.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay gère le risque de contrepartie en travaillant avec des institutions bancaires de premier ordre (sélection basée sur les principaux systèmes d'évaluation) et évite toute concentration de risques en limitant son exposition auprès de chacune de ces banques à un certain seuil fixé en fonction de la notation de crédit de l'institution en question (credit rating).

En outre, Solvay pourrait placer des avoirs dans des fonds monétaires ayant une haute notation ou investir dans des emprunts à court terme d'émetteurs souverains à haute notation ou autres, au moment jugé opportun.

De plus, 75 % du chiffre d'affaires de Solvay (hors Rhodia) est alloué à une société d'affacturage du Groupe, Solvay CICC, qui se charge, grâce à un réseau de gestionnaires de crédit, de l'évaluation des risques par pays et client, ainsi que du recouvrement. Un comité du risque suit la performance du portefeuille client et établit les directives en matière de politique de crédit. Les créances de Solvay CICC et le risque de défaut de paiement des clients les plus critiques de Rhodia sont couverts en grande partie par des assurances crédit.

5.5. En ce qui concerne **le risque de financement des engagements de pension**, Solvay est exposé chaque fois qu'il met en œuvre des plans à prestations définies. Les fluctuations au niveau des taux d'actualisation, des salaires et de la sécurité sociale, la longévité et l'équivalence de l'actif et du passif peuvent avoir un impact important sur les obligations liées à ces plans de retraite. Au niveau des plans financés, le risque lié à l'investissement doit être géré en tenant compte de l'équilibre risque-rendement. Si les plans ne sont pas financés, Solvay est principalement exposé aux risques d'inflation et de taux d'intérêt. Suite à l'acquisition de Rhodia, l'exposition du Groupe au risque de financement des engagements de pension a augmenté significativement.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay a défini des directives en matière de Corporate Governance des retraites pour maximiser son influence sur les décisions des fonds de pension nationaux dans les limites autorisées par les lois nationales, en particulier, pour les décisions ayant trait aux investissements et au financement, au choix des conseillers, aux désignations des dépositaires désignés par l'employeur des comités des fonds de pension nationaux et d'autres décisions ayant trait à la gestion des coûts.

Le Groupe a minimisé son exposition au risque lié aux plans à prestations définies en convertissant les plans actuels en plans de retraite présentant un profil de risque moindre pour services futurs ou en les refusant aux nouveaux arrivants. Les plans hybrides, les plans de type "cash balance" et les plans à cotisations définies sont des exemples de plans présentant un profil de risque moindre.

Solvay a en outre établi des directives et des procédures en vue de mieux gérer le risque de financement des retraites, des coûts et de la valeur des engagements.

A la suite de l'acquisition de Rhodia, un plan d'actions a été mis en place afin de contrôler, limiter et réduire l'exposition du Groupe, des employés et des retraités à ce risque

Des études de gestion des actifs et des engagements ont été effectuées par Rhodia et par Solvay afin de définir l'allocation d'actifs en optimisant le rendement attendu et la tolérance au risque. L'exposition au risque de taux d'intérêt est gérée activement (calendrier, investissement dans des instruments de taux d'intérêt à long terme, etc.).

5.6. Le risque de conformité fiscale est lié aux conséquences de la non-conformité en temps requis avec les réglementations légales et administratives (évaluations complémentaires, intérêts et pénalités). La charge d'impôt supportée par le Groupe dépend notamment de l'interprétation de la réglementation fiscale locale, des traités fiscaux internationaux bilatéraux ou multilatéraux et de la doctrine administrative dans chacune de ces juridictions.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay souligne l'importance de la conformité fiscale avec son personnel fiscal et financier. Celui-ci surveille les procédures et systèmes à travers des révisions internes et des audits réalisés par des consultants externes réputés.

5.7. Risque lié aux prix de transfert

Les autorités fiscales de tous les pays souhaitent assurer que les transactions entre parties liées reflètent les prix sur lesquels s'accorderaient des parties indépendantes dans les mêmes circonstances, spécialement lors de situations transfrontalières. Comme tous les groupes multinationaux, Solvay doit respecter des règles détaillées de transfert de prix et des exigences de documentation émis par un nombre toujours croissant de pays, avec des pénalités spécifiques en cas de non-conformité. Les problèmes de transfert de prix sont devenus l'objet de vérifications fréquentes par les audits fiscaux, puisqu'ils sont vus par de nombreuses autorités comme une cause majeure de perte de revenus.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay a émis une politique de transfert de prix et une procédure visant à répondre aux exigences des autorités. Une documentation détaillée est préparée pour chaque entreprise ou pays avec l'aide d'experts internes ou externes, en ligne avec les exigences de l'OCDE et mise à jour chaque année, afin de démontrer la justesse du pricing entre les entreprises du Groupe. L'existence et la mise à jour de la documentation sont régulièrement auditées par le département de l'audit interne. Des spécialistes du transfert de prix assistent les entreprises dans la mise en place de prix intra-groupe conformes avec la politique de transfert de prix.

Rhodia met en œuvre une politique de transfert de prix équivalente qui est prise en compte dans le cadre de la démarche d'intégration déployée par le Groupe.

5.8. Le risque de litige est le risque que les autorités ne partagent pas avec Solvay la même analyse de sa situation factuelle et de sa position fiscale, pouvant mener à un litige. Des changements concernant la loi fiscale, la réglementation ou la jurisprudence peuvent aussi mener à des litiges.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Les efforts sont basés sur une analyse profonde des fusions, acquisitions et désinvestissements, ou des changements organisationnels et opérationnels qui sont proposés, avec l'aide d'experts externes ou de cabinets d'avocats lorsque les montants en jeu l'exigent. Des changements au niveau des lois et de la réglementation sont également surveillés avec pour but de s'adapter aux nouvelles situations.

6. Risque lié aux produits

6.1. Le risque de responsabilité liée aux produits est l'exposition de Solvay au dommage corporel ou au dommage matériel à des tiers à la suite de l'utilisation d'un produit de Solvay, ainsi qu'au litige qui s'ensuit. La responsabilité "produits" peut résulter de produits non conformes aux spécifications, d'un usage impropre ou d'effets qui n'avaient pas été identifiés précédemment, d'erreurs dans la fabrication débouchant sur des produits défectueux, la contamination de produits, l'altération de la qualité ou de recommandations inappropriées en terme de santé et de sécurité. Une défectuosité peut entraîner une exposition au risque de responsabilité pour un dommage corporel et/ou matériel et éventuellement conduire à un rappel du produit. Le risque de responsabilité liée aux produits ainsi que le risque de développement des produits sont généralement plus élevés pour les produits utilisés dans le domaine médical, pharmaceutique ou alimentaire par rapport à des usages industriels ou techniques.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

L'exposition au risque de responsabilité "produit" est réduite grâce à l'assurance et au contrôle de la qualité, à l'information et à l'assistance technique adéquate apportée au consommateur et aux programmes relatifs à la santé et à la sécurité. Le Groupe fournit des informations concernant l'utilisation et la manipulation correctes de tous ses produits. Pour les produits présentant des dangers importants, qui sont en général exclusivement vendus en direct aux utilisateurs industriels, les BU concernées disposent de programmes de bonne gestion des produits, qui comprennent des fiches reprenant les données de sécurité et des déclarations de conformité réglementaire. Solvay gère les applications de produits chimiques et plastiques dans les domaines des soins de santé, de l'alimentation et de la nourriture animale dans le cadre d'un processus particulier appelé Gestion des Risques de Soins de santé. Un processus similaire existe chez Rhodia et Solvay a l'objectif d'harmoniser les pratiques dans le nouveau Groupe. Les processus de contrôle réglementaires visent à garantir la conformité réglementaire du produit dans chaque pays où un marché pour un produit défini est identifié.

Pour traiter les nouveaux cas où il existe des lacunes de réglementation, Solvay prend soin de développer des expertises supplémentaires au sein de l'entreprise avec l'aide d'intervenants externes. Nanotechnologies et nanomatériaux, perturbateurs endocriniens, cocktails toxiques sont quelques exemples d'actions prioritaires. Solvay s'est également prononcé en faveur de l'initiative sur la Stratégie mondiale de l'ICCA et a mis à disposition du grand public 70 exposés sur la sécurité des produits.

6.2. Le risque lié au développement produit est l'exposition de Solvay à l'échec dans le développement de nouveaux produits et technologies ou dans l'extrapolation d'un processus. Les résultats opérationnels de Solvay dépendent, entre autres facteurs, de sa capacité d'innovation et de développement de nouveaux produits et technologies de production viables sur le plan commercial. Étant donné la longueur du processus de développement, les défis technologiques et l'intensité de la concurrence, Solvay ne peut être certain que les produits qu'il développe seront prêts à être mis sur le marché ou remporteront un succès commercial. Si Solvay ne parvient pas à développer de nouveaux produits et nouveaux processus de production à l'avenir, sa position concurrentielle et ses résultats opérationnels en seraient affectés.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay consacre d'importantes ressources à la recherche et au développement. L'entreprise améliore constamment la compétitivité à long terme de ses produits phares grâce à des améliorations et des innovations technologiques. L'innovation constitue la pierre angulaire de la stratégie du Groupe et Solvay estime d'ailleurs que faire face aux défis que pose le développement de produits constitue bien plus une opportunité qu'un risque pour l'entreprise. La gestion de la recherche et du développement (R&D) au travers de programmes et de projets qui s'inscrivent totalement dans la stratégie du Groupe renforce les performances dans ce domaine R&D. La gestion de projets avec itinéraire balisé permettant de faire passer un nouveau produit du stade de l'idée au lancement garantit également l'utilisation optimale des ressources.

Le New Business Development comprend la participation à des fonds de capital-risque qui permettent à Solvay de s'engager à la pointe d'activités émergentes telles que les énergies alternatives renouvelables et l'électronique organique.

7. Risque lié aux personnes

Le risque lié aux personnes est l'exposition des employés, des contractants et du public en général aux effets négatifs des activités et produits de Solvay, résultant par exemple des traitements en usine ou du transport de produits chimiques dangereux. Les maladies professionnelles identifiées par le Groupe sont, pour la grande majorité d'entre elles, une conséquence découlant des expositions passées. Par ailleurs, un accident d'envergure peut blesser des personnes, conduire à la fermeture temporaire d'une usine et, en fin de compte, exposer Solvay à des charges financières très importantes.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Solvay estime que la sécurité et la santé des personnes constituent des éléments cruciaux dans la gestion de ses activités. Le Groupe a développé sans cesse et mis en œuvre des programmes de sécurité et de santé très stricts. Solvay a un grand historique de bonne performance en matière de sécurité, qui sera soutenu par un programme approuvé récemment visant à renforcer la culture de la sécurité des employés et des contractants. Rhodia poursuit une démarche équivalente en matière de sécurité et de santé. Le processus d'intégration conduira à l'adoption des meilleures pratiques des deux groupes. Le Groupe poursuit un objectif final visant à ne pas avoir d'accident avec arrêt de travail (LTAR = Lost Time Accident Rate = 0)¹. Le score LTAR se réduit, passant de 1,6 fin 2010 à 0,8 (1,0 sans Rhodia) fin 2011 ce qui représente une amélioration significative de la sécurité des personnes au cours de l'année. La sécurité est également assurée afin de protéger les personnes des conséquences d'incidents de procédures. La gestion des procédures de sécurité (Process Safety Management) soutient la sécurité sur les sites et particulièrement ceux avec des risques majeurs. Imposé aux Etats-Unis, PSM est également utilisé dans le support des systèmes de gestion de sécurité dans d'autres régions, y compris l'Europe où il assure la conformité à la directive Seveso.

Les directives et programmes de contrôle de risques s'appliquent à toutes les unités de production et autres installations, contractants sur site inclus. La performance en matière de sécurité est rapportée au comité de direction mensuellement, ainsi qu'au conseil d'administration. Alors que de nombreux investissements de dépenses de capital ont été repoussés au cours des années 2008 et 2009, tous les investissements HSE prévus ont été menés à bien.

Une attention particulière est portée à la prévention, au reporting et à l'analyse des incidents, ou des incidents évités de justesse, liés au processus. Une distribution régulière des leçons à retenir de ces événements est organisée dans le but de sensibiliser et d'éviter la répétition d'événements similaires.

Afin d'assurer des standards élevés en matière de prévention santé pour les employés, Solvay a mis en œuvre en 2008 les modules d'hygiène et de santé occupationnels du système Medexis, de manière à gérer les données d'exposition ainsi que les données relatives à la surveillance hygiène & santé et ce en vue de standardiser et de tirer avantage des programmes de surveillance médicale. Le système est intégré au sein d'une infrastructure IT plus large capable de fournir des informations liées aux substances, à la structure d'un site, à l'activité professionnelle des personnes, etc.

Le risque lié au transport de produits chimiques dangereux est réduit par l'optimisation des itinéraires de transport, relying on selected and audited transporters and worldwide emergency assistance of Carechem in case of accidents. In addition, every effort to operate integrated production units is contributing to minimize the transportation of intermediate hazardous goods.

Solvay met en outre en application les recommandations d'associations telles qu'Eurochlor, ECVM ou CTEF, et des programmes tels que Responsible Care®.

8. Risque environnemental

Le risque environnemental est l'exposition de Solvay au risque de fuite accidentelle d'une substance chimique due à un équipement d'usine déficient, à un accident de transport ou à des problèmes de production entraînant des taux d'émission dépassant les limites autorisées. De nombreux sites de Solvay et de Rhodia sont couverts par des réglementations sur les installations à risque majeur. Comme la plupart des autres sociétés industrielles, le Groupe doit gérer l'historique de contamination des sols sur certains de ses sites et y remédier.

Les autorités demandent de plus en plus une gestion des réglementations environnementales des sols et nappes souterraines. Dans ce cadre, un certain nombre de procédures administratives vont être établies pour définir le besoin

¹ LTAR = (nombre d'accidents de travail avec absence de plus d'un jour)/(nombre d'heures de travail)*106

et la façon d'apporter des solutions. Le Groupe pourrait, en outre, devoir engager des dépenses importantes en cas d'adoption de nouvelles réglementations ou politiques gouvernementales, ou en cas d'interprétation ou d'application plus stricte des réglementations actuelles de la part des tribunaux ou des autorités compétentes.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Pour Solvay, la protection de l'environnement constitue un aspect-clé de la gestion de ses activités. Les mesures de prévention à l'égard de la pollution et des accidents revêtent une grande importance depuis longtemps au sein de Solvay. Solvay met en place des systèmes de gestion de l'environnement du type ISO ou équivalent dans tous les sites concernés. Des directives et des programmes de contrôle de risque sont mis en œuvre dans toutes les unités de production et autres installations, et sont progressivement déployés dans les usines nouvellement acquises. Plus précisément, le Groupe a entrepris les démarches nécessaires, et va même au-delà, afin de respecter les réglementations relatives aux risques majeurs, qui comprennent des mesures détaillées de prévention des accidents.

Les sites ayant une contamination historique des sols sont gérés consciencieusement et font l'objet de provisions adéquates pour contrôle et réparation. Le Groupe a développé un savoir-faire interne dans la gestion des sols. Des études hydrologiques et la caractérisation des sols sont effectuées afin d'identifier les problèmes potentiels, d'évaluer les risques pour les nappes aquifères et d'aborder les réhabilitations ou les mesures de confinement éventuelles avec les autorités compétentes. Un certain nombre de ces actions ont été effectuées ou sont en cours.

9. Risque lié à l'information et à la technologie de l'information (IT)

L'exécution de processus de gestion cruciaux (e. g "Order to Cash", "Procure To Pay", "Report to Record", ...etc.) ainsi que la collaboration entre employés s'appuient massivement sur les technologies de l'information. Les risques associés à cette utilisation sont principalement :

- la rupture ou la dégradation du service
- la perte ou la non disponibilité de données
- le détournement, l'abus ou le vol de données

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

La plupart des systèmes d'information critiques sont hébergés et opérés par des prestataires de service externes. Le choix de ces fournisseurs, les conditions contractuelles et le niveau de service à fournir sont révisés au moment du renouvellement du contrat qui se fait typiquement tous les 3 à 5 ans. Cette façon de faire donne accès à des services correspondant à l'état de l'art en matière de qualité, de sécurité et de plans de secours.

Chaque employé est responsable d'une gestion et d'une utilisation appropriée des données et des équipements qui sont mis à sa disposition, conformément aux lois et directives relative à l'information et à l'utilisation des systèmes d'information. En vertu du programme de certification interne, les utilisateurs sont tenus de répondre avec succès, tous les deux ans, à un questionnaire portant sur leurs obligations en matière de sécurité informatique.

L'organisation informatique interne poursuit l'objectif d'être certifiée pour garantir la qualité des services rendus aux entités du groupe. Cette année, la certification a été renouvelée pour un domaine étendu à l'Asie et à l'Amérique du Nord (pour les activités préexistantes à l'acquisition de Rhodia).

Rhodia dispose de protections de ses systèmes d'information et d'un processus de gestion de ses risques informatiques équivalents. Afin de s'assurer que toutes les mesures nécessaires à une sécurité informatique optimale ont été soigneusement prises, le délai d'intégration de l'IT sera plus important que celui d'autres domaines.

10. Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation provient de l'exposition de Solvay à la détérioration de sa réputation parmi ses différentes parties prenantes. Des dommages peuvent survenir suite à la matérialisation d'un des risques décrits dans cette section et de sa connaissance par le public. Ce risque peut également provenir de la survenance d'un quelconque événement ou action associée au nom de Solvay et qui serait en rupture avec l'éthique, la législation, les principes de gouvernance d'entreprise et qui, généralement parlant, ne rencontrent pas les attentes des parties prenantes envers Solvay.

Les dommages à la réputation corporate peuvent être accélérés et amplifiés par l'Internet et les medias de réseaux sociaux.

La réputation d'une entreprise est un atout majeur. L'atteinte à la réputation d'une société peut déboucher sur un affaiblissement de sa position concurrentielle. Le risque lié à la réputation est la perception subjective et composite de divers éléments qu'ont les différents partenaires de la société. La confiance est un ingrédient fondamental de la réputation d'une société.

Efforts en matière de prévention et limitation des risques

Outre une bonne gestion de la société de manière générale, les procédures et systèmes de contrôle, une communication efficace (transparente, cohérente et ponctuelle) et des relations solides à long terme, tant au sein qu'en dehors de l'entreprise, contribuent au fil du temps à instaurer la confiance, qui est un ingrédient fondamental de la réputation. En plus de favoriser sa bonne réputation, Solvay participe à des programmes spécifiques implémentés par des organisations de commerce clés, afin d'améliorer la réputation de l'entière de l'industrie chimique. Certains membres du comité de direction de Solvay ont récemment été actifs en tant que présidents de l'International Council of Chemical Associations (ICCA), du European Chemical Industry Council (CEFIC) et de Plastics Europe.

Une étude réalisée sur l'Enterprise Risk Management de Solvay en 2009 indique que la gestion de la réputation est une des forces de Solvay dans le cadre de la gestion des risques.

Solvay a établi des procédures de communication, des systèmes, des plans et des programmes en vue de créer, de développer et de maintenir un flux de communication régulier bidirectionnel avec les principales parties prenantes, à savoir les actionnaires et la communauté financière, les employés, les clients, les autorités, les communautés locales et les leaders d'opinion. Le Groupe dispose d'une palette d'outils comprenant des supports électroniques et imprimés à vocation interne ou externe adaptés à chaque type de publics. Solvay entretient des relations régulières avec la presse au niveau corporate comme localement au moyen de communiqués de presse et de conférences ainsi que de visites, journées portes ouvertes et autres événements réservés aux résidents proches de ses principaux sites. Le Groupe a également publié pour ses employés une batterie de recommandations et de conseils concernant l'utilisation des réseaux sociaux.

Des valeurs claires soutenues par le Code de Conduite, associées à un niveau élevé de gouvernance d'entreprise, sont autant d'instruments permettant de réduire le risque lié à la réputation.

Solvay implémente des systèmes de gestion et de communication dans le but de prévenir les crises et d'assurer une réponse adéquate en cas d'événements défavorables soudains et inattendus qui peuvent potentiellement nuire à la réputation du Groupe. Des managers et employés dévoués sont entraînés pour faire face à de telles situations. Des simulations de crises sont organisées régulièrement dans les différentes entités du Groupe.

Litiges importants

Compte tenu de la diversité de ses activités et de sa portée géographique, le groupe Solvay est exposé à des risques juridiques, en particulier dans le domaine de la responsabilité "produit", les relations contractuelles, les lois antitrust, les contestations de licences, les évaluations fiscales et les domaines HSE (santé, sécurité et environnement). Dans ce contexte, un litige ne peut pas être évité et est parfois nécessaire pour défendre les droits et les intérêts du Groupe. L'issue des procédures ne peut être prévue avec certitude. Il est dès lors possible que les tribunaux prennent des décisions négatives sans appel, qui peuvent conduire à des responsabilités (et des dépenses) qui ne sont pas couvertes ou entièrement couvertes par des provisions ou des assurances et qui peuvent avoir des conséquences tangibles sur nos résultats et nos bénéfices.

Les procédures judiciaires en cours impliquant le Groupe Solvay (y compris Rhodia) que l'on estime comporter des risques majeurs sont reprises ci-dessous. La liste des procédures juridiques décrites ci-dessous n'est pas exhaustive. Le fait que ces litiges soient repris ci-dessous est sans relation avec le bien-fondé de l'affaire. Solvay se défend vigoureusement et croit au bien-fondé de la défense.

Dans certains cas, conformément à la réglementation comptable, Solvay a inscrit des réserves/provisions pour couvrir le risque financier et/ou les coûts de la défense (voir note 31).

Activités chimique et plastiques

Procédures antitrust

- En mai 2006, la Commission européenne a imposé des amendes pour un montant total de 193 millions EUR à Solvay (comprenant Ausimont SpA achetée par Solvay en 2002) pour avoir soi-disant enfreint les règles de la concurrence sur le marché du peroxyde. Solvay a fait appel de la décision la Commission européenne. Après l'appel de Solvay, la Cour Générale européenne a décidé de réduire l'amende à 139,5 millions EUR. L'appel est poursuivi par Solvay afin de réduire l'amende davantage. En novembre 2011, la Commission européenne a fait appel contre la réduction de l'amende.
- Des poursuites conjointes et civiles ont également été menées devant le Tribunal de Dortmund (Allemagne) en 2009 contre Solvay et d'autres fabricants en invoquant une prétendue violation de la loi antitrust et réclamant des dommages aux fabricants sur une base conjointe et solidaire pour un montant de 240 millions EUR. Cette procédure n'en est qu'à ses débuts et Solvay se défendra vigoureusement.
- Au Brésil, Solvay fait face à des litiges administratifs liés à des activités insinuées de cartel dans le marché brésilien de H₂O₂ et perborate dans les années 1998-2001. Solvay conteste ses litiges administratifs vigoureusement.

Procédures liées à l'HSE

- Depuis 2001, la municipalité française de Metz a entamé plusieurs poursuites contre Solvay et un autre fabricant en prétendant que le rejet des eaux contenant du chlorure de sodium provenant des processus de production du carbonate de sodium dans la Meurthe générerait des coûts supplémentaires (ils déclarent être d'environ 50 millions EUR) pour la distribution de l'eau potable. Solvay est en conformité avec les permis d'exploitation délivrés par les autorités et conteste vigoureusement ces allégations. Rhodia est également concerné par ce litige, car il garantit Novacarb dans le contexte de la vente des activités chimiques à Bain Capital en 2002.
- Depuis 2002, en Italie, des poursuites pénales ont été entamées auprès de la Cour pénale de Ferrara à l'encontre de 4 anciens employés de Solvay pour une prétendue conduite criminelle avant 1975 en relation avec 2 cas d'anciens travailleurs PVC qui ont été exposés au VCM. Ces allégations sont vigoureusement contestées. Solvay pourrait être exposé à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue négative des poursuites pénales.
- En octobre 2009, en Italie, à Spinetta Marengo, le procureur a inculpé plusieurs personnes (dont des employés et d'anciens employés de Solvay, et dont Ausimont SpA) pour de prétendues violations de lois environnementales. A la suite d'une décision du juge de l'instruction préliminaire en janvier 2012, l'affaire est désormais en suspens auprès de la cour d'assise d'Alessandria. Les parties persécutées incluent 4 employés de Solvay. Ces allégations sont vigoureusement contestées.

Solvay et Solvay Specialty Polymers Italy (auparavant Solvay Solexis), une filiale de Solvay, et successeur légal d'Ausimont SpA, pourrait être exposé à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue négative des poursuites pénales.

- À Bussi, en Italie, le procureur a inculpé provisoirement 28 personnes (dont d'anciens employés d'Ausimont SpA – achetée par Solvay en 2002) pour de prétendues violations de lois environnementales. Ce cas est en suspens auprès de la cour criminelle de Pescara. Solvay et Solvay Specialty Polymers Italy (auparavant Solvay Solexis), une filiale de Solvay, et successeur légal d'Ausimont SpA, pourrait être exposé à des poursuites en responsabilité civile en cas d'issue négative des poursuites pénales.
- D'une façon générale, les autorités sont de plus en plus actives pour demander une amélioration de la gestion des réglementations environnementales des sols et nappes souterraines. Dans ce cadre, un certain nombre de procédures administratives vont être établies pour définir le besoin et la façon d'apporter des solutions. En conséquence, Solvay est impliqué dans des procédures judiciaires liées à l'environnement pour un nombre limité de sites, dont la plupart sont des sites d'Ausimont SpA (achetée en 2002) et qui concernent une contamination du sol ou l'enfouissement de déchets.

Rhodia

Les procédures introduites en janvier 2004 devant le Tribunal de commerce de Paris par certains actionnaires :

- une action ("ut singuli") met en cause Aventis (devenue Sanofi-Aventis) et certains des membres du Conseil d'Administration de la Société à l'époque des faits présumés. Elle porte sur les conditions d'acquisition par Rhodia d'Albright & Wilson. Les requérants réclament le versement à titre compensatoire d'une indemnité de 925 millions EUR au bénéfice de la Société en réparation du préjudice qu'elle aurait subi. Un sursis à statuer a été prononcé dans cette procédure le 27 janvier 2006 ;
- l'autre action met en cause Aventis (devenue Sanofi-Aventis) et certains des membres du Conseil d'Administration de la Société et des Commissaires aux comptes à l'époque des faits allégués, ainsi que la Société à titre subsidiaire. Elle porte sur le caractère prétendu inexact et trompeur des informations rendues publiques par la Société en 2001 et jusqu'au 29 janvier 2002 sur l'acquisition par Rhodia d'Albright & Wilson puis de Chirex, les risques environnementaux et les actifs d'impôts différés. Les deux requérants réclament le versement de 131,8 millions d'euros à titre de réparation de leurs préjudices personnels. Le 10 février 2006, un sursis à statuer a été prononcé dans le cadre de cette procédure.

Ces deux décisions de sursis à statuer sont intervenues en raison de l'existence d'une information judiciaire diligentée par des juges d'instruction du pôle financier du Tribunal de grande instance de Paris portant sur les mêmes faits et faisant suite au dépôt en 2003 et 2004 par ces mêmes actionnaires de trois plaintes pénales contre X pour abus de biens sociaux, délit d'initiés, publication d'informations fausses ou trompeuses, faux bilan et présentation de comptes inexacts. Rhodia s'est constitué partie civile dans le cadre de cette instruction judiciaire le 25 janvier 2006. Cette instruction est toujours en cours au 31 décembre 2011.

Activités pharmaceutiques (discontinued)

Dans le cadre de la vente, les négociations contractuelles ont permis la définition de conditions satisfaisantes pour l'allocation et la répartition des responsabilités issues des activités avant la vente.

À quelques exceptions près, l'exposition de Solvay à des indemnités envers Abbott pour des responsabilités issues des activités vendues sera limitée à un montant total représentant 500 millions EUR (moins de 10 % de la valeur entreprise de la transaction pour Solvay).

Cela comprend l'indemnité pour certaines responsabilités dans le cadre du litige sur le traitement hormonal substitutif aux USA (THS). D'anciens utilisateurs de produits THS ont entamé des milliers de poursuites judiciaires aux USA à l'encontre des fabricants de ces produits.

Au 31 décembre 2010, moins de 350 plaignants avaient reconnu avoir utilisé des produits THS de Solvay. Ce nombre ne devrait pas changer de façon significative. Aucune affaire impliquant des produits de Solvay n'a été portée devant les tribunaux. Solvay se défendra vigoureusement.

Périmètre de consolidation 2011

Le Groupe est constitué de Solvay SA et d'un ensemble de 422 filiales et sociétés associées implantées dans 61 pays.

Parmi celles-ci, 209 sont consolidées par intégration globale, 4 le sont par intégration proportionnelle et 64 par la méthode de mise en équivalence ("equity method"), les 145 autres n'atteignent pas les critères d'importance.

Conformément au principe de matérialité, certaines sociétés non significatives n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation. Des sociétés sont estimées non significatives lorsqu'elles ne dépassent aucun des trois seuils suivants s'agissant de leur contribution aux comptes de Solvay :

- chiffre d'affaires de 20 millions EUR ;
- total de l'actif de 10 millions EUR ;
- effectif de 150 personnes.

Les sociétés qui ne répondent pas à ces critères d'importance sont toutefois consolidées si le Groupe prévoit qu'elles aient un potentiel de développement rapide, ou si elles détiennent des titres d'autres entreprises consolidées en vertu des critères ci-dessus.

Globalement, les sociétés non consolidées n'ont pas d'impact matériel sur les données consolidées du Groupe ; leur impact sur le résultat net Groupe est de l'ordre de 0,1 %.

La liste complète des sociétés est déposée à la Banque nationale de Belgique en annexe au rapport annuel et peut être obtenue au siège de la société.

Liste des sociétés consolidées

Liste des sociétés entrantes ou sortantes du Groupe

Ch = Chimique **PI** = Plastiques **Rh** = Rhodia - = non alloué

Sociétés entrantes

Pays	Société	Secteur	Commentaire
BELGIQUE	Carrières les Petons S.P.R.L.	-	atteint les critères de consolidation
	Rhodia Belgium SA	Rh	achat groupe Rhodia
LUXEMBOURG	Caredor S.A.	Rh	achat groupe Rhodia
PAYS-BAS	Polvom B.V	-	atteint les critères de consolidation
	Rhodia International Holdings B.V.	Rh	achat groupe Rhodia
FRANCE	Butachimie S.N.C.	Rh	achat groupe Rhodia
	Cogeneration Chalampe S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	GIE Chime Salindres	Rh	achat groupe Rhodia
	GIE Osiris	Rh	achat groupe Rhodia
	Hexagas S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	Orbeo Climate Care S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	RHOD V S.N.C.	Rh	achat groupe Rhodia
	RHOD W S.N.C.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Chimie S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Energy GHG S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Energy S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Finance S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Laboratoire du Futur S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Operations S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Participations S.N.C.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia S.A.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodianyl S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodigaz S.A.S.	Rh	achat groupe Rhodia
ITALIE	Rhodia Italia S.p.A.	Rh	achat groupe Rhodia
	Solvay Specialty Polymers Management s.r.l.	PI	atteint les critères de consolidation
ALLEMAGNE	Projektgesellschaft Untertagedeponie Niederrhein GmbH	-	atteint les critères de consolidation
	Rhodia Acetow GmbH	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Deutschland GmbH	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia GmbH	Rh	achat groupe Rhodia
	Warmeverbundkraftwerk Freiburg GmbH	Rh	achat groupe Rhodia
ESPAGNE	Rhodia Iberia S.L., Madrid	Rh	achat groupe Rhodia
SUISSE	Sopargest - Société de participation et de gestion S.A.	Rh	achat groupe Rhodia
GRANDE-BRETAGNE	Holmes Chapel Trading Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	McIntyre Group Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Eco Services Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Food Ingredients Lts	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Holdings Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia HPCII Ltd	Rh	achat groupe Rhodia

	Rhodia Industrial Specialties Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia International Holdings Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Limited	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Organique Fine Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Overseas Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Pharma Solutions Holdings Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Pharma Solutions Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Reorganisation	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia UK Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
POLOGNE	Rhodia Polyamide Polska Sp z.o.o.	Rh	achat groupe Rhodia
	Zaklad Energoelctryczny Energo-Stil Sp. z o.o.	Rh	achat groupe Rhodia
RUSSIE	Poligran OAO	PI	atteint les critères de consolidation
	Rusvinyl OOO	PI	atteint les critères de consolidation
	Sertow OOO	Rh	achat groupe Rhodia
ETATS-UNIS	Alcolac Inc.	Rh	achat groupe Rhodia
	Heat Treatment Services Inc.	Rh	achat groupe Rhodia
	Primester	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Financial Services Inc	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Funding Corporation	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Holding Inc	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Inc	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia India Holding Inc.	Rh	achat groupe Rhodia
CANADA	Rhodia Canada Inc	Rh	achat groupe Rhodia
MEXIQUE	Rhodia de Mexico SA de CV	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Especialidades SA de CV	Rh	achat groupe Rhodia
BRESIL	Cogeracao de Energia Electrica Paraiso SA	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Brazil Ltda	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Energy Brazil Ltda	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Poliamida Brasil Ltda	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Poluamida e Especialidades Ltda	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhopart-Participacoes Servidos e Comercio Ltda	Rh	achat groupe Rhodia
VENEZUELA	Rhodia Acetow Venezuela SA	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Silices de Venezuela C.A.	Rh	achat groupe Rhodia
URUGUAY	Alaver SA	Rh	achat groupe Rhodia
	Fairway Investimentos SA	Rh	achat groupe Rhodia
	Zamin Company S/A	Rh	achat groupe Rhodia
AUSTRALIE	Rhodia Chemicals Pty Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
NOUVELLE-ZELANDE	Rhodia New Zealand Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
JAPON	Anan Kasei Co Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Japan K.K.	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Nicca Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
CHINE	Baotou Rhodia Rare Earths Company Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Beijing Rhodia Eastern Chemical Co.	Rh	achat groupe Rhodia
	Guangxi Laibin Bioqi New Energy Co., Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Liyang Rhodia Rare Earth New Material Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Qingdao Dongyue Rhodia Chemical Co Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia (Shanghai) International Trading Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia (Zhenjiang) Chemicals Co., Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia China Co., Ltd	Rh	achat groupe Rhodia

	Rhodia Feixiang Specialty Chemicals Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Fine Chemical Additives (Qingdao) Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Hengchang (Zhangjiagang) Specialty Chemical Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Hong Kong Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Polyamide (Shanghai) Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Silica Qingdao Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Wuxi Pharmaceutical Co Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Zhuhai Rhodia Specialty Chemicals Co Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
THAILANDE	Rhodia Thai Holdings Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Thai Industries	Rh	achat groupe Rhodia
SINGAPOURE	Rhodia Amines Chemicals Pte Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Asia Pacific Pte Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
MALAISIE	Biopower Climate Care Holding Sdn Bhd	Rh	création
	Biopower Climate Care Sdn Bhd	Rh	achat groupe Rhodia
INDONESIE	Rhodia Manyar P.T.	Rh	achat groupe Rhodia
INDE	Hindustan Gum & Chemicals Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Polymers & Specialties India Private Limited	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Specialty Chemicals India Limited	Rh	achat groupe Rhodia
COREE DU SUD	Rhodia Energy Asia Pacific Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Korea Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia
	Rhodia Silica Korea Co. Ltd	Rh	achat groupe Rhodia

Sociétés sortantes

Pays	Société	Secteur	Commentaire
PAYS-BAS	Solvay Finance B.V.	-	liquidée
	Terlin B.V.	-	liquidée
ALLEMAGNE	Projektgesellschaft Untertagedeponie Niederrhein GmbH	-	fusion avec Cavity GmbH
	Solvay Kali-Chemie Holding GmbH	-	fusion avec Solvay GmbH
ESPAGNE	Vinilis S.A.	PI	fusion avec Solvin Spain S.L.
PORTUGAL	Pipelife Portugal-Sistemas de Tubagens Plasticas Lda	PI	fusion avec Pipelife France S.N.C.
GRANDE-BRETAGNE	Rhodia Eco Services Ltd	Rh	liquidée
	Rhodia Food Ingredients Lts	Rh	liquidée
	Rhodia HPCII Ltd	Rh	liquidée
	Rhodia Industrial Specialties Ltd	Rh	liquidée
CHINE	Rhodia Wuxi Pharmaceutical Co Ltd	Rh	vendue
THAILANDE	Rhodia Thai Industries	Rh	vendue
COREE DU SUD	Solvay & CPC Barium Strontium Korea Co Ltd	Ch	liquidée

Changement de méthode de consolidation

Pays	Société	Secteur	Commentaire
BELGIQUE	BASF Interox H2O2 Production nv, Brussels	Ch	mise en équivalence
	Pipelife Belgium SA, Kalmthout	PI	mise en équivalence
PAYS-BAS	MTP HP JV C.V., Weesp	Ch	mise en équivalence
	MTP HP JV Management bv, Weesp	Ch	mise en équivalence
	Pipelife Finance bv, Enkhuizen	PI	mise en équivalence
	Pipelife Nederland bv, Enkhuizen	PI	mise en équivalence
	Twebotube bv, Enschede	PI	mise en équivalence
FRANCE	Cogeneration Chalampe S.A.S. , Puteaux	Rh	mise en équivalence
	Orbeo Climate Care S.A.S.	Rh	consolidée globalement
	Pipelife France S.N.C., Gaillon	PI	mise en équivalence
	Rhodigaz S.A.S. , Lyon (Thiers)	Rh	mise en équivalence
ALLEMAGNE	Pipelife Deutschland Asset Management GmbH, Bad Zwischenahn	PI	mise en équivalence
	Pipelife Deutschland GmbH & Co KG Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn	PI	mise en équivalence
	Pipelife Deutschland Verwaltungs-GmbH Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn	PI	mise en équivalence
	Solvay & CPC Barium Strontium GmbH & Co KG, Hannover	Ch	mise en équivalence
	Solvay & CPC Barium Strontium International GmbH, Hannover	Ch	mise en équivalence
	Pipelife Hispania SA, Zaragoza	PI	mise en équivalence
ESPAGNE	Pipelife Hispania SA, Zaragoza	PI	mise en équivalence
PORTUGAL	Pipelife Portugal-Sistemas de Tubagens Plasticas Lda, Nogueira Da Maia	PI	mise en équivalence
AUTRICHE	Pipelife International GmbH, Wiener Neudorf	PI	mise en équivalence
	Pipelife Austria GmbH & Co KG, Wiener Neudorf	PI	mise en équivalence
	Solvay Sisecam Holding AG, Wien	Ch	mise en équivalence
GRANDE-BRETAGNE	Pipelife UK Ltd, Corby	PI	mise en équivalence
IRLANDE	Dromalour Plastics Ltd, Cork	PI	mise en équivalence
	Kenfern Investments Ltd, Cork	PI	mise en équivalence
	Quality Plastics (Holding) Ltd, Cork	PI	mise en équivalence
	Quality Plastics Ltd, Cork	PI	mise en équivalence
	Qualplast Sales Ltd, Cork	PI	mise en équivalence
SUEDE	Pipelife Hafab A.B., Haparanda	PI	mise en équivalence
	Pipelife Nordic A.B., Göteborg	PI	mise en équivalence
	Pipelife Sverige A.B., Oelsremma	PI	mise en équivalence
NORVEGE	Pipelife Norge AS, Surnadal	PI	mise en équivalence
FINLANDE	Pipelife Finland OY, Oulu	PI	mise en équivalence
	Propipe OY, Oulu	PI	mise en équivalence
POLOGNE	Pipelife Polska SA, Karlikowo	PI	mise en équivalence
ROUMANIE	Pipelife Romania S.R.L., Bucuresti	PI	mise en équivalence
SLOVENIE	Pipelife Slovenija, d.o.o., Trzin	PI	mise en équivalence
ESTONIE	Pipelife Eesti AS, Tallinn	PI	mise en équivalence
LITUANIE	Pipelife Lietuva UAB, Vilnius	PI	mise en équivalence
LETONIE	Pipelife Latvia SIA, Riga	PI	mise en équivalence
BULGARIE	Deven AD, Devnya	Ch	mise en équivalence
	Pipelife Bulgaria EOOD, Plovdiv	PI	mise en équivalence
	Solvay Sodi AD, Devnya	Ch	mise en équivalence
CROATIE	Pipelife Hrvatska Republika d.o.o., Karlovac	PI	mise en équivalence
HONGRIE	Pipelife Hungaria Kft, Debrecen	PI	mise en équivalence

REPUBLIQUE TCHEQUE	Pipelife Czech s.r.o., Otrokovice	PI	mise en équivalence
SLOVAQUIE	Pipelife Slovakia s.r.o., Piestany	PI	mise en équivalence
SERBIE	Pipelife Serbia d.o.o., Beograd	PI	mise en équivalence
GRECE	Pipelife Hellas SA, Moschato Attica	PI	mise en équivalence
TURQUIE	Arii Plastik Sanayii AS, Pendik	PI	mise en équivalence
RUSSIE	Pipelife Russia OOO, Zhukov	PI	mise en équivalence
	Soligran ZAO, Moskva	PI	mise en équivalence
ETATS-UNIS	Pipelife Jet Stream, Inc. Siloam Springs, AR	PI	mise en équivalence
MEXIQUE	Solvay & CPC Barium Strontium Monterrey S. de R.L. de C.V., Monterrey	Ch	mise en équivalence
	Solvay & CPC Barium Strontium Reynosa S. de R.L. de C.V., Reynosa	Ch	mise en équivalence
BRESIL	Dacarto Benvic SA, Santo André	PI	mise en équivalence
	Peroxidos do Brasil Ltda, Sao Paulo	Ch	mise en équivalence
THAILANDE	MTP HP JV (Thailand) Ltd, Bangkok	Ch	mise en équivalence
INDONESIE	Rhodia Manyar P.T., Gresik	Rh	mise en équivalence
INDE	Hindustan Gum & Chemicals Ltd, New Delhi	Rh	mise en équivalence
COREE DU SUD	Solvay & CPC Barium Strontium Korea Co Ltd, Onsan	Ch	mise en équivalence

Liste des sociétés du Groupe consolidées globalement

Indication du pourcentage détenu, suivi du Secteur.

À noter que le pourcentage des droits de vote est très proche du taux de détention.

Ch = Chimique **PI** = Plastiques **Rh** = Rhodia - = non alloué

BELGIQUE			
Carrières les Petons S.P.R.L., Walcourt	100	-	
Financières Solvay SA, Bruxelles	99 .9	-	
Peptisyntha SA, Neder-Over-Heembeek	100	Ch	
Rhodia Belgium SA , Bruxelles	100	Rh	
Solvay Benvic & Cie Belgium S.N.C., Brussels	100	PI	
Solvay Chemicals International SA, Brussels	100	Ch	
Solvay Chimie SA, Brussels	100	Ch	
Solvay Coordination Internationale des Crédits Commerciaux (CICC) SA, Brussels	100	-	
Solvay Energy SA, Brussels	100	-	
Solvay Nafta Development and Financing SA, Brussels	100	-	
Solvay Participations Belgique SA, Brussels	100	-	
Solvay Pharmaceuticals SA - Management Services, Brussels	100	-	
Solvay Specialties Compounding SA, Brussels	100	PI	
Solvay Stock Option Management S.P.R.L., Brussels	100	-	
Solvic SA, Brussels	75	PI	
SolVin SA, Brussels	75	PI	

LUXEMBOURG		
Caredor S.A., Strassen	100	Rh
Solvay Finance (Luxembourg) SA, Luxembourg	100	-
Solvay Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg	100	-
Solvay Luxembourg Development S.a.r.l., Luxembourg	100	-
PAYS-BAS		
Polvom B.V., Linne-Herten	100	
Rhodia International Holdings B.V., Den Haag	100	Rh
Solvay Chemicals and Plastics Holding B.V., Weesp	100	
Solvay Chemie B.V., Linne-Herten	100	Ch
Solvay Holding Nederland B.V., Weesp	100	-
SolVin Holding Nederland B.V., Weesp	59 4	PI
FRANCE		
Orbeo Climate Care S.A.S. , Puteaux	100	Rh
RHOD V S.N.C. , Courbevoie	100	Rh
RHOD W S.N.C. , Courbevoie	100	Rh
Rhodia Chimie S.A.S. , Aubervilliers	100	Rh
Rhodia Energy GHG S.A.S. , Puteaux	100	Rh
Rhodia Energy S.A.S. , Puteaux	100	Rh
Rhodia Finance S.A.S. , Courbevoie	100	Rh
Rhodia Laboratoire du Futur S.A.S. , Pessac	100	Rh
Rhodia Operations S.A.S. , Aubervilliers	100	Rh
Rhodia Participations S.N.C. , Courbevoie	100	Rh
Rhodia S.A. , Courbevoie	100	Rh
Rhodianyl S.A.S. , Saint-Fons	100	Rh
Solvay - Carbonate - France S.A.S., Paris	100	Ch
Solvay - Electrolyse - France S.A.S., Paris	100	Ch
Solvay - Fluorés - France S.A.S., Paris	100	Ch
Solvay - Olefines - France S.A.S., Paris	100	Ch
Solvay - Organics - France S.A.S., Paris	100	Ch
Solvay - Spécialités - France S.A.S., Paris	100	PI
Solvay Benvic Europe - France S.A.S., Paris	100	Ch
Solvay Energie France S.A.S., Paris	100	-
Solvay Finance France S.A., Paris	100	-
Solvay Finance S.A., Paris	100	-
Solvay Participations France S.A., Paris	100	Ch
Solvay Speciality Polymers France S.A.S., Paris	100	PI
Solvin France S.A., Paris	75	-
ITALIE		
Rhodia Italia S.p.A. , Bollate	100	Rh
SIS Italia S.p.A., Bollate	100	-
Società Elettrochimica Solfuri e Cloroderivati (ELESO) S.p.A., Bollate	100	Ch
Società Generale per l'Industria della Magnesia (SGIM) S.p.A., Angera	100	Ch
Solvay Bario e Derivati S.p.A., Massa	100	Ch
Solvay Benvic Europe - Italia S.p.A, Ferrara	100	PI
Solvay Chimica Bussi S.p.A., Rosignano	100	Ch
Solvay Chimica Italia S.p.A., Milano	100	Ch
Solvay Finanziaria S.p.A., Milano	100	-
Solvay Fluor Italia S.p.A., Rosignano	100	Ch
Solvay Padanaplast S.p.A., Roccabianca	100	PI
Solvay Solexis S.p.A., Milano	100	PI

Solvay Specialty Polymers Management s.r.l., Bollate	100	PI
SolVin Italia S.p.A., Ferrara	75	PI
ALLEMAGNE		
Cavity GmbH, Hannover	100	-
Girindus AG, Hannover	82	Ch
Horizon Immobilien AG, Hannover	100	-
Rhodia Acetow GmbH , Freiburg	99 .9	Rh
Rhodia Deutschland GmbH , Freiburg	100	Rh
Rhodia GmbH , Freiburg	100	Rh
Salzgewinnungsgesellschaft Westfalen mbH & Co KG, Epe	65	Ch
Solvay Chemicals GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Fluor GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay GmbH, Hannover	100	-
Solvay Infra Bad Hoeningen GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Organics GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Specialty Polymers Germany GmbH, Hannover	100	PI
Solvay Verwaltungs-und Vermittlungs GmbH, Hannover	100	-
Solvin GmbH & Co KG, Hannover	75	PI
Solvin Holding GmbH, Hannover	75	PI
ESPAGNE		
Electrolisis de Torrelavega S.L., Barcelona	100	Ch
Rhodia Iberia S.L., Madrid	100	Rh
Solvay Benvic Europe - Iberica S.A., Barcelona	100	PI
Solvay Ibérica S.L., Barcelona	100	-
Solvay Participaciones S.A., Barcelona	100	-
Solvay Quimica S.L., Barcelona	100	Ch
Solvin Spain S.L., Martorell	75	PI
SUISSE		
Solvay (Schweiz) AG, Bad Zurzach	100	Ch
Solvay Vinyls Holding AG, Bad Zurzach	100	-
Sopargest - Société de participation et de gestion S.A., Fribourg	100	Rh
PORTUGAL		
3S Solvay Shared Services-Sociedade de Serviços Partilhados Unipessoal Lda, Carnaxide	100	-
Solvay Interox - Produtos Peroxidados SA, Povoia	100	Ch
Solvay Portugal - Produtos Quimicos SA, Povoia	100	Ch
AUTRICHE		
Solvay Österreich GmbH, Wien	100	Ch
GRANDE-BRETAGNE		
Holmes Chapel Trading Ltd , Watford Reeds	100	Rh
McIntyre Group Ltd , Watford Reeds	100	Rh
Rhodia Holdings Ltd , Watford Reeds	100	Rh
Rhodia International Holdings Ltd , Oldbury	100	Rh
Rhodia Limited , Watford Reeds	100	Rh
Rhodia Organique Fine Ltd , Watford Reeds	100	Rh
Rhodia Overseas Ltd , Watford Reeds	100	Rh
Rhodia Pharma Solutions Holdings Ltd, Cramlington	100	Rh
Rhodia Pharma Solutions Ltd, Cramlington	100	Rh
Rhodia Reorganisation, Watford Reeds	100	Rh
Rhodia UK Ltd , Watford Reeds	100	Rh
Solvay Chemicals Ltd, Warrington	100	Ch
Solvay Interox Ltd, Warrington	100	Ch

Solvay Speciality Chemicals Ltd, Warrington	100	Ch
Solvay UK Holding Company Ltd, Warrington	100	-
IRLANDE		
Solvay Finance Ireland Unlimited , Dublin	100	-
FINLANDE		
Solvay Chemicals Finland Oy, Voikkaa	100	Ch
POLOGNE		
Rhodia Polyamide Polska Sp z.o.o. , Gorzow Wielkopolski	100	Rh
BULGARIE		
Solvay Bulgarie EAD, Devnya	100	Ch
RUSSIE		
Sertow OOO, Serpukhov Khimi	100	Rh
EGYPTE		
Solvay Alexandria Sodium Carbonate Co, Alexandria	100	Ch
ETATS-UNIS		
Alcolac Inc., Cranbury	100	Rh
American Soda LLP, Parachute, CO	100	Ch
Ausimont Industries, Inc., Wilmington, DE	100	PI
Girindus America, Inc., Cincinnati, OH	82 .1	Ch
Heat Treatment Services Inc., Cranbury	100	Rh
Montecatini USA, Wilmington, DE	100	PI
Peptisyntha, Inc., Torrance, CA	100	Ch
Rhodia Financial Services Inc, Wilmington	100	Rh
Rhodia Funding Corporation, Cranbury	100	Rh
Rhodia Holding Inc, Cranbury	100	Rh
Rhodia Inc, Cranbury	100	Rh
Rhodia India Holding Inc., Cranbury	100	Rh
Rocky Mountain Coal Company, LLC, Houston, TX	100	Ch
Solvay Advanced Polymers, LLC, Alpharetta, GA	100	PI
Solvay America Holdings, Inc., Houston, TX	100	-
Solvay America, Inc., Houston, TX	100	PI
Solvay Chemicals, Inc., Houston, TX	100	Ch
Solvay Finance (America) LLC, Houston, TX	100	-
Solvay Fluorides, LLC., Greenwich, CT	100	Ch
Solvay Information Services NAFTA, LLC, Houston, TX	100	-
Solvay North America Investments, LLC, Houston, TX	100	-
Solvay North America LLC, Houston, TX	100	-
Solvay Soda Ash Expansion JV, Houston, TX	80	Ch
Solvay Soda Ash Joint Venture, Houston, TX	80	Ch
Solvay Solexis, Inc., Wilmington, DE	100	PI
CANADA		
Rhodia Canada Inc, Toronto	100	Rh
MEXIQUE		
Rhodia de Mexico SA de CV, Mexico	100	Rh
Rhodia Especialidades SA de CV, Mexico	100	Rh
Solvay Fluor Mexico S.A. de C.V., Ciudad Juarez	100	Ch
Solvay Mexicana S. de R.L. de C.V., Monterrey	100	Ch
Solvay Quimica Y Minera Servicios SA de CV, Monterrey	100	Ch
Solvay Quimica Y Minera Ventas SA de CV, Monterrey	100	Ch
BRESIL		
Cogeracao de Energia Electrica Paraiso SA, Brotas	100	Rh
Rhodia Brazil Ltda, Sao Paulo Aguiar	100	Rh

Rhodia Energy Brazil Ltda, Paulinia Sao Francisco	100	Rh
Rhodia Poliamida Brasil Ltda , Sao Paolo Aguiar	100	Rh
Rhodia Poliamida e Especialidades Ltda, Sao Paolo Aguiar	100	Rh
Rhopart-Participacoes Servidos e Comercio Ltda, Sao Paolo Aguiar	100	Rh
Solvay do Brasil Ltda, Sao Paulo	100	Ch
Solvay Indupa do Brasil SA, Sao Paulo	69 .9	PI
ARGENTINE		
Solvay Argentina SA, Buenos Aires	100	-
Solvay Indupa S.A.I.C., Bahia Blanca	69 .9	PI
Solvay Quimica SA, Buenos Aires	100	Ch
VENEZUELA		
Rhodia Acetow Venezuela SA, Valencia	100	Rh
Rhodia Silices de Venezuela C.A., Barquisimeto	100	Rh
URUGUAY		
Alaver SA, Montevideo	100	Rh
Fairway Investimentos SA, Montevideo	100	Rh
Zamin Company S/A, Montevideo	100	Rh
AUSTRALIE		
Rhodia Chemicals Pty Ltd , Sydney	100	Rh
Solvay Interox Pty Ltd, Banksmeadow	100	Ch
NOUVELLE-ZELANDE		
Rhodia New Zealand Ltd, Auckland	100	Rh
JAPON		
Anan Kasei Co Ltd, Anan	67	Rh
Nippon Solvay KK, Tokyo	100	Ch
Rhodia Japan K.K., Tokyo	100	Rh
Rhodia Nicca Ltd, Tokyo	60	Rh
Solvay Advanced Polymers KK, Tokyo	100	PI
Solvay Solexis KK, Minato Ku-Tokyo	100	PI
CHINE		
Baotou Rhodia Rare Earths Company Ltd, Baotou	55	Rh
Beijing Rhodia Eastern Chemical Co., Ltd, Beijing	60	Rh
Guangxi Laibin Bioqi New Energy Co., Ltd, Laibin	100	Rh
Liyang Rhodia Rare Earth New Material Co., Ltd, Li Yang	96 .3	Rh
Rhodia (Shanghai) International Trading Co., Ltd, Shanghai	100	Rh
Rhodia (Zhenjiang) Chemicals Co., Ltd, Zhenjiang New area	100	Rh
Rhodia China Co., Ltd , Shanghai	100	Rh
Rhodia Feixiang Specialty Chemicals Co., Ltd, Suzhou	87 .5	Rh
Rhodia Fine Chemical Additives (Qingdao) Co., Ltd, Qingdao	100	Rh
Rhodia Hengchang (Zhangjiagang) Specialty Chemical Co., Ltd, Zhangjiagang	70	Rh
Rhodia Hong Kong Ltd , Hong Kong	100	Rh
Rhodia Polyamide (Shanghai) Co., Ltd, Shanghai	100	Rh
Rhodia Silica Qingdao Co., Ltd , Qingdao	100	Rh
Solvay (Shanghai) Ltd, Shanghai	100	PI
Solvay Speciality Polymers (Changshu) Co. Ltd, Changshu	100	-
Zhuhai Rhodia Specialty Chemicals Co Ltd	78 .8	Rh
THAILANDE		
Advanced Biochemical (Thailand) Company Ltd, Bangkok	58 .8	Ch
Rhodia Thai Holdings Ltd, Bangkok	100	Rh
Solvay Peroxythai Ltd, Bangkok	100	Ch
Vinythai Public Company Ltd, Bangkok	58 .8	PI

SINGAPOUR		
Rhodia Amines Chemicals Pte Ltd , Singapore	100	Rh
Rhodia Asia Pacific Pte Ltd , Singapore	100	Rh
Solvay Singapore Pte Ltd, Singapore	100	-
MALAISIE		
Biopower Climate Care Holding Sdn Bhd, Kuala Lumpur	100	Rh
Biopower Climate Care Sdn Bhd, Kuala Lumpur	95 .4	Rh
INDE		
Rhodia Polymers & Specialties India Private Limited, Mumbai	100	Rh
Rhodia Specialty Chemicals India Limited, Mumbai	72 .9	Rh
Solvay Specialities India Private Limited, Mumbai	100	PI
ILES CAIMAN		
Blair International Insurance (Cayman) Ltd, Georgetown	100	-
COREE DU SUD		
Daehan Solvay Special Chemicals Co., Ltd, Seoul	100	Ch
Rhodia Energy Asia Pacific Co. Ltd , Seoul	100	Rh
Rhodia Korea Co. Ltd , Seoul	100	Rh
Rhodia Silica Korea Co. Ltd , Incheon	100	Rh
Solvay Fluor Korea Co. Ltd, Séoul	100	Ch
NAMIBIE		
Okorusu Fluorspar (Pty) Ltd, Otjiwarongo	100	Ch
Okorusu Holdings (Pty) Ltd, Windhoek	100	Ch

Liste des sociétés du Groupe consolidées proportionnellement

FRANCE		
Butachimie S.N.C. , Courbevoie	50	Rh
Hexagas S.A.S. , Puteaux	50	Rh
ALLEMAGNE		
Warmeverbundkraftwerk Freiburg GmbH, Freiburg	50	Rh
ETATS-UNIS		
Primester, Kingsport TN	50	Rh

Liste des sociétés mises en équivalence

BELGIQUE		
BASF Interox H2O2 Production N.V., Bruxelles	50	Ch
Pipelife Belgium S.A., Kalmthout	50	PI
PAYS-BAS		
MTP HP JV C.V., Weesp	50	Ch
MTP HP JV Management bv, Weesp	50	Ch
Pipelife Finance bv, Enkhuizen	50	PI
Pipelife Nederland bv, Enkhuizen	50	PI
Twebotube bv, Enschede	50	PI
FRANCE		
Cogeneration Chalampe S.A.S. , Puteaux	50	Rh
GIE Chime Salindres , Salindres	50	Rh
Gie Osiris, Roussillon	34 .8	Rh
Pipelife France S.N.C., Gaillon	50	PI
Rhodigaz S.A.S. , Lyon (Thiers)	50	Rh
ALLEMAGNE		
Pipelife Deutschland Asset Management GmbH, Bad Zwischenahn	50	PI
Pipelife Deutschland GmbH & Co KG Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn	50	PI
Pipelife Deutschland Verwaltungs-GmbH Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn	50	PI
Solvay & CPC Barium Strontium GmbH & Co KG, Hannover	75	Ch
Solvay & CPC Barium Strontium International GmbH, Hannover	75	Ch
ESPAGNE		
Pipelife Hispania SA, Zaragoza	50	PI
AUTRICHE		
Pipelife Austria GmbH & Co KG, Wiener Neudorf	50	PI
Pipelife International GmbH, Wiener Neudorf	50	PI
Solvay Sisecam Holding AG, Wien	75	Ch
GRANDE-BRETAGNE		
Pipelife UK Ltd, Corby	50	PI
IRLANDE		
Dromalour Plastics Ltd, Cork	50	PI
Kenfern Investments Ltd, Cork	50	PI
Quality Plastics (Holding) Ltd, Cork	50	PI
Quality Plastics Ltd, Cork	50	PI
Qualplast Sales Ltd, Cork	50	PI

SUEDE		
Pipelife Hafab A.B., Haparanda	50	PI
Pipelife Nordic A.B., Göteborg	50	PI
Pipelife Sverige A.B., Oelsremma	50	PI
NORVEGE		
Pipelife Norge AS, Surnadal	50	PI
FINLANDE		
Pipelife Finland OY, Oulu	50	PI
Propipe OY, Oulu	50	PI
POLOGNE		
Zaklad Energoelctryczny Energo-Stil Sp. z o.o., Gorzow Wielkopolski	25	Rh
Pipelife Polska S.A., Karlikowo	50	PI
ROUMANIE		
Pipelife Romania S.R.L., Bucuresti	50	PI
SLOVENIE		
Pipelife Slovenija, d.o.o., Trzin	50	PI
ESTONIE		
Pipelife Eesti AS, Tallinn	50	PI
LITUANIE		
Pipelife Lietuva UAB, Vilnius	50	PI
LETTONIE		
Pipelife Latvia SIA, Riga	50	PI
BULGARIE		
Deven AD, Devnya	75	Ch
Pipelife Bulgaria EOOD, Plovdiv	50	PI
Solvay Sodi AD, Devnya	75	Ch
CROATIE		
Pipelife Hrvatska Republika d.o.o., Karlovac	50	PI
HONGRIE		
Pipelife Hungaria Kft, Debrecen	50	PI
REPUBLIQUE TCHEQUE		
Pipelife Czech s.r.o., Otrokovice	50	PI
SLOVAQUIE		
Pipelife Slovakia s.r.o., Piestany	50	PI
SERBIE		
Pipelife Serbia d.o.o., Beograd	50	PI
GRECE		
Pipelife Hellas SA, Moschato Attica	50	PI
TURQUIE		
Arii Plastik Sanayii AS, Pendik	50	PI
RUSSIE		
Pipelife Russia OOO, Zhukov	50	PI
Poligran OAO, Tver	50	PI
Rusvinyl OOO, Moscow	29 .7	PI
Soligran ZAO, Moscow Aptekars	50	PI
ETATS-UNIS		
Pipelife Jet Stream, Inc. Siloam Springs, AR	50	PI
MEXIQUE		
Solvay & CPC Barium Strontium Monterrey S. de R.L. de C.V., Monterrey	75	Ch
Solvay & CPC Barium Strontium Reynosa S. de R.L. de C.V., Reynosa	75	Ch

BRESIL		
Dacarto Benvic SA, Santo André	50	PI
Peroxidos do Brasil Ltda, Sao Paulo	69 .4	Ch
CHINE		
Qingdao Dongyue Rhodia Chemical Co Ltd, Qingdao	30	Rh
ARGENTINE		
Solalban Energia S.A., Bahia Blanca	40 .5	PI
THAILANDE		
MTP HP JV (Thailand) Ltd, Bangkok	50	Ch
INDONESIE		
Rhodia Manyar P.T., Gresik	50	Rh
INDE		
Hindustan Gum & Chemicals Ltd, New Delhi	50	Rh

Comptes annuels abrégés de Solvay SA

Les comptes annuels de Solvay SA sont présentés ci-après dans un schéma abrégé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de Solvay SA, le rapport de gestion ainsi que le rapport du Commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles gratuitement sur Internet ou sur demande à :

Solvay SA
rue de Ransbeek 310
B - 1120 Bruxelles

Bilan abrégé de Solvay SA

Millions EUR	2010	2011
ACTIF		
Actifs Immobilisés	8 061	9 107
Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	83	97
Immobilisations corporelles	61	57
Immobilisations financières	7 917	8 953
Actifs circulants	5 613	5 260
Stocks	12	12
Créances commerciales	110	116
Autres créances	687	4 243
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	4 778	794
Charges à reporter - produits acquis	26	95
Total de l'actif	13 674	14 368
PASSIF		
Capitaux propres	6 684	6 753
Capital	1 271	1 271
Primes d'émission	18	18
Réserves	1 948	1 951
Bénéfice reporté	3 447	3 513
Subsides en capital	0	1
Provisions et impôts différés	324	360
Dettes financières	6 122	6 641
- à plus d'un an	1 999	2 301
- à un an au plus	4 123	4 340
Dettes commerciales	119	152
Autres dettes	310	316
Charges à imputer - produits à reporter	115	146
Total du passif	13 674	14 368

Compte de résultats abrégé de Solvay SA

Millions EUR	2010	2011
Produits d'exploitation	903	982
Chiffres d'affaires	427	485
Autres produits d'exploitation	476	497
Charges d'exploitation	-973	-1 178
Résultat d'exploitation	-70	-196
Charges et produits financiers	281	278
Bénéfice courant avant impôts	211	82
Résultats exceptionnels	2 543	209
Résultat de l'exercice avant impôts	2 754	291
Impôts	28	34
Résultat de l'exercice	2 782	325
Transfert (-) / Prélèvement (+) aux réserves immunisées	-	-
Résultat de l'exercice à affecter	2 782	325

Rapport du commissaire

sur les états financiers consolidés sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des états financiers consolidés

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Solvay SA (la "société") et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière clôturé le 31 décembre 2011, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à 19 437 millions EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 247 millions EUR.

Les états financiers annuels de certaines sociétés importantes comprises dans le périmètre de consolidation pour un montant total d'actifs de 10 223 millions EUR et un bénéfice total de l'exercice de 22 millions EUR ont été contrôlés par d'autres réviseurs. Notre attestation sur les états financiers consolidés ci-joints, dans la mesure où elle porte sur les montants relatifs à ces sociétés, est basée sur les rapports de ces autres réviseurs.

L'établissement des états financiers consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis, ainsi que les rapports des autres réviseurs sur lesquels nous nous sommes basés, fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, et sur base des rapports des autres réviseurs, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2011, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les états financiers consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 16 février 2012

Le commissaire

DELOITTE Bedrijfsrevisoren / Reviseurs d'Entreprises
BV o.v.v.e. CVBA / SC s.f.d. SCRL
Represented by Eric Nys

Déclaration de gouvernance d'entreprise

Ce document constitue une annexe
du rapport de gestion

Table des matières

Code de référence et introduction	p. 183
1. Structure juridique et actionariat de Solvay SA	p. 183
2. Politique en matière de capital social et en matière de dividende	p. 184
2.1. Politique en matière de capital social	
2.2. Politique en matière de dividende	
3. Assemblées Générales des actionnaires	p. 186
3.1. Lieu et date	
3.2. Ordre du jour	
3.3. Procédure de convocation	
3.4. Participation à l'Assemblée Générale et procuration	
3.5. Procédure	
3.6. Documentation	
4. Conseil d'Administration	p. 188
4.1. Rôle et mission	
4.2. Fonctionnement et représentation	
4.3. Composition	
4.4. Evaluation et formation	
4.5. Comités	
5. Comité exécutif	p. 195
5.1. Rôle et mission	
5.2. Délégation	
5.3. Composition	
5.4. Fréquence, préparation et déroulement des réunions	
6. Rapport de rémunération	p. 197
7. Rôle des Présidents dans l'harmonie entre le Conseil d'Administration et le Comité exécutif	p. 201
8. Principales caractéristiques des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne	p. 201
9. Audit externe	p. 203
10. Code de Conduite	p. 203
11. Prévention du délit d'initié	p. 204
12. Organisation interne du groupe Solvay	p. 204
13. Relations avec les actionnaires et investisseurs	p. 204
Annexe :	
1. Comité d'Audit "Mission Statement"	p. 206
2. Politique de rémunération des Directeurs Généraux	p. 207

Code de référence et introduction

Le groupe Solvay a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 comme son code de référence en matière de gouvernance. Le présent rapport présente l'application des recommandations de ce Code suivant le principe "appliquer ou expliquer" ("comply or explain"). Le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 est disponible sur le site internet de GUBERNA (www.guberna.be).

L'année 2011 a été marquée par l'acquisition de la société Rhodia le 16 septembre et le début de l'intégration de ses activités dans le groupe Solvay. La gouvernance du groupe Solvay s'applique à l'ensemble de ses activités, y compris les activités du Secteur Rhodia. Dans certains domaines, l'intégration n'est pas encore pleinement réalisée. Durant la période d'intégration, des processus différents mais avec des finalités similaires coexisteront, l'objectif étant de les aligner dans le cadre de la gouvernance du groupe Solvay.

1. Structure juridique et actionariat de Solvay SA

1.1. Solvay SA est une société anonyme de droit belge; son siège social a été déplacé du 33, rue du Prince Albert à 1050 Bruxelles au 310, rue de Ransbeek à 1120 Bruxelles par décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2011.

Ses statuts sont consultables sur le site internet de Solvay à l'adresse suivante: www.solvay.com.

Une Assemblée Générale Extraordinaire de Solvay SA tenue le 10 mai 2011 a modifié son objet social afin de le rendre plus "générique", tout en conservant à titre principal le centrage de la société

sur des activités liées à la chimie, en y ajoutant des activités liées aux ressources naturelles et en visant plus clairement la prise de participations.

1.2. Les actions sont soit nominatives, soit dématérialisées. Depuis le 1^{er} janvier 2008, il n'est plus possible de se faire livrer des titres papier (porteur).

Les titres au porteur qui se trouvaient déjà dans un dossier-titres ont automatiquement été convertis en titres dématérialisés. Par ailleurs, suite à la décision adoptée par l'Assemblée Générale du 8 mai 2007, les titres au porteur émis par la société qui n'ont pas été inscrits en compte titres dématérialisés ou transformés en titres nominatifs avant le 1^{er} juillet 2011 ont été convertis de plein droit en titres dématérialisés.

Au 31 décembre 2011, le capital de Solvay SA était représenté par 84 701 133 actions. Chaque action donne droit à une voix en cas de vote (sauf les actions qui seraient détenues par Solvay SA ou ses filiales dont le droit de vote est suspendu). Toutes les actions sont égales et ordinaires.

L'action est cotée sur NYSE Euronext Brussels. En outre, elle a été admise aux négociations sur NYSE Euronext Paris en date du 23 janvier 2012. Elle est présente dans une série d'indices :

- Euronext 100, incluant les 100 premières sociétés européennes cotées sur NYSE EURONEXT où Solvay se classait à la 65^{ème} place (0,4 % de l'indice) au 31 décembre 2011.
- Le BEL 20, indice basé sur les 20 principaux titres cotés sur Euronext Brussels. Au 31 décembre 2011, Solvay représentait environ 7,6 % de la valeur de cet indice (5^{ème} place de l'indice). Les actions Solvay sont incluses dans la catégorie "Chemicals - Specialties" de l'indice sectoriel d'Euronext Brussels.
- Les indices : DJ Stoxx, DJ Euro

Stoxx, FTSE 300, FTSE4Good, MSCI...

Depuis le 15 février 2007, Solvay Stock Option Management SPRL a mandaté la banque Rothschild & Cie, dans le cadre d'un contrat de liquidité, pour améliorer la liquidité du titre sur Euronext Brussels. Ce mandat est resté d'application en 2011.

1.3. L'actionnaire principal de Solvay SA est la société Solvac SA qui, au 31 décembre 2011, détenait un peu plus de 30 % du capital et des droits de vote. Solvac SA a procédé aux déclarations de transparence ad hoc chaque fois qu'elle a franchi un seuil légal ou statutaire de déclaration. Elle a également fait les notifications requises par la loi sur les offres publiques d'achat. Solvac SA est une société anonyme de droit belge dont les actions sont admises à la cotation sur NYSE Euronext Brussels. Son actionariat est réservé aux personnes physiques et est exclusivement nominatif. Il se compose très majoritairement (environ 80 % du capital) de membres des familles fondatrices de Solvay SA.

Par ailleurs, en date du 31 décembre 2011, Solvay Stock Option Management SPRL possédait 4,13 % des actions émises par Solvay SA (3 284 625 actions) notamment pour couvrir le programme de stock options de Solvay (voir détails dans 2.1. "capital social"). En date du 17 février 2012, cette participation a franchi à la baisse le seuil de 3 % pour s'établir à 2,81 %.

Les déclarations de transparence les plus récentes sont disponibles sur le site internet www.solvay.com.

Le reste des actions est détenu par :

- des actionnaires individuels, qui détiennent directement une participation dans Solvay SA, sans qu'aucun d'entre eux, seul ou de concert n'ait atteint à ce titre le seuil initial de détention de 3 % requérant

une déclaration de transparence ;

- des actionnaires institutionnels, européens et internationaux dont le nombre et l'intérêt sont mesurables par l'intensité des contacts lors des nombreux "roadshows", par la publication régulière de notes d'analystes et par le niveau des volumes boursiers de ces dernières années (moyenne journalière sur Euronext de 247 000 titres en 2011 et de 182 000 titres en 2010).

La société a été informée que des actionnaires individuels ont décidé d'être en mesure de se consulter lorsque des questions particulièrement stratégiques viennent à être soumises par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Chacun de ces actionnaires reste tout à fait libre de son vote.

1.4. Lors des Assemblées Générales de mai 2010 et mai 2011, les actionnaires ont déposé et voté au total avec, en moyenne, 46 % du capital de Solvay SA.

1.5. Au 31 décembre 2011, Solvay SA ne détenait aucune participation requérant une déclaration de transparence légale ou statutaire.

2. Politique en matière de capital social et en matière de dividende

2.1. Politique en matière de capital social

2.1.1. Depuis sa transformation en société anonyme et son entrée en Bourse en 1969, la société n'a pas fait appel public à ses actionnaires pour augmenter son capital social. Elle s'est autofinancée sur ses résultats et ne distribue qu'une partie de ceux-ci (voir infra politique de dividende).

2.1.2. Le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2009, pour une période de cinq ans à compter de cette date, d'acquérir ou d'aliéner en Bourse des actions de la société à concurrence de maximum 20 % du capital (soit 16 940 000 actions), à un cours compris entre 20 EUR et 150 EUR. Il a fait usage de cette faculté de façon très limitée en 2011 pour les besoins d'un contrat de liquidité (voir le point 1.2. ci-dessus), pour la couverture des engagements en matière de stock options (voir le point 2.1.3. ci-dessous) et dans le cadre d'un programme de placement en actions propres mis en place

début 2010 et échu à fin 2011. Les 880 766 actions propres achetées par Solvay SA dans ce cadre ont été transférées à Solvay Stock Option Management SPRL pour la couverture de stock options.

2.1.3. Depuis décembre 1999, la société a mis en place un programme annuel de "stock options" pour les dirigeants du Groupe dans le monde. Ce programme est couvert par le rachat en Bourse par le groupe Solvay de ses propres actions. Depuis janvier 2007, le programme de couverture est assumé par Solvay Stock Option Management SPRL. Ce programme de couverture a fait l'objet d'une autorisation de cinq ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2009.

Au 31 décembre 2011, la détention par Solvay Stock Option Management SPRL de titres émis par Solvay SA représentait 4,13 % (3 284 625 actions) du capital social. En date du 17 février 2012, cette participation a franchi à la baisse le seuil de 3 % pour s'établir à 2,81 %.

Le dernier programme annuel de "stock options" (exerçables du 1^{er} janvier 2015 au 13 décembre 2019) a été proposé à la fin de 2011 à environ 200 dirigeants du Groupe, à

Programmes de "stock options"

Dates d'émission	Prix d'exercice (en EUR)	Périodes d'exercice	Taux d'acceptation
2000	58,21	02/2004-12/2008	98,9 %
2001	62,25	02/2005-12/2009	98,6 %
2002	63,76	02/2006-12/2010	98,4 %
2003	65,83	02/2007-12/2011	97,3 %
2004	82,88	02/2008-12/2012	96,4 %
2005	97,30	02/2009-12/2013	98,8 %
2006	109,09	02/2010-12/2014	97,2 %
2007	96,79	01/2011-12/2015	97,6 %
2008	58,81	01/2012-12/2016	96,9 %
2009	72,34	01/2013-12/2017	98,2 %
2010	76,49	01/2014-12/2018	98,1 %
2011	65,71	01/2015-12/2019	93,8 %

un prix d'exercice de 65,71 EUR par action. Ce prix représente la moyenne des cours de clôture de l'action Solvay sur Euronext pendant les 30 jours précédant l'offre des options. Ces options ont été acceptées à 93,8% par ces dirigeants.

En 2011, des "stock options", représentant un total de 480 577 actions, ont été exercées, sachant que les options sont exerçables en principe pendant cinq ans¹ après une période de gel de trois ans.

Les exercices de stock options se décomposent comme suit :

- "stock options" plan 2000 : 12 300 actions
- "stock options" plan 2001 : 18 900 actions
- "stock options" plan 2002 : 14 800 actions
- "stock options" plan 2003 : 180 800 actions
- "stock options" plan 2004 : 182 277 actions
- "stock options" plan 2005 : 55 700 actions
- "stock options" plan 2007 : 15 800 actions

Le droit de vote et au dividende de

Solvay SA est suspendu pendant la période d'auto-détention.

Dans le cadre de l'intégration de la société Rhodia au sein du groupe Solvay et dans le but d'harmoniser les conditions d'octroi des stock options, les plans futurs de stock options seront élargis à un plus grand nombre de bénéficiaires. Par ailleurs, en raison de cette intégration, le Conseil d'Administration a décidé d'avancer le plan 2012 au mois de mars.

Notons enfin que dans le cadre de l'offre publique d'achat de Solvay pour les actions de Rhodia SA, des contrats de liquidité ont été conclus avec des employés bénéficiaires d'actions gratuites ou d'options portant sur des actions Rhodia, afin de permettre à ces bénéficiaires de conserver leurs droits et de céder leurs actions Rhodia pendant une durée déterminée après la clôture de l'offre publique d'achat.

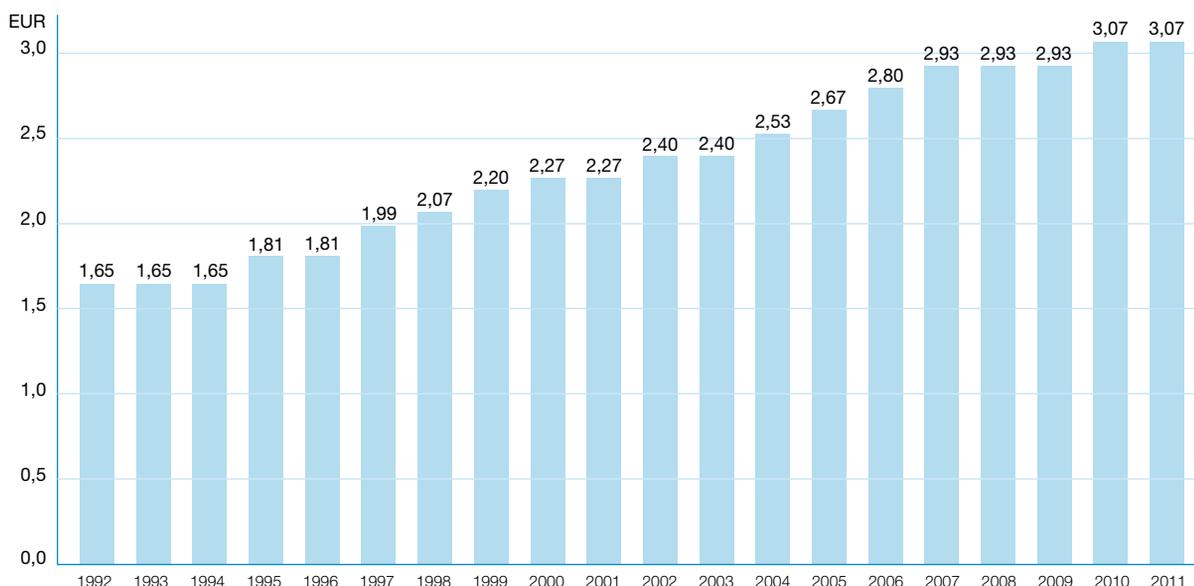
2.1.4. Le Conseil d'Administration a mis en œuvre, lors de sa séance du 14 décembre 2011, son plan annuel de "stock options" au bénéfice d'environ 200 cadres supérieurs du

Groupe dont les Membres du Comité exécutif. Parmi ces derniers figurent MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche qui sont, par ailleurs, Administrateurs. Ces derniers se sont abstenus, pour raison éthique, de participer à la délibération du Conseil d'Administration qui les concernait en matière de "stock options".

Le Conseil d'Administration a pris acte de leur déclaration d'abstention et a considéré que leur participation à ce plan relevait de l'Article 523 §3 al 2 du Code des Sociétés qui traite des opérations habituelles conclues dans des conditions et sous les garanties normales de marché pour des opérations de même nature. MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche ont accepté respectivement 25 000 et 20 000 options. A sa demande, le nombre d'options octroyées en 2011 au Président du Comité exécutif a été limité au nombre d'options octroyées l'année précédente.

2.1.5. Indépendamment de l'autorisation dont question au paragraphe 2.1.2. ci-avant et dans un cadre défensif, la société a la possibilité de racheter ses propres

Evolution du dividende brut de Solvay de 1992 à 2011 (en EUR)



1. Portés à huit ans pour les bénéficiaires résidant en Belgique pour les "stock options" plans de 1999 à 2002 inclus. Portés à dix ans pour les bénéficiaires résidant en Belgique pour les "stock options" plans de 2005 à 2007 inclus.

titres en Bourse à hauteur de 20 % du capital souscrit, sans être soumise à un plancher ou à un plafond de cours, en cas de menace d'un dommage grave et imminent c'est-à-dire, par exemple, en cas d'offre publique inamicale.

Ce système a été renouvelé en mai 2011 pour trois ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société.

2.2. Politique en matière de dividende

2.2.1. La politique du Conseil d'Administration consiste à proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires d'augmenter le dividende chaque fois que possible et, si possible, de ne jamais le diminuer. Cette politique a été suivie depuis de très nombreuses années. Le graphique page 185 en est l'illustration sur les 20 dernières années.

2.2.2. Le paiement du dividende annuel est effectué en deux tranches sous forme d'un acompte et d'un solde. En ce qui concerne l'acompte, le Conseil d'Administration a décidé en octobre 2006 de modifier la méthode de fixation de celui-ci. Cette méthode intègre une guidance de 40 % (arrondi) du dividende total de l'exercice précédent et tient compte des résultats sur les neuf premiers mois de l'exercice en cours.

Par conséquent, pour l'exercice 2011, un acompte sur dividende net de 0,90 EUR par action (1,20 EUR brut avant précompte mobilier belge libératoire de 25 %) a été approuvé par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2011.

Cet acompte sur dividende (coupon n° 89), payé le 19 janvier 2012, est à valoir sur le dividende total de l'exercice 2011, proposé par le Conseil d'Administration le 15 février 2012.

En ce qui concerne le solde, le Conseil d'Administration propose lors de l'établissement des comptes annuels un dividende qu'il soumet

à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire dans la ligne de la politique décrite ci-avant.

La deuxième tranche de dividende, soit le solde après déduction de l'acompte, est payable en mai.

Pour l'exercice 2011, le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 8 mai 2012 se monte à 2,3 EUR net par action (3,0667 EUR brut par action), stable par rapport à celui de 2010. Compte tenu de l'acompte de dividende payé le 19 janvier 2012 (0,90 EUR net par action – coupon n°89), le solde (soit 1,4 EUR net par action) sera payable à partir du 15 mai 2012 (coupon n°90).

2.2.3. Les actionnaires qui ont opté pour des titres nominatifs reçoivent l'acompte et le solde du dividende automatiquement et gratuitement par virement au compte bancaire qu'ils ont renseigné et ce, à la date de mise en paiement. Les actionnaires qui possèdent des titres dématérialisés reçoivent leur dividende via leur banque ou à leur initiative suivant les arrangements qu'ils ont pris.

Les coupons représentatifs de l'acompte et du solde de dividende sont payables auprès de KBC Bank SA et CBC Banque SA :

- KBC Bank SA, Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles (Belgique)
- CBC Banque SA, Grand-Place 5 – 1000 Bruxelles (Belgique)

2.2.4. La société n'a pas de titres VVPR dans la mesure où l'essentiel de son capital a été constitué avant la mise en place de ce régime fiscal favorable aux dividendes. Elle n'a pas, à ce jour, proposé un dividende optionnel à ses actionnaires, c'est-à-dire payable en actions nouvelles plutôt qu'en espèces. Une pareille option ne comporte d'ailleurs en Belgique aucun encouragement fiscal ou financier au profit de ses actionnaires.

3. Assemblées Générales des actionnaires

Il faut noter que la loi du 20 décembre 2010 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées a modifié les dispositions du Code des Sociétés relatives à la tenue des assemblées générales.

Les statuts de Solvay SA ont été adaptés en conséquence ; ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

L'Assemblée Générale Ordinaire de Solvay SA qui se tiendra le 8 mai 2012 sera organisée selon les nouvelles dispositions légales.

3.1. Lieu et date

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société se tient chaque année le deuxième mardi du mois de mai à 10h30 au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Lorsqu'une Assemblée Générale Extraordinaire est nécessaire, le Conseil d'Administration s'efforce de l'organiser immédiatement avant ou après l'Assemblée Générale Ordinaire.

3.2. Ordre du jour

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. Son ordre du jour est fixé également par le Conseil d'Administration. Les actionnaires peuvent toutefois demander la convocation d'une Assemblée Générale et fixer son ordre du jour pour autant qu'ils représentent ensemble 20 % du capital ainsi que le prescrit le Code des Sociétés.

Un ou plusieurs actionnaires possédant ensemble au moins 3 % du capital peuvent également requérir, dans les conditions prévues par le Code des Sociétés, d'inscrire des points à l'ordre du jour de toute

assemblée générale et de déposer des propositions de décision concernant des points à inscrire ou inscrits à une assemblée déjà convoquée.

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend habituellement les points suivants dans son ordre du jour :

- le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice, y compris le rapport sur la "Corporate Governance" et le rapport de rémunération ;
- le rapport du commissaire sur l'exercice ;
- les comptes consolidés de l'exercice ;
- l'approbation des comptes annuels ;
- la fixation du dividende de l'exercice ;
- la décharge aux Administrateurs et au commissaire pour l'exercice ;
- la détermination du nombre d'Administrateurs, de ceux qui sont indépendants, de la durée de leur mandat et de la rotation des renouvellements ;
- l'élection d'Administrateurs et du commissaire (renouvellement ou nouvelles nominations) ;
- le rapport de rémunération de la société (repris au chapitre 6 ci-après), qui a été préalablement communiqué au Conseil d'Entreprise comme prévu par la loi ;
- la fixation des honoraires annuels du commissaire pour l'audit externe pour la durée de son mandat ;
- l'approbation des clauses de changement du contrôle dans les contrats significatifs (par exemple les co-entreprises).

L'Assemblée Générale Extraordinaire est requise en particulier pour tous les sujets qui touchent au contenu des statuts de la société. Lorsque le Conseil d'Administration établit un rapport spécial en vue d'une Assemblée Générale Extraordinaire, ce rapport spécial est joint à la convocation et est publié sur le site internet de la société.

3.3. Procédure de convocation

La convocation aux Assemblées Générales contient notamment le lieu, la date et l'heure de la réunion, l'ordre du jour, les rapports, les propositions de décision pour chaque point mis au vote ainsi que la procédure pour participer à la réunion ou pour donner procuration.

Les actionnaires possédant des titres nominatifs reçoivent à l'adresse qu'ils ont indiquée une convocation par lettre ordinaire avec notamment les formulaires d'avis de participation et de procuration sauf si les destinataires ont individuellement, expressément et par écrit accepté de recevoir la convocation moyennant un autre moyen de communication. Ceux qui possèdent des titres dématérialisés sont convoqués par voie de presse, ces avis de convocation étant publiés au Moniteur belge et dans la presse financière, notamment belge francophone et néerlandophone.

Les principales banques établies en Belgique reçoivent également la documentation nécessaire pour la relayer aux actionnaires Solvay faisant partie de leur clientèle.

3.4. Participation à l'Assemblée Générale et procuration

3.4.1. Depuis le 1^{er} janvier 2012, la procédure d'enregistrement est obligatoire pour participer et voter en Assemblée Générale.

L'actionnaire doit procéder à l'enregistrement de ses titres le 14^{ème} jour calendrier à 24 heures (heure belge) qui précède l'Assemblée Générale concernée.

Pour les actionnaires possédant des actions nominatives, la procédure est automatique, l'enregistrement des titres résultant de leur inscription dans le registre des actions nominatives à la date d'enregistrement.

L'enregistrement des titres dématérialisés a lieu par leur inscription dans les comptes d'un teneur de

compte agréé ou d'un organisme de liquidation.

Les actionnaires sont admis aux Assemblées Générales et peuvent y exercer leur droit de vote avec les actions ayant fait l'objet de la procédure d'enregistrement légale sans qu'il soit tenu compte du nombre d'actions dont ils sont titulaires le jour de l'Assemblée Générale concernée.

3.4.2. Les actionnaires doivent par ailleurs indiquer à la société et le cas échéant à la personne qu'ils ont désignée à cette fin leur volonté de participer à l'Assemblée Générale au plus tard le 6^{ème} jour calendrier qui précède la date de l'Assemblée Générale.

Les titulaires d'actions nominatives devront envoyer à la société l'original signé de leur avis de participation, le formulaire étant joint à leur lettre de convocation.

Les titulaires d'actions dématérialisées feront faire parvenir à la société une attestation du teneur de compte agréé ou de l'organisme de liquidation certifiant le nombre d'actions inscrites en leur nom dans leurs comptes à la date d'enregistrement et pour lesquelles l'actionnaire déclare vouloir participer à l'Assemblée Générale. Des informations plus détaillées quant aux modalités de participation à l'Assemblée Générale seront mises à disposition des actionnaires sur le site de la société (<http://www.solvay.com/EN/Investors/CorporateGovernance/ShareholdersMeetings.aspx>).

3.4.3. L'exercice du vote sur des actions en indivision ou en démembrement (usufruit/nue propriété) ou appartenant à un mineur d'âge ou à une personne juridiquement incapable suit des règles légales et statutaires particulières dont le point commun est la désignation d'un représentant unique pour l'exercice du droit de vote. A défaut, le droit de vote est suspendu jusqu'à désignation.

3.4.4. Les actionnaires votent aux Assemblées Générales par eux-mêmes ou par procuration. La forme des procurations est arrêtée par le Conseil d'Administration et est disponible sur le site de la société dès convocation de l'Assemblée Générale concernée. Les procurations doivent parvenir à l'endroit indiqué ou, le cas échéant, à l'adresse électronique mentionnée dans la convocation au plus tard le 6^{ème} jour calendrier qui précède la date de l'Assemblée Générale.

Le mandataire ne doit plus nécessairement être, comme auparavant, un actionnaire de la Société.

Au cas où certains actionnaires exerceraient leur droit d'ajouter des points ou des propositions de décisions à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale, les procurations déjà notifiées à la société restent valables pour les sujets qu'elles couvrent. Pour ce qui concerne les points nouveaux, il convient de se référer aux dispositions du Code des Sociétés.

Le mandataire ne peut s'écarter des instructions de vote spécifiques qui lui seraient données par un actionnaire, sauf exceptions prévues par le Code des sociétés.

A défaut d'instructions spécifiques sur chacun des points à l'ordre du jour, le mandataire qui se trouve dans une situation de conflit d'intérêts potentiels, au sens de l'article 547bis, §4 du Code des Sociétés, avec son mandant ne pourra pas voter.

Les procurations non valables seront écartées. Les abstentions exprimées de manière formelle lors du vote ou sur les procurations sont comptabilisées comme telles.

3.4.5. Chaque actionnaire ayant satisfait aux formalités d'admission à l'Assemblée Générale a le droit de poser des questions par écrit concernant les points inscrits à l'ordre

du jour. Ces questions peuvent être adressées par courrier au siège social ou par voie électronique à l'adresse e-mail indiquée dans la convocation. Les questions écrites doivent parvenir à la société au plus tard le 6^{ème} jour calendrier avant la date de l'Assemblée Générale.

3.5. Procédure

3.5.1. L'Assemblée Générale des actionnaires est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président ou un Administrateur à ce délégué par ses collègues.

Le Président dirige les débats en suivant les pratiques applicables en Belgique aux Assemblées délibérantes.

Il veille à faire donner des réponses aux questions de l'Assemblée tout en faisant respecter l'ordre du jour et les engagements de confidentialité.

Il nomme le secrétaire, qui est habituellement le Secrétaire Général de la société, et désigne deux actionnaires comme scrutateurs.

3.5.2. Le vote des résolutions en Assemblée Générale Ordinaire est acquis à la majorité simple des voix des actionnaires présents et représentés en suivant la règle "une action vaut une voix".

3.5.3. Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire, la société respecte les règles légales de quorum et de majorité.

3.5.4. Le vote est, en règle générale, public et s'effectue à main levée ou par voie électronique. Le décompte et le résultat de chaque vote sont donnés immédiatement. Une procédure de vote par bulletin secret est prévue dans des cas exceptionnels si une personne est en cause.

Cette procédure n'a jamais été demandée à ce jour. Cette règle statutaire a été modifiée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2006 qui prévoit un seuil

de 1 % du capital à atteindre par un ou plusieurs actionnaires agissant ensemble, et ce, uniquement lorsqu'un mandat fait l'objet de plusieurs candidatures.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est dressé et adopté par les actionnaires à l'issue de la réunion.

Il est signé par le Président, le secrétaire, les scrutateurs ainsi que les actionnaires qui le souhaitent. En cas d'Assemblée Générale Extraordinaire, le procès-verbal est notarié.

3.5.5. Le procès-verbal comportant les résultats des votes est rendu public sur le site internet de la société (www.solvay.com) au plus tard le 15^{ème} jour calendrier après la date de l'Assemblée Générale. Les procès-verbaux des Assemblées Générales les plus récentes sont également disponibles sur le site internet de la société (www.solvay.com). Des copies ou extraits officiels peuvent être obtenus sur demande par les actionnaires notamment sous la signature du Président du Conseil d'Administration.

3.6. Documentation

La documentation relative aux Assemblées Générales (convocation, ordre du jour, procuration, avis de participation, rapport spécial du Conseil d'Administration...) est disponible chaque année sur le site internet : www.solvay.com dès la convocation à l'Assemblée et, à tout le moins, jusqu'à la tenue de l'Assemblée concernée.

La documentation est disponible en langues française, néerlandaise (versions officielles) et anglaise (traduction libre).

4. Conseil d'Administration

4.1. Rôle et mission

Le Conseil d'Administration est l'organe de direction faîtière de la société. La loi lui attribue tous les

pouvoirs qui ne sont pas légalement ou statutairement du ressort de l'Assemblée Générale.

Dans le cas de Solvay SA, le Conseil d'Administration s'est réservé des domaines clés et a délégué le reste de ses pouvoirs à un Comité exécutif (cf. infra). Il n'a pas opté pour la création d'un Comité de Direction au sens de la loi belge.

Les domaines clés que le Conseil d'Administration s'est réservé sont principalement les suivants :

1. Les compétences qui lui incombent exclusivement de par la loi ou les statuts à savoir (à titre exemplatif) :

- l'établissement et l'adoption des comptes périodiques consolidés et de Solvay SA (trimestriels consolidés uniquement, semestriels et annuels) ainsi que la communication qui s'y rapporte ;
- l'adoption des normes comptables (en l'espèce les normes IFRS pour les comptes consolidés et les normes belges pour les comptes de Solvay SA) ;
- la convocation, l'établissement de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires (par exemple en matière de comptes sociaux, de dividende, de modifications statutaires, etc.).

2. L'établissement des politiques principales et des grandes orientations stratégiques du Groupe.

3. L'approbation du cadre de référence du contrôle interne et de la gestion des risques.

4. L'adoption du budget, du plan y compris les investissements, la R&D et les objectifs financiers.

5. La désignation du Président, des Membres du Comité exécutif, des Directeurs Généraux et du Secrétaire Général ainsi que la fixation de leur mission et l'étendue de la délégation accordée au Comité exécutif.

6. La surveillance du Comité exécutif

et la ratification de ses décisions, si requis par la législation.

7. La mise en place en son sein d'une Présidence, d'une Vice-présidence, d'un Comité d'Audit, d'un Comité des Rémunérations, d'un Comité des Nominations et d'un Comité des Finances, la définition de la mission de chaque Comité, la fixation de leur composition et de la durée de leur mandat.

8. Les décisions d'importance majeure en matière d'acquisition, de cession d'activités, de création de co-entreprises et d'investissements. Les décisions portant sur des montants de 50 millions EUR et au-delà sont considérées comme d'importance majeure.

9. La détermination de la rémunération du Président du Comité exécutif, des Membres du Comité exécutif et des Directeurs Généraux.

10. L'établissement de règles internes en matière de "Corporate Governance" et de "Compliance".

Dans l'ensemble des matières relevant de sa compétence exclusive, le Conseil d'Administration travaille en collaboration étroite avec le Comité exécutif, lequel a notamment pour tâche de préparer la plupart des propositions de décisions du Conseil d'Administration.

4.2. Fonctionnement et représentation

4.2.1. Les membres du Conseil d'Administration disposent des informations requises pour remplir leur fonction via des dossiers qui leur sont établis sur instruction du Président et qui leur sont transmis par le Secrétaire Général plusieurs jours avant chaque séance. Ils peuvent recueillir en outre toute donnée supplémentaire utile en s'adressant, suivant la nature de la question, au Président du Conseil

d'Administration, au Président du Comité exécutif ou au Secrétaire Général. Les décisions de recourir en cas de besoin à une expertise externe relèvent du Conseil d'Administration, pour les sujets relevant de sa compétence.

4.2.2. La société est valablement représentée vis-à-vis des tiers par une double signature émanant des personnes ayant les qualités suivantes : le Président du Conseil d'Administration et/ou les Administrateurs qui font partie du Comité exécutif. Toutefois, pour les actes relevant de la gestion journalière, la signature unique d'un Administrateur, Membre du Comité exécutif est suffisante. Par ailleurs, des délégations de pouvoirs peuvent être accordées au cas par cas en fonction des nécessités.

4.2.3. Sous réserve de ce qui est exposé au point 2.1.4. (Article 523 du Code des Sociétés, page 185), les Administrateurs n'ont pas été confrontés en 2011 à des situations de conflit d'intérêts nécessitant la mise en œuvre des procédures légales prévues par le Code des Sociétés.

Par contre, dans un nombre très limité de cas, l'un ou l'autre membre a préféré, dans un souci éthique, s'abstenir de participer à une délibération et à un vote. Tel est le cas par exemple pour les Administrateurs Membres du Comité exécutif lorsque le Conseil d'Administration statue sur le renouvellement de leur mandat.

4.3. Composition

4.3.1. Taille & Composition

Au 31 décembre 2011, le Conseil d'Administration se composait de 16 membres, comme suit (voir page 191).

4.3.2. La Présidence du Conseil d'Administration a été assurée en 2011 par M. Aloïs Michielsens. La Vice-présidence est confiée à M. Denis Solvay.

M. Aloïs Michielsens, qui a atteint la limite d'âge de 70 ans en janvier 2012, quittera le Conseil d'Administration de Solvay ainsi que sa présidence après l'Assemblée Générale des Actionnaires du 8 mai 2012. Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de nommer M. Nicolas Boël pour succéder à M. Aloïs Michielsens au poste de Président du Conseil d'Administration avec effet au 9 mai 2012.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2011 :

- les mandats d'Administrateurs indépendants de M. Charles Casimir-Lambert et de M. Yves-Thibault de Silguy ont été renouvelés pour quatre ans ;
- l'indépendance, au regard de la loi du 17 décembre 2008, de Mme Evelyn du Monceau a été actée. Mme Evelyn du Monceau est en effet ancien Administrateur non exécutif de Solvac SA depuis plus d'un an (voir critères d'indépendance au point 4.3.4. ci après).

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2012, le Conseil d'Administration proposera :

- de renouveler pour quatre ans le mandat d'Administrateur de M. Jean-Marie Solvay ;
- de nommer M. Jean-Pierre Clamadiou comme Administrateur en remplacement de M. Aloïs Michielsens dont il achèvera le mandat ; son curriculum vitae sera annexé aux convocations de l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle actera la démission de M. Jourquin en tant que membre du Conseil d'Administration.

Durée des mandats et limite d'âge

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour un terme de quatre ans. Leur mandat est renouvelable.

Par ailleurs, une limite d'âge a été fixée au jour de l'Assemblée Générale annuelle qui suit le 70^{ème} anniversaire

d'un membre. Dans ce cas, l'intéressé renonce à son mandat qui est, en principe, repris et achevé par le successeur que l'Assemblée Générale décide de désigner.

4.3.3. Critères de désignation

Le Conseil d'Administration applique notamment les critères suivants lorsqu'il propose à l'Assemblée Générale Ordinaire un candidat Administrateur :

- il veille à ce qu'une majorité importante des Administrateurs soient "non exécutifs" au sein du Conseil. Au 31 décembre 2011, 14 Administrateurs sur 16 sont non exécutifs et deux sont membres du Comité exécutif (MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche) ;
- il veille également à ce qu'une large majorité des Administrateurs "non exécutifs" soient indépendants au regard des critères de la loi, éventuellement renforcés par le Conseil d'Administration (voir infra les critères d'indépendance). A cet égard, au 31 décembre 2011, neuf des Administrateurs non exécutifs sur 14 ont été reconnus indépendants par l'Assemblée Générale ;
- il s'assure que le Conseil d'Administration rassemble des membres reflétant l'actionariat et disposant ensemble des compétences et expériences variées requises par les activités du Groupe ;
- il s'assure également que le Conseil d'Administration ait une composition internationale représentant de manière appropriée l'étendue géographique de ses activités. Au 31 décembre 2011, les Administrateurs sont de sept nationalités différentes ;
- il veille à ce que les candidats qu'il présente s'engagent à avoir la disponibilité suffisante pour assumer la charge qui leur est confiée. A cet égard, l'assiduité des Administrateurs aux séances du Conseil d'Administration a été très élevée en 2011 (96%) ;
- le Conseil d'Administration veille

enfin à éviter de sélectionner un candidat qui est par ailleurs exécutif dans une entreprise concurrente ou qui est ou a été impliqué dans l'audit externe du Groupe ;

- la loi et les statuts autorisent les candidatures spontanées au mandat d'Administrateur pour autant qu'elles soient adressées à la société par écrit au moins 40 jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire.

Conformément à la réglementation, le Conseil d'Administration, qui se compose de 14 hommes et 2 femmes au 31 décembre 2011, veillera lors des prochains renouvellements à respecter, dans les délais prévus, l'obligation d'avoir au moins un tiers de femmes au Conseil.

Le Président du Conseil d'Administration recueille, en collaboration avec le Président du Comité des Nominations, les informations permettant au Conseil d'Administration de s'assurer que les critères retenus sont réunis au moment des nominations, des renouvellements et en cours de mandat.

4.3.4. Critères d'indépendance

Le Conseil d'Administration fixe, sur base de la loi belge, les critères pour déterminer l'indépendance des Administrateurs. Pour chaque Administrateur remplissant ces critères, il en soumet la confirmation au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les critères légaux d'indépendance tels que repris à l'article 526ter du Code des Sociétés (introduits par la loi du 17 décembre 2008 (art. 16)), sont les suivants :

1. durant une période de cinq années précédant sa nomination, ne pas avoir exercé un mandat de membre exécutif de l'organe de gestion ou une fonction de membre du comité de direction ou de délégué à la gestion journalière, ni auprès de la société, ni auprès d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés.

	Année de naissance	Année de 1 ^{re} nomination	Mandats Solvay SA et échéance comme Administrateur	Diplômes et activités hors Solvay	Présence aux réunions 2011 (en fonction des nominations)
M. Alois Michiels (B)	1942	1990	Président du Conseil d'Administration et des Comités des Finances, des Rémunérations, et des Nominations jusqu'au 8 mai 2012 inclus	Ingénieur Civil Chimiste et Licence en Sciences Economiques Appliquées (Université Catholique de Louvain), Business Administration (University of Chicago).	8/8
M. Denis Solvay (B)	1957	1997	2014 Administrateur, Vice-Président du Conseil d'Administration jusqu'au 8 mai 2012 inclus, membre des Comités des Rémunérations et des Nominations	Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles). Administrateur d'Eurogentec, Administrateur et membre du Comité de Direction d'Abelag Holding.	8/8
M. Christian Jourquin (B) (*)	1948	2005	Président du Comité exécutif, Administrateur et membre du Comité des Finances et invité aux Comités des Rémunérations et des Nominations jusqu'au 10 mai 2012 inclus	Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles). ISMP Harvard.	8/8
M. Bernard de Laguiche (F/BR) (*)	1959	2006	2013 Membre du Comité exécutif Administrateur et membre du Comité des Finances	Ingénieur Commercial. Lic. oec. HSG (Université de Saint-Gall – Suisse).	8/8
M. Jean-Marie Solvay (B)	1956	1991	2012 Administrateur et Membre de l'Innovation Board	Advanced Management Programme – Insead, CEO de Albrecht RE Immobilien GmbH & Co. KG, Administrateur de Heliocentris GmbH & Co. KG (Allemagne).	8/8
Chevalier Guy de Selliers de Moranville (B)	1952	1993	2013 Administrateur Membre des Comités des Finances et d'Audit	Ingénieur Civil mécanicien et Licence en Sciences Economiques (Université Catholique de Louvain), Président Exécutif de Hatch Corporate Finance (Royaume-Uni), Membre du Conseil de Supervision et Président du Comité d'Audit de Advanced Metallurgical Group (Pays-Bas), Vice-président du Comité d'Administration de Ageas SA, Président du Conseil d'Administration de Ageas UK et divers autres mandats dans des sociétés non cotées.	8/8
M. Nicolas Boël (B)	1962	1998	2013 Administrateur Membre du Comité des Nominations A partir du 9 mai 2012 : Président du Conseil d'Administration, Président du Comité des Finances et Président du Comité des Rémunérations	Licence en Sciences Economiques (Université Catholique de Louvain), Master of Business Administration (College of William and Mary – USA), Administrateur de Sofina.	8/8
M. Jean van Zeebroeck (B)	1943	2002	2014 Administrateur indépendant Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations	Doctorat en Droit et Diplôme en Administration des Entreprises (Université Catholique de Louvain), Licence en Droit Economique (Université Libre de Bruxelles), Master of Comparative Law (University of Michigan – USA), General Counsel de 3B-Fibreglass.	8/8
M. Jean-Martin Folz (F)	1947	2002	2014 Administrateur indépendant Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations A partir du 9 mai 2012 : Président du Comité des Nominations	Ecole Polytechnique et Ingénieur des Mines (France). Ancien Président de PSA Peugeot-Citroën, Président d'Eutelsat, Administrateur de Saint-Gobain, de la Société Générale, d'Alstom et d'Axia et membre du Conseil de Surveillance de ONF-Participations.	7/8
Prof. Dr. Bernhard Scheuble (D)	1953	2006	2014 Administrateur indépendant Président du Comité d'Audit	Master en physique nucléaire et docteur en physique des écrans (université de Fribourg – Allemagne). Ancien président du comité de direction de Merck KGaA (Darmstadt) et ancien membre du conseil d'administration d'E. Merck ÖHG.	8/8
M. Anton van Rossum (NL)	1945	2006	2014 Administrateur indépendant Membre du Comité d'Audit	Master en Economie et Gestion d'Entreprise (Université Erasme Rotterdam). Membre du Conseil d'Administration de Crédit Suisse (Zurich), Membre du Conseil de Surveillance de Munich Re (Munich), Président du Conseil de Surveillance de Royal Vopak (Rotterdam), Président du Conseil de Surveillance de l'Université Erasme Rotterdam et Président de l'Institut Néerlandais de l'Economie (Rotterdam).	6/8
M. Charles Casimir-Lambert (B/CH)	1967	2007	2015 Administrateur indépendant Membre du Comité d'Audit	MBA Columbia Business School (New York)/London Business School (Londres) – Licence et maîtrise (lic.oec.HSG) en économie, gestion et finance (Université de Saint-Gall – Suisse). Suivi des intérêts familiaux divers à travers le monde.	8/8
Mme Petra Mateos-Aparicio Morales (ES)	N/A	2009	2013 Administrateur indépendant Membre du Comité des Finances	Ph. D. en Sciences Économiques et Administration des Entreprises (Université Complutense, Madrid - Espagne). Présidente Exécutive de Hispasat (Espagne et International) ; Professeur d'Université en Administration des Entreprises, UNED & CUNEF, Madrid.	8/8
Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge (B)	1957	2009	2013 Administrateur indépendant Membre du Comité des Finances	Licence en Droit à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique) ; Diplôme en Sciences Economiques et Commerciales à l'ICHEC (Belgique). Administrateur de sociétés du groupe Petercam sa et Administrateur Délégué de Petercam Institutional Bonds sa. Administrateur de Vital Renewable Energy Company LLC (Delaware).	8/8
M. Yves-Thibault de Silguy (F)	1948	2010	2015 Administrateur indépendant Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations	Licence en droit de l'Université de Rennes, DES de droit public de l'Université de Paris I, diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et Ecole Nationale d'Administration. Vice-Président et administrateur référent du Conseil d'Administration du groupe VINCI, Administrateur de LVMH, Président du Conseil de Surveillance de Sofisport (France) et Trustee à l'International Financial Reporting Standards Foundation (IFRS Foundation).	6/8
Mme Evelyn du Monceau (B)	1950	2010	2013 Administrateur indépendant Membre des Comités des Rémunérations et des Nominations	Licence en Sciences Economiques Appliquées de l'Université Catholique de Louvain, Membre du Conseil d'Administration de la Financière de Tubize SA, Vice-présidente du Conseil d'Administration et Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations d'UCB SA, Administrateur de FBN et Belgium, Membre de la Fondation Commission Corporate Governance, Membre de l'Orientation Council de NYSE Euronext Bruxelles.	8/8

* Activité à temps plein dans le groupe Solvay.

Le Conseil d'Administration a ajouté à ce critère une période minimale d'un an d'attente pour faire reconnaître par l'Assemblée Générale l'indépendance d'un Administrateur non exécutif de Solvay qui quitterait le Conseil d'Administration de cette dernière pour rejoindre le Conseil d'Administration de Solvay ;

2. ne pas avoir siégé au Conseil d'Administration en tant qu'Administrateur non exécutif pendant plus de trois mandats successifs, sans que cette période ne puisse excéder douze ans ;
3. durant une période de trois années précédant sa nomination, ne pas avoir fait partie du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés ;
4. ne pas recevoir, ni avoir reçu, de rémunération ou un autre avantage significatif de nature patrimoniale de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, en dehors des tantièmes et honoraires éventuellement perçus comme membre non exécutif de l'organe de gestion ou membre de l'organe de surveillance ;
5. a) ne détenir aucun droit social représentant un dixième ou plus du capital, du fonds social ou d'une catégorie d'actions de la société ;
b) s'il détient des droits sociaux qui représentent une quotité inférieure à 10 % :
 - a) par l'addition des droits sociaux avec ceux détenus dans la même société par des sociétés dont l'Administrateur indépendant a le contrôle, ces droits sociaux ne peuvent atteindre un dixième du capital, du fonds social ou d'une caté-

gorie d'actions de la société ;
ou
b) les actes de disposition relatifs à ces actions ou l'exercice des droits y afférents ne peuvent être soumis à des stipulations conventionnelles ou à des engagements unilatéraux auxquels le membre indépendant de l'organe de gestion a souscrit ;
c) ne représenter en aucune manière un actionnaire rentrant dans les conditions du présent point ;

6. ne pas entretenir, ni avoir entretenu au cours du dernier exercice social, une relation d'affaires significative avec la société ou une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, ni directement ni en qualité d'associé, d'actionnaire, de membre de l'organe de gestion ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, d'une société ou personne entretenant une telle relation ;
7. ne pas avoir été au cours des trois dernières années, associé ou salarié de l'auditeur externe, actuel ou précédent, de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés ;
8. ne pas être membre exécutif de l'organe de gestion d'une autre société dans laquelle un Administrateur exécutif de la société siège en tant que membre non exécutif de l'organe de gestion ou membre de l'organe de surveillance, ni entretenir d'autres liens importants avec les Administrateurs exécutifs de la société du fait de fonctions occupées dans d'autres sociétés ou organes ;
9. n'avoir, ni au sein de la société, ni au sein d'une société ou d'une personne liée à celle-ci au sens de

l'article 11 du Code des Sociétés, ni conjoint ni cohabitant légal, ni parents ni alliés jusqu'au deuxième degré exerçant un mandat de membre de l'organe de gestion, de membre du comité de direction, de délégué à la gestion journalière ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, ou se trouvant dans un des autres cas définis aux points 1 à 8.

Au 31 décembre 2011, 9 Administrateurs sur 16 remplissaient les critères d'indépendance avec vote confirmatif de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2011 :

- M. Aloïs Michielsen, ayant été Président du Comité exécutif de Solvay jusqu'au 9 mai 2006, n'a pas été reconnu indépendant lors du renouvellement de son mandat d'Administrateur en mai 2009 (critère n° 1) ;
- MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche, respectivement Président et Membre du Comité exécutif, n'ont pas été reconnus indépendants lors du renouvellement de leur mandat d'Administrateur en mai 2009 (critère n° 1) ;
- M. Nicolas Boël, M. Denis Solvay, M. Jean-Marie Solvay et le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, Administrateur de la société depuis plus de 12 ans, ne sont pas indépendants pour cette raison (critère n° 2).

4.3.5. Désignation, renouvellement, démission et révocation des Administrateurs

Le Conseil d'Administration soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination, le renouvellement, la démission voire la révocation d'un Administrateur. Il lui soumet également le vote sur l'indépendance des Administrateurs remplissant les critères y relatifs, après en avoir informé le Conseil d'entreprise. Il veille à prendre l'avis préalable du Comité des Nominations qui est

chargé de définir et d'évaluer le profil de tout nouveau candidat au regard des critères de désignation et de compétences spécifiques qu'il détermine.

L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur les propositions du Conseil d'Administration dans ce domaine à la majorité simple. En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, le Conseil d'Administration a la faculté d'y pourvoir à charge pour lui de faire ratifier sa décision par la première Assemblée Générale Ordinaire suivante.

4.3.6. Fréquence, préparation et déroulement des réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois en 2011 (cinq réunions ordinaires et trois réunions extraordinaires). Il est prévu de le réunir ordinairement cinq fois en 2012. Les dates des réunions ordinaires sont fixées par le Conseil d'Administration lui-même, plus d'un an avant le début de l'exercice. Des réunions supplémentaires peuvent être fixées en cas de besoin à l'initiative du Président du Conseil d'Administration, après consultation du Président du Comité exécutif.

L'ordre du jour de chaque réunion est fixé par le Président du Conseil d'Administration après consultation avec le Président du Comité exécutif. Le Secrétaire Général est chargé, sous la supervision du Président du Conseil d'Administration, d'organiser les réunions, d'envoyer les convocations, l'ordre du jour et le dossier contenant point par point l'information nécessaire pour les prises de décision.

Dans la mesure du possible, il veille à ce que les Administrateurs reçoivent la convocation et le dossier complet au moins cinq jours avant la réunion. Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Il en soumet le projet au Président et ensuite à tous les membres.

Les procès-verbaux une fois définitifs et approuvés en séance suivante sont signés par tous les Administrateurs ayant délibéré. Le Conseil d'Administration prend ses décisions de manière collégiale à la majorité simple.

Certaines décisions considérées par les statuts de la société comme particulièrement importantes requièrent une majorité des trois quarts de ses membres.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses membres sont présents ou représentés. L'assiduité aux séances étant très élevée, le Conseil d'Administration n'a jamais été en situation de ne pas pouvoir délibérer.

4.4. Evaluation et formation

4.4.1. Evaluation

Le Conseil d'Administration a procédé en 2010 à une évaluation portant notamment sur sa propre composition, son fonctionnement, son information, ses interactions avec le management exécutif et la composition et le fonctionnement des Comités créés par lui.

Les membres du Conseil d'Administration ont été invités à se prononcer sur ces différents points au départ d'un questionnaire rédigé avec l'assistance du Belgian Governance Institute dénommé aujourd'hui GUBERNA.

Le Président du Conseil d'Administration a ensuite eu un entretien individuel avec chacun des membres du Conseil qui, outre les sujets énumérés ci-avant, a porté sur l'évaluation de la contribution individuelle des Administrateurs aux travaux du Conseil et le cas échéant le renouvellement de mandat.

Les améliorations décidées par le Conseil d'Administration au terme de ce processus d'évaluation portent sur une augmentation du temps dévolu aux questions/réponses lors

de la présentation des résultats trimestriels par le management exécutif, l'évaluation à posteriori de décisions stratégiques passées pour en tirer des leçons pour le futur, et également l'ajout du sujet Ressources Humaines à la liste des présentations périodiques du management exécutif au Conseil d'Administration. Il a également décidé d'ajouter à son calendrier 2011 une troisième réunion du Comité des Nominations. La prochaine évaluation du Conseil d'Administration aura lieu en 2013.

4.4.2. Formation

Un programme de formation "induction program" est assuré pour les nouveaux Administrateurs. Le programme a pour but de leur permettre de connaître le groupe Solvay aussi rapidement que possible. Le programme comprend une revue de la stratégie du Groupe et de ses Secteurs d'activités, les principaux défis en termes de croissance, de compétitivité et d'innovation mais également les finances, les axes de la recherche et développement, la gestion des ressources humaines, le juridique et la compliance et l'organisation générale des opérations. Ce programme est ouvert à tous les Administrateurs qui le souhaitent. Il comporte également la visite de sites industriels ou de recherche.

4.5. Comités

4.5.1. Règles communes aux Comités

- Le Conseil d'Administration a mis en place de manière permanente les Comités spécialisés suivants : le Comité d'Audit, le Comité des Finances, le Comité des Rémunérations et le Comité des Nominations.
- Ces Comités n'ont pas de pouvoirs décisionnels. Ils ont un caractère consultatif et rapportent au Conseil d'Administration qui décide. Ils sont également appelés à donner des avis sur demande du Conseil

d'Administration ou du Comité exécutif. Après leur présentation au Conseil d'Administration, les rapports des Comités sont annexés au compte-rendu du Conseil d'Administration qui suit.

- Les mandats au sein des quatre Comités ont tous une durée de deux ans. Ils sont renouvelables. La composition des Comités est communiquée sur le site internet de la société.
- Les membres des Comités permanents (à l'exception de ceux qui sont Membres du Comité exécutif) perçoivent une rémunération distincte pour cette tâche.
- Le Conseil d'Administration peut mettre en place un comité ad-hoc transitoire pour assurer une liaison avec le Comité exécutif sur une question importante. Un tel comité a été mis en place fin 2009 pour les besoins de l'étude sur le réinvestissement du produit de la vente des activités pharmaceutiques du Groupe.

Les mandats des membres des différents Comités viendront à échéance le 1^{er} mai 2012. Le Conseil d'Administration a décidé de les prolonger jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2012 pour pouvoir tenir compte des changements qu'entraînera le départ de M. Aloïs Michielsen à cette date. Le Conseil d'Administration a d'autre part décidé de faire coïncider à l'avenir le renouvellement des Comités avec une date d'Assemblée Générale Ordinaire. La nouvelle composition des Comités prendra donc effet le 9 mai 2012 pour une période de deux ans, se terminant le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2014.

4.5.2. Le Comité d'Audit

En 2011, le Comité d'Audit se composait du Prof. Dr. Bernhard Scheuble (Président), du Chevalier Guy de Selliers de Moranville, de M. Anton van Rossum et de M. Charles Casimir-Lambert. Ils sont

Administrateurs non exécutifs indépendants à l'exception du Chevalier Guy de Selliers de Moranville. Le secrétariat de ce Comité est assuré par un juriste interne du Groupe.

Ce Comité s'est réuni quatre fois en 2011, avant chaque séance du Conseil d'Administration ayant à son ordre du jour la publication de résultats périodiques (trimestriels, semestriels ou annuels). La participation des membres du Comité d'Audit a été très soutenue (100%).

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité du contrôle interne de la comptabilité du Groupe et de Solvay SA. Il s'assure notamment de la fiabilité et du respect des procédures comptables légales et internes. Sa mission a été précisée dans un document interne intitulé "Terms of reference" (cf annexe 1). Cette mission a été revue en 2009 pour y intégrer le prescrit de la mission légale instituée par la loi du 17 décembre 2008.

A chacune de ses séances, le Comité d'Audit entend les rapports du Directeur Général Finances, du Responsable du Group Service Audit Interne et du commissaire chargé de l'audit externe (Deloitte, représenté par M. Eric Nys). Il examine également le rapport trimestriel du Group General Counsel à propos des litiges significatifs en cours, ainsi que des rapports sur les litiges fiscaux et de propriété intellectuelle. Il se réunit seul avec le commissaire chargé de l'audit externe chaque fois qu'il l'estime utile.

Le Président du Comité exécutif (M. Christian Jourquin) est invité une fois par an, pour s'entretenir des grands risques du Groupe.

Les Administrateurs, membres de ce Comité d'Audit, remplissent le critère de compétence de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures (voir la section 4.3. relative à la composition du Conseil d'Administration).

4.5.3. Le Comité des Finances

En 2011, le Comité des Finances se composait de M. Aloïs Michielsen (Président), de MM. Christian Jourquin (Président du Comité exécutif) et Bernard de Laguiche (Membre du Comité exécutif et Directeur Général Finances), ainsi que de trois Administrateurs, Mme Petra Mateos-Aparicio Morales, le Chevalier Guy de Selliers de Moranville et le Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge. Le secrétaire de ce Comité est M. Michel Defourney.

Ce Comité s'est réuni à quatre reprises en 2011. La participation des membres du Comité des Finances a été très soutenue (100%).

Il a donné son avis sur des matières financières, telles que le niveau du dividende et de son acompte, le niveau et les devises d'endettement au vu de l'évolution des taux d'intérêts, la couverture des risques de change et des risques énergétiques, la politique de rachat de titres propres, le contenu de la communication financière, le financement des grands investissements, etc. Il finalise la préparation des communiqués de presse concernant les résultats trimestriels. Il peut également être appelé à donner des avis concernant les politiques du Conseil d'Administration sur les matières précitées.

M. Nicolas Boël est invité au Comité des Finances depuis le 1^{er} janvier 2012 et en deviendra Membre et Président à partir du 9 mai 2012, en remplacement de M. Michielsen. M. Jean-Pierre Clamadieu succédera à M. Christian Jourquin en tant que membre du Comité des Finances à dater du 11 mai 2012 sous réserve de sa nomination comme Administrateur de Solvay.

4.5.4. Le Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations se compose de M. Aloïs Michielsen (Président), MM. Denis Solvay, Jean

van Zeebroeck, Jean-Martin Folz et Yves-Thibault de Silguy ainsi que, depuis le 10 mai 2011, de Mme Evelyn du Monceau. La majorité des membres de ce Comité a le statut d'Administrateurs indépendants au sens de la loi.

M. Christian Jourquin est invité aux réunions en sa qualité de Président du Comité exécutif, sauf pour les sujets qui le concernent personnellement.

Le secrétaire de ce Comité est M. Daniel Broens.

Ce Comité s'est réuni trois fois en 2011. La participation des membres du Comité des Rémunérations a été très soutenue (100 %).

Les Administrateurs qui sont à la fois membres du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations ne perçoivent pas de double rémunération ; ils perçoivent un seul jeton de présence de 2 500 EUR par séance.

Le Comité des Rémunérations remplit les missions qui lui sont dévolues par la loi. En particulier, il conseille le Conseil d'Administration sur la politique et le niveau des rémunérations des membres du Conseil d'Administration, du Comité exécutif et de la Direction Générale. Il donne également son avis au Conseil d'Administration et/ou au Comité exécutif sur les politiques principales du Groupe en matière de rémunération (y compris les "stock options"). Il prépare également le rapport sur la politique de rémunération.

Le Comité des Rémunérations dispose de l'expertise nécessaire pour l'exercice de ses missions.

M. Nicolas Boël est invité au Comité des Rémunérations depuis le 1^{er} janvier 2012 et en deviendra membre et président à partir du 9 mai 2012, en remplacement de M. Michielsen. M. Jean-Pierre Clamadieu rempla-

cera M. Christian Jourquin en qualité d'invité du Comité des Rémunérations à dater du 11 mai 2012 sous réserve de sa nomination comme Administrateur de Solvay.

4.5.5. Le Comité des Nominations

Le Comité des Nominations se compose de M. Aloïs Michielsen (Président), MM. Denis Solvay, Nicolas Boël, Jean van Zeebroeck, Jean-Martin Folz et Yves-Thibault de Silguy ainsi que de Mme Evelyn du Monceau. Le Comité des Nominations est composé majoritairement d'Administrateurs non exécutifs indépendants.

M. Christian Jourquin est invité aux réunions en sa qualité de Président du Comité exécutif, sauf pour les sujets qui le concernent personnellement.

Le secrétaire de ce Comité est M. Michel Defourny.

Ce Comité s'est réuni quatre fois en 2011. La participation des membres du Comité des Nominations a été soutenue (93 %).

Les administrateurs qui sont à la fois membres du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations ne perçoivent pas de double rémunération ; ils perçoivent un seul jeton de présence de 2 500 EUR par séance.

Le Comité des Nominations donne son avis sur les nominations au sein du Conseil d'Administration (Présidence, Vice-présidence, nouveaux membres, renouvellement et Comités), aux postes du Comité exécutif (Présidence et membres) ainsi qu'aux fonctions de Direction Générale.

La présidence de ce Comité sera confiée à M. Jean-Martin Folz au départ de M. Aloïs Michielsen.

M. Jean-Pierre Clamadieu remplacera M. Christian Jourquin en qualité d'invité du Comité des Nominations à dater du 11 mai 2012 sous réserve de sa nomination comme Administrateur de Solvay.

5. Comité exécutif

5.1. Rôle et mission

5.1.1. Le Conseil d'Administration définit le rôle et la mission du Comité exécutif. Sa délibération principale à ce sujet date du 14 décembre 1998. Elle n'a pas connu de modifications significatives depuis lors.

5.1.2. Le Comité exécutif s'est vu confier collégalement par le Conseil d'Administration les tâches principales suivantes :

- il exerce la délégation de la gestion journalière de la société ;
- il veille à la bonne organisation de la société en ce compris celle des filiales et des sociétés affiliées par le biais du choix des membres de leurs organes sociaux (Conseil d'Administration, etc.) ;
- il procède aux nominations des dirigeants (sauf celles relevant du Conseil d'Administration) ;
- il exerce la surveillance des filiales ;
- il dispose d'une délégation du Conseil d'Administration pour les décisions d'investissements et de désinvestissements (y compris les acquisitions ou ventes de "knowhow") dont le montant maximum est fixé à 50 millions EUR ; le Conseil d'Administration est informé et ratifie les décisions et recommandations du Comité exécutif pour les investissements de 5 à 50 millions EUR à chacune de ses séances pour la période immédiatement antérieure ;
- il fixe les politiques du Groupe sauf les plus importantes qu'il propose au Conseil d'Administration ;
- il fixe la rémunération des dirigeants (sauf pour ceux relevant de l'appréciation du Conseil d'Administration) ;
- il prépare et propose au Conseil d'Administration qui décide :
 - les stratégies générales (y compris l'effet des stratégies sur le budget et le plan à cinq ans et l'allocation des moyens),
 - l'organisation interne générale,
 - les opérations financières

- majeures qui modifient la structure financière,
- la création ou la suppression d'activités importantes, y compris les entités correspondantes (succursales, filiales, coentreprises),
 - les comptes sociaux;
- il soumet au Conseil d'Administration toutes les questions de son ressort et lui fait rapport sur l'exercice de sa mission;
 - il exécute les décisions du Conseil d'Administration.

5.2. Délégation

Le Comité exécutif fonctionne de manière collégiale tout en étant composé de membres exerçant des fonctions de Direction Générale. L'exécution des décisions du Comité exécutif et le suivi de ses recommandations sont délégués au membre du Comité exécutif (ou à un autre Directeur Général) qui est chargé de l'activité ou de la fonction correspondant à la décision ou la recommandation.

5.3. Composition

5.3.1. Taille et composition

Au 31 décembre 2011, le Comité exécutif comportait huit membres.

Soulignons à ce sujet que Messieurs Jean-Pierre Clamadieu et Gilles Auffret ont rejoint le Comité exécutif en date du 8 septembre 2011 suite à l'acquisition du groupe Rhodia respectivement en qualité de Deputy CEO et membre du Comité exécutif.

Le mandat de M. Jourquin de Président du Comité exécutif prendra fin le 10 mai 2012; M. Clamadieu, Deputy CEO, prendra la succession de M. Jourquin à dater du 11 mai 2012 sous réserve de sa nomination comme Administrateur de Solvay.

5.3.2. Durée des mandats et limite d'âge

Les Membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'Administration pour un terme renouvelable de deux ans. Le Conseil d'Administration a fixé une limite d'âge de 65 ans pour l'exercice d'un mandat au Comité exécutif. Une dérogation à cette règle a été décidée par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2011 au bénéfice de M. Gilles Auffret dont le mandat a été renouvelé pour un nouveau terme de deux ans. Cette dérogation se justifie par la transition en cours du fait de

l'intégration des activités de Rhodia au sein du groupe Solvay.

5.3.3. Critères de désignation

Le Comité exécutif est un organe collégial composé de membres spécialisés issus habituellement des Directions Générales du Groupe. Ses membres doivent se consacrer à temps plein au Groupe. Mis à part la Présidence et le Deputy CEO, ses Membres étaient à fin 2011 le Directeur Général Finances, les Directeurs Généraux des trois Secteurs (Chimie, Plastiques et Rhodia), le Directeur Général Technology, Research Services and Procurement et le Directeur Général pour la Région Asie-Pacifique.

Tous les Membres du Comité exécutif sont sous contrat d'emploi dans le groupe Solvay à l'exception du Président et du Deputy CEO qui ont le statut d'indépendant. Le Président du Comité exécutif ne peut cumuler cette fonction avec la Présidence du Conseil d'Administration.

5.3.4. Procédure de désignation et de renouvellement

Le Président du Comité exécutif est désigné par le Conseil d'Administration sur proposition du

	Année de naissance	Année de 1 ^{ère} nomination	Echéance des mandats	Diplômes et activités principales chez Solvay	Présence aux réunions (en fonction des nominations)
M. Christian Jourquin (B)	1948	1996	10 mai 2012	Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles), ISMP Harvard, Président du Comité exécutif.	20/20
M. Jean-Pierre Clamadieu (F)	1958	2011	2013	Ingénieur de l'Ecole des Mines (Paris), Deputy CEO.	7/7
M. Bernard de Laguiche (F/BR)	1959	1998	2014	Ingénieur Commercial – Lic. oec. HSG (Université de Saint-Gall – Suisse), Membre du Comité exécutif en charge des Finances/Information Systems.	20/20
M. Jacques van Rijckevorsel (B)	1950	2000	2013	Ingénieur Civil – Mécanique (Université Catholique de Louvain); Perfectionnement en Génie Chimique (Université Libre de Bruxelles), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Plastiques.	20/20
M. Vincent De Cuyper (B)	1961	2006	2014	Ingénieur Civil – Chimie (Université Catholique de Louvain) Master in Industrial Management (Katholieke Universiteit Leuven), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Chimique.	20/20
M. Jean-Michel Mesland (F)	1957	2007	2013	Ingénieur de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines (Paris-F) – AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge de la direction fonctionnelle Technology, Research Services and Procurement.	20/20
M. Roger Kearns (US)	1963	2008	2014	Bachelor of Science – Engineering Arts (Georgetown College – Georgetown), Bachelor of Science – Chemical Engineering (Georgia Institute of Technology – Atlanta), MBA (Stanford University). Membre du Comité exécutif en charge de la Direction Régionale Asie-Pacifique.	20/20
M. Gilles Auffret (F)	1947	2011	2014	Ingénieur de l'Ecole Polytechnique, diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), de l'Ecole des Sciences Politiques et de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE), Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Rhodia.	7/7

Président du Conseil d'Administration et sur avis du Comité des Nominations, et du Président sortant du Comité exécutif.

Les Membres du Comité exécutif sont également désignés par le Conseil d'Administration, mais sur proposition du Président du Comité exécutif en accord avec le Président du Conseil d'Administration et sur avis positif du Comité des Nominations.

L'évaluation des prestations des Membres du Comité exécutif est effectuée annuellement par le Président du Comité exécutif. Elle est effectuée conjointement avec le Président du Conseil d'Administration et le Comité des Rémunérations, à l'occasion des propositions de fixation de la rémunération variable. Les prestations du Président du Comité exécutif sont évaluées annuellement par le Comité des Rémunérations.

5.4. Fréquence, préparation et déroulement des réunions

5.4.1. Le Comité exécutif s'est réuni 20 fois en 2011.

Les réunions se tiennent habituellement au siège social, mais peuvent aussi être tenues ailleurs sur décision du Président du Comité exécutif. Le Comité exécutif fixe les dates de ses réunions plus d'un an avant le début de l'exercice. Des réunions supplémentaires peuvent être convoquées sur décision du Président du Comité exécutif. Ce dernier fixe l'ordre du jour, entre autres, sur base des propositions qui lui sont adressées par les Directions Générales.

5.4.2. Le Secrétaire Général, qui est commun au Conseil d'Administration et au Comité exécutif, est chargé, sous la supervision du Président du Comité exécutif, d'organiser les réunions, d'envoyer l'ordre du jour et le dossier contenant point par point l'information nécessaire pour les prises de décision.

Il veille à ce que les Membres reçoivent la convocation et le dossier

si possible complet au moins cinq jours avant la réunion.

Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif et les fait approuver par le Président du Comité exécutif et ensuite par tous les Membres.

Les comptes-rendus sont approuvés formellement à la séance suivante.

Ils ne sont pas signés, mais le Président du Comité exécutif et le Secrétaire Général peuvent en délivrer des extraits certifiés conformes.

Notons que le Comité exécutif a organisé certaines de ses réunions par téléconférence en raison de la localisation en Asie de l'un de ses Membres.

5.4.3. Le Comité exécutif prend ses décisions à la majorité simple, le Président du Comité exécutif disposant d'une voix prépondérante. Si le Président du Comité exécutif est minorisé, il peut, s'il le désire, en référer au Conseil d'Administration qui décidera.

En pratique toutefois, la quasi-totalité des décisions du Comité exécutif sont prises à l'unanimité ce qui implique que le Président n'a pas fait usage à ce jour de sa voix prépondérante. L'assiduité aux séances a été de 100% en 2011. Le Comité exécutif n'a pas désigné en son sein de Comités spécialisés. Il constitue toutefois, pour les projets importants, des équipes de travail ad hoc pilotées notamment par des Directeurs Généraux choisis en fonction des compétences à mettre en œuvre. Le Comité exécutif invite régulièrement des collaborateurs à ses délibérations sur des sujets spécifiques.

5.4.4. Tous les deux ans, le Comité exécutif élargi aux autres Directeurs Généraux tient une réunion résidentielle pour délibérer sur les orientations stratégiques du Groupe. Une réunion de ce type a été organisée en 2010.

Elle a été consacrée au projet de

réorganisation du Groupe appelé "Horizon", qui s'intègre dans la stratégie visant à faire du Groupe un acteur important de la chimie durable.

6. Rapport de rémunération

6.1. Description de la procédure pour:

6.1.1. Elaborer une politique relative à la rémunération:

a) des Administrateurs:

Le mandat d'Administrateur de Solvay SA est rétribué par un émoluments fixe dont la base commune est déterminée par l'Assemblée Générale Ordinaire et le complément éventuel par le Conseil d'Administration sur base de l'article 27 des statuts, à savoir: "Les Administrateurs reçoivent, à charge des frais généraux, des émoluments dont l'Assemblée Générale détermine les modalités et l'importance. La décision de l'Assemblée Générale demeure maintenue jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'Administration est autorisé à accorder aux Administrateurs chargés de fonctions spéciales (Président, Vice-présidents, Administrateurs chargés de la gestion journalière, Membres du Comité exécutif) des émoluments fixes en supplément des émoluments prévus à l'alinéa précédent.

Les Administrateurs chargés de la gestion journalière ont, en outre, droit chacun à une rémunération variable déterminée par le Conseil d'Administration sur base de leurs performances individuelles et des performances consolidées du groupe Solvay.

Les sommes visées aux deux alinéas qui précèdent sont également prélevées sur les frais généraux."

b) des Membres du Comité exécutif: la politique de rémunération

est décidée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations.

En 2005, le Conseil d'Administration a réactualisé, sur proposition du Comité des Rémunérations et Nominations, une politique de rémunération applicable à ses principaux dirigeants, dont les Membres du Comité exécutif.

Cette politique qui a été élaborée avec l'aide d'un consultant externe spécialisé figure en annexe 2. Compte tenu de l'acquisition de Rhodia en 2011 et dans le cadre de son intégration dans le Groupe, il est prévu de revoir cette politique dans le courant de l'année 2012 avec pour objectif une mise en application début 2013.

6.1.2. Fixer la rémunération individuelle :

- a) des Administrateurs :
- (i) L'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005 a décidé de fixer, à partir de l'exercice 2005, la rémunération des Administrateurs de la manière suivante :
- d'une part, d'attribuer des émoluments annuels bruts fixes de 35 000 EUR par Administrateur et d'octroyer, en sus, aux Administrateurs présents aux réunions du Conseil d'Administration un jeton de présence individuel de 2 500 EUR bruts par séance ;
 - d'autre part, de confirmer les jetons de présence du Comité d'Audit, à savoir : 4 000 EUR bruts pour les membres et 6 000 EUR bruts pour le Président ;
 - enfin, d'octroyer des jetons de présence au Comité des Rémunérations, au Comité des Nominations ainsi qu'au Comité des Finances, à savoir 2 500 EUR bruts par membre et 4 000 EUR bruts pour les Présidents de ces Comités, étant entendu qu'un Administrateur qui est à la fois membre du Comité de Rémunération et membre du Comité

de Nomination ne perçoit pas de double rémunération ;

- il a été précisé toutefois que le Président du Conseil d'Administration, le Président du Comité exécutif et les Administrateurs exécutifs ne perçoivent pas de jetons pour leur participation à ces Comités.

- (ii) Le Conseil d'Administration a fait usage de l'autorisation qui lui est conférée par l'article 27 des statuts pour octroyer une rémunération fixe complémentaire de 238 201 EUR bruts au Président du Conseil d'Administration en raison de la charge de travail et de la responsabilité attachée à cette tâche. En outre, le Président du Conseil d'Administration reçoit un montant contractuel de 446 755 EUR par an pour compenser le fait que ses droits à la pension complémentaire Solvay ont été postposés alors qu'ils auraient dû être liquidés à la fin de son mandat de Président du Comité exécutif, mais n'ont pu l'être en raison de son mandat de Président du Conseil.

- (iii) Le mandat d'Administrateur ne comporte aucune rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Il ne comporte pas non plus un droit à des "stock options", ni à un régime de pension extra-légale.

- (iv) La société rembourse aux Administrateurs leur frais de voyage et de séjour pour les séances et l'exercice de leur fonction au Conseil d'Administration et de ses Comités.

Le Président du Conseil d'Administration est le seul Administrateur non exécutif à disposer d'une infrastructure permanente (bureau, secrétariat, voiture). Les autres Administrateurs non exécutifs reçoivent l'appui logistique du Secrétariat Général en fonction de leur besoin.

La société veille par ailleurs à prendre des polices d'assurances habituelles pour couvrir les activités

que les membres du Conseil d'Administration exercent dans le cadre de leur mandat.

- b) des Membres du Comité exécutif :
La rémunération du Président et des Membres du Comité exécutif est déterminée globalement au niveau brut. Elle comprend dès lors non seulement la rémunération brute pro-méritée chez Solvay SA, mais aussi celle, que ce soit au titre contractuel ou comme mandataire social, provenant des sociétés dans le monde dans lesquelles Solvay SA possède des participations majoritaires ou non.

La rémunération individuelle est fixée par le Conseil d'Administration sur recommandations du Comité des Rémunérations.

6.2. Déclaration sur la politique de rémunération du Président et des Membres du Comité exécutif.

En annexe 2 se trouve la politique de rémunération adoptée par le Conseil d'Administration en 2005 et restée valable pour l'exercice 2011.

Cette politique contient : les principes de base de la rémunération avec indication de la relation entre rémunération et prestation, en ce compris les critères pour l'évaluation du prestataire par rapport aux objectifs et l'importance relative des différentes composantes de la rémunération.

6.3. Montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs (exécutifs et non exécutifs) par la société ou par une société liée à la société.

(voir tableau ci-contre)

6.4. Montant des rémunérations et d'autres avantages accordés directement ou indirectement au Président du Comité exécutif.

(voir tableau ci-contre)

Le Président du Comité exécutif

RÉMUNÉRATIONS BRUTES ET AUTRES AVANTAGES ACCORDÉS AUX ADMINISTRATEURS

Rémunération et compensation	2010		2011	
	Montant brut	Dont jetons de présence aux CA et aux Comités	Montant brut	Dont jetons de présence aux CA et aux Comités
A. Michiels				
– Emoluments fixes + jetons de présence	50 000,04	15 000,00	55 000,04	20 000,00
– Complément "Article 27"	231 218,28		238 201,07	
– Compensation droits à la pension complémentaire	433 658,74		446 755,23	
N. Boël	57 500,04	22 500,00	62 500,04	27 500,00
D. Solvay	52 500,04	17 500,00	65 000,04	30 000,00
C. Jourquin	50 000,04	15 000,00	55 000,04	20 000,00
J-M. Solvay	50 000,04	15 000,00	55 000,04	20 000,00
G. de Selliers	76 000,04	41 000,00	81 000,04	46 000,00
Wh. Sadler	12 607,54			
J. van Zeebroeck	57 500,04	22 500,00	65 000,04	30 000,00
J-M. Folz	55 000,04	20 000,00	62 500,04	27 500,00
B. de Laguiche	50 000,04	15 000,00	55 000,04	20 000,00
B. Scheuble	74 000,04	39 000,00	79 000,04	44 000,00
A. Van Rossum	63 500,04	28 500,00	66 000,04	31 000,00
C. Casimir-Lambert	66 000,04	31 000,00	71 000,04	36 000,00
H. Coppens d'Eeckenbrugge	50 000,04	15 000,00	65 000,04	30 000,00
Mme P. Mateos-Aparicio Morales	60 000,04	25 000,00	65 000,04	30 000,00
Mme E. du Monceau	32 392,50	10 000,00	65 000,04	30 000,00
Y-T. de Silguy	32 392,50	10 000,00	60 000,04	25 000,00
	1 554 270,12	342 000,00	1 711 956,94	467 000,00

Rémunérations et autres avantages accordés au Président du Comité exécutif	2010	2011
Rémunération de base	776 804	776 804
Rémunération variable	926 625	955 469
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	250 000	229 481
Autres composantes de la rémunération ¹	15 676	22 402

Rémunérations et autres avantages accordés aux autres Membres du Comité exécutif²	2010	2011
Rémunération de base	2 278 519	2 648 581
Rémunération variable	1 699 342	1 704 062
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	398 109	643 573
Autres composantes de la rémunération ³	85 597	87 884

perçoit des "stock options" tel qu'expliqué ci-dessous.

Par contre, il ne reçoit pas d'actions dans le cadre de sa rémunération. En matière de pension extra-légale, le Président du Comité exécutif, en raison de son statut d'indépendant en Belgique, a un régime contractuel propre dont les règles pension, décès et invalidité sont financièrement comparables à celles applicables, hors cotisation, à ses collègues du Comité exécutif affiliés aux Règlements de pension des cadres en Belgique.

Etant donné qu'il a plus de 60 ans, tout départ anticipé du Président du Comité exécutif serait assimilé à un départ à la retraite. Par conséquent,

1. Véhicule société.
2. Ces montants incluent les rémunérations de MM. Clamadieu et Auffret depuis le 1^{er} octobre 2011, leur nomination au Comité exécutif de Solvay ayant eu lieu le 8 septembre 2011.
3. Indemnité de représentation, chèque-repas, véhicule de société, indemnité de logement,...

aucune indemnité forfaitaire de rupture ne lui serait due. Le Président du Comité exécutif aurait droit à son capital de pension compte tenu du service reconnu à la date de départ. Dans le cas d'une retraite avant 65 ans, un abattement de 0,5 % par mois d'anticipation est appliqué au capital.

6.5. Montant global des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux autres Membres du Comité exécutif par la société ou une société liée à la société.

(voir tableau page 199)

La rémunération variable consiste en un incitant annuel basé sur la performance du groupe Solvay (ROE) et sur la performance par rapport aux objectifs individuels de chaque Membre du Comité exécutif (voir pour plus de détails dans le tableau à la page 209). En 2010, le Conseil n'avait pas utilisé son pouvoir discrétionnaire pour augmenter la partie ROE de la rémunération

variable, préférant lisser les écarts de ROE résultant des changements importants du périmètre du Groupe sur 2010 et 2011. Les rémunérations variables de MM. Clamadieu et Auffret ont été fixées pour l'année 2011 selon les règles en vigueur chez Rhodia et en fonction de leurs objectifs.

La loi (Art. 520^{ter} du Code des Sociétés) prévoit, qu'à partir de l'exercice 2011, sauf dispositions statutaires contraires ou approbation expresse par l'Assemblée Générale des actionnaires, un quart au moins de la rémunération variable des Membres du Comité exécutif doit être basé sur des critères de prestations prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins deux ans et, un autre quart au moins doit être basé sur des critères de prestations prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins trois ans.

Compte tenu des modifications importantes en cours en termes organisationnel et de périmètre d'activités,

le Conseil a demandé à l'Assemblée Générale et reçu l'autorisation de maintien du système actuel pour les exercices 2011 et 2012. Ceci, compte tenu également du fait que le système actuel est déjà basé sur des critères de prestations prédéterminés et objectivement mesurables. La révision de la politique dans le courant de l'année 2012 tiendra compte des dispositions de la loi.

Les Membres du Comité exécutif perçoivent des "stock options" tel qu'expliqué ci-dessous. Par contre, ils ne reçoivent pas d'actions dans le cadre de la rémunération.

Les Membres du Comité exécutif, y compris le Président, appliquent en matière de frais professionnels à charge de la société les mêmes règles que celles applicables à tous les cadres, à savoir la justification poste par poste des frais professionnels encourus.

Les frais privés ne sont pas pris en charge. En cas de frais mixtes professionnels et privés (par exemple en matière de voiture), une proportion

Stock options attribuées en 2011 aux Membres du Comité exécutif

Pays	Nom	Fonction	Nombre d'options
Belgique	Jourquin Christian	Président du Comité exécutif	25 000
Belgique	de Laguiche Bernard	Membre du Comité exécutif	20 000
Belgique	van Rijckevorsel Jacques	Membre du Comité exécutif	18 000
Belgique	De Cuyper Vincent	Membre du Comité exécutif	17 000
Belgique	Mesland Jean-Michel	Membre du Comité exécutif	14 000
Thaïlande	Kearns Roger	Membre du Comité exécutif	15 000
TOTAL			109 000

Stock options en 2011 des Membres du Comité exécutif

Pays	Nom	Options détenues au 31/12/10	octroyées en 12/2011	exercées en 2011	expirées en 2011	détenues au 31/12/11		
						total	exercables	non exercables
Belgique	Jourquin Christian	155 000	25 000	0	0	180 000	105 000	75 000
Belgique	de Laguiche Bernard	108 000	20 000	0	0	128 000	70 000	58 000
Belgique	van Rijckevorsel Jacques	105 000	18 000	8 000	0	115 000	61 000	54 000
Belgique	De Cuyper Vincent	77 000	17 000	3 000	0	91 000	44 000	47 000
Belgique	Mesland Jean-Michel	58 000	14 000	3 000	0	69 000	28 000	41 000
Thaïlande	Kearns Roger	54 400	15 000	2 600	0	66 800	24 800	42 000
TOTAL		557 400	109 000	16 600	0	649 800	332 800	317 000

est appliquée comme à tous les cadres dans la même situation.

En matière d'assurance, la société prend pour les Membres du Comité exécutif le même type de couverture que pour ses cadres supérieurs.

En matière de pension et de couverture retraite et décès, les Membres du Comité exécutif se voient accorder des prestations reposant en principe sur les dispositions des plans applicables aux cadres supérieurs dans leur pays de base.

En ce qui concerne MM. Clamadieu et Auffret, leur couvertures retraite et décès reflètent les conditions qu'ils avaient chez Rhodia, et font l'objet d'un engagement de Solvay SA en ce qui concerne M. Clamadieu.

6.6. "Stock options".

(voir tableaux page 200)

En décembre 2011, le Conseil d'Administration a attribué, sur proposition du Comité des Rémunérations, des "stock options" à quelque 200 cadres supérieurs du Groupe. Le prix d'exercice s'élève à 65,71 EUR par option avec une période de "vesting" de trois ans. Il a été attribué aux Membres du Comité exécutif ensemble 109 000 options en 2011 contre 106 000 en 2010.

Les plans de stock-options, qui ne sont actuellement pas considérés comme faisant partie de la rémunération variable seront également revus dans le cadre de la révision de la politique de rémunération en 2012.

6.7. Les dispositions les plus importantes de leur relation contractuelle avec la société et/ou une société liée avec la société, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé.

Les Membres du Comité exécutif, y

compris le Président, ont en fonction de leur responsabilité des mandats d'Administrateur dans les filiales du Groupe. Lorsque ces mandats sont rémunérés, ils sont intégrés dans les montants ci-avant, que le mandat soit qualifié de salarié ou d'indépendant dans la législation locale.

Aucun membre du Comité exécutif, y compris le Président, ne bénéficiera d'une indemnité de départ liée à l'exercice de son mandat.

En cas d'issue anticipée de l'exercice de leur fonction, le système légal est seul d'application.

Le contrat de M. Jean-Pierre Clamadieu inclut une clause de non-concurrence d'une durée de 24 mois sans toutefois que le montant total de celle-ci atteigne 12 mois de rémunération.

Les contrats des Membres du Comité exécutif ne contiennent pas une clause prévoyant un droit de recouvrement de la rémunération variable en cas d'information financière erronée.

7. Rôle des Présidents dans l'harmonie entre le Conseil d'Administration et le Comité exécutif

Le Président du Conseil d'Administration et le Président du Comité exécutif œuvrent ensemble à travers un dialogue constructif et des échanges fréquents à harmoniser le travail respectif du Conseil d'Administration (y compris ses Comités) et du Comité exécutif.

A cet effet, les mesures suivantes ont été mises en place :

- les deux Présidents se rencontrent aussi fréquemment que nécessaire sur les matières d'intérêt commun au Conseil d'Administration et au Comité exécutif ;

- le Président du Conseil d'Administration est invité une fois par mois à assister à la discussion des points les plus importants pour lesquels le Comité exécutif est amené à préparer des propositions pour le Conseil d'Administration ;
- le Président du Conseil d'Administration fait appel aux personnes qui lui sont nécessaires dans l'exercice de ses fonctions ; il veille à en informer le Président du Comité exécutif et les membres du Conseil d'Administration ;
- le Président du Comité exécutif (et le Directeur Général Finances, Membre du Comité exécutif) est aussi membre du Conseil d'Administration et y présente les propositions du Comité exécutif.

8. Principales caractéristiques des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne

Le groupe Solvay a instauré un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable en termes de (i) conformité aux lois et règlements en vigueur, (ii) application des politiques et objectifs fixés par la société et (iii) fiabilité des informations financières et non financières. Ce système comprend cinq composantes : l'environnement de contrôle, le processus de gestion des risques, les activités de contrôle par le management, la supervision du contrôle interne et la communication de l'information financière.

1. L'environnement de contrôle

Notre environnement de contrôle se compose de différents éléments tels qu'un Code de Conduite qui sert de cadre de référence au Groupe, une philosophie de management traduite dans des Valeurs, une structure organisationnelle et hiérarchique claire supportée par des descriptions de fonction auxquelles sont associées,

le cas échéant, des délégations de pouvoir et des organes de gestion (Conseil d'Administration et Comités, Comité exécutif...) dont le fonctionnement est décrit dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise. De plus amples informations à ce propos sont disponibles dans le Rapport Annuel 2011.

2. Le processus de gestion des risques

La prise de risques calculés dans le respect des lois et règlements et du Code de Conduite est inhérente au développement des activités du groupe Solvay. Afin d'identifier, d'évaluer et de gérer avec succès toute opportunité et parallèlement de limiter les risques potentiellement significatifs pour les activités du Groupe, la société s'est dotée de systèmes de gestion des risques.

La gestion des risques fait partie intégrante des processus décisionnels stratégiques et opérationnels et est considérée comme un outil essentiel de pilotage et d'aide à la décision pour atteindre les objectifs à court, moyen et long terme de l'entreprise.

Le Group Service "Risk Management and Insurance" (RMI), sous la responsabilité du Group Risk Manager, est en charge de la mise en place d'une gestion globale, systématique et cohérente des risques au sein de l'ensemble du Groupe.

Solvay a adopté le cadre de référence FERMA pour la gestion des risques.

Ce cadre structure le processus de gestion des risques en différentes phases; en considérant les objectifs stratégiques de l'organisation :

- analyse des risques (identification, quantification et évaluation);
- décision sur la façon de gérer les risques matériels;
- mise en œuvre des actions de gestion des risques;
- suivi.

Le Group Service RMI supporte les entités du Groupe dans le processus de gestion de leurs risques notamment en leur fournissant des méthodologies et des outils et à travers des séances de formation.

De plus amples informations à ce propos sont disponibles dans la section "Gestion des Risques" du Rapport Annuel 2011, notamment à propos des actions récemment menées au sein du Groupe en matière de gestion des risques et à propos des risques principaux du Groupe et des actions entreprises afin de les prévenir ou de les atténuer.

Une telle approche de la gestion des risques permet de la décliner de façon consistante à travers l'organisation.

Elle trouve son application dans les décisions et actions des collaborateurs du Groupe. Elle permet d'entreprendre dans un cadre bien défini et par conséquent en confiance.

3. Les activités de contrôle par le management (contrôle de 1^{er} niveau)

Le management est responsable du contrôle interne dans les opérations.

Le groupe Solvay a mis en place des systèmes de reporting afin de recueillir et de diffuser les informations pertinentes aux différents niveaux de l'entreprise. De tels systèmes sont par exemple en place dans les domaines financiers, opérationnels (processus de production), des ressources humaines, HSE (notamment en matière de sécurité au travail et d'environnement), commerciaux et légaux (notamment en matière de conformité).

En matière financière, le groupe Solvay a mis en place un système de reporting basé sur les normes IFRS, commun à l'ensemble de ses filiales. L'information rapportée mensuellement est issue, dans la

majorité des cas, directement des systèmes d'information intégrés (ERP). Ces ERP sont communs à une grande partie des entités du Groupe. Soulignons par ailleurs que les systèmes informatiques sont gérés de façon centralisée.

Les données financières sont consolidées mensuellement et analysées à tous les niveaux de responsabilité de la société (comme par exemple le finance manager local, le contrôleur et le management de l'activité concernée, Group Accounting et le Comité exécutif) et de différentes façons comme par exemple par l'analyse des variances, par des contrôles de plausibilité et de cohérence, par l'analyse de ratios ou encore par référence aux projections établies. Les résultats sont également validés trimestriellement par le Comité d'Audit en tenant compte des travaux effectués par l'auditeur externe.

Le contrôle des données financières est facilité par l'utilisation d'ERP communs, par une organisation basée sur des grands processus financiers gérés de façon centralisée et intégrés le cas échéant dans les Centres de Services Partagés et par l'application de procédures uniformes.

4. La supervision du contrôle interne (contrôle de 2^{ème} niveau)

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Il supervise le travail du Group Service "Internal Audit" en matière de contrôles financiers, opérationnels et de conformité. Il vérifie en particulier la portée, les programmes et les résultats du travail d'audit interne et s'assure que ses recommandations soient bien mises en œuvre. La mission du Comité d'Audit est décrite en détails à l'annexe 1 de la présente Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.

Le Group Service "Internal Audit" évalue de façon indépendante l'effi-

capacité des contrôles internes dans les domaines financiers, informatiques et des ressources humaines. Il s'assure notamment que :

- les risques, y compris de fraude, sont identifiés et gérés ;
- les informations (matérielles) financières, de management et opérationnelles sont fiables ;
- les actes des employés sont en conformité avec les politiques, les standards et les procédures du Groupe ainsi qu'avec les décisions du management ;
- les ressources sont obtenues de façon économique, utilisées efficacement et protégées de manière adéquate.

Les missions d'audit interne sont planifiées et définies au niveau de leur contenu au départ d'une analyse des risques ; les contrôles sont focalisés sur les domaines perçus comme les plus risqués.

Toutes les entités du Groupe sont auditées au moins tous les trois ans. Les recommandations du Group Service "Internal Audit" sont mises en œuvre par le management.

D'autres entités réalisent des activités de même ordre dans des domaines très spécifiques. A titre d'exemple :

- le Group Service "Health Safety & Environment" réalise des audits en matière de santé, sécurité et environnement ;
- le Group Service "Organization, Design & Performance" réalise des audits de systèmes de gestion (par exemple de "quality management") ;
- Les Group Functions "Legal and Compliance" supportent les diverses activités d'audit du Groupe afin de veiller à ce que les lois en vigueur sont respectées et appliquées correctement. En particulier, le Group Service "Ethics and Compliance" contrôle l'application et le respect des Valeurs et du Code de Conduite du Groupe ; il intervient en cas de violation potentielle. Une "Ethics Helpline", gérée par une tierce partie, est

progressivement mise à disposition des employés afin de leur permettre de signaler toute violation potentielle de façon confidentielle.

5. La communication de l'information financière

Le groupe Solvay publie ses résultats trimestriellement. La communication de ces résultats fait l'objet de différents contrôles et validations avant publication :

- elle est établie sous la supervision et le contrôle du Comité exécutif ;
- le comité d'Audit la valide ; en particulier, il veille à ce que les principes comptables généralement acceptés soient respectés et à ce qu'elle donne une image juste et pertinente des affaires du Groupe ;
- le Comité des Finances finalise sa préparation ;
- le Conseil d'Administration l'approuve.

9. Audit externe

Le contrôle de la situation financière de la société, des comptes annuels et de la régularité, au regard du Code des Sociétés et des statuts, des opérations à constater dans les comptes annuels, est confié à un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée Générale parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

La mission et les pouvoirs du ou des commissaires sont ceux qui leur sont reconnus par la loi. L'Assemblée Générale détermine le nombre de commissaires et fixe leurs émoluments conformément à la loi. Les commissaires ont, en outre, droit au remboursement de leurs frais de voyage pour le contrôle des usines et administrations de la société.

L'Assemblée Générale peut aussi désigner un ou plusieurs commissaires- suppléants. Les commissaires sont nommés pour un terme de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être

révoqués par l'Assemblée Générale que pour juste motif.

L'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2010 a procédé à la nomination de la société d'Audit international Deloitte – représentée par M. Eric Nys – comme commissaire effectif ainsi qu'à la nomination de la société d'Audit international Deloitte – représentée par M. Frank Verhaegen – comme commissaire suppléant. Ces deux mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2013.

Par ailleurs, cette même Assemblée a fixé les émoluments annuels du commissaire effectif qui comprennent les audits statutaires, les comptes consolidés et les reportings IFRS, à 354 818 EUR pour l'exercice 2010, 351 270 EUR pour l'exercice 2011 et 351 270 EUR pour l'exercice 2012. A partir de l'exercice 2011, les montants seront majorés chaque année de l'inflation (index des prix à la consommation de décembre à décembre).

Les honoraires supplémentaires perçus en 2011 par Deloitte se montent à 2 888 000 EUR. Plus de 70 % de ce montant est lié à l'acquisition de Rhodia. Pour l'ensemble du périmètre consolidé du Groupe, les honoraires perçus par Deloitte se détaillent comme suit :

- honoraires liés à l'audit des comptes 3 795 000 EUR ;
- autres services d'audit et divers 1 740 000 EUR ;
- mission d'assistance et de conseil fiscal 1 148 000 EUR.

10. Code de Conduite

Le Code de Conduite de Solvay définit le cadre dans lequel Solvay souhaite mener ses affaires et comment il souhaite interagir avec l'ensemble de ses parties prenantes d'une façon éthique et en toute conformité. Le Code de Conduite de Solvay est basé sur ses Valeurs qui servent de cadre de référence au Groupe pour ses

décisions et ses actions :

- comportement éthique ;
- respect des personnes ;
- orientation client ;
- délégation responsable ;
- travail en équipe.

Ces Valeurs doivent être respectées et mises en pratique avec constance.

Le Code de Conduite s'inscrit dans les efforts constants du Groupe pour maintenir et renforcer la confiance à la fois entre tous ses employés et entre le Groupe et ses partenaires en ce compris ses employés, leurs représentants, les actionnaires, clients et fournisseurs, les agences gouvernementales ou toutes autres parties tierces.

Pour obtenir l'implication la plus large de tous ses employés dans la mise en œuvre de ce Code, le Groupe continuera de promouvoir un dialogue social riche et équilibré entre la direction et les partenaires sociaux.

Le groupe Solvay veille à l'application de ce Code par le biais de diverses mesures, dont des formations ciblées, et cela afin de minimiser le risque de violation en prévoyant, le cas échéant, des sanctions claires.

Les Group Functions "Legal and Compliance" contribuent ou renforcent la culture de compliance. Ils sont placés sous l'autorité du Group General Counsel. Le Group Service "Ethics and Compliance" a plus particulièrement comme objectif de renforcer une culture basée sur l'éthique et sur la conformité avec les Valeurs et le Code de Conduite de Solvay. Il se compose de "Compliance Officers" présents dans les quatre régions.

Ceux-ci sont aidés par un réseau d'employés expérimentés qui ont pour mission, en plus de leurs autres responsabilités, de supporter les activités menées en la matière.

Le Groupe encourage ses employés à aborder toute difficulté éventuelle ou question quant à l'application du

Code de Conduite avec sa hiérarchie ou d'autres interlocuteurs identifiés ("Compliance Officers", juristes, ressources humaines). En outre, il met progressivement en place dans toutes les régions la possibilité de s'adresser à la "Ethics Helpline", un service externe pour faire part de ses difficultés ou poser des questions en toute confidentialité. La "Ethics Helpline" est gérée en conformité avec les lois applicables et en particulier les lois de protection des données.

Dans les co-entreprises, nos représentants au Conseil d'Administration s'efforcent de faire adopter des règles qui sont en ligne avec le Code de Conduite du Groupe.

11. Prévention du délit d'initié

Le Groupe a mis en place une politique en matière de prévention du délit d'initié ainsi qu'un guide d'utilisation contenant des règles strictes en matière de confidentialité et de non-usage d' "informations privilégiées" tant pour les initiés réguliers que pour les initiés occasionnels. Cette politique et ce guide d'utilisation ont été largement diffusés au sein du Groupe. L'interprétation et le contrôle du respect de ces règles sont confiés à un Comité de Transparence composé du Secrétaire Général (Président), également Directeur de la Communication, du Directeur Général Finances, du Group General Counsel et du Directeur Général Ressources Humaines.

En particulier, ce Comité conseille le Conseil d'Administration et le Comité exécutif ainsi que tout employé qui serait confronté à une situation difficile.

Cette politique est appliquée également par le Comité exécutif et le Conseil d'Administration

Par ailleurs, en conformité avec la loi du 2 août 2002, les personnes

exerçant des responsabilités dirigeantes au sein du Groupe et les personnes qui leur sont étroitement liées, à savoir :

- les Administrateurs de Solvay SA ;
 - les Membres du Comité exécutif ;
 - le Secrétaire Général ;
 - le Directeur Général des Ressources Humaines et
 - le Group General Counsel
- ont été informées de l'obligation de faire une déclaration à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) pour chaque opération effectuée sur action.

12. Organisation interne du groupe Solvay

L'organisation interne du groupe Solvay est décrite dans la section "Activités" de ce rapport annuel.

13. Relations avec les actionnaires et investisseurs

13.1. Evolution boursière

L'action Solvay est cotée sur NYSE Euronext Brussels et depuis le 23 janvier 2012 aussi sur NYSE Euronext Paris.

En date du 31 décembre 2011, son cours s'élevait à 63,7 EUR, contre 79,8 EUR à la fin de l'année 2010. Durant l'année 2011, le cours moyen de l'action a été 84,5 EUR et son cours le plus haut 111,6 EUR (07 juillet 2011).

Le volume moyen journalier tel que renseigné par Euronext s'est élevé à 247 000 titres en 2011, contre 182 000 titres en 2010.

L'évolution de l'action Solvay en 2011 par rapport à celle des indices de marché est illustrée ci-contre.

13.2. Communication financière active

Tout au long de l'année, l'Investor Relations Team se tient à la disposition des actionnaires et des investisseurs individuels et institutionnels et des analystes qui suivent le titre, pour les rencontrer, répondre à leurs questions et leur expliquer les développements à court et à long terme du Groupe dans le respect de l'égalité de traitement entre actionnaires. La

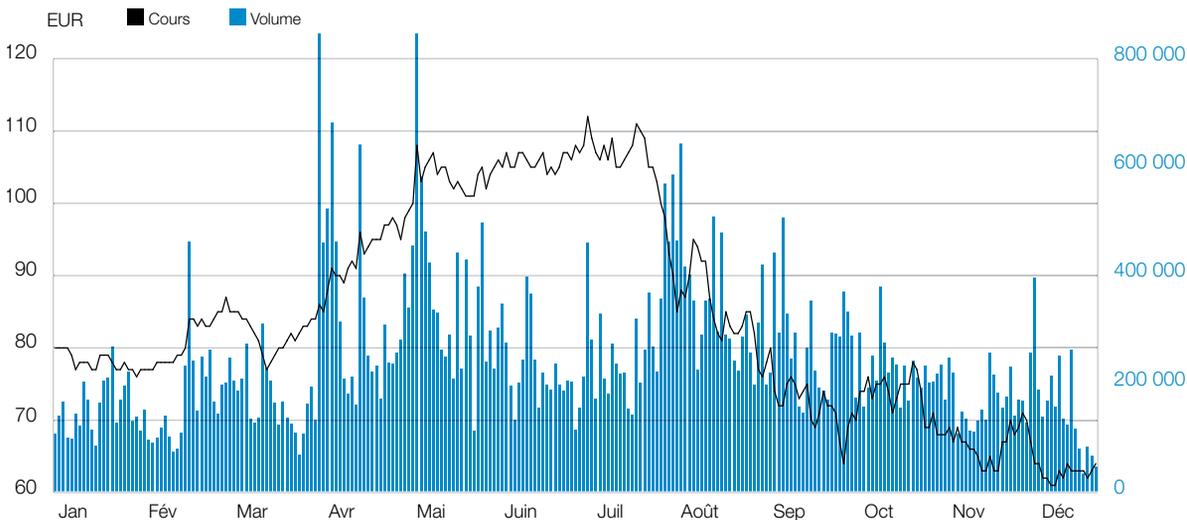
politique du Groupe en matière de communication consiste à diffuser, dès que raisonnablement possible, les informations matérielles pour le marché sous la forme de communiqués de presse et/ou de conférences de presse.

Solvay SA
Investor Relations
Rue de Ransbeek, 310
B-1120 Bruxelles (Belgique)
E-mail : investor.relations@solvay.com
Internet : www.solvay.com

13.3. Des clubs d'actionnaires et d'investisseurs individuels

Le Groupe entretient depuis de nombreuses années des relations étroites avec les "clubs d'investisseurs individuels", que ce soit en participant à des salons et conférences ou par des informations régulières sur l'activité du Groupe (communiqués de presse, rapport annuel...), fournies sur demande. En 2011, le groupe Solvay a poursuivi activement ses rencontres avec les

Evolution du cours et des volumes de l'action Solvay du 01/01/2011 au 31/12/2011



Evolution de l'action Solvay en 2011 par rapport aux indices



investisseurs individuels.

A titre d'exemple :

- en mars 2011, le Rendez-Vous de M. Christian Jourquin avec les lecteurs du magazine CASH a rassemblé près de 200 participants, dont certains sont membres de clubs d'investissement tels qu'Investa et VFB.
- en avril 2011, Solvay a participé au "Beleggershappening" de la VFB, qui réunit chaque année plus de 1 000 participants.
- en mai 2011, la participation de Solvay à la "Journée de l'action" organisée par le magazine belge CASH a permis une nouvelle fois de rencontrer les actionnaires individuels.

13.4. Des "roadshows" et rencontres pour professionnels

Des "roadshows" et rencontres avec les dirigeants du Groupe sont organisés régulièrement pour les professionnels internationaux (analystes, gestionnaires de portefeuille, presse...).

Ainsi, en 2011, plus de 500 contacts ont été établis lors de réunions et rencontres organisées en Europe (Bruxelles, Londres, Paris, Francfort, Genève, Zurich, Milan, etc.), aux Etats-Unis et au Canada.

Par ailleurs, des conférences téléphoniques avec le management sont systématiquement organisées pour commenter les résultats du Groupe chaque trimestre.

13.5. Un site internet spécifique

Un site internet spécifiquement dédié aux actionnaires et investisseurs – www.solvay.com/investors – est ouvert, afin de mettre à leur disposition les informations publiques financières et stratégiques du Groupe les plus récentes.

Il renseigne de nombreux services utiles pour l'investisseur et l'actionnaire.

Il donne les contacts utiles auprès

des analystes spécialisés et qui suivent le Groupe de près.

Le site internet offre également la possibilité de s'inscrire à un Club d'actionnaires et investisseurs afin de recevoir des notifications en trois langues (français, néerlandais, anglais) par e-mail de la publication de nombreuses informations : ordre du jour de certaines réunions dont l'Assemblée Générale, projets d'amendements de statuts, rapports spéciaux du Conseil d'Administration, publication du rapport annuel, comptes statutaires, paiement des dividendes...

Ce site a été complètement remis à jour début 2011, avec le souci d'offrir un accès encore plus aisé et convivial aux nombreuses informations s'y trouvant.

13.6. Publication trimestrielle des résultats

La volonté d'offrir une communication toujours plus fine et régulière débouche également sur la publication, depuis 2003, des résultats du Groupe sur une base trimestrielle, conformément aux normes internationales de reporting financier (IFRS).

ANNEXE 1

Comité d'Audit "Mission Statement"

1. Membres

Le Comité d'Audit compte un Président et au minimum deux membres, tous trois Administrateurs non exécutifs et dont au moins deux Administrateurs indépendants. Les membres de ce Comité d'Audit sont en outre compétents de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures.

2. Invités

Le Comité d'Audit invite les personnes suivantes à faire rapport à ses réunions :

- a) le Directeur Général Finances ;
- b) le Responsable du Group Service "Internal Audit" ;
- c) l'associé externe en audit nommé commissaire du Groupe.

3. Réunions – Fréquence

Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an, lors de la publication des résultats annuels, semestriels et trimestriels. Une réunion supplémentaire peut être organisée au cours de laquelle il sera débattu et convenu de la portée des plans et des coûts d'audit et pour discuter d'autres questions financières importantes.

4. Principaux mandats du Comité d'Audit

- a) Le Comité d'Audit veille à ce que le rapport et les comptes annuels, les états financiers périodiques et toute autre communication financière importante du Groupe respectent les principes comptables généralement acceptés (IFRS pour le Groupe, droit comptable belge pour la maison-mère). Ces documents doivent donner une image juste et pertinente des affaires du Groupe et de la maison-

- mère et satisfaire à toutes les dispositions statutaires et boursières.
- b) Le Comité d'Audit examine régulièrement les stratégies et pratiques comptables appliquées pour préparer les états financiers du Groupe et s'assure de leur conformité aux bonnes pratiques et exigences des normes comptables appropriées.
- c) Le Comité d'Audit examine régulièrement la portée de l'audit externe et sa mise en œuvre dans l'ensemble du Groupe. Le Comité d'Audit étudie les recommandations de l'audit externe et le rapport remis par l'auditeur au Conseil d'Administration.
- d) Le Comité d'Audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe, et en particulier des contrôles financiers, opérationnels et de conformité, ainsi que de la gestion des risques. Le Comité d'Audit s'assure également que les systèmes de traitement électronique de l'information utilisés pour générer les données financières répondent aux normes requises. Le Comité d'Audit veille à ce que ces systèmes satisfont aux exigences statutaires.
- e) En matière d'audit interne, le Comité d'Audit vérifie la portée/les programmes/les résultats du travail du département d'audit interne et veille à ce que l'audit interne dispose des ressources adéquates. Le Comité d'Audit s'assure que le suivi des recommandations de l'audit interne est bien réalisé.
- f) Le Comité d'Audit vérifie et surveille l'indépendance du commissaire externe en particulier pour les services complémentaires qui lui seraient demandés en dehors de sa mission légale. A cet égard, c'est à l'avenir le Comité d'Audit qui propose le commissaire externe au Conseil d'Administration lequel transmettra la candidature pour approbation et nomination par l'Assemblée Générale Ordinaire (y compris la rémunération). De plus, en concertation avec le

Directeur Général Finances, le Comité d'Audit participe au choix du responsable du Group Service.

g) Le Comité d'Audit se penche sur les domaines à risque susceptibles d'avoir une influence matérielle sur la situation financière du Groupe. Ces risques incluent, par exemple, le risque de change, les litiges juridiques importants, les questions environnementales, les questions liées à la responsabilité des produits, etc. Lors de son examen, le Comité d'Audit étudie les procédures en place afin d'identifier ces risques importants et de quantifier leur impact possible sur le Groupe et le fonctionnement des systèmes de contrôle.

5. Rapports

Comme il constitue un comité du Conseil d'Administration du Groupe, le Comité d'Audit rédige un rapport de chacune de ses réunions, qu'il soumet au Conseil d'Administration.

ANNEXE 2 Politique de rémunération des Directeurs Généraux

Généralités

La présente politique en matière de rémunération s'applique aux Directeurs Généraux de Solvay, dont le CEO et les membres du Comité exécutif.

La rémunération des Directeurs Généraux est fixée par le Conseil d'Administration sur les recommandations du Comité des Rémunérations.

Les principes de base de la politique en matière de rémunération des Directeurs Généraux de Solvay peuvent se résumer comme suit :

- offrir des perspectives de rémunération générales compétitives qui

- permettront à Solvay d'attirer, de garder, de motiver et de récompenser les cadres de haut niveau indispensables à la direction performante et efficace d'une entreprise chimique d'envergure mondiale ;
- centrer l'attention des cadres sur les facteurs de réussite cruciaux pour nos activités dans le respect des intérêts à court, moyen et long terme de la société ;
 - encourager les cadres à agir comme les membres d'une équipe de direction forte, à partager la réussite générale du Groupe tout en continuant d'assumer leur rôle et leurs responsabilités à titre individuel ;
 - maintenir et renforcer le souci de performance du Groupe en liant directement la rémunération à la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux.

La composition et le montant de la rémunération totale (fixe et variable) des Directeurs Généraux sont réexaminés chaque année.

La rémunération est fonction de la responsabilité ainsi que de l'expérience et des performances individuelles.

Elle est conforme aux pratiques pertinentes de la concurrence eu égard à la nature et à l'importance du poste et aux particularités des secteurs d'activité dans lesquels travaille Solvay.

D'autres facteurs jugés pertinents, comme l'équité et l'équilibre de traitement au sein de l'entreprise, sont également pris en considération. Pour évaluer les pratiques pertinentes de la concurrence, Solvay prend pour cadre de référence une sélection d'entreprises européennes, actives dans les secteurs chimique et de fabrication industrielle, d'envergure internationale et dont le chiffre d'affaires et les effectifs sont relativement proches de ceux de Solvay. La composition de ce groupe est réétudiée à intervalles réguliers pour veiller à ce qu'il continue à

refléter l'orientation stratégique de l'entreprise. Pour les cadres originaires d'un pays non européen et basés hors d'Europe, les pratiques de leur pays d'origine (idéalement pondérées par rapport au secteur chimique) servent de référence. Pour la fourniture des données relatives au marché international, il est fait appel aux services de consultants spécialisés en matière de rémunération et internationalement reconnus.

L'objectif de Solvay est d'offrir des niveaux de rémunération totale conformes ou proches de la médiane du marché de référence ciblé en cas de performances normales et proches du quartile supérieur du marché en cas de performances collectives et individuelles exceptionnelles.

Éléments de la rémunération

La rémunération des Directeurs Généraux inclut le salaire de base et les incitatifs annuels (telles les primes en fonction des performances) et à long terme, qui constituent la rémunération directe totale des Directeurs Généraux.

En outre, les Directeurs Généraux bénéficient d'autres avantages dont les plus courants concernent les régimes de retraite, de décès, d'invalidité et de soins de santé. La rémunération cible basée sur les performances et donc variable représente au minimum plus de 50 % de la rémunération directe totale des Directeurs Généraux.

Salaire de base

Le salaire de base est réexaminé – mais pas forcément revu – chaque année. Cet examen compare les niveaux actuels aux niveaux médians du marché de référence compte tenu des responsabilités et de l'importance du poste occupé par le Directeur Général, ainsi que de ses compétences individuelles, son expérience professionnelle pertinente, son potentiel d'évolution et la

constance de ses performances au fil du temps.

Incitatifs annuels

Les niveaux d'incitatifs sont fonction de la satisfaction totale de tous les objectifs fixés en termes de performance et vont de 50 % à 100 % du salaire de base selon le poste occupé.

Ces pourcentages ont été définis en prenant en considération les niveaux de prime médians observés sur le marché de référence et la stratégie de Solvay en matière de mix de rémunération désiré et de positionnement concurrentiel. D'une manière générale, Solvay souhaite offrir en moyenne un salaire de base et des perspectives d'incitatifs annuels proches des niveaux médians observés sur le marché de référence.

Le niveau actuel des primes varie selon les performances du groupe Solvay, les secteurs dans lesquels il est présent et les performances individuelles des Directeurs Généraux. Actuellement, la prime va de zéro en cas de mauvaises performances, et, en cas de réalisation exceptionnelle à 150 % du montant correspondant à une performance normale.

La performance économique générale se mesure au taux ROE (taux de rendement des capitaux propres de l'année échue) ; la performance individuelle est évaluée en fonction d'une série d'objectifs prédéfinis par région/ secteur d'activité/ poste et d'autres objectifs cruciaux spécifiques à chaque cadre approuvés par le Conseil d'Administration.

Incitatifs à long terme

L'incitatif à long terme prend la forme de l'attribution périodique de "stock options".

Chaque année, sur recommandation du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration détermine le nombre de "stock options" accordées respectivement au Président du

Comité exécutif, aux membres du Comité exécutif et aux autres Directeurs Généraux.

Pour déterminer le nombre exact d'options à accorder à chaque groupe de Directeurs Généraux, le Conseil d'Administration se base sur les niveaux d'incitatifs à long terme actuels et les pratiques du marché de référence.

Le prix d'exercice des options est égal à la moyenne du cours de clôture du titre Solvay sur Euronext Brussels durant les 30 jours précédant le début de l'offre. Les options expirent huit ans après la date de leur attribution.

Elles sont acquises à partir du 1^{er} jour de l'année suivant le 3^{ème} anniversaire de leur attribution et peuvent être exercées pendant des "périodes ouvertes" spécifiques.

Autres avantages

Les Directeurs Généraux se voient accorder des prestations de retraite, de décès et d'invalidité reposant, en principe, sur les dispositions des plans applicables dans leur pays de base. D'autres avantages, comme des prestations en matière de soins de santé, voitures de société ou indemnités pour usage de véhicule personnel, sont également proposées selon les règles applicables dans le pays d'accueil.

La nature et l'importance de ces autres avantages sont largement conformes aux pratiques médianes du marché.

En principe, le marché de référence choisi consiste en une vingtaine d'entreprises belges et de filiales belges d'entreprises sous contrôle étranger généralement considérées comme des employeurs prisés par les cadres nationaux et internationaux de talent et dont les pratiques représentatives en matière d'avantages peuvent être jugées suffisamment conformes aux normes européennes pour les cadres.

Niveau des incitatifs annuels et à long terme

Président du Comité exécutif	Membres du Comité exécutif	Autres Directeurs Généraux
------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

ROE	Performance actuelle	Niveaux ROE	en % du FIXE	en % du FIXE	en % du FIXE
	En dessous du seuil	< 4%	0%	0%	0%
	Seuil minimum	4% à < 8%	15%	9%	8%
		8% à < 10%	30%	18%	15%
	Intermédiaire (bas)	10% à < 12%	40%	24%	20%
	Cible	12% à < 14%	50%	30%	25%
	Intermédiaire (haut)	14% à < 16%	60%	36%	30%
	Excellent	16% à < 18%	70%	42%	35%
	Exceptionnel	>= 18%	à la discrétion du Conseil	à la discrétion du Conseil	à la discrétion du Conseil

BONUS INDIVIDUEL

Niveau de bonus	en % du FIXE	en % du FIXE	en % du FIXE
en dessous des attentes	0%	0%	0%
Cible	50%	30%	25%
exceptionnel	75%	45%	37,5%
	à la discrétion du Conseil	à la discrétion du Conseil	à la discrétion du Conseil

BONUS INDIVIDUEL + ROE

A l'objectif cible,
le ROE et
le bonus individuel
représentent 50/50

en % du FIXE	en % du FIXE	en % du FIXE
0%	0%	0%
100%	60%	50%
145%	87%	72,5%

STOCK OPTIONS

Si un plan de
"Stock options"
est approuvé
par le Conseil
d'Administration

	"Stock Options"	"Stock Options"	"Stock Options"
-20%	32 000	12 000	4 000
Cible	40 000	15 000	5 000
+20%	48 000	18 000	6 000

ABIQUIM : Association brésilienne de l'Industrie Chimique
AME : Assemblage Membrane Electrode
ANSAC : American Natural Soda Ash Corporation
BAT : "Best Available Techniques" – meilleures techniques disponibles du point de vue environnemental
Ba/Sr : Baryum Strontium
BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BU : Business Unit
CCP : Carbonate de calcium précipité
CDP : Carbon Disclosure Project
CEO : Chief Executive Officer
CER : Certified Emission Reduction
CLM : Change Leadership Model
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
ENS : Ecole Nationale Supérieure
ERU : Emission Reduction Unit
FERMA : Federation of European Risk Management Associations
FKM : Fluoroélastomères
FSMA : Autorité des services et marchés financiers
FSSC : Food Safety System Certification
GBU : Global Business Unit
HSE : Health, Safety and Environment
ICCA : International Council of Chemical Associations
ICEM : Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie
Kt : Kilotonnes
LCD : Liquid crystal display
LTAR : Nombre d'accident avec arrêt par million d'heures prestées.
MW : Megawatt
NBD : New Business Development
NiMH : nickel-metal hydride
OLED : Diodes électroluminescentes organiques (Organic Light Emitting Diodes)
OPV : photovoltaïque organique
OTFT : transistors organiques en couches minces
PVC : Polychlorures de vinyles
PVDF : Polyfluorure de vinylidène
R&D : Recherche & Développement
RBU : Regional Business Unit
RCMS : Rhodia Care Management System
REACH : Regulation for Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
RH : Ressources Humaines
RMI : Risk Management & Insurance
RSE : Responsabilité sociale et environnementale
SDS : Safety Data Sheet
SPM : Sustainable Portfolio Management
ULB : Université libre de Bruxelles
UMI : Unités de recherche mixtes
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

ABAF : Association Belge des Analystes Financiers

CA : Chiffre d'affaires

Cash flow : Résultat net plus amortissements totaux.

Corporate et Business Support : Éléments non alloués, après allocations directes plus importantes à partir de 2007

EBIT : Résultat avant charges financières et impôts

Capitaux propres (par action) : Capitaux propres divisés par le nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats IFRS. Le même dénominateur est utilisé pour le cash flow et le REBITDA.

Free cash flow : Flux de trésorerie des activités opérationnelles + flux de trésorerie d'investissement, hors acquisition et cession de filiales et participations + dividendes reçus de sociétés mises en équivalence

IFRS : International Financial Reporting Standards

OCI : Autres éléments du résultat global

REBIT : Résultat opérationnel, c'est-à-dire

l'EBIT avant éléments non-récurrents

REBITDA : REBIT, avant amortissements

Rendement sur dividende net : Dividende net

divisé par le cours de clôture du 31 décembre

Rendement sur dividende brut : Dividende brut

divisé par le cours de clôture du 31 décembre

Résultat net par action : Résultat net (part Solvay)

divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stock options

Résultat net par action (hors activités non

poursuivies) : Idem résultat net par action,

mais en excluant le résultat des activités non

poursuivies du résultat net (part Solvay)

Résultat net dilué par action : Résultat net (part Solvay) divisé par la moyenne pondérée du nombre

d'actions, après déduction des actions propres

rachetées pour couvrir les programmes de stock

options, majorée des actions potentielles dilutives

Résultat net dilué par action (hors activités

non poursuivies) : Idem résultat net dilué par

action mais en excluant le résultat des activités

non poursuivies du résultat net (part Solvay)

ROE : Taux de rendement des capitaux propres

Valeur ajoutée : dépense de personnel + amortissements

totaux + impôts totaux + charges financières + résultat net

Vélocité : Volume total d'actions échangées

sur l'année divisé par le nombre total d'actions

cotées, selon la définition d'Euronext

Vélocité ajustée par le free float : Vélocité ajustée

en fonction du pourcentage des actions cotées

détenues par le public, selon la définition d'Euronext

Agenda de l'actionnaire

Le 24 avril 2012:

Capital Markets Day

Le 7 mai 2012:

Résultats du premier trimestre 2012 (18h)

Le 8 mai 2012:

Assemblée Générale Ordinaire (10h30)

Le 15 mai 2012:

Paiement du solde de dividende de l'exercice 2011 (coupon n°90). Cotation ex-dividende à partir du 10 mai 2012

Le 27 juillet 2012:

Résultats du deuxième trimestre et des six premiers mois 2012 (7h30)

Le 25 octobre 2012:

Résultats du troisième trimestre et des 9 mois 2012 et annonce de l'acompte de dividende pour l'exercice 2012 (payable en janvier 2013, coupon n°91) (7h30)

Le 14 février 2013:

Résultats annuels 2012 (7h30)

This report is also available in English.

Het jaarverslag is ook beschikbaar in het Nederlands.

Conception et réalisation:

The Crew

www.thecrewcommunication.com

Impression:

Deckers Snoeck

Direction de publication:

Solvay Secrétariat Général et Communication

Photos:

Yannis Argyropoulos, Jean-Michel Byl, Eric Clapot, Benjamin Croupie, Oscar Delgado, Philippe Dureuil/ GDF Suez, Patrick Kovarik, Paul Langrock Agentur Zenit, Frédéric Martin, Jean-Jacques Micheli, Xavier Renaud, Antoine Reyre, © Solar Impulse/Jean Revillard, Solvay, SolVin, SQLI, Studio Pons, BananaStock, Getty Images/Tetra Images, Corbis, Fotolia, Ingimage, Imagine, iStockphoto, The Brand, ThinkStock, Shutterstock.

Photo de couverture:

Maison Naturhome – renseignement S. Bodarwe
+32 496215756 – Architecte: Crahay et Jamaigne
www.crahayjamaigne.com

Solvay SA

Rue de Ransbeek, 310
1120 Bruxelles
Belgique
T: +32 2 264 2111
F: +32 2 264 3061

Bruxelles RPM: 0403 091 220
TVA: BE 0403 091 220

